

Après la lettre de M. Chirac
à M. Peyrefitte

« Je suis peiné »
déclare le garde des sceaux

LIRE PAGE 10

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,20 m.;
Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique,
13 fr.; Canada, 9 7/8; Ch.-le-Vin, 150 F CFA;
Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-
Bretagne, 25 s.; Grèce, 25 dr.; Irlande, 50 rs.;
Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.;
Norvège, 2 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal,
27 esc.; Roumanie, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.;
Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 70 cts; Yougoslavie, 13 drs.

Tarif des abonnements page 34

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4307-23 Paris
Télex Paris n° 65457Z
Tél. : 246-72-23

DEUX FACTEURS DE HAUSSE DE PRIX

Les décisions de l'OPEP coûteront 5 milliards de dollars aux Neuf

L'avertissement saoudien

Depuis deux ans, les pays industrialisés avaient presque oublié l'existence d'une Organisation des pays exportateurs de pétrole. Le « gel » des prix imposé à ses partenaires par l'Arabie Saoudite avait endormi les craintes liées de l'embaras de la fin de 1973. L'inflation et la dévalorisation du dollar avaient fait le reste.

Le réveil est un peu brutal. Les Etats-Unis ont déjà fait savoir que la hausse allait affecter durement leurs efforts de lutte contre l'inflation. Leur facture pétrolière va, il est vrai, s'accroître de près de 5 milliards de dollars, mais les pays riches ne sont pas les seuls à se plaindre. Ainsi le ministre indien du pétrole a affirmé que les pays en développement seraient durement touchés par cette « mauvaise nouvelle ».

L'augmentation trimestrielle des prix permet aux pays modérés de présenter la hausse moyenne de 10 % sur l'année comme une promesse tenue. N'est-ce pas le cas des pays industrialisés ? Les dirigeants saoudiens à M. Blumenthal, secrétaire américain au Trésor ? Mais les pays plus durs ont beau jeu d'insister sur l'augmentation du prix du baril qui attendra finalement 14,50 % en neuf mois. Cela, l'Arabie Saoudite l'a accepté. Sans doute faut-il voir un avertissement adressé aux pays industrialisés, et plus précisément aux Etats-Unis.

Certes, Ryad, soucieux de préserver ses liens privilégiés avec la Maison Blanche, prend des gants. Le marché pétrolier le lui permet. Depuis plusieurs mois, une conjonction de phénomènes a entraîné un renversement des tendances. D'accidentelle, l'offre est devenue insuffisante. La consommation s'est légèrement redressée : les compagnies pétrolières — en prévision de cette hausse — ont, comme d'habitude, spéculé ; enfin, les troubles en Iran ont engendré un manque à produire de quelque 4 millions de barils par jour. L'Arabie Saoudite, qui avait volontairement plafonné sa production à 8,5 millions de barils par jour, a dû la relever de plus de 25 %.

Mais le bon élève de Ryad alimenterait que sa bonne volonté permanente de mieux reconstruire. Depuis des années, il demande aux pays occidentaux d'obtenir un règlement juste de la crise du Proche-Orient. Or les Etats-Unis encouragent une paix séparée entre Israël et l'Egypte, et ce pays fait des concessions à la rive occidentale du Jourdain.

Les Saoudiens, qui continuent de penser que l'adaptation de l'offre pétrolière à la demande sera particulièrement difficile à la fin des années 80, voient de mauvais œil les plus riches gaspiller allégrement un bien précieux : l'image des Américains, dont le Congrès est incapable de voter un programme énergétique cohérent.

Ils partagent enfin l'irritation de l'ensemble de l'OPEP devant l'habileté des pays industrialisés à reprendre en quelques semaines par l'inflation et la dévalorisation du dollar chaque hausse du « brut » décidée par l'Organisation. Le communiqué final de la conférence d'Abou-Dhabi manifeste donc, selon la formule du ministre algérien, M. Ghomali, « l'expression d'une prise de conscience, pour la première fois très nette et unanime, que la coopération internationale ne peut être sans arrêt à sens unique ».

Dans ce climat — mais un changement des données internationales pourrait évidemment le modifier — l'Arabie Saoudite a choisi de ressusciter l'OPEP, montrant ainsi son attachement à cette institution. Les pays industrialisés, qui ont toujours utilisé leur puissance dans les négociations entre riches et pauvres, auraient mauvaise grâce à le lui reprocher.

L'augmentation du super passera progressivement de 10 à 20 centimes

Au lendemain de la hausse des prix du pétrole décidée à Abou-Dhabi par les nations de l'OPEP, chaque pays consommateur fait ses comptes.

L'augmentation du « brut », échelonnée de trimestre en trimestre (de 5 % le 1^{er} janvier à 14,5 % le 1^{er} octobre), coûtera en 1979, aux neuf pays de la C.E.E., environ 5 milliards de dollars, et au Japon, 2,7 milliards de dollars. L'entourage du président Carter, qui « regrette cette décision », considère comme une concession politique de l'Arabie Saoudite aux pays pétroliers jugés « durs », évaluée à 10 % le coût supplémentaire des importations de pétrole aux Etats-Unis et à 0,5 % le surprix d'inflation que cela entraînera.

En France, cette majoration, qui s'ajoutera aux effets du prélèvement fiscal supplémentaire décidé par le Parlement et à ceux du redressement récent du dollar, se traduira par une hausse du supercarburant d'environ 10 centimes par litre le 1^{er} janvier, augmentation qui sera progressivement portée à quelque 20 centimes le 15 novembre. Cela majorera l'indice du coût de la vie de 0,2 % Commerciallement, la décision d'Abou-Dhabi majorera d'environ 8 milliards de francs, l'an prochain, le coût des importations françaises.

Le dollar a vivement baissé sur les places internationales lundi matin, revenant à Paris de 4,35 à 4,275 F.

(Lire page 39 l'article de BRUNO DETHOMAS.)

La France demande à la C.E.E. une augmentation de 3,6 % des tarifs agricoles

M. Méhaignerie a demandé, lundi matin 18 décembre, à l'ouverture de la réunion des ministres de l'Agriculture des Neuf, une dévaluation du « franc vert » de 3,6 %. Il en résulterait, si elle est acceptée, une hausse en janvier de 3,6 % des prix garantis payés aux agriculteurs français. Toutefois, pour les céréales, cette augmentation serait différée jusqu'au début de la prochaine campagne, le 1^{er} août 1979. On peut penser que la demande française, qui entraînerait une réduction de 4 points des montants compensatoires monétaires (subventions à l'exportation) se heurtera à une vigoureuse opposition de l'Allemagne fédérale.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). L'intention de la diplomatie française de demander un relèvement des prix agricoles par une dévaluation du « franc vert », souhaitée par les paysans français, était connue. M. Méhaignerie en a fixé le montant, lundi matin, à 3,6 %. Un tel ajustement de « taux verts » aurait comme corollaire une réduction automatique des montants compensatoires monétaires appliqués par la France. Ceux-ci sont actuellement de 10,8 % sauf pour le porc où ils ne s'élèvent qu'à 8,5 %. Les M.C.M., en la fait, jouent en France comme une taxe à l'exportation et une subvention à l'importation. Leur réduction est donc avantageuse pour les agriculteurs français.

« C'est une mesure d'autodéfense », a déclaré M. Méhaignerie

à ses collègues. En principe, les Français pensent, comme la Commission du Marché commun, qu'il est préférable d'opérer les ajustements agrimonétaires au moment de la fixation des prix de campagne. Mais cette fois, Paris a voulu annuler les effets — « destructeurs pour la France » — sur les échanges agricoles de la récente réévaluation du deutschemark et du florin.

A la suite de cette réévaluation, les M.C.M. appliqués par l'Allemagne avaient augmenté de 4 %, majorant d'autant la subvention dont ils bénéficient pour leurs exportations de produits agricoles. Cette aide supplémentaire était considérée comme parfaitement justifiée par les agriculteurs français, qui manifestent précisément ce 18 décembre à Vassy (Calvados).

Ph. L.

Stabilité en Belgique

Le nouveau Parlement différera peu du précédent

Les électeurs belges ont désigné, dimanche 17 décembre, leurs 218 députés et 108 de leurs sénateurs (50 autres seront ultérieurement désignés par les conseils provinciaux et 25 cooptés), ainsi que les membres — 720 au total — des Assemblées provinciales.

Les résultats définitifs n'étaient pas encore connus ce lundi en début d'après-midi, mais les chiffres déjà enregistrés confirment la grande stabilité d'ensemble du corps électoral, en dépit de quelques glissements de voix, dont le plus notable est celui qui affecte les nationalistes flamands de la Volksunie, en sérieux recul.

Ce scrutin avait été rendu nécessaire par la démission de M. Leo Tindemans, le 11 octobre dernier. Depuis le 20 octobre, M. Paul Vanden Boeynants dirigeait un gouvernement de transition, qui a notamment obtenu l'accord du Parlement sur la liste des articles de la Constitution à réviser. La Chambre élue dimanche sera donc constituante. Elle devra principalement modifier les institutions belges dans un sens plus fédéraliste.

De notre correspondant

Bruxelles. — Les électeurs belges ont manifesté leur mécontentement. Jamais les bulletins nuls et blancs n'avaient été aussi nombreux (10 % contre 7 % le 17 avril 1977), et jamais les pertes lisses n'avaient obtenu un tel succès. De toute évidence, Flamands, Bruxellois et Wallons ont voulu sanctionner les partis traditionnels, les hommes politiques classiques, et leur faire savoir qu'ils considéraient ce scrutin anticipé — le huitième en dix ans — comme inopportun.

Les sociaux-chrétiens flamands du C.V.P., qui étaient à l'origine de la crise, n'ont progressé que d'un siège, alors qu'ils espéraient en gagner au moins cinq, et conquérir ainsi la majorité absolue en Flandre, ce qui leur aurait permis de bloquer toute décision importante au Parlement. Le C.V.P. a fait un mauvais calcul en ayant sa propagande sur la personnalité de M. Tindemans, qui avait démissionné avec fracas en octobre. Son parti est en recul dans sa région anversoise, et le siège gagné par les sociaux-chrétiens n'a finalement été dans la circonscription de M. Maertens, président du parti.

Quant à la Volksunie, elle subit le contrecoup de sa politique de modération illustrée par sa participation au gouvernement. Elle perd sept sièges sur un total de vingt. Ces pertes n'ont pas profité au C.V.P., mais aux libéraux flamands de M. Willy De Clerck, dont la campagne était axée sur une réduction des impôts et qui gagne cinq sièges. En revanche, Bruxellois francophones et Wallons ne semblent pas avoir cru aux promesses libérales de fa-

çulté alléguée. Le parti de M. Damsseaux, en Wallonie, allié à celui de M. Mundeiler, dans la capitale, perd au moins trois sièges. Mais de nombreuses voix sont allées à une nouvelle formation, l'U.D.R.T., qui faisait campagne sur le thème : « 50 % d'impôts, c'est un crime », et qui enlève un siège dans la capitale.

Les socialistes perdent trois sièges, deux en Wallonie et un en Flandre, au bénéfice des communistes, qui comptent désormais cinq députés. Les sociaux-chrétiens francophones du P.S.C., de leur côté, enregistrent une stagnation inattendue. Le parti de M. Vanden Boeynants espérait tirer un certain profit électoral de l'excellente impression produite par « V.D.B. » durant son bref passage à la tête du gouvernement, dans des circonstances particulièrement difficiles. Or M. Vanden Boeynants n'a pas davantage pu servir de locomotive — à son parti que M. Tindemans.

Si le P.S.C. est resté stationnaire à Bruxelles, c'est aussi parce que le Front démocratique des francophones n'y a pas subi le recul que beaucoup lui prédisaient. Non seulement le F.D.F. de Mme Antoinette Spaak conserve ses sièges, mais il gagne un des voix.

La plus grande surprise vient, sans doute, du « parti frère » de l'U.D.R.T., le Rassemblement wallon, qui était demeuré dans l'opposition. Cette formation, que préside M. Gendebien, était considérée comme virtuellement morte. De treize sièges en 1974, elle était tombée à cinq en 1977, et ses dirigeants eux-mêmes semblaient considérer que la chute allait se précipiter lors du scrutin de dimanche. Or le Rassemblement wallon maintient ses positions, et peut même avoir gagné un siège ; ce qui tendrait à prouver que les sondages d'opinion sont plus encore hasardeux en Belgique qu'ailleurs.

Enfin, le Bloc flamand (le « Vlaams Blok ») de M. Louis Clesse et Dillies enregistre des résultats à la fois honorables et peu importants. Sénateur, M. Clesse avait quitté la Volksunie pour protester contre les concessions faites par son parti lors des négociations communautaires.

PIERRE DE VOS.

(Lire la suite page 7.)

La réforme du C.N.R.S. et l'avenir de la recherche

M. Barre devait présider, ce 18 décembre, dans l'après-midi, un comité restreint consacré aux projets de réforme du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), préparés depuis plusieurs mois par Mme Alice Saunier-Seïte, ministre université et M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat à la recherche. Le comité devait examiner des projets de décrets modifiant l'organisation du C.N.R.S. de manière, notamment, à renforcer le poids de son conseil d'administration et à déconcentrer sa gestion (le Monde du 29 novembre).

Dans une série de deux articles, dont nous commençons la publication page 12, M. Claude Kordon, président d'une commission du comité national de la recherche scientifique, montre qu'il est important de préserver une recherche fondamentale de qualité et que le transfert des résultats de la recherche vers l'industrie incombe autant à celle-ci qu'aux organismes de recherche.

AU JOUR LE JOUR

CONTENANT ET CONTENU

On ne saura évidemment jamais ce que le général de Gaulle aurait pensé des mutations politiques de M. Chirac. Il est vrai que le maître de Paris, dans un de ses discours, l'aurait peut-être déjà exclu du gaullisme.

Il est d'ailleurs probable que le général n'en aurait eu cure, car il refusait toujours de faire partie des organisations politiques qui se réunissent de temps en temps, et qui étaient elles qui faisaient partie de lui.

Autrement dit, M. Chirac confond le contenu avec le contenant. Pour être l'un, il a une trop grosse tête et, pour être l'autre, il n'a pas la capacité.

ROBERT ESCARPIT.

APRÈS L'ACCORD MONÉTAIRE EUROPÉEN

Le S.M.E. reste à inventer

par PAUL FABRA

C'est une bien belle construction que les chefs d'Etat et de gouvernement des Neuf ont mise au point à Bruxelles en créant le S.M.E. (système monétaire européen). A chaque situation, ou à chaque difficulté qu'on peut imaginer sur le papier, correspond, dans le texte de la résolution — la « bible » pour les

Initiés, — adoptée le 5 décembre au soir par le conseil européen, un mécanisme d'intervention plus ou moins subtil, propre, selon les négociateurs du « système » à assurer ou à sauvegarder, selon les cas, la nouvelle et féconde coopération entre ses membres.

rapport de change stable avec d'autres devises européennes et en particulier avec le puissant deutschemark (le franc avait fait sa première sortie en janvier 1974, puis, après s'être retrouvé en 1975, l'a derechef quitté en mars 1976).

(Lire la suite page 38.)

SEUIL

« Une somme dont les innombrables fervents de Camus ne sauront plus se passer »
Max-Pol Fouchet / VSD

La première biographie
ALBERT CAMUS
par Herbert R. Lottman

Traduit de l'américain par Marianne Véron 396 pages 59 F

JEUNES MUSIQUES AU CAFÉ D'EDGAR

Carte blanche au Conservatoire

Cela s'appelle « Musique en jeans », mais on peut y aller comme on veut... même en jeans. D'ailleurs, il n'y a pas de fauteuils, seulement quelques gradins en demi-cercle ; de quoi serrer soixante ou soixante-dix personnes les jours d'affluence, le dos appuyé contre les genoux du voisin de derrière. A travers la porte battante on entend encore un peu les voitures qui passent sur le boulevard Edgar-Quinet, mais la distance est si faible de la scène à la salle qu'on aurait bien du mal à se laisser distraire.

Ainsi, depuis le 11 octobre, dans la petite salle du Café d'Edgar, musiciens et spectateurs retrouvent les plaisirs oubliés des salons d'autrefois ; les artistes, pour la plupart, ont entre vingt et vingt-cinq ans

c'est l'âge moyen de l'auditoire), ils viennent à 18 h. 30 du mercredi au mardi suivant, et font relâche le dimanche. Pour Rémi Gousseau, responsable de la programmation musicale, mais aussi directeur du conservatoire du quatorzième arrondissement, il ne s'agit pas seulement d'offrir à de jeunes professionnels l'occasion de se produire en public, mais aussi de donner à ceux qui hésitent à venir en soirée la possibilité d'aller au concert en sortant de leur travail. C'est cette même politique inaugurée il y a dix ans par Jean Mercure au Théâtre de la Ville et qui a été reprise ici et là avec plus ou moins de succès.

GÉRARD CONDÉ

(Lire la suite page 14.)

libre 1100 1350

هكذا من الأصل

idées

EUROPE

Les portes de l'enfer

par FRANÇOIS MISSOFFE (*)

JACQUES CHIRAC vient d'inviter les cadres du R.P.R. à lui faire part de leurs réflexions après son « appel aux Français ».

Tout d'abord, la forme. L'excès des termes employés n'apportait rien, bien au contraire, à la démonstration qui voulait être faite.

Il serait bon de ne pas l'oublier.

En ce qui concerne le fond, le débat se situe sur le mode d'élection et les pouvoirs de la future Assemblée européenne.

Il n'y a aucune raison d'entretenir la confusion sur une question qui ne relève pas de préférences individuelles, mais de données objectives.

L'acte du 20 septembre 1976 relatif à l'élection directe de l'Assemblée est une mesure d'application de l'article 138 du traité de Rome qui vise seulement le mode de désignation des membres de l'Assemblée.

Les autres articles demeurent sans changement, en particulier l'article 137 qui précise que « l'Assemblée composée des représentants des peuples des Etats réunis dans la Communauté exerce les pouvoirs de délibération et de contrôle qui lui sont attribués par le présent traité ».

Un changement de ces articles ne pourrait intervenir que par la voie de la révision des traités.

La procédure de révision est régie par l'article 236. Seuls les Etats membres ou la Commission peuvent en prendre l'initiative, mais non l'Assemblée. Les modifications éventuelles ne peuvent être décidées qu'à l'unanimité.

Enfin, en France, et en vertu de l'avis rendu par le Conseil constitutionnel, le vote du Parlement doit, s'il y a lieu, être précédé d'une révision de la Constitution.

En dehors de ce dernier point, qui est pour nous une garantie supplémentaire, cette procédure s'impose au même titre à tous les Etats membres et à toutes les institutions de la Communauté, y compris bien entendu l'Assemblée européenne elle-même.

Un engagement formel

On peut tirer une première conclusion : c'est que l'augmentation des pouvoirs de l'Assemblée est impossible sans l'accord de la France, de son gouvernement et de son Parlement.

Cet accord, il est hors de question que la France le donne dans le contexte du mode de désignation de l'Assemblée. Le gouvernement s'est engagé formellement à ce sujet en présentant l'acte du 20 septembre 1976 au Parlement.

Il considère en effet qu'une augmentation des pouvoirs de l'Assemblée liée à son élection directe est injustifiée et dangereuse.

Elle est injustifiée pour au moins trois raisons :

— Parce que les traités n'ont lié d'aucune façon les pouvoirs de l'Assemblée au mode de désignation de ses membres ;

— Parce que l'élection de l'Assemblée ne modifie en aucune façon sa nature : « Elle est composée de représentants des peuples des Etats réunis dans la Communauté ». D'ailleurs, les élections européennes seront françaises en France, allemandes en Allemagne, etc. Les représentants élus seront ceux du peuple français, du peuple italien, etc., et non d'un peuple européen que les traités, à bon droit, ne connaissent pas ;

— Parce que l'élection directe ne modifie pas non plus la légitimité de l'Assemblée. Celle-ci était élue jusqu'ici au suffrage universel indirect ; elle le sera désormais au suffrage universel direct. Il en résultera peut-être une meilleure représentativité, des conditions meilleures pour accomplir ses tâches et, surtout, une association plus directe et plus vivante des citoyens aux problèmes de l'Europe.

Mais la légitimité de l'Assemblée, au même titre que celles des autres institutions communautaires, résulte uniquement des traités à qui l'Assemblée doit son existence et ses compétences. Elle cesserait automatiquement d'être légitime si elle s'écartait de leurs dispositions qui ont reçu la sanction démocratique du vote des Parlements nationaux.

Une augmentation des pouvoirs de l'Assemblée serait également dangereuse. Elle conduirait en effet pour l'Europe au pire des régimes : le régime d'Assemblée. La France en a fait l'expérience et l'a rejeté pour elle-même. Elle ne peut le souhaiter pour l'Europe où ses intérêts seraient encore. La construction européenne n'y résisterait pas et ce n'est pas rendre service à l'Europe que d'en agiter la perspective.

Une œuvre de longue haleine

Dès lors, pourquoi s'acharner à vouloir demander aux chefs d'Etat des pays de la Communauté des engagements qui seraient remis en question le jour où une élection, ou un empêchement quelconque, les écarterait du pouvoir ?

Le vote du Parlement, et éventuellement du peuple français, me paraît être une garantie au moins aussi valable que la parole du chancelier allemand, du premier ministre anglais, ou des autres responsables des Etats de la Communauté.

Enfin, ou alors tout cela serait absurde, je pense que « l'appel aux Français » de Jacques Chirac est la première étape d'un processus mutuellement réfléchi, et que je ne connais pas. Je ne peux que souhaiter que ce processus n'aboutisse pas à un éclatement de la majorité voulue par les Français, et à la ruine d'une construction européenne qui ne profiterait qu'à l'U.R.S.S. et aux Etats-Unis.

Il nous faut faire une Europe confédérale. C'est une œuvre de longue haleine qui, bien sûr, présente des risques. Je pense que ces risques sont aussi calculés qu'il est possible de le faire.

Si, pour des raisons que je veux écarter aujourd'hui, l'Europe devenait chez nous le prétexte d'une crise politique, je dirais au président du R.P.R., avec autant de tristesse que de fermeté : « Je t'ai accompagné jusqu'aux portes de l'enfer, mais là tu entres tout seul. »

(*) Ancien ministre.

LES SOCIALISTES DANS L'OPPOSITION A STRASBOURG ?

par JACQUES SANDEAU (*) et PIERRE-LUC SEGUILLON (**)

UNE idée s'installe dans les mentalités : la « solution européenne » serait le lieu miracle où pourrait se nouer un consensus social-libéral capable de guérir les maux dont notre pays est affligé.

C'est la logique du profit. La crise est, en fait, le processus normal de régulation et de modernisation du capitalisme mondial.

En juin prochain, le suffrage universel donnera à l'Assemblée européenne, quelles que soient les précautions prises, une légitimité nouvelle, donc une autorité accrue.

Enfin, le logicien voudrait que les députés socialistes français des Assemblées européennes, réclament une renégociation du traité de Rome en vue d'obtenir des garanties plus sûres quant à l'exercice des souverainetés nationales.

Ainsi, les socialistes seront dans l'opposition à Strasbourg, comme ils le sont à Paris. Non par vocation, certes ! Tout bonnement parce qu'ils combattent, ici et là, une même politique.

Mais les socialistes savent aussi que si la rupture est d'abord nationale, la bataille contre le pouvoir de l'argent et la mise en place progressive de structures opposées à la logique du marché et à la division internationale du travail ont une dimension internationale et, plus particulièrement, européenne. Les socialistes français ont le devoir de s'opposer fermement à la politique actuelle de la Commission et du conseil européens, celle-là même qui est conduite par Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt.

En second lieu, ils ne sauraient appartenir au groupe des socialistes démocrates de l'Assemblée européenne. Sans doute socialistes français et allemands ont-ils en commun une histoire passée et un héritage lointain glorieux. Mais, à l'évidence, à moins que le congrès d'Epinal n'ait été qu'un épisode déjà oublié, ces cousins ont ratifié deux démarches politiques et économiques différentes, sinon opposées.

Enfin, le logicien voudrait que les députés socialistes français des Assemblées européennes, réclament une renégociation du traité de Rome en vue d'obtenir des garanties plus sûres quant à l'exercice des souverainetés nationales.

Ainsi, les socialistes seront dans l'opposition à Strasbourg, comme ils le sont à Paris. Non par vocation, certes ! Tout bonnement parce qu'ils combattent, ici et là, une même politique.

Mais les socialistes savent aussi que si la rupture est d'abord nationale, la bataille contre le pouvoir de l'argent et la mise en place progressive de structures opposées à la logique du marché et à la division internationale du travail ont une dimension internationale et, plus particulièrement, européenne. Les socialistes français ont le devoir de s'opposer fermement à la politique actuelle de la Commission et du conseil européens, celle-là même qui est conduite par Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt.

Enfin, le logicien voudrait que les députés socialistes français des Assemblées européennes, réclament une renégociation du traité de Rome en vue d'obtenir des garanties plus sûres quant à l'exercice des souverainetés nationales.

Ainsi, les socialistes seront dans l'opposition à Strasbourg, comme ils le sont à Paris. Non par vocation, certes ! Tout bonnement parce qu'ils combattent, ici et là, une même politique.

Mais les socialistes savent aussi que si la rupture est d'abord nationale, la bataille contre le pouvoir de l'argent et la mise en place progressive de structures opposées à la logique du marché et à la division internationale du travail ont une dimension internationale et, plus particulièrement, européenne. Les socialistes français ont le devoir de s'opposer fermement à la politique actuelle de la Commission et du conseil européens, celle-là même qui est conduite par Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt.

Enfin, le logicien voudrait que les députés socialistes français des Assemblées européennes, réclament une renégociation du traité de Rome en vue d'obtenir des garanties plus sûres quant à l'exercice des souverainetés nationales.

Ainsi, les socialistes seront dans l'opposition à Strasbourg, comme ils le sont à Paris. Non par vocation, certes ! Tout bonnement parce qu'ils combattent, ici et là, une même politique.

Mais les socialistes savent aussi que si la rupture est d'abord nationale, la bataille contre le pouvoir de l'argent et la mise en place progressive de structures opposées à la logique du marché et à la division internationale du travail ont une dimension internationale et, plus particulièrement, européenne. Les socialistes français ont le devoir de s'opposer fermement à la politique actuelle de la Commission et du conseil européens, celle-là même qui est conduite par Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt.

Enfin, le logicien voudrait que les députés socialistes français des Assemblées européennes, réclament une renégociation du traité de Rome en vue d'obtenir des garanties plus sûres quant à l'exercice des souverainetés nationales.

Ainsi, les socialistes seront dans l'opposition à Strasbourg, comme ils le sont à Paris. Non par vocation, certes ! Tout bonnement parce qu'ils combattent, ici et là, une même politique.

Mais les socialistes savent aussi que si la rupture est d'abord nationale, la bataille contre le pouvoir de l'argent et la mise en place progressive de structures opposées à la logique du marché et à la division internationale du travail ont une dimension internationale et, plus particulièrement, européenne. Les socialistes français ont le devoir de s'opposer fermement à la politique actuelle de la Commission et du conseil européens, celle-là même qui est conduite par Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt.

Enfin, le logicien voudrait que les députés socialistes français des Assemblées européennes, réclament une renégociation du traité de Rome en vue d'obtenir des garanties plus sûres quant à l'exercice des souverainetés nationales.

Ainsi, les socialistes seront dans l'opposition à Strasbourg, comme ils le sont à Paris. Non par vocation, certes ! Tout bonnement parce qu'ils combattent, ici et là, une même politique.

Mais les socialistes savent aussi que si la rupture est d'abord nationale, la bataille contre le pouvoir de l'argent et la mise en place progressive de structures opposées à la logique du marché et à la division internationale du travail ont une dimension internationale et, plus particulièrement, européenne. Les socialistes français ont le devoir de s'opposer fermement à la politique actuelle de la Commission et du conseil européens, celle-là même qui est conduite par Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt.

Enfin, le logicien voudrait que les députés socialistes français des Assemblées européennes, réclament une renégociation du traité de Rome en vue d'obtenir des garanties plus sûres quant à l'exercice des souverainetés nationales.

Ainsi, les socialistes seront dans l'opposition à Strasbourg, comme ils le sont à Paris. Non par vocation, certes ! Tout bonnement parce qu'ils combattent, ici et là, une même politique.

Mais les socialistes savent aussi que si la rupture est d'abord nationale, la bataille contre le pouvoir de l'argent et la mise en place progressive de structures opposées à la logique du marché et à la division internationale du travail ont une dimension internationale et, plus particulièrement, européenne. Les socialistes français ont le devoir de s'opposer fermement à la politique actuelle de la Commission et du conseil européens, celle-là même qui est conduite par Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt.

Enfin, le logicien voudrait que les députés socialistes français des Assemblées européennes, réclament une renégociation du traité de Rome en vue d'obtenir des garanties plus sûres quant à l'exercice des souverainetés nationales.

Ainsi, les socialistes seront dans l'opposition à Strasbourg, comme ils le sont à Paris. Non par vocation, certes ! Tout bonnement parce qu'ils combattent, ici et là, une même politique.

Qu'il dise donc très clairement ce qu'on appelle aujourd'hui « construction européenne » n'est ni une fatalité ni l'indispensable remède aux maux de notre pays.

Cette démarche nécessaire tient en trois mots : clarté, résistance, prévoyance ; avec leurs corollaires pratiques : explication, opposition, proposition.

Mesurant le sens réel et le coût de l'actuelle construction européenne pour les plus déshérités, les socialistes ont pour première tâche, en effet, d'éclairer l'opinion sur la signification véritable de l'intégration européenne telle qu'elle est actuellement envisagée et sur les conséquences graves qu'elle entraîne dans la vie quotidienne des Français.

En second lieu, ils ne sauraient appartenir au groupe des socialistes démocrates de l'Assemblée européenne. Sans doute socialistes français et allemands ont-ils en commun une histoire passée et un héritage lointain glorieux. Mais, à l'évidence, à moins que le congrès d'Epinal n'ait été qu'un épisode déjà oublié, ces cousins ont ratifié deux démarches politiques et économiques différentes, sinon opposées.

Enfin, le logicien voudrait que les députés socialistes français des Assemblées européennes, réclament une renégociation du traité de Rome en vue d'obtenir des garanties plus sûres quant à l'exercice des souverainetés nationales.

Ainsi, les socialistes seront dans l'opposition à Strasbourg, comme ils le sont à Paris. Non par vocation, certes ! Tout bonnement parce qu'ils combattent, ici et là, une même politique.

Mais les socialistes savent aussi que si la rupture est d'abord nationale, la bataille contre le pouvoir de l'argent et la mise en place progressive de structures opposées à la logique du marché et à la division internationale du travail ont une dimension internationale et, plus particulièrement, européenne. Les socialistes français ont le devoir de s'opposer fermement à la politique actuelle de la Commission et du conseil européens, celle-là même qui est conduite par Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt.

Enfin, le logicien voudrait que les députés socialistes français des Assemblées européennes, réclament une renégociation du traité de Rome en vue d'obtenir des garanties plus sûres quant à l'exercice des souverainetés nationales.

Ainsi, les socialistes seront dans l'opposition à Strasbourg, comme ils le sont à Paris. Non par vocation, certes ! Tout bonnement parce qu'ils combattent, ici et là, une même politique.

Mais les socialistes savent aussi que si la rupture est d'abord nationale, la bataille contre le pouvoir de l'argent et la mise en place progressive de structures opposées à la logique du marché et à la division internationale du travail ont une dimension internationale et, plus particulièrement, européenne. Les socialistes français ont le devoir de s'opposer fermement à la politique actuelle de la Commission et du conseil européens, celle-là même qui est conduite par Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt.

Enfin, le logicien voudrait que les députés socialistes français des Assemblées européennes, réclament une renégociation du traité de Rome en vue d'obtenir des garanties plus sûres quant à l'exercice des souverainetés nationales.

Ainsi, les socialistes seront dans l'opposition à Strasbourg, comme ils le sont à Paris. Non par vocation, certes ! Tout bonnement parce qu'ils combattent, ici et là, une même politique.

Mais les socialistes savent aussi que si la rupture est d'abord nationale, la bataille contre le pouvoir de l'argent et la mise en place progressive de structures opposées à la logique du marché et à la division internationale du travail ont une dimension internationale et, plus particulièrement, européenne. Les socialistes français ont le devoir de s'opposer fermement à la politique actuelle de la Commission et du conseil européens, celle-là même qui est conduite par Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt.

Enfin, le logicien voudrait que les députés socialistes français des Assemblées européennes, réclament une renégociation du traité de Rome en vue d'obtenir des garanties plus sûres quant à l'exercice des souverainetés nationales.

Ainsi, les socialistes seront dans l'opposition à Strasbourg, comme ils le sont à Paris. Non par vocation, certes ! Tout bonnement parce qu'ils combattent, ici et là, une même politique.

Mais les socialistes savent aussi que si la rupture est d'abord nationale, la bataille contre le pouvoir de l'argent et la mise en place progressive de structures opposées à la logique du marché et à la division internationale du travail ont une dimension internationale et, plus particulièrement, européenne. Les socialistes français ont le devoir de s'opposer fermement à la politique actuelle de la Commission et du conseil européens, celle-là même qui est conduite par Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt.

Enfin, le logicien voudrait que les députés socialistes français des Assemblées européennes, réclament une renégociation du traité de Rome en vue d'obtenir des garanties plus sûres quant à l'exercice des souverainetés nationales.

Ainsi, les socialistes seront dans l'opposition à Strasbourg, comme ils le sont à Paris. Non par vocation, certes ! Tout bonnement parce qu'ils combattent, ici et là, une même politique.

Mais les socialistes savent aussi que si la rupture est d'abord nationale, la bataille contre le pouvoir de l'argent et la mise en place progressive de structures opposées à la logique du marché et à la division internationale du travail ont une dimension internationale et, plus particulièrement, européenne. Les socialistes français ont le devoir de s'opposer fermement à la politique actuelle de la Commission et du conseil européens, celle-là même qui est conduite par Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt.

Enfin, le logicien voudrait que les députés socialistes français des Assemblées européennes, réclament une renégociation du traité de Rome en vue d'obtenir des garanties plus sûres quant à l'exercice des souverainetés nationales.

Ainsi, les socialistes seront dans l'opposition à Strasbourg, comme ils le sont à Paris. Non par vocation, certes ! Tout bonnement parce qu'ils combattent, ici et là, une même politique.

Mais les socialistes savent aussi que si la rupture est d'abord nationale, la bataille contre le pouvoir de l'argent et la mise en place progressive de structures opposées à la logique du marché et à la division internationale du travail ont une dimension internationale et, plus particulièrement, européenne. Les socialistes français ont le devoir de s'opposer fermement à la politique actuelle de la Commission et du conseil européens, celle-là même qui est conduite par Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt.

Enfin, le logicien voudrait que les députés socialistes français des Assemblées européennes, réclament une renégociation du traité de Rome en vue d'obtenir des garanties plus sûres quant à l'exercice des souverainetés nationales.

Ainsi, les socialistes seront dans l'opposition à Strasbourg, comme ils le sont à Paris. Non par vocation, certes ! Tout bonnement parce qu'ils combattent, ici et là, une même politique.

Mais les socialistes savent aussi que si la rupture est d'abord nationale, la bataille contre le pouvoir de l'argent et la mise en place progressive de structures opposées à la logique du marché et à la division internationale du travail ont une dimension internationale et, plus particulièrement, européenne. Les socialistes français ont le devoir de s'opposer fermement à la politique actuelle de la Commission et du conseil européens, celle-là même qui est conduite par Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt.

500 milliards de francs pour relancer l'économie

par RENE FOCH (**)

DANS le rapport que M. Jean-François Deniau a présenté, le 12 décembre, au nom de la commission européenne de l'U.D.F. (Le Monde du 14 décembre), il est proposé que les neuf gouvernements membres de la Communauté s'accordent sur un plan de relance de l'emploi en investissant ensemble 500 milliards de francs, sur cinq ans.

Pourquoi un effort européen et pas un effort national ?

L'effort national est, bien entendu, indispensable, et c'est tout le sens de la politique couragieuse que même actuellement le gouvernement Barre, mais, à terme, elle devra être complétée par une politique tendant à stimuler l'investissement. Or l'expérience des années 1974-1975 l'a montré : un essai de relance nationale, très vite les importations

dépassent les exportations, et l'on doit emprunter. Or sait où cela peut mener. Pour finir, on s'adresse au Fonds monétaire international et c'est lui qui fixe la politique de l'emprunteur comme c'est actuellement le cas de certains pays européens. La France ne saurait s'engager dans cette voie. En revanche, les pays de la Communauté européenne peuvent se tirer d'affaire en agissant ensemble.

Les moyens à mettre en œuvre doivent être assez importants pour être significatifs. On a calculé que, pour obtenir au bout

de cinq ans une amélioration satisfaisante de l'emploi, il faut créer 500 milliards de francs sur cinq ans. La moitié de ces sommes proviendrait d'efforts nationaux coordonnés au plan européen, l'autre moitié d'emprunts communautaires. La Communauté elle-même, et c'est là l'essentiel du plan proposé, emprunterait ces sommes en se fondant sur le crédit que lui confèrent les considérables réserves monétaires de certains de ses membres. Ces emprunts, libellés en ECU, seraient rattachés aux pays membres en fonction de l'intérêt même qu'a la Communauté à soutenir l'expansion de chacun de ses membres.

Effort commun

Il ne s'agirait pas de transferts, mais d'un effort commun pour une durée limitée. Cette technique aurait le double avantage de ne pas se heurter aux mêmes difficultés qu'un accroissement équivalent des déficits budgétaires, et de ne pas faire apparaître un endettement de tel pays membre considéré isolément.

Le coût de l'opération a été chiffré : pour une action communautaire de 250 milliards de francs, la charge pour le budget communautaire, en régime de croisière, c'est-à-dire après cinq ans, quand l'ensemble des emprunts serait lancé, serait de l'ordre de 15 milliards de francs par an si l'on suppose que les reflux sont partiellement utilisés pour le remboursement des emprunts.

Les sommes ainsi empruntées serviraient à financer un programme structurel portant notamment sur les économies d'énergie et le développement de sources nouvelles d'énergie ; la promotion des investissements privés ayant un intérêt particulier du point de vue de l'emploi, de l'environnement, etc. ; celle des investissements régionaux et communaux freinés par la récession ; l'assainissement des logements insalubres et l'amélioration de l'isolation thermique ; le développement d'une infrastructure européenne des transports, correspondant à l'intégration de son économie. Il conviendrait, par exemple, de pousser des liaisons par autoroute avec l'Espagne et le Portugal, ce qui viendrait désenclaver notre Sud-Ouest, des crédits importants devraient être réservés aux pays en voie de développement, qui constituent de plus en plus nos meilleurs clients. Leur intérêt rejoint le nôtre, comme dans le cas du plan Marshall, qui a permis à la fois à l'Europe de se reconstruire et à l'Amérique de faire tourner ses usines.

C'est un plan du même genre que l'Europe doit mettre en chantier. Les ressources sont là, dans l'énorme masse d'eurodollars qui cherchent à s'investir. Les experts ont reconnu les voies. Ce qui manque, c'est une volonté, et il appartient aux Européens, à l'occasion des élections européennes, de la formuler ; il est temps de mettre fin au gâchis que représentent tant de travailleurs sans emploi.

(**) Membre du groupe Europe de l'U.D.F.

Advertisement for CASIO calculators. Text: 'mon premier est mon deuxième est mon troisième est mon tout est une CASIO CQ-81'. Includes image of a calculator and 'offrez-la en cadeau!'.

établissement de relations

PEKIN : un sentiment

L'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et les États-Unis

La normalisation des relations américano-chinoises continue d'inquiéter à Taiwan, en dépit des assurances de M. Vance selon lequel les États-Unis poursuivront - en quantité limitée - leurs livraisons d'armes défensives. L'Union soviétique s'irrite également et craint que l'établissement des relations diplomatiques entre Pékin et Washington ne constitue qu'une première étape avant la conclusion d'un traité d'amitié sino-américain. Les réactions de Moscou restent cependant relativement modérées. Selon M. Vance, les Soviétiques avaient d'ailleurs été prévus de la décision de M. Carter, et la normalisation des rapports sino-américains ne devrait pas avoir d'effet négatif sur la rencontre Vance-Gromyko qui aura lieu les 21 et 22 décembre à Genève pour tenter de conclure l'accord SALT 2 sur la limitation des armements stratégiques. On espère toujours à Washington qu'un accord SALT pourra être

signé par MM. Carter et Brejnev au cours du mois de janvier.

A Hanoi, la nouvelle n'a pas constitué « une surprise ». « Nous considérons, déclare-t-on dans la capitale vietnamienne, qu'il est normal d'établir des relations entre les pays. » « Nous ne sommes pas comme la Chine qui est contre la normalisation des relations entre le Vietnam et les États-Unis », fait-on remarquer. Les observateurs pensent que la normalisation des rapports sino-américains pourrait accélérer la normalisation des relations entre Washington et Hanoi. M. Phan Hien, vice-ministre vietnamien des affaires étrangères, a déclaré samedi à Tokyo, où il est en visite, que « le Vietnam souhaite une normalisation prochaine de ses relations avec Washington, bien que le gouvernement américain y ait attaché certaines conditions ».

● EN ISRAËL, la nouvelle a encore accru l'amertume à l'égard des États-Unis. Selon la télévision israélienne, plusieurs ministres auraient déclaré que le lâchage de Taiwan par Washington devrait être considéré comme un « avilissement » pour Israël quant à la relativité de toute garantie que les États-Unis pourraient proposer à l'État juif. « Peut-être ceux qui estimaient qu'Israël pouvait signer n'importe quel traité avec l'Égypte en misant sur le soutien militaire américain, se mettront-ils à réfléchir », écrit, de son côté, le quotidien « Maariv ».

● EN EUROPE OCCIDENTALE, les réactions sont, en général, favorables au président Carter. « La décision était prévisible et doit être accueillie avec satisfaction », a dit M. Forlani, le ministre italien des affaires étrangères.

« Nous sommes enchantés d'une telle mesure, qui contribue à la stabilité des relations internationales », affirme un communiqué du gouvernement néerlandais. M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, s'est également déclaré « enchanté » tout en rappelant que la Grande-Bretagne n'accepte pas l'idée que la guerre est inévitable. A Bonn, un communiqué qualifie de « pas important » la normalisation des relations sino-américaines ; on s'interroge cependant dans certains milieux sur l'abandon du Formosa en se demandant si Berlin ne pourrait pas, un jour ou l'autre, être victime du même genre de sacrifice.

● EN YOUGOSLAVIE, enfin, la presse se félicite de la décision de M. Carter qui - accorde enfin à la Chine la place qui lui revient sur la scène mondiale ».

PÉKIN : un sentiment d'euphorie

De notre correspondant

L'accord sur la normalisation des relations sino-américaines a été célébré à Pékin comme un succès chinois d'importance majeure. Un supplément spécial, imprimé en rouge, du *Quotidien du peuple* a été diffusé gratuitement à la population. La conférence de presse du président Hua a été retransmise plusieurs fois par la télévision, qui a également présenté une interview du chef du bureau de liaison américain, M. Leonard Woodcock. Un peu partout, enfin, dans la vie quotidienne, là où Chinois et étrangers se rencontrent, on se congratulait avec de grands sourires sur l'heureux événement. Incontestablement, le rapprochement avec l'Amérique est populaire et engendre un sentiment d'euphorie dont le directeur du régime - le « vieux » d'annoncer quelques décisions politiques importantes - ne peut que bénéficier.

Quarante-huit heures après l'annonce de l'accord, les raisons de la satisfaction éprouvée du côté chinois apparaissent clairement.

En ce qui concerne Taiwan, on s'aperçoit qu'il s'agit, en la circonstance, d'un problème plus gênant pour Washington que pour Pékin. La République populaire n'a renoncé, à ce sujet, à aucune de ses positions de principe. Sa seule concession est d'avoir consenti à décharger des ambassadeurs avec les États-Unis sans que ceux-ci renoncent officiellement à livrer des armements - défensifs - à Taipei. Mais surtout les principes, vu du côté chinois où l'on a actuellement le goût du pragmatisme, sont d'une moindre importance que la réalité.

Or celle-ci ne pose pas de problème immédiat. La Chir ne songe nullement à se lancer dans une incertaine et coûteuse opération militaire en vue de « libérer » Taiwan. Quelle raison auraient les États-Unis de renforcer le potentiel militaire du régime de Taipei si celui-ci n'est pas menacé d'agression ? Les solutions sur le fond se dégageront avec le temps. Qu'on songe aux transformations qui se sont produites en l'espace de dix ans dans les relations entre Hong-kong et la République populaire. Est-il inconcevable que les rapports entre Taiwan et la Chine évoluent progressivement de la même manière, particulièrement si cette évolution est encouragée par le protecteur américain ? Le *Quotidien du peuple*, dans l'édition qu'il a publiée dimanche, donne en tout cas l'impression que c'est avant tout une question de patience lorsqu'il exprime « la conviction que le jour viendra certainement où Taiwan rejoindra le même peuple ». Pour l'instant, Pékin se fait tout sourire.

La presse chinoise ne parle plus désormais que de la « solution » du problème de Taiwan, non de la « libération » de l'île, comme l'usage en était fermement établi depuis longtemps. Le président Hua, Kuomintang à son emploi, lors de la conférence de presse de samedi 16 décembre, la formule « solution pacifique ». Il ne saurait s'agir d'un hasard, car l'agence Chine nouvelle, sans doute entraînée par l'habitude, ayant employé dans une de ses

dépêches le mot « libération », a diffusé un correctif pour le remplacer par celui de « solution ».

Simple point de vocabulaire, mais qui a sans doute sa signification dans l'accord sino-américain : si la « libération » se conçoit principalement par les armes, la « solution » d'un problème s'obtient normalement par d'autres moyens. Deux délégués du Kuomintang à la conférence politique consultative du peuple chinois, cités par l'agence Chine nouvelle, ont même déjà proposé de se rendre à Taipei pour y rencontrer leurs « vieux amis, y compris M. Chiang Ching-kuo ».

Sur le plan des relations bilatérales, les Chinois ont toutes raisons de se réjouir. Ce sont eux qui sont demandeurs, mais les États-Unis ont déjà montré qu'ils étaient prêts à jouer un rôle majeur - selon des intérêts - dans la modernisation et le développement de l'économie chinoise. Tous les projets d'accord discutés lors des visites échangées ces derniers mois, vont entrer à partir du 1^{er} janvier 1979 dans des stades de réalisation. Encore n'est-ce qu'un début, puisque de nouvelles visites sont annoncées, en particulier, début janvier, celle du secrétaire américain au Trésor, M. Blumenthal, et que le chef du bureau de liaison américain, M. Woodcock, a annoncé que des crédits gouvernementaux pourraient être négociés entre les deux pays.

Dans le domaine technologique, la normalisation des relations entre États ouvre des possibilités nouvelles de coopération faisant intervenir des agences gouvernementales américaines. A en croire M. Woodcock, c'est dans ce secteur que les développements les plus importants doivent être attendus dans l'immédiat. Quant aux relations commerciales, elles ont déjà considérablement prospéré cette année. Les échanges avaient plus que doublé en volume dès le premier semestre 1978 par rapport aux six premiers mois de l'année dernière - et vont sans doute s'élargir encore, sous la seule réserve qu'une solution soit trouvée au problème des paiements chinois (1).

Sur le plan des relations internationales, enfin, l'accord conclu avec les États-Unis - après le traité sino-japonais avec lequel le président Hua a fait samedi un rapprochement significatif - place la Chine dans une position nouvelle pour ses relations avec le monde extérieur. S'il n'est question « ni d'axe ni d'alliance », comme l'a affirmé le président du P.C.C., un rapprochement aussi intime avec la plus grande puissance mondiale ne laisse plus qu'un caractère très académique à la « théorie des trois mondes » qui a été émise par le président. Une alliance entre pays sous-développés et pays industrialisés de taille moyenne (Europe occidentale et Japon principalement) contre les « super-puissances ».

ALAIN JACOB.

(1) Au cours du premier semestre 1978, les échanges commerciaux entre la Chine et les États-Unis ont atteint 211 millions de dollars, contre 115 millions d'exportations chinoises vers les États-Unis.

SEIZE MOIS DE NÉGOCIATIONS SÉCRÈTES

De notre correspondant

Pékin. — Le chef du bureau de liaison des États-Unis à Pékin, M. Leonard Woodcock, a retracé, dimanche 17 décembre, les grandes étapes de la négociation à laquelle il a été personnellement associé de bout en bout.

Au mois d'août 1977, le secrétaire d'État américain, M. Cyrus Vance, se rend à Pékin - après un hiatus prolongé - dans les relations entre les deux pays, afin de « réchauffer l'atmosphère des années 1972 et 1973, qui avait suivi la signature par M. Nixon du communiqué de Changhai. A la suite de cette visite, la presse américaine croit pouvoir parler d'un « assouplissement » de la Chine sur la question de Taiwan. Le 5 septembre, M. Teng Hsiao-ping estime devoir mettre les choses au point dans une interview accordée à Associated Press et énonce que les rapports sino-américains ont fait « un pas en arrière » lors de la visite de M. Vance. Trois semaines plus tard, le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, n'en rencontre pas moins, à New-York, son collègue américain et la décision formelle est prise d'entamer des discussions devant conduire à la normalisation. Celle-ci aura lieu à Pékin.

Le 3 octobre, nouvelle rencontre à New-York entre MM. Huang Hua, Vance et Woodcock suivis, quelques jours plus tard, d'une conférence à la Maison Blanche à laquelle participent autour du président Carter, MM. Vance, Brzezinski et Woodcock. C'est à ce moment qu'est fixé l'objectif du 1^{er} janvier 1979 pour la normalisation des relations diplomatiques avec la Chine.

Fin octobre, M. Woodcock regagne Pékin, où il poursuit les conversations dans le plus grand secret. Les secrétaires américains à l'énergie et à l'agriculture, MM. Schlesinger et England, sont tour à tour reçus dans la capitale chinoise sans que rien transpire sur les discussions en cours. On sait aujourd'hui qu'une « entente orale » est conclue avec les Chinois pour que les projets d'accords auxquel ils parviennent dans leurs domaines respectifs deviennent effectifs dès la normalisation.

La négociation n'est d'ailleurs pas terminée. Entre les 13 et 15 décembre, M. Woodcock rencontre à quatre reprises M. Teng Hsiao-ping. Les conversations durent chaque fois plus d'une heure. Plusieurs fois, la rencontre est réclamée par la partie américaine et avec un préavis très court. C'est le 13, néanmoins, que le pas décisif a été franchi. Mais on ignore sur quelle question.

Outre M. Woodcock, un seul des membres du bureau de liaison américain à Pékin a été associé à la négociation. Leurs collègues déclarent « s'être doutés » que quelque chose se préparait, mais n'avaient été réellement informés que le 16 décembre, au matin. — A. J.

Une conversation « cruciale »

Le 1^{er} février 1978, M. Leonard Woodcock, qui se trouve en congé aux États-Unis, déclare devant ses anciens collègues du Syndicat des travailleurs de l'automobile que le gouvernement américain « recherche la normalisation » de ses relations avec Pékin. L'administration Carter tente, à l'époque, de régler l'affaire du traité sur le canal de Panama et veut ménager les susceptibilités du Congrès. Le département d'État fait savoir que M. Woodcock n'a parlé qu'en son nom personnel. Le message semble cependant n'avoir pas échappé au côté chinois. En mai, le conseiller du président Carter pour la question de sécurité, M. Zbigniew Brzezinski, se rend à Pékin et sa visite marque apparemment le début de l'« aventure » de la négociation à laquelle elle donne, paraît-il, « un élan substantiel ». Cette visite est suivie début juillet par

Washington : des armes défensives continuent d'être fournies à Taiwan « en quantité limitée »

Washington (A.F.P.). — Les États-Unis continueront à fournir des armes à Taiwan en dépit de la rupture des relations avec ce pays, consécutive à la reconnaissance de la Chine populaire, a déclaré dimanche 17 décembre le secrétaire d'État, M. Cyrus Vance.

Interviewé par la chaîne de télévision N.B.C., M. Vance a précisé que les États-Unis continueront à honorer les commandes d'armes de Taiwan pendant toute l'année 1978. Les relations diplomatiques doivent être rompues au 1^{er} janvier prochain, mais le traité de défense mutuelle restera en vigueur jusqu'à ce moment, puis sera dénoncé avec un préavis d'un an.

Ensuite, a ajouté M. Vance, « nous avons clairement indiqué que nous continuerons à fournir des armes défensives en quantité limitée au peuple de Taiwan ».

Le secrétaire d'État estime qu'une entente d'accord implicite existe, selon lequel la Chine populaire cherchera pas à reprendre Taiwan par la force. « Lorsque nous aurons exprimé officiellement notre espoir que le problème de Taiwan serait résolu pacifiquement, nous n'aurons pas été contredit », a déclaré M. Vance. Il a souligné que qu'une action militaire de la Chine populaire contre Taiwan n'aurait pas de sens au moment où Pékin cherche à améliorer ses relations avec les États-Unis et d'autres pays. Il a aussi rappelé, sans doute pour expliquer le silence de Pékin à ce sujet, le « dogme » de la politique étrangère chinoise selon lequel Taiwan est un problème à régler entre Chinois, ce que les États-Unis ont reconnu.

Le secrétaire d'État pense enfin que l'établissement de relations normales entre les deux pays est une « initiative de paix », et que le « peuple de Taiwan » ne sera pas sacrifié.

M. Vance, qui doit rencontrer, jeudi et vendredi prochains, à Genève, M. Gromyko, pour tenter de conclure les négociations d'un second accord sur la limitation des armements stratégiques (SALT 2), a ajouté qu'il avait lui-même discuté de la normalisation des relations sino-américaines avec les Soviétiques. « Ils ont toujours dit qu'ils s'y attendent et n'ont pas été surpris », a dit M. Vance, qui a souligné les progrès de la négociation SALT.

MOSCOU : Hitler lui-même...

De notre correspondant

Moscou. — Selon un procédé éprouvé, les Soviétiques commencent toujours par manifester leur réaction à un important événement international à travers les commentaires de la presse étrangère. L'établissement de relations diplomatiques entre les États-Unis et la Chine n'échappe pas à la règle. C'est ainsi que l'agence Tass a diffusé, le dimanche 17 décembre, une déclaration faite au journal japonais *Akahaï* par le chef du département international du parti communiste nippon.

« La normalisation (entre la Chine et les États-Unis) menace d'aggraver le tension, car il ne faut pas ignorer les aspects dangereux de la politique chinoise, après sa réaffirmation d'un front antisoviétique, et ceux de la politique américaine à l'égard du Vietnam. » La Pravda de ce lundi reproduit cette déclaration.

C'est le seul commentaire direct à propos de l'établissement des relations diplomatiques entre Pékin et Washington. Le journal de l'armée soviétique, *Étoile rouge*, a cependant publié dimanche, sous le titre : « Une entente pour la vie », un long article qui, s'il n'est pas ouvertement consacré à l'événement, constitue un exposé très précis et très complet des ornières de Moscou en Extrême-Orient.

Selon *Étoile rouge*, les objectifs de Washington, de Tokyo et de Pékin ne visent guère à consolider la paix en Asie. Sur une base anti-soviétique et anticolonialiste, « les impérialistes américains, les revanchards japonais et les chauvinistes de grande puissance chinoise » préparent la création d'un nouveau bloc militaire. La base de ce « triangle » serait constituée par le traité de paix nippo-américain et le traité de paix et d'amitié sino-japonais, auxquels viendrait bientôt s'ajouter, selon le journal de l'armée soviétique, un traité portant « la même fausse enseigne » entre Washington et Pékin.

Sans doute, reconnaissent les Soviétiques, chacun est libre de choisir ses alliés, et *Étoile rouge* rappelle que Hitler lui-même, le « Führer fou », prétendait être prêt à s'allier avec le diable à condition de gagner. De la même façon, une alliance avec la Chine revient, pour les Américains et les Japonais, à faire cause commune avec ceux qui

L'OPPOSITION A STRASBOURG

milliards de francs relancer l'économie

سكزامن الأهل

Un ouvrage sans équivalent qui constitue le livre cadeau idéal

Jean Guillou
titulaire des grandes orgues de St-Eustache à Paris

L'orgue Souvenir et Avenir

Un voyage fascinant et magique au pays de l'orgue. Jean Guillou analyse l'instrument sous ses aspects les plus étranges, les plus méconnus et nous livre ses secrets.

Buchet/chastel
18, rue de Condé - 75006 Paris

DIPLOMATIE

L'ÉTABLISSEMENT DE RELATIONS DIPLOMATIQUES ENTRE LA CHINE ET LES ÉTATS-UNIS

TOKYO : les engagements de Washington à l'égard de ses alliés asiatiques sont précaires

Tokyo. — A l'exception de quelques manifestations sporadiques de mouvement de celui-ci et devant l'ambassade américaine, les Japonais ont accueilli favorablement l'annonce de la normalisation des relations sino-américaines. La plupart des journaux n'en soulignent pas moins la précarité des engagements de Washington envers les pays alliés. Les Japonais estiment en général que l'établissement de liens diplomatiques entre la Chine et les États-Unis devrait contribuer à renforcer le paix et la stabilité de l'Asie. Certains observateurs, cependant, soulignent que Washington a apparemment cédé devant Pékin en acceptant finalement les conditions chinoises. Ils pensent que la décision du président Carter a été avant tout dictée par la volonté américaine de contraindre la présence soviétique en Asie tout en obtenant un succès diplomatique auprès des pourparlers au Proche-Orient sans dans l'impasse. Dans une telle perspective, la normalisation sino-américaine pourrait avoir pour conséquence une intensification de l'antagonisme entre les deux géants communistes, notamment dans le conflit entre le Vietnam et le Cambodge.

De notre correspondant

avec Pékin sur le traité de sécurité entre le Japon et les États-Unis. Aux termes de celui-ci et en vertu de l'accord Nixon-Sato de 1959, la stabilité de Taiwan et celle de la Corée du Sud sont des facteurs déterminants pour la Détente que les dispositions concernant Taiwan et asiatiques ont été vidées de leur contenu.

Bien qu'attendu, l'abandon de Taiwan par les États-Unis, conséquence logique de l'établissement de relations diplomatiques entre Pékin et Washington, est ressenti à Tokyo avec un certain malaise. Le quotidien *Asahi*, après s'être félicité de la décision de Washington, écrit par exemple : « Les États-Unis avaient autrefois promis de ne pas abandonner le Vietnam. Aujourd'hui ils se retirent de Taiwan : la leçon que nous devons tirer de ces événements, c'est que les traités ne sont qu'une feuille de papier. Le Japon doit le savoir. »

Le journal *Sankei*, deux millions d'exemplaires, qui reflète les idées de la droite, a publié dimanche un éditorial extrêmement dur envers les États-Unis : « Washington vient de commettre un acte de trahison envers ses alliés d'Asie qui révèle que la politique de M. Carter est dépourvue de tout principe moral. On peut se demander si le Japon n'en sera pas la prochaine victime. » Le *Sankei* poursuit : « Aucun président des États-Unis n'a été aussi ignominieusement insensé que M. Carter à l'égard de l'Asie... Comme M. Teng, M. Carter ne fait pas de distinction entre un chat blanc et un chat noir. Il ne sait pas distinguer un diplomate s'il veut survivre. »

Pas d'animosité à Séoul

Cela dit, la Corée du Sud, seul pays d'Asie à avoir eu des relations diplomatiques avec Taiwan, et concernée au premier chef par la décision de Washington, n'a pas réagi avec animosité à laquelle on pouvait s'attendre. Dans un communiqué officiel, le président Park a déclaré : « Les États-Unis ont pris une décision sage et courageuse qui contribue à la paix en Asie et à la stabilité de la région. »

M. Sonoda, ministre des affaires étrangères, doit en tout cas se rendre au début janvier à Washington pour se faire exposer par les Américains les grandes lignes de leur politique chinoise et envisager les conséquences de la normalisation des relations.

La rumeur circule d'ailleurs à Tokyo que lors de la visite au Japon de M. Teng Hsiang-ping, des contacts auraient été pris à Osaka entre l'ancien premier ministre, M. Kim Jong-pil, et des membres de la délégation chinoise. Les États-Unis, qui sont partisans d'une reconnaissance croisée des deux Corées, par les pays occidentaux, d'une part, et par les pays socialistes, de l'autre, pourraient, estime-t-on à Tokyo, obtenir des Chinois qu'ils entament des pourparlers avec Pékin ce qui ouvrirait la voie à des contacts entre Washington et Pyongyang. Les Américains affirment aux Coréens du Sud ne pas chercher à négocier seuls avec Pyongyang.

Avec une rapidité inhabituelle, la radio de la Corée du Nord a annoncé dimanche la normalisation des relations sino-américaines, alors qu'elle n'avait pas mentionné le traité d'amitié avec le Japon. En ce qui concerne l'avenir de Taiwan, la presse japonaise, dans son ensemble, ne témoigne d'aucune inquiétude pour ce pays qui est une puissance économique réelle et prospère. Bien que n'ayant plus de relations diplomatiques qu'avec une vingtaine de nations, Taiwan entretient plus de cent trente délégations commerciales à travers le monde, à la suite de la rupture des liens diplomatiques avec le Japon et Taiwan en 1973. Le commerce entre les deux pays a continué à se développer rapidement. Les Japonais pensent qu'il en sera de même dans le cas des États-Unis.

PHILIPPE PONS.

COLÈRE MESURÉE À TAIWAN

(De notre envoyé spécial.)

Taipei. — C'est avec une colère mesurée que les habitants de Taiwan ont réagi. Colère et dépit sont en effet tempérés et modulés par les autorités, qui, malgré tout, ne tiennent pas à laisser se développer un anti-américanisme trop virulent.

Samedi, devant l'ambassade américaine, à Taïpei, qui brandissait des drapeaux nationalistes, a mis le feu à celui des États-Unis avant d'être dispersé par la police. On voit encore sur les murs de l'ambassade des placards qui font penser aux drapeaux de Pékin et sur lesquels on peut lire : « A bas Carter, à bas les communistes, à bas les nouveaux incidents, le gouvernement a fait quadrer les rires menant à l'ambassade, ainsi que celles des alentours de la résidence de l'ambassadeur, M. Unger. »

Pour démontrer leur détermination de faire face à l'adversité, les habitants de Taiwan, habitant l'île de Quemoy, la bastion avancé des nationalistes à 4 km des côtes chinoises, ont manifesté dimanche devant l'ambassade de Pékin, dans une manifestation d'opposition à l'adoption de ce traité, que l'on voit à Taïpei nu.

Si Taipei vit à son rythme habituel, trépidant, les habitants de Quemoy, au contraire, vous demandent : « Vous êtes Américain ? » avec un peu d'agacement volontiers, qu'on le soit ou non, une conversation avec eux, quelle que soit la question, est une expérience qui ne se répète pas.

Le ministre français du commerce extérieur au Club de la presse

M. Deniau : on en est revenu à une situation normale

Interrogé dimanche 17 décembre devant le Club de la presse d'Europe 1 sur la normalisation des relations sino-américaines, M. Deniau, ministre du commerce extérieur, qui est de retour de Pékin, a déclaré : « On est revenu à une situation normale ; ce qui n'était pas normal est que les États-Unis n'aient pas reconnu la Chine, ce qui est une grande puissance du monde. Ce n'est pas pour nous quelque chose de très étonnant, puisque nous l'avons fait avant tout le monde il y a plus de dix ans. »

À propos des échanges commerciaux, le ministre estime qu'il n'y aura pas un bouleversement à l'annonce de la normalisation des relations sino-américaines. « Mais, a-t-il dit, il faut que la France continue les efforts qu'elle a commencés il y a quelques années pour prendre un rôle de place sur le marché chinois. »

À propos des contrats qu'il a signés en Chine, M. Deniau a indiqué qu'il ne comportaient pas de ventes d'armes à court terme, ce qu'il n'est pas impossible que nous vendions des armes à la Chine.

AFRIQUE

Après l'annonce par Alger d'un parachutage d'armes marocaines

Rabat dénonce « une opération inventée pour détourner l'opinion des véritables problèmes »

De notre correspondant

Le ministère marocain de l'information a démenti, dimanche 17 décembre, « de la manière la plus catégorique », les informations d'origine algérienne sur un parachutage d'armes et de munitions sur la côte algérienne par un appareil militaire marocain.

Ces allégations, indique-t-on à Rabat, constituent « une opération inventée de toutes pièces » pour « détourner l'opinion des véritables problèmes que connaît le régime et pour la mobiliser contre un danger extérieur imaginaire ». Besspécieux des règles qui doivent régir les rapports entre les États, le Maroc, ajoute-t-on, ne saurait recourir aux procédés dont on l'accuse sans aucun fondement. Il n'a, au contraire, cessé de subir et de stigmatiser les agressions répétées et menées contre lui au grand jour à partir du territoire algérien.

sont ouvertement soutenus par le Maroc.

Si les Kabyles, dans leurs montagnes, écoutent volontiers Radio-Tanger, ils n'en sont pas moins des nationalistes convaincus. De surcroît, l'Algérie de 1978, même si elle reste fragile, ne ressemble en rien à celle de 1963. La mise en place d'institutions administratives et politiques et le développement économique du pays ont créé une cohésion nouvelle. S'il il y a un « malaise kabyle », il est aujourd'hui essentiellement d'ordre culturel. Les Kabyles veulent garder leur patrimoine et surtout leur langue, encore parlée par quelque deux millions de personnes. Ils contestent donc la politique du régime, qui, selon eux, occulte le passé berbère du pays et met essentiellement l'accent sur l'héritage arabo-islamique.

C'est ce vieux « démon berbère » que le roi Hassan II tenterait de réveiller afin de diviser, et donc d'affaiblir l'Algérie, alors que celle-ci vient de franchir le problème de la succession du président Boumedienne. Les autorités marocaines, dit-on à Alger, ont été très affectées par les nouveaux schèmes diplomatiques qu'elles viennent de subir. Le souverain n'a pas obtenu de Washington les armes dont il a besoin. L'Espagne et la France ont pris leurs distances avec une politique de plus en plus condamnée sur le plan international.

Fait plus remarquable : certaines capitales arabes qui soutenaient jusqu'à la royauté chérifienne commencent à se montrer prudentes. C'est ainsi que, le 13 décembre, lors d'un vote à l'Assemblée générale des Nations unies d'une résolution réaffirmant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, l'Arabie Saoudite a choisi l'abstention, ainsi d'ailleurs que le sultanat d'Oman, Bahrein, l'Iran, Qatar et la Tunisie. Un seul pays arabe, l'Égypte, s'est prononcé avec le Maroc et la Mauritanie, contre le texte adopté par une majorité de quatre-vingt-dix nations.

Alger. — Un avion militaire marocain de type Hercules C-130 aurait largué de nuit, le 10 décembre, sur la côte kabyle, trois ballons contenant des armes, des munitions et des explosifs. L'opération se serait déroulée dans le sud-est algérien, à 15 kilomètres au sud du cap Sigli, entre Bejjala et Azeffoun (ex-Port-Gueydon).

L'intervention rapide des forces de sécurité, alertées par des témoins, aurait permis de récupérer toute la cargaison. Celle-ci, composée de 191 fusils, dont 49, de 100 fusils Psa à crocse repliable, de 3 fusils mitrailleurs et d'une importante quantité de munitions et d'explosifs, aurait permis d'armer quelque trois cents hommes.

Telles sont les révélations qui ont été faites, samedi 16 décembre à Alger, à la suite d'une réunion conjointe du Conseil de la révolution et du gouvernement, tenue à Pékin, au cours de laquelle l'Assemblée nationale, M. Rabah Bitat.

Un communiqué publié par l'Agence Presse Service déclare que cette affaire « s'inscrit dans le cadre d'une campagne belléiste et d'intoxication de grande envergure déclenchée par le pouvoir chérifien, en vue de faire oublier à son opinion publique les échecs sur le terrain, du fait de la résistance sahraouite, et de l'impasse où il se trouve en raison de sa politique expansionniste ». Tous les articles, le but poursuivi par les dirigeants marocains est clair : ils ont tenté, alors que l'Algérie traverse « une période douloureuse » due à la maladie du Sahara, de détourner l'attention du peuple algérien sur le territoire national.

Bien que le largage ait eu lieu dans les milieux officiels l'hypothèse selon laquelle les armes auraient été destinées à des maquis. Il s'agit donc, de la part des Marocains, d'une opération purement psychologique. Personne ne doute que les armes et les colis tombés du ciel, suraient conciliés l'enquête menée durant près d'une semaine.

Le « malaise kabyle »

L'éventualité d'un soulèvement ou même d'une « subversion » kabyle paraît d'ailleurs bien peu crédible. La turbulence et l'entrepreneurisme de cette région, proche d'Alger, se traduit certes, volontiers critique, voire frondeuse, à l'égard du régime. Au lendemain de l'indépendance, elle avait été gouvernée, les armes à la main, le pouvoir central. Mais lorsque avait éclaté la « guerre des sables » contre le Maroc qui entraîna, à l'époque, l'obtention de la restitution de Tindouf, la plus grande partie des « rebelles », suivant l'un de leurs chefs, le colonel Mohamed Ou El Hadj, s'étaient ralliés au gouvernement de M. Ben Bella et avaient gagné le front du sud pour participer activement aux combats contre les forces armées royales.

Seul M. Alt Ahmed, entouré d'une poignée de partisans, avait continué à courir le maquis. Arrivé le 17 octobre 1964, il était condamné à mort par les autorités algériennes. Il fut gracié et libéré grâce à l'intervention de son frère, qui parvint à s'évader en avril 1966 de la prison d'El Harrach. Il vit depuis en exil, comme le « Boudiaf » et le chef historique du F.L.N. et autre opposant notoire, qui anime, le plus souvent de Rabat, une formation groupusculaire, le Parti de la révolution socialiste (P.R.S.). Ils sont l'un et l'autre algériens coupés des réalités algériennes depuis près de quinze ans et paraissent d'autant moins en mesure de se faire entendre et de jouer à nouveau un rôle politique qu'ils

La mobilisation de l'opinion

L'isolement de Rabat dans l'afaire du Sahara occidental va donc croissant, même si le royaume algérien continue de soutenir les revendications algériennes. Mais sachant à quel point et avec quelle passion le président Boumedienne s'est personnellement engagé dans cette affaire, on peut se demander si les Marocains ont actuellement intérêt à susciter des difficultés aux Algériens, alors que celui qui s'opposait avec le plus de véhémence à leur projet est sur le point de disparaître.

« L'HUMANITÉ » : Washington veut faire pression sur Moscou.

Il apparaît évident que les États-Unis comptent sur l'Amérique pour faire pression sur la Chine pour faire pression sur l'Union soviétique, et aussi pour paralyser la réorganisation de tout ce dispositif politique et militaire après la normalisation des relations diplomatiques entre la Chine et les États-Unis.

« Les Russes », a ajouté l'ancien ministre des Affaires étrangères, pourront envisager avec les deux Allemands quelque chose dans la perspective de l'unité du peuple allemand. « Je ne vois pas quel rôle l'homme politique allemand à qui on proposera la réunification et qui fera la fine bouche (...). Cela, a poursuivi le président du Mouvement des démocrates, sera contre la neutralité de l'Allemagne, bien sûr. »

Comme on lui demandait si le coup sévère porté à l'U.R.S.S. pourrait se traduire par un coup sévère porté à l'unification de l'Europe, M. Jobert a répondu : « Certainement. »

AMÉRIQUES

États-Unis

CLEVELAND EST EN ÉTAT DE CESSATION DE PAIEMENTS

Cleveland (Ohio). — La ville de Cleveland est en état de cessation de paiements depuis samedi 16 décembre. Cette situation (qui définitivement est officiellement déclarée) est le résultat d'une faillite, d'une insolvabilité, en effet, ni la municipalité ni ses créanciers n'ont cherché à faire régler par un tribunal la question des dettes de la ville. C'est cependant la première fois depuis la seconde guerre mondiale qu'une ville américaine importante est déclarée en état de cessation de paiements.

Cleveland devait rembourser vendredi avant minuit 15,5 millions de dollars de prêts à court terme et a été incapable de le faire. Le maire de la ville, M. Dennis Kucinich, âgé de trente-deux ans, a annoncé que, si une solution n'était pas trouvée rapidement, il devrait licencier neuf cents pompiers et cinq cents policiers municipaux et réduire d'une façon générale les services publics. Cleveland ne connaît depuis des mois de chaos, a affirmé M. Kucinich.

Le conseil municipal a refusé de voter le plan de sauvetage élaboré par le maire, et les appels de M. Kucinich à la Maison Blanche n'ont pas donné de résultat. Le maire avait demandé une « avance » au gouvernement fédéral, mais, selon le *New York Times* de dimanche, cela a été jugé « irréalisable » à Washington.

Les six banques créancières de la municipalité ont refusé de reporter l'échéance en l'absence d'un plan accepté à la fois par le maire et le conseil municipal. Les recettes de la ville n'ont cessé de diminuer depuis plusieurs années. Les habitants ont voté à trois reprises depuis 1968 pour refuser toute augmentation des impôts locaux. M. Kucinich avait proposé d'augmenter ceux-ci de 50 %. Le conseil est favorable à une autre solution : vendre la centrale thermique municipale, qui fournit l'électricité à 20 % de la population.

ASIE

Pakistan

M. BHUTTO COMPARAIT DEVANT LA COUR SUPRÊME

Rawalpindi (A.F.P.). — L'ancien premier ministre, M. Bhutto, devait comparaître personnellement pour la première fois, lundi 18 décembre, à Rawalpindi devant la Cour suprême après qu'il eût été condamné à mort par la Haute Cour de justice pour haute trahison. M. Bhutto a été condamné en mars, par la Haute Cour de Lahore pour avoir voulu faire assassiner un adversaire politique en 1974. Son avocat a terminé, dimanche, sa plaidoirie en affirmant : « Toute l'affaire a été montée pour éliminer physiquement le leader national le plus populaire du pays, car ses ennemis savent qu'ils peuvent l'éliminer politiquement ou par des élections. »

M. JOBERT : l'U.R.S.S. risque de favoriser la réunification du peuple allemand.

M. Michel Jobert, président du Mouvement des démocrates, a estimé, samedi 16 décembre, au miroir d'Antenne 2, que l'U.R.S.S. se tournera vers les deux Allemands après la normalisation des relations diplomatiques entre la Chine et les États-Unis.

« Les Russes », a ajouté l'ancien ministre des Affaires étrangères, pourront envisager avec les deux Allemands quelque chose dans la perspective de l'unité du peuple allemand. « Je ne vois pas quel rôle l'homme politique allemand à qui on proposera la réunification et qui fera la fine bouche (...). Cela, a poursuivi le président du Mouvement des démocrates, sera contre la neutralité de l'Allemagne, bien sûr. »

Comme on lui demandait si le coup sévère porté à l'U.R.S.S. pourrait se traduire par un coup sévère porté à l'unification de l'Europe, M. Jobert a répondu : « Certainement. »

LE MONDE diplomatique

du mois de décembre EST PARU

Au sommaire :

LA CHINE DES AMBITIONS

Centre ISTE Centre AUTIEU - TOLBIAC

Institut privé des Sciences et Techniques humaines

Concours juridiques et économiques

ENA

Examen d'entrée à :

SCPO

PRÉPARATIONS COMPLÈTES DE JANVIER à fin JUIN

et PRÉPARATION INTENSIVE du 1er JUILLET à fin AOÛT

• Étude en AP

• Séminaire en soirée d'AP

• Procédure d'admission en 20 semaines

TANX COURTOISES DE BESSISTE DEPUIS 1963

AUTIEU 6, Av. Jean Héruzy 75110 Paris - Tel. 224 19 72

TOLBIAC 85, Av. d'Italie 75013 Paris - Tel. 589 63 31

● Pour la première fois, deux chefs d'État anglophones participeront au prochain sommet franco-africain, qui se tiendra en mai à Paris. M. Olivier Stirn, secrétaire d'État français aux Affaires étrangères, a annoncé que MM. William Tolbert, président du Liberia, et Siaka Stevens, président de la Sierra Leone, se rendraient alors à Paris. (A.F.P.)

DANIEL JUNQUA.

l'officiel des constructions

60.000 appartements neufs dont une sélection de 200 à Paris et moins de 6.500 F le m²

600 en banlieue et moins de 5.000 F le m²

68 pages, 3 F



AFRIQUE

La Guinée vingt ans après

III. — L'ombre du camp Boiro

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE LANGELLIER

La Guinée, après vingt ans d'isolement, s'ouvre au monde extérieur, afin, notamment, de résoudre ses graves difficultés économiques (Le Monde, nos 16 et 17-18 décembre). Pourtant, cette ouverture ne peut faire oublier les multiples violations des droits de l'homme commises au nom de la « révolution ».

Conakry. — Quoi de plus trompeur que ce décor tropical ? Face à l'océan, à deux pas des somptueux jardins de l'hôtel Canayenne, s'étend le plus sinistre endroit de Conakry : le camp Mamadou Boiro. Lieu de désespoir et de déshonneur, ce trop célèbre pénitencier, qui vit confier tant de destins brisés, inflige depuis vingt ans au régime guinéen sa plus cruelle férocité. Longue la haute et blanche muraille du camp Boiro, c'est se remémorer aussitôt les accablants témoignages rapportés par ses pensionnaires les plus chanceux : ceux qui survécurent.

Rappelons seulement, à titre d'exemple, quelques souvenirs livrés par un ancien détenu aux enquêteurs de la Ligue internationale des droits de l'homme. Cette organisation déposa, en juin 1977, sur le bureau du secrétaire général de l'ONU un rapport de trois cents pages, en forme de longue plainte.

« Le bloc où nous étions enfermés se composait de quarante-cinq cachots individuels de 6 mètres carrés et trente cachots pour deux — de 10 mètres carrés. A certaines époques, les petites cellules contenaient cinq détenus, et les grandes douze. Un mètre par prisonnier. Certains cachots n'avaient qu'un seul trou d'aération de 7 centimètres de côté. J'ai séjourné dans une de ces oubliettes pendant seize jours

sans boire ni manger (...). Le poisson, qui nous était servi un jour sur deux, avait la particularité de n'avoir que la tête et la queue. Lorsque je pouvais aller procurer, je nageais des feuilles d'arbres et des peaux de bananes.

« Il nous arrivait de rester plus de trois mois sans laver notre unique vêtement. Je recus ma première brosse à dents au bout de trois ans. Pendant une crise de malaria, on m'a dépouillé de mes vêtements et enfermé, nu, dans un cachot infesté de rats où je suis resté douze jours. Dans la nuit précédant mon dernier interrogatoire, après onze jours de déshonneur, j'ai été conduit à la « cabine technique ». Pendant plusieurs heures, j'ai été torturé. J'ai vu des membres électrocutés dans la tête, coupés répétés sur le crâne. Libéré le 14 juillet 1975, avec dix-sept compagnons d'infortune, ce Français, qui séjourna quatre ans et demi dans le camp Boiro, ignore encore si son cas donna lieu à un procès. Faut-il préciser que, en Guinée, nul avocat ne fut jamais autorisé à assister un détenu politique ?

Rien ne prouve, hélas ! que le sort des détenus du camp Boiro se soit aujourd'hui amélioré. L'observateur étranger, qui se heurte le plus souvent au système officiel, a bien du mal à répondre avec précision à la plus élémentaire des interrogations : comment se passent les choses dans les prisons politiques dans les années guinéennes ? D'un côté, le silence obstiné des autorités ; de l'autre, les évaluations des organisations humanitaires (Amnesty International, Ligue internationale des droits de l'homme) et les chiffres avancés par l'opposition guinéenne en exil, qui est souvent trop délibérément « gonflés », pour qu'on puisse y ajouter foi.

Selon les estimations les plus

crédibles, il reste en Guinée entre cinq cents et mille cinq cents détenus politiques, encore comptent-ils d'ajouter qu'il est parfois malaisé de faire le départ entre les personnalités notoirement incarcérées pour des motifs politiques et les opposants catalogués en « droit commun ». La Guinée est « riche » d'au moins une quinzaine de camps. Les plus connus sont dans la capitale, les camps Boiro, Alpha, Yaya, Samory et celui de la Gendarmerie ; en province, ceux du kilomètre 36, entre Conakry et Coyah, de Kemé Bourkima (Kintia), de Parana, de Labé, et de Kankan. Au cours des derniers mois, la plupart des détenus ont été, semble-t-il, regroupés au camp Boiro.

Depuis les mesures de grâce prises en mai 1977, le rythme des libérations s'est accéléré. Toutefois, en effet, outre que, dans ce petit pays, Radio-Trottoir fonctionne parfaitement, il n'est pas une famille — y compris celle de la capitale — qui ne soit victime de la révolution. Combien de détenus sont des proches de certains dirigeants en place ?

Le « complot permanent »

Fondée sur deux ou trois bien réelles conspirations, la théorie du « complot permanent » fut l'élément central d'une « stratégie de la tension » qui a permis, pendant vingt ans, au président Sekou Touré, de raviver périodiquement l'ardeur révolutionnaire des masses. Si ce thème s'est aujourd'hui nettement estompé des consciences officielles, il appartient encore au paysage politique guinéen. Ainsi, tout au long de l'autoroute Fidiel Castro, baptisée « route des amis de l'Algérie », qui relie Conakry à son aéroport, de larges banderoles égrenent la litanie des crises qui ont secoué la Guinée depuis l'indépendance : « Juin 1967 : complot des enseignants », « Juin 1969 : complot du traité Tidiane Keita », « 27 août 1977 : mouvement subversif des Bams-Bams et transporteurs ». Qui se hasarderait à prétendre qu'en Guinée, l'ère du soupçon est révolue ?

Selon les résidents étrangers, une certaine détente est pourtant perceptible, depuis un an, dans la vie quotidienne. Il est désormais possible de prendre des photographies dans les rues de Conakry sans être assailli aussitôt par des jeunes militaires en colère. Les contrôles policiers, naguère fréquents, ont quasiment disparu, ou du moins s'accroissent plus discrètement.

M. Sekou Touré est, sans doute, l'un des chefs d'Etat africains les moins protégés. Les grilles, en bois, des palais sont soigneusement gardées. Le président retient souvent à déjeuner les hôtes de passage.

Mais, la machine répressive est si bien rodée qu'elle se met parfois en branle toute seule, comme en témoigne un récent et tragique incident. Le 22 octobre dernier, un groupe d'enfants, âgés de dix à quinze ans, furent appréhendés par les forces de l'ordre et jetés dans des fourgonnettes, au cours d'un match de football, au stade de Conakry. On les accusait d'avoir « requisité ». Après la fin de la rencontre, on retrouva, en témoignage, un résident étranger, un poche de fouets et de griffures, les malheureux ayant tenté désespérément d'échapper à la mort. A la morgue, on découvrit aussi que certains enfants avaient en poche leurs billets d'entrée au stade. Un commissaire de police et deux agents furent accusés d'assassinat prémédité de mineurs innocents.

Les arguments du régime

La question du respect des droits de l'homme n'est pas, à Conakry, un sujet tabou. La meilleure défense étant l'attaque, les violations des droits de l'homme par la subordination de ceux-ci aux « droits des peuples ». Cette distinction donne lieu à de longs exposés théoriques. Elle constitue, par exemple, l'un des thèmes de réflexion soumis aux participants à un récent colloque idéologique international de Conakry. Le régime guinéen invoque toutes sortes de « précédents » pour légitimer ses propres excès en la matière. La plupart sont d'ailleurs empruntés à l'histoire de France. De la « Terreur jacobine » à la « condamnation de Pétain et Laval », de l'exécution sans jugement de « dix-sept mille communistes » aux « cent deux mille condamnations pour collaboration », les théoriciens du gouligu guinéen puisent allégrement dans les plus sombres périodes de l'ancienne puissance coloniale, de quoi consolider leur bonne conscience.

L'argumentation, développée, en privé, par les dirigeants guinéens s'articule en trois points. Primo, tous les étrangers ont été grâces à qui on le verra, n'est pas tout à fait exact. Secondo : seuls restent en prison les « criminels de guerre », coupables ou complices d'une agression contre le peuple et le gouvernement légitime. Tertio : le monde occidental a deux poids, deux mesures, lorsqu'il critique la Guinée, tout en fermant les

l'ancien secrétaire de l'O.U.A. fut accusé, après son arrestation, en juillet 1976, d'avoir envisagé l'installation d'un « gouvernement à majorité peule », à la place de l'actuelle « direction matricée », l'éthnie du président. Celui-ci promit même « au racisme et au régionalisme peuls », un « enterrement de première classe, définitif ». Fort heureusement, cet appel à peine voilé, au pogrome, servit seulement à justifier la liquidation d'un prestigieux concurrent éventuel et n'eut pas de suite sérieuse.

Sur ce point, l'heure paraît plutôt à l'apaisement. Trois dirigeants d'origine peule, dont M. Saïfoulaye Diallo, ministre du domaine social et vieux compagnon du président, viennent même de faire leur entrée au bureau politique du parti unique. Il est pourtant vrai que l'hostilité initiale d'une partie de la communauté peule au socialisme guinéen s'est renforcée au fil des ans, pour de multiples raisons. Les Peuls, plus francophiles que les autres ethnies (2), accueillirent mal la rupture entre Conakry et Paris. Musulmans très stricts, ils ne goûtent guère une idéologie officielle, qui, jusque très récemment, faisait peu de cas de l'islam. Ils s'estimèrent brimés par diverses mesures de collectivisation ; regroupement autoritaire du bétail, fermeture des frontières, suppression du commerce privé. Sans doute sont-ils à l'ori-

gine, dans le Fouta-Djallon, d'une certaine résistance passive. En outre, des milliers d'intellectuels peuls ont choisi l'exil.

Deux ressortissants français demeurent détenus à Conakry : Mgr Raymond-Marie Tchidimbo et M. Edouard Lambin, dit Lambin. Né en Guinée, de parents gabonais, l'archevêque de Conakry a été arrêté en décembre 1970 et condamné à la prison à vie en janvier 1971. M. Lambin est le fils d'un administrateur des colonies, qui ne l'avait pas reconnu, et d'une Guinéenne. Tous deux sont considérés par la France comme ayant double nationalité, appel à peine voilé au pogrome pour uniquement Guinéens. Il y a huit mois, l'archevêque consentit à signer sa lettre de démission. Son sort serait donc désormais entre les mains de Jean Paul II. La Guinée, en effet, attend du pape, avant de libérer le captif, qu'il désigne un nouvel archevêque. Même si, ce qui est peu probable, les deux Français étaient libérés à la veille de la visite de M. Giscard d'Estaing, comment l'ombre du camp Boiro ne planerait-elle pas sur ce voyage ?

Prochain article :

« PARTI - ETAT »
ET « HOMME - PEUPLE »

Je suis à la fois étonné, et je vous dirai dans mon fond intime choqué, de voir la désinvolture avec laquelle, à partir de quelques informations, on traite les décisions de justice.

Valéry Giscard d'Estaing
(Conférence de presse du 21.XI.78)

DESINVOLTURE ?
JUGEZ VOUS-MÊME EN LISANT :

LE PULL OVER ROUGE
de GILLES PERRAULT

Christian Ranucci, vingt-deux ans, a été guillotiné le 28 juillet 1976 à 4 h 13 dans la cour de la prison marseillaise des Baumettes.

COUPABLE OU INNOCENT ?

Editions Ramsay

Typically English...
...à deux pas de l'Opéra

Banquette-téléphone en acajou et bois de placage. Siège et tablette coussinés. Prix : 1050 Frs.

MAPLE

Le spécialiste anglais du meuble anglais

5, rue Boudreau (face R.E.R. Auber) 75009 Paris - Tél. 742.53.32
- Centre commercial régional Citeil-Soleil - Tél. 898.03.23

CORRESPONDANCES

LA GUINÉE ET LES DROITS DE L'HOMME

Avant la visite officielle en Guinée, du 20 au 22 décembre, de M. Giscard d'Estaing, nous avons reçu de deux Français, anciens détenus dans les prisons guinéennes, des lettres dont nous publions ci-dessous des extraits : « Sekou Touré le 28/12/78 ».

De trouver dans le monde un seul pays aussi respectueux des droits de l'homme que le sien, sous écrit M. William Cerny.

Je fais partie des Français pris en otage, torturés et maltraités durant de longues années par M. Sekou Touré. En mon nom et au nom de tous mes compagnons, je m'insurge contre de tels crimes.

Il me paraît indispensable de rafraîchir la mémoire de vos lecteurs. Deux millions de citoyens guinéens, sur une population totale d'environ quatre millions d'habitants, fuyant la terreur du régime, sont réfugiés dans les pays voisins.

Au cours de sept purges intervenues depuis l'avènement de M. Sekou Touré, plusieurs dizaines de milliers de personnes, dont M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, ont subi d'atroces tortures. (...)

La sixième purge a eu lieu fin 1970 et en 1971. Au cours d'un simulacre de procès, hors la présence de jurés, Monsieur les avocats pour les défendre, Sekou Touré fait prononcer, par un tribunal composé uniquement d'hommes politiques, la condamnation à mort de plusieurs centaines de notables. Il en fait prendre quatre dans chaque circonscription administrative et oblige la population, enfants des écoles y compris, à venir danser sous les gibets.

Dans cette même purge, il prend, entre autres, une trentaine de Français en otage et leur fait subir les pires tortures. Monsieur le président de la République, faute de pouvoir négocier directement avec M. Sekou Touré, a dû faire appel à la médiation de M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, pour obtenir leur libération. (...)

La Ligue internationale des droits de l'homme, le 6 juin 1977, a saisi M. Kurt Waldheim d'une plainte contre la République de Guinée pour violation des droits de l'homme. Cette plainte ne comprend pas moins de quatre centaines de documents prouvant abondamment les crimes commis par M. Sekou Touré. (...)

La dernière purge date de 1976, elle était dirigée contre l'éthnie peule, et plus particulièrement contre M. Diallo Teill, ancien secrétaire général de l'O.U.A., et une dizaine de haut dignitaires de l'Etat. Tous, après avoir été torturés et maltraités, ont subi la mort la plus affreuse. On les a enfermés dans des cachots et on les a laissés mourir d'inanition. Nos compagnons, libérés en 1977, ont assisté à leurs dix jours d'agonie.

De son côté, M. Pierre Drablier, libéré le 14 juillet 1975, après quatre ans et demi de détention, nous a écrit la lettre que j'ai envoyée au président Giscard d'Estaing et dont nous extrayons l'essentiel :

Sekou Touré s'est tout particulièrement acharné sur ceux de ses compatriotes qui, militaires ou fonctionnaires, avaient servi la France pendant la période coloniale.

Sekou Touré garde dans ses poches, en otages, de nombreux ressortissants français. Deux seulement, sont officiellement reconnus. Edouard Lambin, qui, comme parachutiste, gagna sa croix de guerre en Indochine, en Corée et en Algérie, et Mgr Jean-Marie Tchidimbo, archevêque de Conakry, qui, sous-officier de la 1^{re} D.F.L., eut les pieds gelés, pendant cette campagne d'Alsace en 1944. D'autres, en nombre, sont ignorés des services consulaires français. Ce sont en particulier des métis. Je me souviens de citer avec l'accord de son frère, qui réside à Ancey, André Sassone, qui mérita la médaille militaire comme sous-officier de l'armée française. Ces trois détenus ont été torturés et sont incarcérés depuis huit années.

Sekou Touré, depuis deux décennies, n'a cessé d'accuser le gouvernement français de fomenter contre lui des complots. Il a insulté la France, baloué, torturé et assassiné des Français. Aujourd'hui, il demande d'urgence des coopérants français. Quelle outrecuidance ! Monsieur le président, votre voyage semble inéluctable, aussi je m'autorise à vous demander ce que vous allez faire dans la Guinée de Sekou Touré.

Allez-vous donner l'accolade au plus sanguinaire chef d'Etat de l'Afrique francophone ? Allez-vous, en sa compagnie, mêcher vos charniers remplis des corps suppliciés de tant de bons et loyaux serviteurs de la France et de tant de Français ? Allez-vous lui donner au pâté des coopérants ? Ces malheureux risquent-ils de se retrouver dans les cachots du camp Boiro dès qu'un nouveau complot sera émis par Sekou Touré ? Allez-vous apporter la caution de la France au « sage » de l'O.U.A., au moment même où il assassine des femmes et des enfants ?

C'est avec une immense amertume que j'écris ces lignes. J'ai toujours ignoré la haine, mais je suis animé du sentiment de l'équité. Et c'est une injustice que Sekou Touré serve de trait d'union entre la France et mes frères guinéens.

Non, monsieur le président, votre place n'est pas aux côtés de Sekou Touré. La raison d'Etat a des limites (surtout si elle a des motifs économiques et financiers). L'honneur de la France, lui, n'en a pas.

LES FOURRURES MALAT

FOURREUR FABRICANT GARANTIE DE CONFIANCE

ont la fourrure qu'il vous faut. Grand choix prêt-à-porter ou sur mesure. Vison, loup, renard, grand choix chapeaux. Réparations et transformations. Service après-vente - Tél. : 878-60-87.

17, rue La Fayette - 75009 PARIS - Métro : LE PELLETIER

Malat demande une opération pour débloquer l'opinion des véritables problèmes.

... (faded text) ...

... (faded text) ...

... (faded text) ...

... (faded text) ...

صكرا من الامم

صكنا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Iran

La journée de deuil national est marquée par un arrêt presque total de l'activité

Téhéran. — La journée de deuil national décrétée par l'ayatollah Khomeiny se traduit, ce lundi 18 décembre, par un arrêt quasi général de l'activité, alors qu'une certaine reprise avait été enregistrée au cours des deux derniers jours dans le secteur bancaire, notamment à la banque centrale, et que la production pétrolière, qui était tombée à 900 000 barils, avait à nouveau franchi la barre du million.

Le fait marquant est cependant la révolte des « blouses blanches ». À Téhéran, à Méched, à Ahvaz, à Ispahan, à Chiraz les médecins se sont insurgés face au comportement des militaires, et leur mouvement a toutes les chances de s'étendre à d'autres villes. Dimanche, quelque trois mille membres du corps médical se sont réunis dans la capitale à l'hôpital Fakhri qui ont rebaptisé « hôpital Khomeiny ». Le fait est significatif : les médecins appartiennent à une catégorie sociale relativement privilégiée qui dans l'ensemble était considérée comme conservatrice, occidentale, souvent favorable au régime et en tout cas peu politisée.

De notre envoyé spécial

voies ce sont les Arméniens qui ont subi l'assaut. Les chéistes reprochent à ces deux communautés d'avoir coopéré avec le régime. Nombre de modérés déplorent ces actions et regrettent que l'opposition politique et religieuse ne les ait pas encore publiquement condamnées.

Sur le plan politique, on parle à nouveau d'un gouvernement civil qui serait formé par M. Ali Amiri. Homme de caractère ayant le sens de l'Etat, l'ancien premier ministre bénéficie du soutien des Américains. Ce soutien peut contribuer à le rendre impopulaire. Les membres de l'opposition s'étant réunis, M. Amiri ferait appel à des libéraux intégrés et complémentaires qui craignent que la situation actuelle ne débouche sur une prise de pouvoir par la fraction dure de l'armée dont le chef de file est le général Oveisy, administrateur de la loi martiale. On fait cependant remarquer du côté de l'opposition que le chah est les Américains imaginent des combinaisons politiques qui seraient peut-être, en une chance de réussir dans un climat de crise — fût-elle grave — mais méconnaissent que l'Iran est dans une « situation révolutionnaire ».

L'hypothèse d'un gouvernement Amiri

A Chiraz, dans des circonstances qui demeurent obscures, la foule a attaqué des familles de la secte Bahai. Il y aurait eu vingtaine de morts des deux côtés. Des incidents du même genre se sont produits à Ispahan, mais cette

Le professeur Rached ouvre la séance en faisant observer une minute de silence à la mémoire des « martyrs tués par l'armée » puis fait acclamer longuement le nom de l'ayatollah Khomeiny. Son allocution est lapidaire comme une déclaration de guerre : « Chaque jour, dans toutes les villes et les villages, le chah tue des hommes. A chaque minute des balles sifflent. Le régime ne tient aucun compte des droits de l'homme. Les magistrats, les intellectuels, les étudiants, les universitaires, sont attaqués par l'armée. Nous exigeons la fin de la dictature. Le peuple est prononcé, mais la dictature s'impose et tue. Le peuple veut la liberté. Le moment est venu de rétablir la démocratie. Nous poursuivrons la lutte jusqu'à ce que le chah s'en aille. La salle, comble, scandait « mary bar chah » (mort au chah).

C'est par les mots « vive notre fman, mort au chah », que le docteur Jaafar Zadeh, représentant du ministère de la santé publique pour la province de Khorassan, commence son intervention. Il explique ensuite ce qui s'est passé à Méched (Le Monde daté 17-18 décembre). Le bâtonnier de Téhéran, M. Hassan Nasir, évoque les événements d'Ispahan (Le Monde des 14 et 15 décembre) et précise que les avocats et l'Association iranienne pour la défense des libertés et des droits de l'homme ont envoyé une délégation enquêter sur place avec l'aval du ministre de la justice.

La révolte des médecins

A Najafabad, cité proche d'Ispahan, les membres de la délégation, dont M. Matine-Dafary, petit-fils de Mossadegh, et M. Ralph Schoiman, du comité américain pour la liberté artistique et intellectuelle en Iran, ont été arrêtés et battus par les policiers. Leur témoignage est accablant. « A Najafabad, ville de quinze mille habitants, il y a mille blessés et une centaine de morts, déclare M. Schoiman. Un camion de militaires emporte les cadavres pour les brûler dans la campagne. Les titres des maisons et des magasins sont brûlés, les portes défoncées. L'hôpital a été attaqué, et des médecins ont été blessés aux jambes. Les maisons de plusieurs médecins ont été incendiées. » Le témoin, ovationné par la salle, poursuit : « Nous avons créé aux Etats-Unis un tribunal international pour juger les crimes américains au Vietnam. En 1978, il faut constituer un autre tribunal international pour juger les crimes du chah et de l'imperialisme américain en Iran. Les balles de Najafabad ont été fabriquées aux Etats-Unis et le SAVAK est une création de la CIA, et du Mossad israélien. »

L'assistance adopte alors à l'unanimité plusieurs décisions : création d'une association de médecins iraniens sur le modèle de l'association des universitaires ; grève des cabinets médicaux lundi, seules les urgences étant assurées dans les hôpitaux ; refus de signer les feuilles de sécurité sociale des militaires ; appel à la population pour qu'elle scande sur les toits « Allah akbar » (Dieu est le plus grand) après le couvre-feu lundi soir ; abolition du gouvernement militaire.

En province, la ville sainte de Méched est toujours en effervescence.

Avec CLEF-MONDE ARABE Parlez l'ARABE Méthode audio-visuelle CLEF : Communication, Langues et Formation, Assoc. 1901, 43, rue des Bourdonnais, 75001 PARIS - Tél. 281-78-50 Permanences Lun.-vend. 14-18 h.

LA NÉGOCIATION DU TRAITÉ DE PAIX ENTRE LE CAIRE ET JÉRUSALEM

L'Égypte dénonce l'« intransigeance » d'Israël mais laisse la porte ouverte à une reprise des pourparlers

M. Boutros-Ghali, ministre égyptien des affaires étrangères par intérim, a rejeté, dimanche 17 décembre, sur Israël, la responsabilité de l'échec des négociations pour la signature d'un traité de paix. Ce même jour, date limite convenue dans les accords cadre de Camp David, il a indiqué que « le traité de paix n'a pas été signé à cause de l'intransi-

geance d'Israël, qui n'a pas voulu admettre les obligations arabes de l'Égypte ».

« Les participants aux négociations doivent à présent s'arranger pour trouver un moyen afin de poursuivre les pourparlers pour une nouvelle période », a conclu M. Boutros-Ghali. Le président Sadate a réaffirmé sa conviction que le traité de paix sera signé « tôt ou tard ».

De notre correspondant

Jérusalem. — Dénoncés à Washington comme responsables de la suspension des négociations, les Israéliens continuent de donner libre cours à leur rancœur à l'encontre du gouvernement américain. Le ministre israélien des affaires étrangères a publié samedi soir une « proclamation » indignée contre certaines allégations américaines. Le communiqué considère notamment comme « outrageant » le fait que de hauts fonctionnaires américains aient pu déclarer que la dernière prise de position du cabinet israélien « ne méritait aucun commentaire ». Dans les milieux gouvernementaux de Jérusalem, personne n'envisage une reprise rapide des négociations mais déjà circule une rumeur selon laquelle Israël pourrait chercher à reprendre « directement » contact avec l'Égypte en se passant des services du « partenaire » améri-

cain jugé désormais « trop partial ». M. Begin devait avoir l'occasion ce lundi après-midi de préciser sa position au cours d'une réunion des groupes parlementaires de la coalition gouvernementale, avant le débat de politique étrangère prévu pour mardi à la Knesset.

D'autre part, le durcissement de l'attitude israélienne en Cisjordanie est confirmé. Une série d'arrestations « pour raisons de sécurité » a eu lieu dimanche, notamment à Bethléem et Ramallah. Leur nombre n'a pas été indiqué officiellement. Elles frappent surtout les milieux étudiants et plus particulièrement ceux du principal centre universitaire arabe, celui de Bir-Zeit, déjà visé lors de la précédente vague d'arrestations à la fin du mois de novembre. Les personnes arrêtées dimanche seraient soupçonnées d'appartenir à des « organisations filiales », d'avoir été les instigateurs de plusieurs manifestations qui ont eu lieu ces derniers jours pour protester contre les récentes réquisitions de terres décidées par l'armée (Le Monde des 15 et 16 décembre). Samedi, le couvre-feu avait été décrété à Balhoul après que des manifestants eurent bloqué la route de Jérusalem-Ébéron. Par ailleurs, un journaliste arabe de Jérusalem, M. Ismail Ajoua, ancien rédacteur du quotidien El Fajr, publié à Jérusalem-Est, a été arrêté dimanche pour avoir été trouvé porteur de « tracts hostiles à Israël ».

Attentat à Jérusalem

L'attentat à la bombe commis dans la soirée de dimanche contre un autobus à Jérusalem est venu confirmer la tension et fournir des arguments à ceux qui dans le pays sont partisans de la plus grande fermeté dans les territoires occupés. Vingt et une personnes ont été blessées, dont un grièvement. Au début du mois de juin dernier une explosion avait déjà eu lieu dans un autobus de la

même ligne, causant la mort de six personnes.

Alors que les protestations se multiplient en Cisjordanie contre l'éventualité d'une reprise de la politique israélienne d'implantation dans les territoires occupés — après l'échec, le 17 décembre, de la période de « gel » acceptée par M. Begin à Camp David — le mouvement extrémiste Gouch Emounim vient d'annoncer qu'il prévoit de créer très prochainement en Judée-Samarie (Cisjordanie) cinq nouvelles localités, avec ou sans l'autorisation du gouvernement.

Aux difficultés résultant de l'arrêt des négociations s'ajoutent, pour M. Begin, celles de la crise économique qui continue de s'aggraver et provoque de sérieuses dissensions au sein du gouvernement, qui est pressé de toutes parts de prendre des décisions pour faire face à l'accroissement dramatique de l'inflation. L'indice des prix du mois de novembre qui vient d'être publié accuse une hausse de 6,2 % encore plus forte que celle d'octobre (5,7 %). Le taux d'inflation à la fin de l'année risque de s'élever à près de 46 %, voire 50 % selon diverses estimations, bien que ces chiffres soient considérés comme exagérés par le ministre des finances.

Le gouverneur de la Banque d'Israël a récemment déclaré que l'inflation augmenterait davantage encore l'année prochaine et pourrait atteindre 71 % si le déficit budgétaire s'était pas sensiblement réduit. Le ministre des finances, M. Simha Ehrlich, de plus en plus contesté, rejette la responsabilité de cette situation sur ses collègues du gouvernement, qui, selon lui, se refusent à accepter des mesures draconiennes d'austérité. Dimanche, son projet de budget, qui prévoit des coupes claires dans les dépenses de la plupart des ministères, n'a été soutenu par aucun membre du conseil des ministres, et le débat à cet sujet n'a pu être une nouvelle fois repoussé.

FRANCIS CORNU.

Israël

< 35 049 : dossier Flatto-Sharon >

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Samuel Flatto-Sharon n'a pas de chance. Au moment où le député israélien pensait pouvoir « négocier » avec la France, l'oubli d'un passé qui lui a notamment valu une demande d'extradition (Le Monde du 22 novembre), voilà qu'un de ses anciens collaborateurs lui consacre un livre accusateur qui fait scandale avant même d'être publié. Dans cet ouvrage intitulé : 35 049 : dossier Flatto (1), l'auteur, M. Jacques Benaudis, décrit et dénonce l'aventure déjà tant controversée de ce promoteur français qui, n'ayant manifestement pas confiance dans la justice de son pays, après avoir fait de très mauvaises affaires, a réussi à refaire si bien sa vie en Israël qu'en l'espace de quelques mois il est passé de bat-flanc d'une prison au fauteuil de député à la Knesset.

Annouçant, le 25 novembre, la sortie de ce dossier, M. Benaudis a donné le ton de son propos et justifié son entreprise en déclarant : « Ce n'est pas tous les jours qu'on voit un escroc international (...) mener une campagne électorale pour tenter — avec succès — de transformer le Parlement israélien en refuge contre l'extradition. » Cette réaction surprenante, qui a déjà provoqué en Israël bien des rumeurs et des contestations, n'a donc pas fini d'être discutée, d'autant que M. Benaudis fait des révélations sur les relations que les hommes politiques aujourd'hui au pouvoir entretenaient avec le nouveau venu.

L'ancien conseiller de M. Flatto-Sharon indique que le Likoud, qui connaissait de sérieuses difficultés pour financer sa campagne électorale, avait fait appel à deux reprises à l'aide de M. Flatto-Sharon, qui souhaitait être inscrit sur la liste de ce parti. M. Benaudis fait état d'une rencontre au domicile de l'homme d'affaires au cours de laquelle M. Ezer Weizman, actuel ministre de la défense, et à l'époque à la tête de l'état-major électoral du Likoud, aurait demandé la somme de 3 millions de livres (1 livre égale 0,24 F

environ). M. Benaudis écrit que M. Weizman aurait promis à cette occasion à M. Flatto-Sharon qu'il ne serait pas extradé. Le ministre de la défense a démenti mardi ces allégations en reconnaissant s'être rendu chez le futur député, mais en affirmant qu'il n'avait jamais été question d'argent.

D'autre part, l'auteur déclare que, pour les mêmes raisons, M. Arié Sharon, actuellement ministre de l'Agriculture, et lui-même membre du Likoud, aurait également sollicité les fonds de M. Flatto-Sharon. Il ajoute que ce dernier aurait accepté de « faire un geste », à condition que M. Sharon laisse entendre dans les réunions électorales que M. Flatto-Sharon était tout désigné pour devenir ministre des finances.

M. Flatto-Sharon, dont les dépenses électorales ont été souvent critiquées, nie formellement l'existence de ces tractations et déclare que le livre de son ancien collaborateur est « une œuvre de mensonges ». Le nouveau parlementaire a précisé qu'il allait poursuivre en diffamation son accusateur. — F. C.

demain l'Afrique 2ème quinzaine de décembre GISCARD CHEZ SEKOU: POURQUOI? EN VENTE 7 F CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE JOURNAUX

LES FRANÇAIS CONTRE PARIS

Depuis longtemps l'Etat parle de réaménager le territoire français

De nombreux projets ont été conçus et beaucoup d'argent a été dépensé pour corriger les déséquilibres de la carte de France.

Mais la bonne volonté n'y suffit pas.

Que va faire Valéry Giscard d'Estaing qui doit rencontrer à Vichy les représentants de la France.

La France des régions, qui peine, produit, commerce, invente. Et paie l'impôt.

Enquêtes, chiffres et cartes à l'appui, le NOUVEL OBSERVATEUR est en mesure de publier, le premier dans la presse, les prévisions des experts officiels sur ce qui attend les Français, région par région jusqu'en 1983.



LE NOUVEL observateur

Rity Solde

English 10.38

LOTO

Quand je vendis une montre à Q... prolonge... gratuitement de 2... garantie du fabri...

MIP

Belgique

Stabilité

(Suite de la première page.)

Mais il n'y a pas eu de raz-de-marée flamand, et le calcul de M. Class s'est révélé aussi faux que celui des amis de M. Tindemans : les électeurs qui ont abandonné la Volksunie ont été plus sensibles à la campagne anti-fisc des libéraux qu'aux sirènes du nationalisme flamand.

Cette volonté des électeurs d'obtenir une réduction des impôts est d'ailleurs un élément dont le futur gouvernement devra tenir compte, et l'on a l'impression, à Bruxelles, que la personnalité chargée par le roi de former le nouveau cabinet pourrait essayer d'obtenir le concours des libéraux flamands et de les placer ainsi devant leurs responsabilités.

Cette participation des libéraux flamands au gouvernement n'impliquerait pas nécessairement celle des libéraux francophones et wallons, qui font figure de principaux perdants du scrutin : si, jadis, les familles politiques étaient en bloc au gouvernement ou dans l'opposition, la régionalisation a modifié cette tradition... Le parti libéral flamand pourrait, par exemple, remplacer la Volksunie dans la nouvelle coalition, car il est probable que la V.U., amputée de plus de tiers de ses effectifs parlementaires, sera tentée de penser ses chances dans l'opposition. Un certain nombre de militants semblent vouloir demander des comptes au président de la formation, M. Schiltz, dont la démission n'est pas exclue.

Une des plus longues crises ?

Le gouvernement de M. Vanden Boeynants est démissionnaire. Comme la veut la tradition, le premier ministre se rend, ce lundi 18 décembre, au palais, et doit être chargé d'expédier les affaires courantes jusqu'à la formation du nouveau cabinet. La crise ouverte pourrait, de l'avis des spécialistes, être une des plus longues de l'histoire politique du pays, d'autant que le résultat du scrutin ne modifie guère les données de jeu et qu'il ne facilitera pas la constitution d'une nouvelle coalition.

Le C.V.P., majoritaire, sera sans doute tenté d'avancer à nouveau le nom de M. Leo Tindemans comme « formateur » du nouveau gouvernement. « Il n'y aura d'exercice contre personne », ont promis les hommes politiques pendant la campagne électorale. Mais ils ont souvent laissé entendre, en même temps, que proposer M. Tindemans, dont le style et la personnalité, sont très contestés par une grande partie de la classe politique, apparaîtraient, de la part du C.V.P., comme une provocation. N'ayant pas réussi de nouvelle parée, ce parti ne va sans doute pas imposer M. Tindemans comme premier ministre. Le président du C.V.P., M. Maertens, pourrait alors être chargé de ces fonctions.

A première vue, il semble exclu que M. Vanden Boeynants revienne, comme premier ministre : il appartient à un parti, le P.S.C., qui ne

représente que 7 % du corps électoral, alors que les sociaux-chrétiens flamands en constituent 30 %. Cependant, le C.V.P. pourrait envisager de laisser la direction du cabinet à « V.D.B. », tous les partis de la coalition sortante ayant été sensibles à l'énergie manifestée par le premier ministre notamment dans la crise sidérurgique et dans le domaine économique et social.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que le gouvernement actuel expédiera les « affaires courantes » jusqu'à la constitution du nouveau cabinet. La crise économique et le chômage sont si importants qu'il est impossible à la Belgique de vivre au ralenti pendant plusieurs semaines. Tel est peut-être un des enseignements du scrutin du 17 décembre : en votant — dans le calme, à l'exception d'un bureau des Fourons où des bulletins de vote ont été détruits — les Belges ont aussi eu à l'esprit l'urgence des problèmes économiques et sociaux. De toute évidence, ils souhaitent que la priorité soit accordée à la lutte contre le chômage et au réexamen de la fiscalité. La « communautaire » viendra ensuite, et l'on pourrait repartir des accords d'Egmont, qui n'ont pas été, après tout, expressément condamnés par le corps électoral. Les Chambres élues étant constituées, le débat pourrait reprendre maintenant avec moins de passion.

PIERRE DE VOS.

Grande-Bretagne

IMPUTÉE A L'IRA PROVISOIRE

Une série d'attentats à la bombe fait neuf blessés

De notre correspondant

Londres. — Vingt-quatre heures exactement après l'explosion de plusieurs bombes dans cinq villes de province — Bristol, Coventry, Liverpool, Manchester et Southampton — deux engins, placés dans des voitures, ont explosé à 2 heures du matin ce lundi 18 décembre, au centre même de Londres. Les explosions n'ont fait que des dégâts matériels.

Bien que l'IRA n'ait pas encore revendiqué la responsabilité de ces attentats, les autorités policières et les services de renseignements ne doutent pas que l'organisation terroriste ait déclenché une « offensive » d'hiver, visant davantage les biens que les personnes. À l'appui d'une campagne pour l'attribution du statut politique à leurs camarades emprisonnés dans l'établissement pénitentiaire de Maze, près de Belfast. Les autorités notent que les bombes qui ont explosé à quelques minutes d'intervalle, sont de petite dimension, avec une charge réduite de gelinite : entre 2 et 5 livres. Neuf personnes ont été légèrement blessées, sept à Bristol et deux à Liverpool.

Scotland Yard a donné des consignes de vigilance aux directions des grands magasins ainsi qu'aux particuliers, en leur demandant de porter une grande attention aux lettres et aux colis livrés à domicile, ainsi qu'aux paquets abandonnés dans les rues, sous les voitures et dans les toilettes des magasins.

Après une série d'explosions en Irlande qui ont provoqué la mort d'une personne et fait de nombreux blessés, les autorités s'attendaient que les terroristes étendent leurs activités en Grande-Bretagne, notamment dans les centres urbains, qui comptent de fortes minorités irlandaises prêtes à les abriter. Selon un prêtre catholique ayant des liens avec le mouvement pour la paix en Irlande du Nord, le choix des villes concernées est destiné à provoquer une réaction contre les centres catholiques et à faire renaitre chez eux un sentiment

de solidarité avec les terroristes. Les autorités estiment également que les terroristes ont voulu, aux approches de Noël, créer un sentiment d'insécurité chez les Anglais, pour démentir les affirmations relativement optimistes de M. Mason, le ministre chargé de l'Irlande du Nord, sur la diminution des actes de violence.

Dans les milieux officiels britanniques, on considère le « blitz » irlandais comme une opération politique à un moment où les médias, les communistes irlandais des États-Unis et de Grande-Bretagne, et la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg, se préoccupent des conditions pénibles d'existence des prisonniers de Maze. On pense également que l'IRA a voulu se rappeler à l'attention du public à un moment où le gouvernement travailliste minoritaire s'apprête à favoriser l'Olester protestante par une augmentation de la représentation parlementaire de la province.

HENRI PIERRE.

Italie

Mort du sénateur Lelio Basso ancien président du tribunal Russell

De notre correspondant

Rome. — Les funérailles du sénateur Lelio Basso ont été célébrées à Rome ce lundi matin 18 décembre. Décédé l'avant-veille d'une attaque cardiaque, l'ex-président du tribunal Russell II devait fêter ses soixante-quinze ans à Noël.

Ses adversaires l'appelaient « le petit Léning » ou « le Léning de village ». En fait, ce combattant inlassable, que des échecs successifs ne rebutèrent pas, était à la recherche d'une troisième voie entre le modèle soviétique et la social-démocratie. C'était un marxiste libertaire influencé par Rosa Luxembourg, dont il avait préfacé les *Écrits politiques* depuis des décennies. Il faisait cavalier seul. Ses discours et son intransigeance le mettaient à part dans une Italie pragmatique, royaume du compromis.

Lelio Basso avait une formation de juriste et philosophe à laquelle il devait ajouter une expérience de sociologue des pays en voie de développement. Sous le fascisme, il fut interné trois ans avant de fonder un mouve-

ment d'Unité populaire. A la Libération il réintégra le parti socialiste, en devenant même le secrétaire général (1947-1949), mais dû céder la place à la suite d'une cuisante défaite électorale. Il fut l'un des créateurs du P.S.I.U.P. — sorte de P.S.U. italien — mais le quitta aussi, ne supportant décidément pas d'être enfermé dans un parti.

La jeunesse d'esprit de Lelio Basso lui permit de tenter d'autres aventures. Il dirigea pendant quatre ans la *Revue internationale de socialisme* (1954-1958). Il fut l'un des fondateurs du tribunal Russell destiné à condamner l'attitude américaine en Asie du Sud-Est, puis le président du tribunal Russell II consacré à l'Amérique latine.

À la tête de la fondation qui portait son nom, Lelio Basso avait été ces dernières années un défenseur de nombreux mouvements de libération du tiers-monde. Au Sénat il appartenait au groupe de la gauche indépendante.

ROBERT SOLE.

AUCHAN Casser les prix, c'est notre métier.

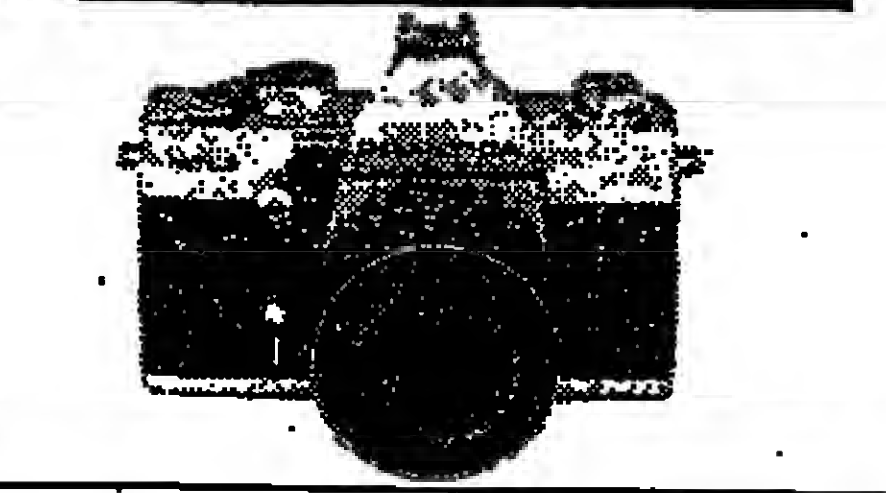
L'ENSEMBLE 4.490 F



- Ampli AKAI AM 2200 2x20 watts platine AKAI AP 100 semi automatique... 1 990,00 F
Ampli AKAI AM 2200 2x20 watts platine TECHNICS SL 210 manuelle... 2 290,00 F
Ampli tuner PIONEER SX 450 2x24 watts PO/GO/FM platine AKAI AP 100 semi automatique... 2 790,00 F
Ampli AKAI AM 2400 2x40 watts Platine manuelle TECHNICS SL 2000... 3 260,00 F
Ampli AKAI AM 2600 2x60 watts Platine TECHNICS semi auto. SL 220... 4 490,00 F
Radio K7 Stéréo HI FI VOX RKS 1000 PO/GO/FM... 890,00 F

PHOTO-CINE

L'APPAREIL 750 F



- Reflex PRAKTIKA MTL 3 avec obj. 2,8/50 tessar et sac... 750,00 F
Reflex NIKON FE boîtier chromé... 2 335,00 F
Projecteur diapo PREXTINOX AFT... 635,00 F
Projecteur sonore EUMIG S 905... 1 399,00 F

Fontenay/Bois AVENUE DU MAL JOFFRE - TEL 876.47.88 RER VAL de FONTENAY

Réty HOMMES FEMMES Solde 50% sur toute sa collection jusqu'au 23 Décembre 10 h - 19 h 54, Faubourg Saint-Honoré, Paris 8e

English EN 10 SEMAINES 707.40.38

LOTO Clôture des jeux mardi après-midi

SEIKO montre de femme Quartz 5 fonctions heures, minutes, secondes, date, mois 1375 F. 'Quand je vends une montre à Quartz, je prolonge gratuitement de 2 ans la garantie du fabricant' SEIKO-OMEGA-LONGINES-TISSOT-etc... MP Paris 8, place de la Madeleine 138, rue La Fayette 85, rue de Rivoli Colombes 65, rue Saint-Denis Tel: 260.3144

سكزا من الأهل

EUROPE

Roumanie

M. François-Poncet s'entretient avec M. Ceausescu de la prochaine visite de M. Giscard d'Estaing à Bucarest

Bucarest (A.F.P.). — M. Jean-François-Poncet termine ce lundi 18 décembre son voyage en Roumanie. Le ministre français des affaires étrangères devait être reçu, avant de quitter Bucarest, par M. Ceausescu : la visite officielle que M. Giscard d'Estaing doit faire en janvier en Roumanie devait être abordée au cours de cet entretien.

Dimanche matin, M. François-Poncet a poursuivi ses conversations avec son collègue roumain, M. Stefan Andrei. Ces entretiens ont porté sur les problèmes internationaux, notamment l'Europe et le Proche-Orient, ainsi que sur le nouvel ordre économique international. La coopération économique franco-roumaine avec les pays tiers, et en particulier avec l'Afrique, a également été abordée.

A propos des relations bilatérales, on se félicite, des deux côtés, de leur évolution. A mi-chemin de l'objectif (fixé en 1978) de doubler en 1980 le volume des échanges entre les deux pays, il est apparu que la réalisation de cet objectif paraît raisonnablement possible. Une ombre au tableau : en 1978, la France aura un excédent de 500 millions de francs. La coopération dans le domaine de l'automobile se développe. Il est prévu, outre la fabrication de la R12 (Renault) qui se poursuit actuellement, l'assemblage en Roumanie de la R20 et de la construction d'une chaîne pour la R18. Les experts français et roumains ont également étudié la coopération dans les secteurs de l'informatique et du nucléaire ; la France, notamment, pourrait fournir à la Roumanie des équipements pour les quatre centrales nucléaires que Bucarest a décidé d'acheter au Canada.

Samedi 16 décembre, M. François-Poncet avait eu un premier entretien avec M. Andrei, au cours duquel il a notamment abordé la question de la délimitation des visas de sortie pour

cinquante-six ressortissants roumains mariés à des citoyens français, et pour cinquante-trois familles roumaines désireuses de rejoindre des parents exilés en France. Les deux ministres ont décidé que leurs pays se concertent avant la réunion de Madrid, en 1980, qui doit dresser un bilan de l'application des accords d'Helinski. M. François-Poncet et Andrei ont aussi parlé des projets français en matière de désarmement. Les Roumains sont d'accord pour poursuivre l'étude des propositions françaises.

Samedi, M. Andrei a offert un dîner en l'honneur de M. François-Poncet, qui a notamment déclaré à cette occasion : « La France a été, avec la Roumanie, au premier rang des pays qui ont compris qu'à l'affrontement des blocs devait se substituer un dialogue libre, ouvert et direct entre les États. Ce souhait était celui de la détente. »

Après avoir rappelé les positions traditionnelles de son pays, M. Andrei a affirmé : « La Roumanie s'attache également à travailler avec fermeté pour l'élimination de la vie politique des forces de domination et des tendances à réparer le monde en sphères d'influence qui sont à l'encontre des aspirations à l'indépendance et à la liberté des peuples, et de la sécurité. » Le ministre roumain a ensuite indiqué que, malgré les efforts de normalisation des forces européennes, « les résultats ne peuvent nous satisfaire » ou « être jugés satisfaisants ».

M. Andrei a encore souligné « le rétrécissement continu de la sphère d'activité des blocs militaires aux fins de créer les conditions requises pour leur abolition simultanée, pour la création entre les deux blocs d'une zone où ne seraient placés ni armées ni armements de quelque type que ce soit et où il n'y aurait ni aucune manœuvre ni démonstration militaire ».

Autriche

Un expert-psychiatre, ancien médecin nazi serait responsable de la mort de plusieurs centaines d'enfants

De notre correspondante

Vienne. — L'un des plus connus des experts-psychiatres auprès des tribunaux d'Autriche, le docteur Heinrich Gross, serait un ancien médecin nazi, responsable et complice de la mort de plusieurs centaines d'enfants. L'affaire a été révélée, dimanche 17 décembre par le quotidien viennois Kurier.

Le docteur Gross a été reconnu après quarante ans par l'une de ses anciennes victimes, M. Friedrich Zavrul, aujourd'hui détenu à la prison de Sigmund à la suite d'une condamnation pour vol. Lorsqu'il s'est trouvé en face du médecin chargé de son expertise mentale, l'intéressé, rapporte Kurier, l'a très vite reconnu, car « ce visage-là, il ne pouvait l'oublier ».

Lorsqu'il était âgé d'une dizaine d'années, M. Zavrul, pupille de l'assistance, avait été placé d'office dans le pavillon d'enfants dirigé par M. Gross — d'un hôpital psychiatrique de Vienne. Grâce à l'aide d'une infirmière, il s'était enfui de cet établissement.

ment où il avait subi des sévices, comme des injections punitives de produits provoquant des vomissements incessants, et où il avait observé les agissements particulièrement cruels du personnel médical : « Chaque jour, ajoute-t-il, je voyais des charrettes emporter des cadavres d'enfants. »

M. Gross se serait inscrit au parti nazi en 1933, après avoir fait partie des Jeunesses hitlériennes. Membre des S.A., il travailla à la tête du service de psychiatrie en question de novembre 1940 à mars 1943. Pendant cette période, selon un acte d'accusation émis en 1945, trois cent trente-six enfants ont été tués à la suite d'injections de barbituriques. M. Gross est impliqué directement dans deux cent trente-huit de ces cas. Dans le vocabulaire de l'époque, ces pratiques entraient dans le « programme d'euthanasie » consistant à éliminer des personnes considérées comme « sans valeur sur le plan physique et psychique pour la société nazie ».

Lors d'un premier procès, le directeur de l'hôpital fut condamné à mort pour ces faits, et condamné à une femme à dix ans de prison. Le troisième accusé, M. Gross, put échapper au procès, car il était introuvable. Il fut jugé, condamné quelques années plus tard à deux ans de prison, mais ne purgea jamais sa peine.

En 1957, M. Gross, qui avait entre-temps adhéré au parti socialiste, devint médecin principal d'un hôpital de Vienne. Il dirige actuellement à l'Institut Volkman la section des maladies du système nerveux et est membre de la direction d'un département de l'hôpital psychiatrique viennois.

En août 1977, il a fait partie d'une délégation de psychiatres autrichiens invités à se rendre en U.R.S.S. pour une conférence scientifique de la santé pour s'informer sur le système de santé mentale de ce pays. Ce voyage était organisé par le parti communiste autrichien. Les déclarations faites à leur retour par plusieurs membres de cette délégation, dont M. Gross, tendaient à laver le psychiatre soviétique de l'accusation selon laquelle elle recourait à des fins politiques, et de nombreux internements abusifs.

ANITA RIND.

CORRESPONDANCE

L'abstention au référendum en Galice

L. Domingo Merino, de La Corogne, nous écrit à propos du référendum consultatif espagnol du 6 décembre dernier.

« Il faut placer Orense (en Galice) à la première place parmi les provinces abstentionnistes, avec 93,46 % d'abstentions, soit un taux nettement supérieur à celui des provinces basques du Guipuzcoa et de Biscaye. » M. Merino indique d'autre part que nous avons oublié de mentionner le Parti socialiste galicien (P.S.G.) parmi les formations qui préconisent l'abstention.

Pologne

M. Gierak évoque la dissolution en 1933 du P.C. polonais par le Komintern

De notre correspondant en Europe centrale

Vienna. — Plusieurs articles de presse ont marqué, le dimanche 17 décembre, le soixantième anniversaire de la fondation du parti communiste polonais (P.C.P.) et le trentième anniversaire de la création du parti ouvrier unifié (POUP). Ces derniers jours, des réunions, présidées par des membres de la direction du parti, ont eu lieu dans différentes villes du pays, mais, dans l'ensemble, la célébration de ces deux dates historiques du mouvement ouvrier polonais n'a pas donné lieu à de grandes manifestations officielles.

Cette réserve s'explique aisément : le premier parti communiste polonais a une histoire mouvementée dont l'analyse détaillée obligerait à aborder de front la délicate question des relations polono-soviétiques. Créé au lendemain de la révolution d'Octobre, sous le nom de Parti des ouvriers communistes polonais, le P.C.P. tomba très vite en disgrâce auprès de Staline qui, dès 1924, le soupçonna de trotskisme. Il formula cette accusation ouvertement devant une commission spéciale du Komintern créée pour juger de l'activité de cette formation. En juillet 1928, le Komintern, obéissant à la volonté de Staline, décida de dissoudre le parti. Ses dirigeants furent appelés par le dictateur à Moscou, où ils furent liquidés physiquement les uns après les autres.

Pas d'approbation officielle jusqu'à ce jour

Les communistes polonais n'ont obtenu le droit de se regrouper en une organisation centrale que le 5 janvier 1952. Le nouveau parti prit le nom de parti ouvrier polonais. Le 16 décembre 1948, il s'unifia au parti socialiste pour donner naissance au parti ouvrier unifié. La première Histoire du P.C.P. a été abandonnée à la version soviétique des événements et à avoir lavé le parti de l'accusation de trotskisme a été publiée en 1978 sous la plume de Josef Kowalski. Mais son tirage fut très limité (3 000 exemplaires), et il n'a pas reçu jusqu'à ce jour une approbation officielle publique.

Le troisième plénum du comité central du P.O.U., qui se déroula les 13 et 14 décembre, à la veille des deux anniversaires célébrés

aujourd'hui, a permis à M. Gierak de consacrer une partie de son rapport à l'évocation de ce passé. Sans entrer dans les détails, le premier secrétaire a fait une allusion remarquée à l'épisode de la dissolution du P.C.P., qui n'est pas souvent rappelée dans l'historiographie officielle. Il a déclaré : « En dépit de la dissolution du parti en 1933, les communistes polonais restèrent fidèles à leur idéal : sur les champs de bataille de septembre et dans la lutte contre l'occupant, dans le pays et dans l'émigration. »

S'il a rendu un hommage pour leur « grand mérite » aux dirigeants socialistes et communistes qui œuvrèrent pour la fusion de leurs partis en 1948 (citant notamment les noms de Bierut, Gomułka, Cyrankiewicz, Zawadzki, Minc, Oskar Lange et Rapacki), il n'est pas allé cependant jusqu'à évoquer la mémoire des fondateurs du premier parti ouvrier polonais, et en particulier par Staline. Il n'en a pas moins souligné que le P.C.P. fut « en théorie et en pratique, solidaire de toutes les forces démocratiques et du socialisme dans le monde » et qu'il « leva haut l'étendard de l'internationalisme ».

Une appréciation analogue est formulée par Trybuna Ludu, l'organe central du POUP, dans l'article qu'il consacre à l'événement. « Le P.C.P. écrit le journal, fut le parti de la classe ouvrière, marxiste, révolutionnaire et internationaliste de façon conséquente. Dès son premier congrès, il appela à soutenir résolument le courant révolutionnaire dans le mouvement ouvrier international et la formation d'une Internationale communiste. » De cette même Internationale qui, ironie de l'histoire, devait, vingt ans plus tard, décider sa liquidation.

Dans le reste de son discours, M. Gierak a appelé à améliorer la qualité du travail, à mieux adapter la production aux besoins, et il a fait appel au sens de la responsabilité des dirigeants d'entreprise. Il est resté très vague sur les résultats économiques de cette année et sur les prévisions pour l'an prochain. Celles-ci ne seront pas connues dans le détail avant le milieu de la semaine, à l'occasion du débat sur l'adoption du plan 1979 au Parlement.

MANUEL LUCBERT.

MAGNETOSCOPES COULEURS

PRIX PROMOTIONNELS :

V.H.S. THOMSON, 7 100 F

BETAMAX SONY, 7 500 F

ils sont disponibles chez **Mazzanti Sa** audio-vidéo

Enregistrez vos programmes préférés, enregistrez-les pendant votre absence, enregistrez une émission pendant que vous en regardez une autre, pendant 3 heures sans interruption.

Offre valable dans la limite des stocks disponibles jusqu'au 31 décembre 1978.

venez les découvrir. **Mazzanti Sa** audio-vidéo

Vidéo, HiFi, Radio, Magnétophones Télévisions...

30 bis, Route de la Reine, 92100 BOULOGNE (Porte de St-Cloud) Tél. : 605.72.72 604.35.22

A TRAVERS LE MONDE

- Afghanistan**
 - 12 223 PRISONNIERS ont été libérés et 2 300 ont bénéficié de réductions de peine, depuis la prise de pouvoir par le régime communiste. Le ministre de la Justice, sans préciser s'il s'agissait de détenus politiques, a été de droit commun. — (A.F.P.)
 - La majorité des personnes libérées avaient été incarcérées sous l'ancien régime. En octobre, un porte-parole du gouvernement révolutionnaire a déclaré à une mission d'Amnesty International qu'il enverrait une centaine de prisonniers politiques étaient détenus depuis la révolution. Le même mois, seize femmes et enfants, membres de l'ancienne famille royale, avaient été libérés, ainsi que plusieurs dirigeants de l'ancien régime. En revanche, un certain nombre de responsables accusés de complot contre le président Taraki ont été arrêtés cet été (« Le Monde » des 14 et 15 octobre).]
- La Barbade**
 - LE PREMIER MINISTRE, M. Tom Adams, a déclaré, samedi 16 décembre, à la suite d'une information parue le même jour à Londres dans le Daily Mail, que le mercenaire français Bob Denard ainsi qu'un ressortissant britannique, John Banks, étaient impliqués dans un complot visant à renverser le gouvernement légal de cette île des Caraïbes, anciennement colonie britannique. « Le danger est maintenant écarté », a affirmé M. Adams. — (Reuters)
- Cambodge**
 - PHKIN ACCUSE LE VIETNAM d'avoir lancé une vaste offensive militaire contre le Cambodge. Selon le Quotidien du peuple du vendredi 15 décembre, une douzaine de divisions vietnamiennes ont été déployées le long de la frontière du Cambodge avec le Vietnam et le Laos. « Les agresseurs vietnamiens, s'appuyant sur leurs armements ultramodernes, ont peut-être obtenu des succès et ont même occupé plusieurs villes cambodgiennes. Mais ils ne pourront jamais asservir le peuple du Kampuchéa », écrit
- République démocratique allemande**
 - QUATRE HAUTS FONCTIONNAIRES de la télévision, dont l'ancien ministre de la culture, M. Hans Bentzien, auraient été limogés dernièrement pour avoir laissé diffuser des films moralistes et politiquement trop hardis, a-t-on appris jeudi 14 décembre à Berlin-Ouest. Des écrivains et des acteurs ayant signé la résolution protestant contre le bannissement de R.D.A. du chanteur-compositeur contestataire Wolf Biermann, en novembre 1976, avaient coopéré aux productions mises en cause. — (A.F.P.)
- Rhodésie**
 - LE PREMIER MINISTRE, M. Ian Smith, a déclaré dimanche 17 décembre, que le récent incendie du principal dépôt de carburant du pays risquait de marquer le début d'une ère « de terrorisme urbain et de sabotage industriel ». En outre, et pour la première fois, M. Smith n'a pas exclu une participation à d'éventuelles négociations sur l'avenir de son pays de M. Robert Mugabe, coprésident, avec M. Joshua Nkomo, du Front patriotique du Zimbabwe. — (Reuters)
- Tunisie**
 - CELEBRANT, DIMANCHE 17 DECEMBRE, le trentième anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, la Ligue tunisienne pour la défense des droits de l'homme a demandé la libération de tous les détenus politiques et des syndicalistes emprisonnés, ainsi que la proclamation d'une amnistie générale. Les participants à cette réunion ont aussi dénoncé, dans une motion, le récent transfert (le Monde du 14 décembre) de M. Habib Achouq, ancien secrétaire général de la centrale syndicale, et de l'un de ses adjoints, M. Abderrazak Ghorbal, au pénitencier de Nador, « connu pour la rigueur des conditions de détention ». — (Corresp.)
- Cameroun**
 - INVITE AU CAMEROUN, M. Jacques Fauvet, directeur du Monde, a été reçu par le président de la République, M. Ahmadou Ahidjo ; il s'était entretenu auparavant avec les ministres de l'Information et de la culture, des affaires étrangères et de l'éducation nationale.
- Espagne**
 - UN COLONEL EN RETRAITE, M. Diego Fernandez Montes, qui travaillait à la délégation de Saint-Sébastien du ministère de la culture, a été tué, dimanche 17 décembre dans cette ville, par deux inconnus. Il s'agit vraisemblablement d'un nouvel attentat de l'organisation séparatiste basque ETA. D'autre part, neuf personnes soupçonnées d'appartenir à l'ETA ont été arrêtées samedi à Saint-Sébastien. — (A.F.P.)
 - UN NOUVEAU PARTI POLITIQUE DE DROITE, le parti démocrate-progressiste, a été constitué, samedi 16 décembre, à Madrid, pour « défendre l'éthique, les valeurs humaines et sociales de la civilisation chrétienne, l'unité de la patrie et ainsi que les droits de l'homme et ses libertés et la société démocratique non collectiviste ». Son président est M. Alfonso Osorio, ancien vice-président du gouvernement. — (A.F.P.)
- Guyana**
 - LA POLICE A RENDU PUBLICS des lettres indiquant que la secte du Temple du dieu avait l'intention de léguer plus de 7 millions de dollars au parti communiste soviétique. Selon ces documents, l'argent avait été déposé dans deux banques suisses, à Zurich et à Panama, et devait être versé à l'U.R.S.S. par l'intermédiaire d'un diplomate en poste à l'ambassade soviétique



Le Monde le débat européen

A Athènes, gouvernement et opposition protestent vivement contre les déclarations de M. Mitterrand sur l'entrée de la Grèce dans la C.E.E.

Au cours du débat sur la déclaration gouvernementale concernant l'élargissement de l'Europe, le vendredi 15 décembre au Palais-Bourbon, M. François Mitterrand avait déclaré notamment : « On ne peut débattre de l'entrée de la Grèce sans tenir compte des problèmes que posent les relations entre elle et la Turquie — oui à la première, sans ce non à la seconde ? — et de l'extrême gravité

de la situation dans cette partie du monde, du fait du conflit latent ou ouvert à Chypre, de la question des délimitations de frontières dans la mer Egée, des disputes dont les nappes de pétrole peuvent faire l'objet et de la situation des populations turques en Thrace. L'Europe peut ainsi se trouver entraînée dans un conflit qu'on ne pouvait envisager comme conséquence de l'entrée de la Grèce dans le

Marché commun quand il en était question avant les colonels.

De même, si la Grèce adhère au Marché commun, il est difficile de penser que ne se posera pas un jour ou l'autre le problème de la Yougoslavie. Un Européen conséquent doit se demander où s'arrêtera cette construction.

Cette prise de position a provoqué à Athènes de très vives réactions.

De notre correspondant

Prêt pour l'inconvenance de M. Mitterrand.
De son côté, le porte-parole du gouvernement a relevé : « Le président du Pasok a raison de critiquer M. Mitterrand pour les thèses soutenues devant le Parlement français. Non seulement ces thèses sont inacceptables pour les Grecs, mais elles se trouvent en contradiction avec celles que

M. Mitterrand soutenait officiellement jusqu'ici. Cependant le président du Pasok n'a pas raison de prétendre que M. Mitterrand a exprimé le sentiment prévalant au sein de la C.E.E. Tous les gouvernements des neuf pays membres de la Communauté soutiennent sans réserve l'adhésion de la Grèce, et aucun parti européen, en dehors de M. Mitterrand, ne lit cette adhésion à un autre sujet. »

Enfin M. B. Dracopoulos, secrétaire du parti communiste de l'intérieur, estime que les déclarations de M. Mitterrand relèvent d'une tentative d'imposer à la Grèce des conditions politiques et économiques désavantageuses. Dans son communiqué, M. Dracopoulos avance également que M. Mitterrand cherche à répondre aux préoccupations des agriculteurs du sud de la France, directement intéressés par les produits exportés par la Grèce.

A propos des conditions pouvant être posées à la Grèce, il convient de noter que, la semaine dernière, le premier ministre, M. Caramanlis, a clairement exposé aux ambassadeurs des neuf pays de la C.E.E. qu'il ne saurait être question pour son pays d'adhérer à n'importe quel prix et en faisant fi de la dignité nationale.

MARC MARCEAU.

LA « PRAVDA » GONDAMNE LE S.M.E.

(De notre correspondant)

Moscou. — La « Pravda » du dimanche 17 décembre a commenté la création du nouveau système monétaire européen. Le journal du parti communiste soviétique observe que la décision de l'Italie d'adhérer au S.M.E. est due à la pression des dirigeants de la C.E.E. et des milieux conservateurs italiens. « Ceci confirme une fois de plus que le S.M.E., comme toute la politique du Marché commun, est mis au point par les monopoles au nom des monopoles et pour les monopoles », affirme la « Pravda » qui cite largement la déclaration faite par M. Flerman, secrétaire du comité central du P.C.F. au lendemain de la réunion de Bruxelles, soulignant que l'intégration monétaire européenne n'est avantageuse que pour les grandes sociétés, et notamment celles de la S.F.A.

LE P.C.F. ET LE P.C. ITALIEN ADOPTENT UNE DÉCLARATION COMMUNE

Une rencontre entre des délégations des P.C. français et italiens s'est déroulée à Rome le vendredi 15 décembre. Les deux partis « réaffirment leur commune volonté d'œuvrer ensemble pour de grands objectifs communs, objectifs qu'ils défendent depuis au sein de l'Assemblée issue du suffrage universel ». Ils se prononcent pour que « l'Europe des travailleurs » soit « le résultat de l'unité la plus large des communistes, des socialistes et des autres forces ouvrières, démocratiques et progressistes des pays de la C.E.E. »

« M. Eric Hintermann secrétaire général du parti socialiste a déclaré, samedi 16 décembre, à Amiens : « L'idée européenne fait apparaître une nouvelle et large majorité allant des giscardiens aux socialistes, à laquelle s'opposent d'un côté le parti communiste et de l'autre la droite nationaliste. L'Europe peut concrétiser la volonté de réforme et d'ouverture du président de la République dans une perspective social-démocrate »

Athènes. — La position adoptée par le premier secrétaire du parti socialiste français provoque un tollé général d'un bout à l'autre de l'éventail politique.

Dans un communiqué, M. André Papadimitriou, président du parti socialiste (Pasok) estime : « Cette fois-ci l'adhésion de la Grèce à la C.E.E. se trouve publiquement et clairement liée au règlement du différend préjudicé. Il ne fait aucun doute que M. Mitterrand a exprimé le sentiment qui prévaut dans les pays de la Communauté. L'adhésion de la Grèce dépend d'une solution globale des problèmes se posant dans la région de l'Égée et c'est un fait que le Pasok a depuis longtemps soutenu. M. Mitterrand a le droit, en tenant compte des intérêts de son pays tels qu'il les conçoit, de voter pour ou contre l'adhésion de la Grèce, mais il est inadmissible de vouloir évoquer un inexistant problème de minorité en Thrace occidentale. Il ne faut qu'adopter ouvertement les thèses soutenues par les milieux turcs les plus extrémistes. Nous nous trouvons dans l'obligation d'exprimer notre profond re-

M. Deniau : personne n'est propriétaire du patriotisme

M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, président de la commission européenne de l'U.D.F., a déclaré le dimanche 17 décembre devant le Club de la presse d'Europe 1 :

« Je trouve un peu choquant les idées qu'on entend émettre de certains Français de se donner le monopole du patriotisme. Déjà, le monopole du cœur (1) n'a pas réussi à passer. Le monopole du patriotisme ne passera pas non plus. Je n'ai jamais considéré et je ne considère jamais que certains Français sont propriétaires du patriotisme français et que les autres sont de mauvais Français. »

A propos des sentiments anti-allemands auxquels font appel certains adversaires de la construction européenne, M. Deniau a affirmé : « Il y a un complexe vis-à-vis des Allemands parce que l'Allemagne, complètement vaincue, a été réintégrée dans la société des nations, a réussi en vingt ans un redressement économique qui a fait d'elle l'une des principales puissances économiques du monde. Évidemment, c'est un peu étonnant, et parfois, étonné et étonnement, un peu choquant. Ce que je ne trouverais pas sérieux et, je passe mes mots, pas digne, c'est de

(1) Au cours du débat télévisé du 10 mai 1974, entre les deux tours de l'élection présidentielle, M. Guisard d'extrême gauche a lancé à son adversaire : « Monsieur Mitterrand, vous n'avez pas le monopole du cœur ! »

LE RASSEMBLEMENT EUROPÉEN VEUT REGROUPER TOUS LES FÉDÉRALISTES

Le Rassemblement européen, nouveau mouvement constitué le 2 décembre dernier à Paris par l'association de cinq organisations (parti européen, parti fédéraliste européen, rassemblement démocratique pour l'Europe unie, Union européenne et Union démocratique européenne) (1), présentera aux élections européennes une liste « ouverte à tous les militants fédéralistes, régionalistes écologistes, qui souhaitent promouvoir une Europe unie et supranationale ».

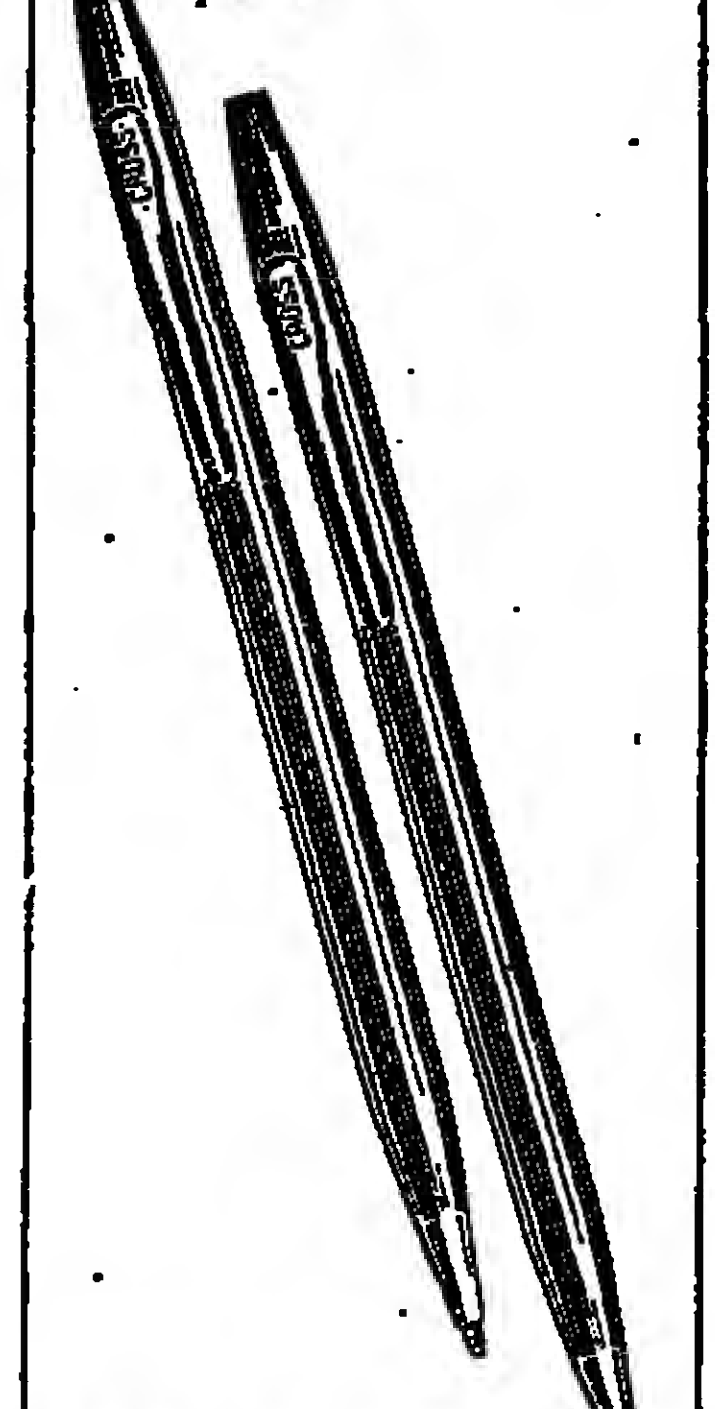
Il se propose ainsi de « regrouper tous ceux qui militent pour la constitution des États-Unis d'Europe » et « dénonce la campagne hystérique menée par les adversaires de l'Europe, R.P.R. et communistes notamment ».

Le Rassemblement européen se déclare « solidaire des déclarations de M. Gaston Thorn et Helmut Schmidt visant l'élargissement des pouvoirs de la future Assemblée européenne ».

(1) Secrétariat fédéral : 64, rue des Entrepreneurs, 75015 Paris, tél. : 359-68-49, et 104, avenue de la Californie, 06200 Nice, tél. : (93) 86-34-33.

Chaque jour pour toujours

Un stylo Cross est un cadeau pour la vie. Dans une génération, il sera toujours aussi apprécié pour sa parfaite distinction, il fonctionnera toujours avec la même précision, celle d'un chronomètre, tout simplement. Vous trouverez les stylos Cross garantis pour la vie, chez les spécialistes du stylo, en double ou, en argent ou or massif, en chromé. Leur signe mondial de reconnaissance : la tête noire du capuchon.



CROSS
DEPUIS 1846
A.T. CROSS France
11, rue Laugier 75017 Paris.

Champagnes Bordeaux Bourgognes C.C.A.
103, rue de Turénne, 75003 Paris
Tél. 24 41 24 / 277 59 27
ouvert du Lundi au Samedi, heures 12 h 30 - 19 h - 19 h 30
et ALCOOLS - CHOCOLATS - FOIEGRAS

Également «CADEAUX ENTREPRISE» et expéditions province
Prix T.T.C., demandez le tarif complet contre enveloppe timbrée

CHAMPAGNES (vente par carton de 6 ou 12)	Chai CARAMEL 76 grd cru Graves 33,00
CHARLES ROBERT BRUT la bouteille 29,00	Chai BATAILLET 74 grd cru Graves 27,50
H. LABEL Source de Reims BRUT 29,00	21 BOURGOGNE ROUGE 1972 16,50
LEONARD MOURELLE la bouteille 29,00	VOISIE RIMONVILLE MOURELLE 16,50
LANSON BRUT PRIS la bouteille 29,00	COTE DE NANTES VII 76 MOURELLE 22,50
POMMEY BRUT la bouteille 29,00	MAZS CHAMBERTIN 76 MOURELLE 22,50
VEVIE DE COGNAC BRUT PRIS la bouteille 29,00	NUITS ST GEORGES 76 MOURELLE 22,50
L. ROEDERER ou PERRIER JOUET BRUT 29,00	ALOUX CORTON 1971 MOURELLE 22,50
VINS (à vendre par 12, 6 ou 3 par 24)	LES CÔTES DE LAISSE MOURELLE 22,50
Chai 76 BAGES MONTEAU 76 BAGES 29,00	POUILLY VINCELLES 76 MOURELLE 22,50
Château LOUVÈRE 76 Graves 24,00	CHOCOLATS (vente par 3 blocs assortis)
Château JAYLE 76 Bordeaux 24,00	ASSORTIMENT SUGARCO, boîte 1 kg 42,00
CARON LA FINE 76 Bordeaux 24,00	MARONS DE SAINT-MICHEL, boîte 1 kg 25,00
COTE PUYLAURENT 76 grd cru St Em 22,50	ASSORTI RESERVE SUGARCO die 1 kg 68,00
Chai 76 BAGES MONTEAU 76 BAGES 29,00	Boîte de LIKÉ ROEDERER 25 cl 11,00
Chai 76 BAGES MONTEAU 76 BAGES 29,00	BOITES RICHES LANVIN, boîte 24 cl 22,00
Chai 76 BAGES MONTEAU 76 BAGES 29,00	TRAIAN BOITE LIKÉ SUGARCO 810 g 42,50
Chai 76 BAGES MONTEAU 76 BAGES 29,00	ASSORTIMENT die LIKÉ LIKÉ 1 kg 72,50

Attention 1^{er} achat à effectuer en numéraire = carte client s/1 mois.

Hélène Carrère d'Encausse

L'empire éclaté.

Un livre clé sur l'U.R.S.S.

"Hélène Carrère d'Encausse vient de dresser un bilan magistral de la politique nationale soviétique depuis ses origines, et d'analyser les causes et les conséquences prévisibles des échecs qu'elle rencontre, comme des déséquilibres notamment celui de la démographie qui pèsent sur l'avenir même de l'U.R.S.S." Pierre Daix. Les Nouvelles Littéraires.

"L'auteur, l'un des historiens les mieux informés, des observateurs les plus perspicaces du monde soviétique a réuni en un faisceau cohérent une multitude de faits et indices : non Moscou n'a pas encore résolu le problème des nationalités". Georges Bortoli. Le Figaro Magazine.

"Un livre essentiel à ce sujet : 'L'Empire éclaté', par Hélène Carrère d'Encausse. Historienne et soviétologue, elle a écrit de toute évidence l'ouvrage le plus important paru depuis bien longtemps sur l'empire soviétique". Yves Cuau. Midi Libre.

"Vue de l'extérieur [...] l'Union Soviétique apparaît une, indivisible et indivisée, monolithique... L'un des mérites essentiels du livre d'Hélène Carrère d'Encausse est de pulvériser ce cliché". Jacques Amalric. Le Monde.

"Solide, objectif, dénué de toute passion" Yves Florenne. Le Monde Diplomatique.

"L'Empire éclaté n'est pas un livre de prédictions : tout son savoir est puisé dans le présent. Mais à l'échelle de l'Histoire des nations, il annonce à l'Est du nouveau". Bernard Chapuis. V.S.D.

"Nul doute que quiconque s'intéresse aux problèmes de notre temps se doit désormais d'avoir lu ce livre fouillé, dont chaque constatation est étayée et dont la densité est compensée par une extrême clarté: on y découvre, en effet, une Union Soviétique à la fois très vivante, très réelle, quasiment inconnue". Annie Coppermann. Les Echos.

"L'empire éclaté, d'Hélène Carrère d'Encausse, s'appuyant sur une analyse minutieuse des statistiques, met à jour l'émergence d'un Homo islamique, d'un contre-système musulman enkysté dans les marches sud-orientales de l'U.R.S.S. et qui constitue pour le régime soviétique le plus formidable défi qu'il aura à affronter, à moyen terme." Gérard Dupuy. Libération.

"Il était urgent d'écrire ce livre. Il est urgent de le lire". Bernard Lecomte. La Croix.

"Véritable radiographie de l'Union Soviétique à travers les chiffres officiels. Ce n'est pas un simple débat entre savants. Il s'agit d'un matériel hautement explosif." François Schlosser. Le Nouvel Observateur.

Prix Aujourd'hui 1978
48F.
FLAMMARION

مكتبة الأمل

صكزا من الأهل

LE DEBAT AU SEN...
...naissance à trois...

A Brignoles (Var)

L'ÉLECTION DU NOUVEAU MAIRE EST CONTESTÉE

De notre correspondant

Toulon. — M. Raymond Tirard (P.S.) a été élu maire de Brignoles au troisième tour de scrutin par 11 voix contre 8 à M. Noël Rosé, également socialiste, maire démissionnaire (Le Monde du 22 novembre). Cette élection illustre à la fois la division de la gauche et les divergences qui existent localement au sein du parti socialiste.

En conflit avec le parti communiste, M. Rosé, de tendance CÉRÈS (minorité du P.S.), avait renoncé à son mandat de premier magistrat municipal. Mardi 12 décembre le conseil se réunissait pour désigner le nouveau maire et les adjoints. La section socialiste décida de soutenir la candidature de M. Rosé, avocat au barreau de Draguignan, au poste de maire. Au premier tour, 8 voix se prononcèrent en sa faveur, mais il y avait 15 bulletins blancs. Après une suspension de séance, un élu socialiste, M. Patrick Chataud, présenta une seconde candidature, celle de M. Raymond Tirard, également conseiller P.S. Au second tour, les résultats ont été les suivants : M. Rosé, 8 voix ; M. Tirard, 11 voix (2 P.S., 8 communistes et 1 indépendant de gauche). Une tentative de constitution entre les partenaires de

la gauche ayant tourné court, M. Tirard, capitaine de gendarmerie en retraite, devait être élu maire au troisième tour par 11 voix contre 8. Les quatre conseillers municipaux de la tendance gouvernementale ont voté blanc à tous les tours. M. Patrick Chataud, instituteur, a été élu premier adjoint.

L'élection de M. Tirard, qui reste en fonction, est contestée. En effet, la règle veut que pour être élu maire au premier ou au second tour, le candidat réunisse la majorité absolue des suffrages exprimés, déduction faite des bulletins blancs ou nuls. En ce cas, M. Rosé aurait dû être proclamé élu. C'est le tribunal administratif qui sera amené à trancher. — C. G.

M. Claude Mont, sénateur (Union centriste de la Loire), maire de Noirmoutier, a été élu, le samedi 16 décembre, président de la fédération départementale des maires, poste qu'il succède à M. Antoine Pinay, ancien maire de Saint-Chamond. M. Sanguinetti (P.C.), Auroux (P.S.) et Poireux (U.D.F.), respectivement maires de Saint-Etienne de Reaune et de Montbrison, ont été désignés comme vice-présidents.

LES DIFFICULTÉS DU R.P.R.

Le comportement personnel de M. Chirac est plus mis en cause que sa politique européenne

Le groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale devait consacrer sa réunion du mardi 19 décembre à un débat de politique générale. Il se pourrait toutefois que celui-ci soit renvoyé au 11 janvier, lorsque M. Chirac sera — pense-t-on — en état de participer à une journée d'étude du groupe gaulliste.

La polémique entre le président du R.P.R. et certains de ses « compagnons » s'est enrichie de la réponse, remise par porteur, samedi 16 décembre, au ministère de la justice, à la lettre que M. Peyrefitte avait envoyée aux députés deux jours auparavant et dans laquelle il doutait du libre arbitre de M. Chirac.

Celui-ci lui écrivit, sans autre formule de politesse : « Votre lettre du 14 décembre est inadmissible. Dans ces conditions, vous avez la décence de quitter le rassemblement que j'ai fondé et que je préside. » M. Peyrefitte a été reçu lundi matin par M. Barre.

De son côté, M. Alexandre Sanguinetti, dans une interview au « Journal du dimanche », tout en estimant qu'à propos de l'Europe M. Valéry Giscard d'Estaing engage la France sur une « mauvaise voie », s'en prend de nouveau avec violence à

M. Chirac, conteste l'organisation du R.P.R., demande le remplacement de M. Devaquet, actuel secrétaire général, par M. André Fanton, auquel il s'était pourtant opposé en 1973 lorsque, soutenu par l'Élysée, il avait été élu secrétaire général de l'U.D.F., et se plaint curieusement d'être « condamné à silence ».

M. Peyrefitte, qui fut, avant lui, également élu secrétaire général du mouvement gaulliste avec le soutien de Georges Pompidou, se réfère à l'U.D.F., alors que le R.P.R. compte aujourd'hui plus de deux tiers d'adhérents n'ayant pas connu l'ancien parti.

Il apparaît de plus en plus que le débat s'est déplacé. Alors que M. Chirac, dans son appel du 6 décembre, définissait sa politique européenne et critiquait l'action institutionnelle, économique et diplomatique du gouvernement, ses adversaires au sein du R.P.R. font davantage porter leurs reproches sur l'organisation du mouvement, sur ses méthodes de direction et sur son comportement personnel. — A. P.

(Lire aussi en page 2 l'article de M. François Mitterrand : « Les portes de Venise ».)

M. Sanguinetti : un comportement autoritaire

M. Alexandre Sanguinetti, dans une interview au Journal du dimanche du 17 décembre, déclare notamment : « J'approuve la nouvelle attitude de Jacques Chirac. Ses motivations et ses explications sont conformes, aux outrances près, à ce que Michel Debré, d'autres et moi-même n'avons cessé d'affirmer depuis deux ans. Il n'est

jamais trop tard pour se racheter (...). Dans le mouvement gaulliste, des hommes qui ont occupé les plus hautes fonctions de l'État, qui combattent depuis quarante ans, trente ans, vingt ans, dix ans, et dont personne ne peut douter des convictions et de la détermination, sont condamnés au silence. Parce que la règle est l'unanimité et le

salut au chef, parce qu'on préfère un comportement de nature autoritaire pour ne pas être fasciste au fonctionnement démocratique, n'est pas du gaullisme ! Quand on les appelait les godillots du général, les gaullistes savaient s'exprimer et rendre ce nécessaire. L'unanimité d'autorité n'est que l'immobilisme, le conformisme et l'immobilisme. Sans doute parce que le mouvement appartient à ce que j'appellerai le « bande à quatre » : M. de France, Garauze, Pierre Juillet, Yves Guéna et Charles Pasqua. Ils ont été ou sont mes amis, mais je n'ai pas fait venir les deux derniers dans le Rassemble-

ment pour que celui-ci leur appartienne inconditionnellement (...). Voilà l'origine de mon explosion. Je pense bien sûr à Jacques Chirac comme n'a-t-il été élu du R.P.R. pourvu qu'il le soit. » M. Sanguinetti souhaite que M. André Fanton, ancien ministre, ancien député de Paris, député de l'Europe, ancien général du R.P.R. Enfin, à propos de l'Europe, il estime : « Le président de la République n'a pas pris le meilleur chemin pour faire l'Europe. Il a même pris le plus mauvais. Ne serait-ce qu'en raison du trouble profond qu'il est en train de créer dans la nation. »

M. PEYREFITTE : je suis peiné.

M. Peyrefitte a été reçu lundi matin par M. Raymond Barre. En quittant l'hôtel Matignon, le garde des sceaux a déclaré : « Dimanche, j'ai eu la surprise d'attendre sur les ondes le texte d'une lettre que je n'avais pas reçue. Ce matin, j'ai eu la surprise de trouver au courrier cette lettre dont le ton, je ne le cache pas, m'a peiné. Mais il ne s'agit pas digne de se lancer à des querelles de personnes. Il faut s'en tenir aux questions de fond et de principes et vous comprendrez que je n'ai pas eu le temps de répondre et que je réserve à mes compagnons la primauté de mes décisions et de mes réflexions. »

M. Alain Peyrefitte a indiqué que la situation au sein du R.P.R. n'avait pas été évoquée au cours de son entretien « de routine » avec le premier ministre, précisant qu'il ne serait pas déçu d'exposer ces petites querelles internes à une formation politique devant le premier ministre, qui, au surplus, ne fait pas partie de cette formation politique. »

M. YVES GUÉNA : un parti de l'étranger dans tous les partis.

M. Yves Guéna a déclaré, le vendredi 15 décembre, à France-Inter :

« Au dernier sommet européen, la délégation française n'a levé aucune des ambiguïtés sur les institutions européennes. Un pas de plus a été fait avec des participants qui ont des positions à l'opposé des nôtres. C'est très grave, car nous allons, par une espèce de pesanteur, dans leur sens, à la limite sur pied partielle d'une zone de stabilité régionale, qui ne voit que, dans cette affaire, la position dominante est tenue par l'Allemagne, la position moyenne par le Danemark ? Quand nous sommes sortis du serpent européen, fin 1973, le Pompidou avait déclaré : « Certes, nous ne sommes pas pour soutenir le franc, les crédits de la Bundesbank, mais je ne veux pas que la France soit dans la zone mark. » Interrogé ensuite sur le « parti de l'étranger », M. Guéna a déclaré : « Malheureusement, c'est une tendance qui existe en France et dans tous les mouvements. On l'a vu, par exemple, en 1960, il y a eu un parti de l'étranger dans tous les partis. À droite, bien sûr, avec Maurras, au sein du parti radical avec les « nationalistes », au sein du parti socialiste avec les socialistes qui firent parti du gouvernement de Pétain, au parti communiste avec Doriot. C'est une attitude et c'est contre cette attitude que nous nous battons. Elle consiste à dire que la France n'est plus une puissance mondiale, que la France n'est plus un pays qui a le droit d'avoir une politique unitaire, que la France n'a plus qu'à s'abîmer dans une Europe qu'elle ne dominera pas. C'est contre cela que nous nous élevons et que nous demandons au peuple français de s'élever le 19 juin 1979. Au-delà des petites divisions qui ne comptent pas, alors les Français voteront pour la France. (...) Nous espérons que sur nos idées se regroupent des Français très nombreux et que, au-delà des électeurs R.P.R. qui, tout entiers, voteront pour nous, nous trouverons des appuis dans le reste de l'opinion. C'est à un vaste rassemblement des Français que s'adresse l'appel de Jacques Chirac. »

LE GARDE DES SCEAUX INVITÉ À « S'EXPLIQUER » PAR LA FÉDÉRATION R.P.R. DE SEINE-ET-MARNE

Le secrétaire départemental du R.P.R. de Seine-et-Marne, M. Michel Aujard, a déclaré lundi : « Les adhérents de la fédération R.P.R. de Seine-et-Marne sont profondément indignés par le comportement de M. Alain Peyrefitte. Ils considèrent comme inadmissibles les attaques qu'il a dirigées contre le président du R.P.R. et le Rassemblement. Devant cette situation et à la demande des militants du département, nous avons convoqué le comité départemental pour le mardi 19 décembre à 18 h 30 et invité M. Peyrefitte à y assister pour s'expliquer sur son attitude. »

En revanche, d'autres responsables R.P.R. du même département, réunis dimanche à Provins, dont le maire est M. Peyrefitte, expriment dans un communiqué « leur indignation à l'idée qu'on voudrait demander à Alain Peyrefitte de démissionner d'un mouvement dont il a été le plus ferme soutien depuis sa fondation en 1958, période pendant laquelle il a exercé à l'appel du général de Gaulle, puis de Georges Pompidou les plus hautes responsabilités, soit au gouvernement, soit à la tête du mouvement. »

UNE ÉLECTION CANTONALE

MANCHE : canton de Saint-Jean-de-Daye (2^e tour).

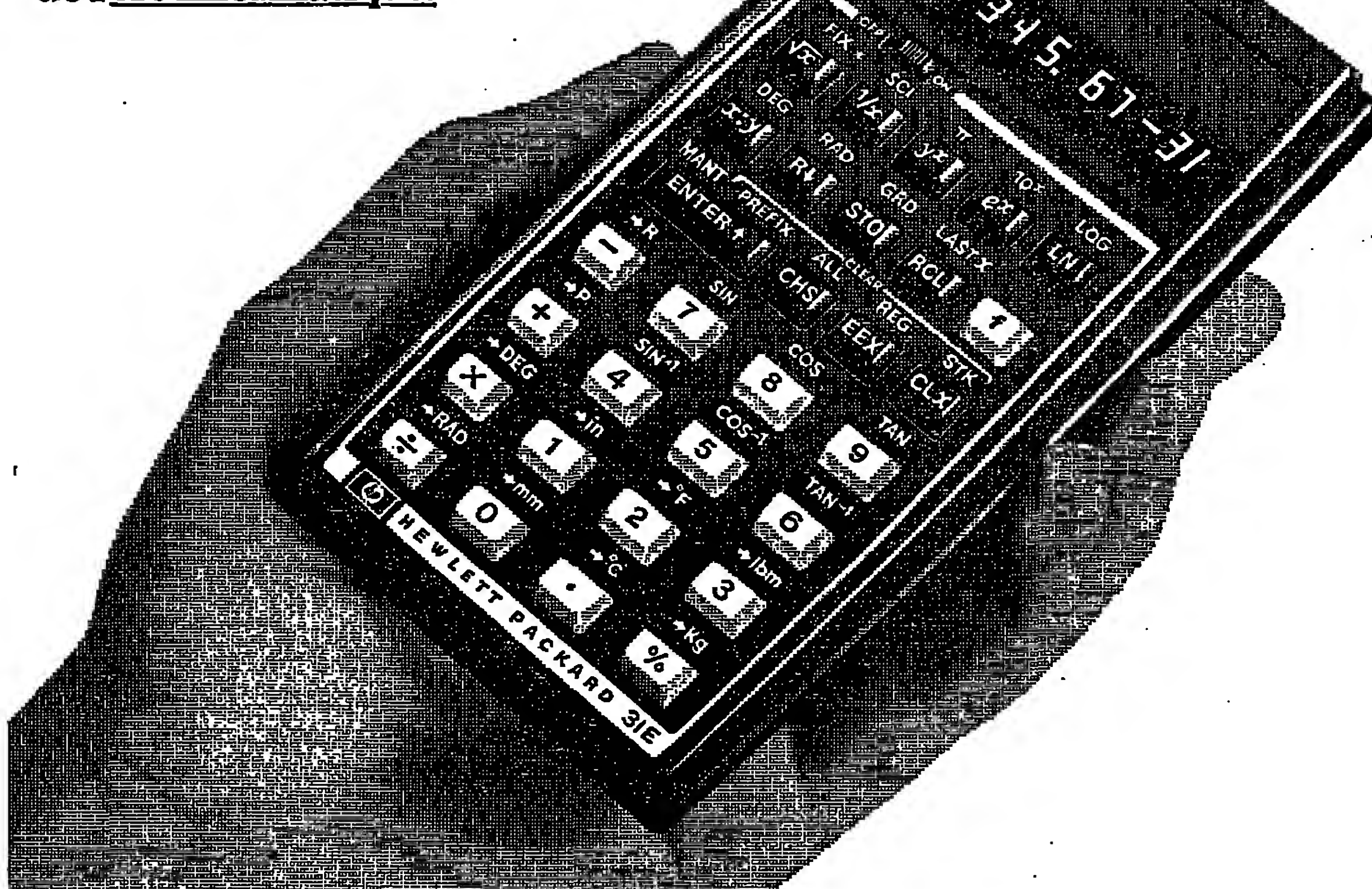
Inscr. : 4 837 ; vot. : 2 704 ; suffr. expr. : 2 801. MM. Michel Vigot, cons. à la dév. de Font-Hébert, P.S., 1 321 voix ; E.D. : Gérard Bignon, sans étiqu., soutenu par l'U.D.F., 1 280.

Il s'agissait de pourvoir au remplacement d'Antoine de Choquevas (U.D.F.-F.L.), décédé, qui avait été élu au premier tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 1 887 voix contre 237 à M. Charles Cassirame (P.S.) et 72 à M. Daniel Bluch (P.C.). Les résultats du premier tour de cette élection partielle avaient été les suivants : Inscr. : 4 837 ; vot. : 2 745 ; suffr. expr. : 2 688. M. Gérard Bignon, S.S. 565 voix ; Mme Simone Gourlin, maire de Font-Hébert, U.D.F.-F.L., 635 ; MM. Michel Vigot, 783 ; Jean-Pierre Lemaquant, P.C., 158.

Le candidat du P.S., qui avait enregistré le 10 décembre par rapport au premier tour de 1973 un gain de plus de 17 points en pourcentage, enlève ce siège avec 58,78 % des suffrages exprimés, alors que le total des voix de gauche au premier tour représentait 53,17 % des voix. M. Bignon, président de la caisse régionale de Crédit agricole, qui avait reçu pour ce second tour le soutien de l'U.D.F., ne retrouve pas la totalité des suffrages qui, au premier tour, s'étaient portés sur lui-même et sur Mme Gourlin : il lui en manque 511.

Le canton de Saint-Jean-de-Daye est, après ce scrutin, le premier canton rural de la Manche à avoir désigné un élu de gauche pour le représenter à l'Assemblée départementale.]

Destinés aux jeunes professionnels de l'ère informatique.



Les cinq nouveaux calculateurs Hewlett-Packard utilisent la logique informatique - à partir de 389 F.t.t.c.*

La logique informatique. Ces 5 nouveaux calculateurs HP utilisent la notation polonaise inverse : une notation intéressante à la logique ordinateur. Cette notation permet de résoudre facilement les problèmes complexes, en mettant en œuvre une logique simple : celle de l'informatique. Encore plus performants : nouvelles fonctions, précision accrue. Un affichage plus grand, incliné, non directif et très lisible grâce à la séparation des chiffres par groupes de trois. Un message codifié annonce la nature exacte de l'erreur de manipulation. Ces 5 nouveaux calculateurs Hewlett-Packard sont les premiers à offrir le test automatique micro-programmé qui contrôle toutes les fonctions du calculateur. En vente chez nos distributeurs agréés.

SCIENTIFICS	SCIENTIFICS	SCIENTIFICS	SCIENTIFICS	SCIENTIFICS
HP-31E. 4 mémoires. Nombreuses fonctions mathématiques, 3 unités d'angles, touche %.Conversion métriques. 388,08 F.t.t.c.*	HP-32E. 15 mémoires. Toutes les caractéristiques du HP-31E, plus les fonctions hyperboliques. Conversion métriques, fonctions statistiques sur 2 séries de variables. 598,60 F.t.t.c.*	HP-33E. 8 mémoires. 49 lignes de programme. Vous initie à la programmation : branchements directs et conditionnels, sous-programmes. 670,32 F.t.t.c.*	HP-37E. 7 mémoires et 5 registres financiers. Spécialiste dans les calculs de moeurs et de prix, d'intérêts composés et d'amortissements. 511,56 F.t.t.c.*	HP-38E. 20 mémoires et 5 registres financiers. Programmable. Fonction inédite : calcul du taux d'intérêt jusqu'à 20 groupes distincts de 99 flux chacun (crédit, crédit-bail). 817,32 F.t.t.c.*

*Prix pratiqués dans nos bureaux de vente Hewlett-Packard : Orsay : 21, de Courcouronnes, Essai : Chemin des Houillies, Toulouse : 20, chemin de la Chapelle, Reims : 2 allée de la Bourgogne, Le Blanc-Mesnil : Centre d'Affaires Paris-Nord, rue de la Commune de Paris, Aix-en-Provence : Le Ligouan, place Romée-de-Villeneuve.

HEWLETT hp PACKARD
France: B.P. 70, 91401 Orsay Cedex - Tél. 907 78 25

LE MONDE
Envoyez votre bulletin de souscription de 1979 à l'adresse suivante : LE MONDE, 11, rue de Valenciennes, 75013 Paris.
Vous y trouverez peut-être l'APPARTEMENT que vous recherchez.

POLITIQUE

LE DÉBAT AU SEIN DU P.S.

Le CERES donne naissance à trois « contributions » différentes

Le colloque organisé à Epinay-sur-Seine, samedi 16 et dimanche 17 décembre, par le CERES a été, pour les dirigeants de ce courant, marqué par une surprise désagréable. Si la rupture entre eux et les signataires de la « contribution » dite « des vingt et un », animée par MM. Pierret, député des Vosges, et Guyard, était prévue, ils ne s'attendaient pas à voir le chef de file du courant, qui s'était organisé au nom de la défense de l'unité du CERES, M. Marc Wolf, maire de Mous-en-Barrois, refuser d'approuver la contribution que l'actuelle minorité du P.S. va déposer en vue du congrès du mois d'avril.

Les dirigeants du CERES se consolent de cette double rupture en faisant remarquer que plus de 90 % des délégués présents à Epinay-sur-Seine ont approuvé leur position. Le CERES, tou-

tefois, n'est pas seulement un réseau de militants au sein du P.S. au niveau des comités locaux, l'esprit de famille est très viv et joue en faveur des chefs historiques de la minorité. Il n'en demeure pas moins que la puissance de celle-ci tient surtout au nombre des membres du P.S. — environ 25 % des effectifs — qui, jusqu'à présent, se reconnaissent dans ses thèses. C'est sur cet « électoral » du CERES au sein du P.S. que la division de la minorité socialiste risque d'avoir des répercussions importantes. Pour apprécier l'ampleur du phénomène, il convient donc d'attendre les votes indicatifs qui se dérouleront au sein des fédérations départementales du P.S. avant le congrès de Metz.

D'ores et déjà pourtant, la double rupture intervenue au sein du CERES contribue à modifier les rapports de forces au sein du P.S. et à rendre plus

indécis encore les contours de la majorité qui devra se dégager en son sein lors de ses prochaines assemblées. La direction du CERES, soucieuse de bien marquer le civisme avec ses contestataires, a en effet été amenée à prendre des positions qui rendent désormais difficile une cohabitation avec M. Pierre Mastroy. Par souci de ne créer aucun obstacle nouveau sur la voie d'une reprise de l'union de la gauche, les animateurs du CERES se montrent très prudents sur l'analyse des pays communistes et particulièrement récents face à l'Europe. Le parallélisme entre leur démarche et celle du P.C.F. s'en trouve accentué.

Du côté des contestataires, les deux courants critiqués vont poursuivre leur action de manière autonome et comptent déposer chacun une contribution en vue du congrès du P.S.

THIERRY PFISTER.

M. Jacques Pournier (Haute-Saône) rend compte, dimanche 17 décembre, des travaux de la commission de rédaction politique qui, en dépit de huit heures de discussion dans la nuit du samedi au dimanche, n'a pu parvenir à une synthèse entre les différentes sensibilités s'exprimant au sein du CERES. Les désaccords, explique-t-il, portent sur la notion de « gauche américaine », sur la structure industrielle du pays, sur l'analyse de la bourgeoisie française et sur la politique européenne. En outre, un amendement présenté par M. Christian Pierret et portant sur l'union de la gauche a été refusé parce qu'il semblait renouer plus ou moins avec la notion de « dialogue idéologique » entre le P.C.F. et le P.S. et qu'il paraissait insister de manière excessive sur la prédominance du parti socialiste. La majorité de la commission a jugé que de tels thèmes rendraient plus difficile la relation de l'union de la gauche. De même, un amendement de M. Marc Wolf, parlant d'impérialisme soviétique, a été écarté.

En ce qui concerne le fonctionnement du CERES, autre point de désaccord, il est prévu de poursuivre le débat et de prendre des mesures par un futur collectif national du courant.

M. Marc Wolf intervient à l'issue de son rapport en précisant qu'il s'exprime « d'une tribune qui n'est peut-être déjà plus tout à fait la sienne ». Il explique que mieux vaut se séparer que de chercher à masquer la réalité des désaccords. Il souligne cependant que, au cours des discussions, des rapprochements sont intervenus. « Sur le front de classe, nous sommes unanimes, relève-t-il. L'adversaire prioritaire, c'est la bourgeoisie multinationale, et nous ne parlons plus de cette mythique convergence avec une bourgeoisie nationale. »

M. PIERRET : une logique nationaliste

M. Christian Pierret estime, lui aussi, que la dérive du CERES a commencé il y a cinq ans avec l'appel lancé aux gaullistes. Il souligne qu'au sein du courant l'insertion de la France en Europe et dans le monde n'est pas perçue pas tous de la même manière. Le secrétaire du CERES, explique-t-il, pense qu'il n'est pas possible de construire le socialisme sans un certain nationalisme et, en contestant le « faux internationalisme » de M. Giscard d'Estaing, il risque de se trouver ainsi amené à décaler des conceptions parallèles à celles des gaullistes, sur l'Europe.

Le député des Vosges insiste ensuite sur le fait que la « logique nationaliste » de la direction du CERES l'amène à pratiquer le « colonialisme économique » sans voir la situation réelle de la France. « La logique générale a changé le CERES n'est plus le CERES », déclare-t-il.

A propos de l'union de la

gauche, M. Pierret s'applique notamment à se démarquer des thèses de Michel Rocard en expliquant que, pour sa part, il refuse toute marginalisation du P.C.F. Il propose même le lancement d'actions unitaires et la négociation avec les communistes d'un « compromis sur le pouvoir ». Il affirme en outre que les bases du programme commun demeurent valables mais qu'il convient de ne pas nier les contraintes économiques et les particularités internationales. Il refuse la logique protectionniste en notant : « Il n'y a pas de logique économique indépendante d'une logique politique. »

« Est-ce un discours recadrant ? », interroge le député des Vosges en soulignant qu'il ne partage le point de vue du député des Yvelines ni sur le nationalisme ni sur l'union de la gauche. Il conclut en constatant que deux lignes politiques s'affrontent désormais au sein du CERES.

M. GUIDONI : plus jamais une période comme celle que nous venons de vivre

M. Pierre Guidoni répond aux contestataires au nom de la direction du CERES. Il leur reproche d'avoir, dès le début de la discussion, attaqué le courant en le présentant comme se repliant, comme nationaliste, centralisateur et légaliste. Cette action, explique le député de l'Aude, avait pour objectif d'abord de paralyser le CERES, ensuite de le diviser. « Cette tentative est arrivée à son terme, poursuit-il. Le débat est clos. »

S'adressant aux amis de MM. Pierret et Guyard, il leur reproche d'avoir cherché, à quelques heures de la fin de la discussion ouverte au sein du courant, à « fabriquer derrière des formulations plus souples » et de tenir prêt un appel qu'ils n'ont pas présenté devant le colloque.

A propos du nationalisme, il se déclare prêt à accepter ce qualificatif si être nationaliste, c'est tout faire pour que les secteurs industriels touchés revivent ou pour assurer aux régions les possibilités de vivre et de travailler au pays. Justifiant la notion de « gauche américaine », il appelle à refuser la « russification de la

France ». « Où est la source et d'où vient la cohérence de l'offensive actuelle ? demande-t-il.

En ce qui concerne M. Wolf et ses partisans, M. Guidoni explique qu'ils se trouvent entraînés par un engrenage au-delà de ce qu'ils comptaient faire. Il poursuit : « De quel droit pouvez-vous dire que le CERES n'est plus le CERES ? Plus jamais nous ne pourrions vivre une période comme celle qui vient de se dérouler et où l'on ne sait plus qui peut au nom de qui. Une seule loi régnera désormais dans le courant : celle de l'élection démocratique par la base. »

Le député de l'Aude souligne que, même si certains militants le quittent, le CERES « continue son combat avec tous ceux qui se reconnaissent dans sa ligne politique ». Il annonce que le document qui a servi de base à la discussion, « Combattre pour vaincre » (Le Monde daté 17-18 décembre), va être déposé comme « contribution » du courant en vue du congrès du P.S. Les délégués au colloque sont invités à signer ce document pour manifester qu'ils l'approuvent. A ce texte est

adjoint un appel aux militants socialistes dont M. Guidoni donne lecture. Il déclare :

« Ne vous abandonnez pas au chant des sirènes qui prétendent qu'avec un peu plus de « crédibilité économique » ou un peu plus de « distances prises avec le P.C.F. », notre parti eût été victorieux en mai. Ce n'est pas le moment de se féliciter de l'être demain ! Pour le parti socialiste, le choix est plus que jamais entre deux lignes : ou bien, d'un côté, la rupture avec le capitalisme, ou bien, de l'autre, sous prétexte de réformes limitées et progressives, la modernisation de celui-ci. Ces deux lignes renvoient à deux stratégies : d'un côté l'union de la gauche, de l'autre, tôt ou tard, et qu'on le veuille ou non, la résurrection d'une nouvelle et troisième force. »

Dimanche après-midi, M. Eugène Portelli, signataire de la « contribution des vingt et un », déplore que le CERES ait refusé d'aborder le problème des pays de l'Est en menaçant « sans critique » le « CERES » terme de « régime de type soviétique ». Il estime qu'une telle attitude est nécessaire pour obliger le P.C.F. à se démarquer davantage de l'U.R.S.S. alors que,

M. CHEVÈNEMENT : la troisième force est un danger permanent

Après qu'un orateur eût suggéré que M. Chevènement soit élu à la présidence de la République, le député de Belfort explique que, par le passé, le CERES a toujours pu compter sur la dynamique militaire. Il estime que le rôle du courant sera à nouveau décisif demain pour mesurer le visage de l'Europe.

Il se prononce, au passage, pour le lancement d'un hebdomadaire de gauche, dont, selon lui, la nécessité se fait sentir « en la presse communiste et la presse anticommuniste ». Il invite également à lier la lutte politique et culturelle. Il rappelle que, dès 1974, le CERES avait parlé de la fusion nécessaire de la volonté de rupture avec le capitalisme et du sentiment national, comme il s'était prononcé pour que l'Europe devienne une zone protégée des multinationales.

Selon le député de Belfort, « la résurrection de la troisième force est un danger permanent » et il n'exclut pas que, par le biais de l'Europe, le P.S. y succombe.

« Nous nous sommes toujours voulus l'axe du parti à construire », poursuit-il. « Nous ne repartons pas de zéro. La base reste unitaire. Il faut refaire l'union à la base mais aussi au sommet par un accord politique. »

Évoquant le prochain congrès du P.S., il ajoute : « Nous serions liés par un pacte secret, à François Mitterrand. Qui peut croire qu'on ne construise pas quelque chose avec Mitterrand ? Si François Mitterrand, instruit par l'expérience, se rapproche de la ligne du CERES, nous ne nous en rendons pas compte. »

« Nous défendons notre ligne jusqu'au congrès et même après. »

M. Chevènement déplore ensuite que le P.S. n'ait pas voté avec le P.C.F. et le R.P.F. contre

le financement communautaire de la campagne européenne. Il estime qu'au sein de la République peut se retrouver sans majorité au lendemain du 10 juin et que les socialistes ont, en conséquence, mieux à faire que désigner leur candidat à la présidence de la République.

M. MARCHAIS : les manigances politiciennes de Mitterrand

M. Georges Marchais est revenu, le 16 décembre, à Cavailhon (Vaucluse), sur la position de M. Mitterrand de réunir le comité de liaison de la gauche. Le secrétaire général du P.C.F. a indiqué :

« Les manigances politiciennes qu'utilise François Mitterrand, pour camoufler la néfaste politique du parti socialiste et les actions sérieuses qu'il rencontre après avoir abandonné le programme commun et brisé l'union de la gauche, ne nous intéressent pas. (...)

« Il est stupéfiant de voir Mitterrand se précipiter aujourd'hui à réunir le comité de liaison de la gauche après avoir pris la responsabilité de briser l'union et toutes les structures qui existent autour de ce qui en était la base. »

La réforme des collectivités locales

LES PROPOSITIONS DES ÉLUS COMMUNISTES

L'Association des élus communistes et républicains, en présence des trois présidents communistes de conseils généraux de France, MM. Michel Germa (Val-de-Marne), Georges Valbon (Seine-Saint-Denis) et Robert Lakota (Essonne), a présenté ses propositions sur la réforme des collectivités locales.

Elle demande « pour dégager des moyens financiers nouveaux » : le remboursement intégral en 1979 des dépenses de T.V.A. ; l'augmentation du V.R.T.S. ; l'augmentation des crédits réservés aux subventions sectorielles d'équipement pour arriver en trois ans à une participation de l'État d'un minimum de 50 % du coût réel des équipements programmés ; la prise en compte par l'État du personnel départemental affecté à des tâches d'État ; la possibilité d'emprunter à long terme et à taux réduits dès 1979.

Enfin, l'Association demande en plus d'un temps d'antenne à la radio et à la télévision le droit à la création de radios locales ou seraient associés des associations, les conseils municipaux, le conseil général et des représentants de la radio nationale. — F. G.

M. MERMAZ (P.S.) CHANGE DE CANTON

(De notre correspondant.)

Grenoble. — M. Louis Mermaz, député socialiste, maire de Vienne, et président du conseil général de l'Isère, sera candidat dans le canton de Vienne-Nord. Son « transfert » de Vienne-Nord à Vienne-Sud (Le Monde du 13 décembre) a été accepté par la commission exécutive de la fédération socialiste de l'Isère. La démission du conseiller général de Vienne-Nord, M. Joseph Domyne (P.S.), devrait permettre au secrétaire national du parti socialiste, en difficulté dans son propre canton, une élection plus facile. M. Gérard Eudeline (P.S.), conseiller municipal de Vienne, ancien secrétaire de l'Union C.F.D.T. de la ville, a été désigné pour briguer le siège de conseiller général de Vienne-Sud.

La commission exécutive de la fédération socialiste a d'autre part accepté le retrait de M. Jean Verthac, conseiller général du canton de Grenoble 3, au profit d'une candidate, Mme Denise Belot.

vos cadeaux de fin d'année
Fayard

André Fontaine La France au bois dormant



Il n'y a pas de sujet brûlant ou ambigu sur lequel André Fontaine n'apporte l'éclairage de l'intelligence et du tact.

Le Monde - Philippe Nemo

Alfred Grosser Les Occidentaux

Les pays d'Europe
et les Etats-Unis
depuis la guerre

Trente ans de rapports entre l'Europe et les Etats-Unis : un livre décapant.

Nouvel Observateur - Jacques Julliard

Robert Fabre Toute vérité est bonne à dire

Le combat de Robert Fabre ne laissera aucun lecteur indifférent. Car c'est le livre d'un homme de bonne foi.

Le Figaro - Edmond Berthelot

chez votre librairie

سكرا من الاصل

SOCIÉTÉ

صك اجتناب الاصل

Libres opinions

Les avocats, auxiliaires de la justice et des juges !

par ERIC BOYER (*)

A VOCAT « écarte la justice et le justiciable », avocat « cher », avocat « fraudeur fiscal », avocat « complice du grand banditisme », ces thèmes des plus récentes campagnes d'opinion nous concernent, pour tendancieux et injurieux qu'ils fussent, ne visent-ils qu'à nous discréditer.

Plus grave, fondamentale, est l'actuelle attaque portée par un parquet général contre un avocat, au prétexte de prétendus manquements à son rôle de défenseur au regard de ses obligations « envers la justice ».

Il est, en effet, reproché à M^{re} Françoise-Noëlle tous d'avoir utilisé les textes de procédure au risque de révéler certains défauts de fonctionnement de notre appareil judiciaire.

Il s'agit là d'une intolérable confusion des genres : l'avocat n'a pas à être le « complice » des juges. Le « respect des tribunaux » inscrit dans notre serment (ambigu à bien des égards) ne peut, sans dévoiement, être analysé comme une obligation de réserve laisante lorsque la justice se rend mal.

Tout au contraire, l'avocat n'est, ne peut être et ne doit être, que le *dilatateur permanent* de ce qu'il estime être des *injustices*. C'est en ce sens, et en ce sens seul, qu'il peut être « auxiliaire de justice ».

Il trahit en se voulant « auxiliaire des juges ».

C'est ainsi que nous entrons dans la profession. C'est ainsi que le public nous espère. C'est ainsi que nous aidons à la construction d'une société juste. C'est ainsi que nos ordres doivent nous protéger, pour nous permettre d'accomplir notre mission.

Et c'est ainsi, fort heureusement, que la plupart des magistrats nous considèrent.

Immensité de la tâche comparée aux moyens, si précaires, de l'avocat, homme seul, confronté à l'énorme machinerie policière, judiciaire et administrative de l'Etat.

Héros de Cervantes, admirable mais désolé, l'avocat ? Non ! Il a ses alliés : les juges, la presse, son ordre.

L'avocat fait toujours le pari du bon juge. Les droits de la défense l'autorisent à saisir l'opinion lorsque la procédure est secrète, donc la presse bannie. Les bâtonniers passent dans la légende lorsqu'ils défendent le droit et la justice en protégeant l'avocat injustement poursuivi pour sa défense de l'homme.

C'est donc une injustice de reprocher à un avocat d'avoir été trop (17) ardent dans cette défense en ce qu'il aurait manqué de « délicatesse » à l'égard de la justice.

L'enjeu était la liberté d'un homme qu'un autre juge avait estimé ne pas devoir maintenir plus longtemps en prison.

(*) Président de la Fédération nationale des unions de jeunes avocats.

DEVANT LA COUR D'APPEL DE RENNES

La responsabilité des banques dans une affaire de chèques croisés

De notre correspondant

Rennes. — La seconde chambre civile de la cour d'appel de Rennes vient de sanctionner les conséquences financières de la complexité de deux directeurs d'agences bancaires (Crédit mutuel de Bretagne et Crédit agricole) dans une affaire de chèques croisés portant sur un mouvement de fonds de 3 millions de francs entre janvier 1971 et mai 1972. Visant dans un même arrêt trois jugements prononcés par le tribunal de grande instance de Brest le 5 octobre 1978, par le tribunal de commerce de Vannes le 17 décembre 1976 et par le tribunal de grande instance de Guingamp statuant en matière commerciale le 14 décembre 1977, la cour d'appel de Rennes a prononcé une amende de 10 000 francs sanctionnant la mauvaise foi du Crédit mutuel de Bretagne et Landernau, en outre condamné à verser 40 000 francs de dommages et intérêts à la caisse régionale de Crédit agricole de Saint-Brieuc.

La cour d'appel de Rennes, critiquant la mauvaise foi du Crédit mutuel de Bretagne, a considéré que « l'attitude d'un banquier correct pour une faute professionnelle commune est de proposer le partage des pertes ». C'est pourquoi le Crédit mutuel de Bretagne a été condamné à supporter la moitié de la provision de 6 millions de francs que la caisse régionale de Crédit agricole de Saint-Brieuc, déclarée responsable du préjudice causé à la liquidation des biens Perennes, devra verser au syndic de cette liquidation. Le Crédit mutuel, condamné aux entières dépens, a également été déclaré responsable du préjudice causé à la liquidation des biens Haroche et devra rembourser les agios induits par le Crédit mutuel de Bretagne exact sera fixé par une expertise. Cet épais dossier laisse aux deux banques, selon la cour d'appel, un préjudice moral de réputation identique.

YANN ENJEU.

Une faute professionnelle commune

Inhérent de signature par la Banque de France à la suite d'une condamnation, M. Yves Haroche, marchand de volailles, avait cependant obtenu l'ouverture d'un compte bancaire à l'agence d'Auray du Crédit mutuel de Bretagne, en avril 1970. D'agente de crédit, il se livrait à la cavalerie et organisait avec un autre commerçant en volailles, M. Pierre Perennes — ce dernier bénéficiaire

LE MUR

Un couple de Nançonnais, M. et Mme Michel Henrion, est bloqué, depuis le 15 décembre au soir, dans un appartement, 14, Grand-Rue, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), après son refus d'accepter un avis d'expulsion de son propriétaire : ce dernier a fait murer la porte de son domicile. C'est ainsi que M. et Mme Henrion sont devenus prisonniers d'enlèvement une fenêtre et d'empêcher une échelle métallique pour sortir de chez eux. « Venez voir ! Je suis emmuré chez moi ! », a déclaré, au téléphone, Mme Henrion aux journalistes locaux.

Au parquet du tribunal de Nancy, on indique que les époux Henrion n'ont pas déposé de plainte. Les notes, pour sa part, n'a pas enregistré de plainte ni de trouble de l'ordre public. A la préfecture, on déclare qu'il s'agit d'une affaire privée. L'immeuble où réside les époux Henrion a été déclaré insalubre et est en instance de démolition. On ajoute que les locataires ont été invités depuis longtemps à quitter les lieux et à trouver un autre appartement. La commission de conciliation n'aurait pas été saisie.

Adde Belkocir et Farid Mary, condamnés, mercredi 13 décembre, par la cour d'assises du Morbihan, à la réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtre d'un jeune Equatorien, Wilson Josselin, d'Auray, et leur complice, Samir Larhousne, condamné à vingt ans d'emprisonnement, se sont pourvus vendredi 15 décembre, en cassation (Le Monde du 15 décembre).

Faits et jugements

Attentat contre une organisation sioniste d'extrême droite.

Une explosion d'origine criminelle a éclaté en partie, dans la nuit du dimanche 17 au lundi 18 décembre, vers minuit, un local situé au premier étage de Strasbourg à Paris (10^e). Cet attentat, qui n'a pas fait de blessés, a été revendiqué dans une communication téléphonique à l'agence France-Presse par le « Front de libération national français » et par le « Collectif autonome d'intervention » dans un autre coup de téléphone anonyme à l'A.F.P. Le correspondant a déclaré : « C'est un acte supplémentaire de résistance à la dictature futo. L'attitude raciste anti-française des sionistes fait que notre pays est devenu la pouille ethnique du monde. Nous demandons un référendum sur l'émigration ». Dans le local visé se réunissaient fréquemment de jeunes Israéliens appartenant à l'organisation sioniste d'extrême droite intitulée le Bétar, du nom d'une forteresse. Le Comité Juif d'action et le M.R.A.F. protestent dans un communiqué contre cet attentat.

Des inscriptions à caractère nazi et antisémite ont été tracées, dans la nuit du dimanche 17 au lundi 18 décembre, sur les murs de la synagogue d'Avignon (Vaucluse), notamment « SS », des étoiles jaunes et une phrase, « Attention, Hitler revient ».

Cinq cents personnes ont manifesté dimanche 17 décembre, à Nîmes (Gard), à l'appel d'organisation d'extrême droite et de résistants, pour protester contre la résurgence du nazisme. Faisant référence aux récentes affaires Darquier de Pellepoix et de la « colonne de Tulle », les manifestants arboraient des pancartes au nom de camps de concentration. Une gerbe a été déposée au monument des martyrs de la résistance.

SCIENCES

LA RECHERCHE FRANÇAISE EN PÉRIL

I. — Un risque de régression

par CLAUDE KORDON (*)

M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la recherche, vient de définir les grandes lignes d'une nouvelle politique scientifique. Comment se situe ce projet dans l'état actuel du développement de la science française et quelles en seront les conséquences prévisibles pour l'avenir scientifique de notre pays (1) ?

La compétitivité internationale des laboratoires français, relativement médiocre après la deuxième guerre mondiale, atteint aujourd'hui un niveau très honorable grâce à une politique audacieuse initiée par M. Pierre Mendès France en 1954 et poursuivie avec constance pendant plus de dix ans par le général de Gaulle. L'initiative majeure de cette politique a été le développement d'un corps professionnel de chercheurs et de techniciens, répartis entre quelques établissements publics : l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), l'Office de recherches scientifiques et techniques d'outre-mer (O.R.S.T.O.M.), l'Institut Pasteur, mais surtout l'Institut national et de la recherche médicale (INSERM), et le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.).

Sans ces établissements, la recherche universitaire, dont les conditions de travail sont constamment améliorées depuis vingt ans, n'aurait pu ni conserver sa place, ni maintenir un enseignement moderne de haut niveau. Les organismes de recherche ont permis à la France de faire des percées sur de nombreux fronts : dans plusieurs disciplines, les performances des laboratoires français nous placent dans le peloton de tête de la compétition mondiale, souvent au premier rang européen. Le nombre de scientifiques français initiés à titre d'expert dans des réunions internationales s'est accru considérablement depuis dix ans ; beaucoup d'étrangers souhaitent maintenant faire des stages de formation, ou collaborer au sein d'équipes françaises ; le volume des publications françaises parues dans les meilleures revues scientifiques, présentes toujours internationales ou américaines et d'un accès difficile, passe en sciences de la vie, par exemple, de sept cent trente en 1970 à

plus de deux mille. Il est estimé à deux mille trois cents pour 1978. Curieusement, l'opinion publique reste généralement dans l'ignorance des réussites de la science française, auxquelles la presse accorde d'ailleurs une place bien moindre qu'à nos succès sportifs, ou même aux résultats scientifiques étrangers (2).

En face de ce bilan, dont tous, en France comme à l'étranger, s'accordent pour dire qu'il est largement positif, examinons de plus près les reproches que l'on fait à la recherche publique dans notre pays.

Le ministre estime que la recherche française devrait fonctionner davantage comme une agence d'objectifs. Elle ne serait pas assés à l'écoute de ses réalisations, et se préoccuperait insuffisamment des applications de ses résultats, en un mot, de l'innovation.

Notons tout d'abord que la conception d'innovation recouvre évidemment bien davantage que la seule application des découvertes scientifiques à des activités industrielles immédiates rentables, auxquelles on se limite trop souvent ; nous entendons ici dans son sens large. Bien qu'il n'entre pas dans le cadre de cet article d'analyser l'importance sociale et culturelle de la recherche, il n'est peut-être pas inutile d'en rappeler quelques exemples : les retombées de la recherche biologique sur la santé publique et sur l'économie ; de la physique nucléaire sur le développement de l'électronique ; de l'étude de la supraconductivité sur la réalisation des supraconducteurs ; de l'informatique et du transport de l'énergie ; des sciences de la terre sur l'exploration des ressources du globe souvent pratiquement incalculables ; immenses, et impossibles à chiffrer.

L'existence d'une recherche de qualité n'est pas seulement importante par ses résultats et ses applications immédiates, mais aussi par le développement et le savoir-faire technologique sur lequel l'entretien localement d'un savoir-faire technologique, sans lequel la tentation d'importer des découvertes étrangères est illusoire. La généralisation de ce savoir-faire permet d'ailleurs de réduire d'importantes sources de gaspillage (3).

raportées dans plusieurs milliers de mémoires, les auteurs de cette étude ont constaté que les deux tiers des travaux déterminants avaient des objectifs fondamentaux sans rapport direct avec leur application immédiate. Ils en ont notamment conclu que l'efficacité commandait d'affecter une large part des subventions publiques à « soutenir à long terme des scientifiques créatifs dont l'objectif essentiel est d'apprendre comment fonctionnent les organismes vivants, sans préoccupation de la relation immédiate de leur recherche avec des maladies » (ou des applications) « spécifiques », et que la recherche fondamentale (définie comme la recherche pure des mécanismes sous-jacents au fonctionnement des organismes vivants) « était à peu près deux fois plus payante en termes de découvertes cognitives que les autres types de recherche — ou de recherche et développement — combinés ».

Ce qui revient aussi à dire que la politique de soutien à la recherche sur seul critère de sa qualité permet d'écarter à peu près trois fois plus d'applications importantes que la recherche sur objectif. Il serait navrant que dans ce domaine comme dans d'autres nous ignorions l'expérience des autres pour retaire les mêmes erreurs.

DES REPROCHES EN RETARD DE DIX ANS

(1) Les réflexions que je vais présenter concernent surtout mon propre domaine, les sciences de la vie ; mais, sur bien des points, elles sont parfaitement généralisables aux autres secteurs de recherche.

(2) Un article rétrospectif paru dans « le Point », par exemple, relate les dernières acquisitions de la « Chimie moderne » n'ayant pas fait des sources de seconde main et n'étant aucun des résultats français marquant sur le sujet, l'opinion des responsables politiques d'ailleurs cette ignorance.

(3) L'information sur la recherche médicale, organisée en mai dernier par la Fondation de la recherche médicale, les responsables de la politique scientifique des principaux organismes de recherche ont rapidement constaté que le retard de la recherche française sur la prise de la peine de rester jusqu'au fin de la séance.

(4) Un exemple précis parmi bien d'autres : il existe actuellement en France une étonnante surconcentration de données biologiques fondées sur des technologies complexes. Cette surconcentration est nuisible pour la sécurité sociale et l'entretien agressif pour les malades ; elle ne tient pas à une mauvaise organisation des services, mais à l'absence d'une formation critique et technique adéquate qui ne peut s'acquiescer que dans des équipes de recherche fondamentale. Encore faudrait-il favoriser leur implantation au voisinage immédiat des services hospitaliers.

Des idées simplistes

Il est clair que la capacité de transfert des résultats de la recherche fondamentale vers des applications pratiques demeure effectivement très insuffisante en France, compte tenu du niveau de notre développement scientifique. Mais, si l'on veut vraiment améliorer cette situation, il faut d'abord en analyser correctement les causes. A défaut de cette analyse, les responsables de notre politique de recherche semblent trop souvent s'en tenir à des idées simplistes sur l'origine des découvertes scientifiques et sur leur rôle

Des activités complémentaires

Les activités de recherche et de développement de l'industrie française n'ont pas pu saisir à temps ni les immenses perspectives ouvertes par l'ingénierie génétique et immunologique, la production de médicaments biologiques ou d'anticorps à destination thérapeutique ni l'intérêt de substances comme les neuroprotéines, récemment découvertes dans le cerveau, et qui connaissent bientôt de nombreuses applications cliniques ; ces données de remarquables laboratoires publics. Tandis que l'innovation suppose des choix rapides et hardis, les utilisateurs potentiels de la recherche ne regardent généralement pas au-delà de leur bilan annuel. Les entreprises semblent attendre de la recherche publique qu'elle leur présente des produits immédiatement commer-

CATASTROPHES

Séisme en Iran QUARANTE-DEUX MORTS

Téhéran (A.F.P., Reuter). — Le tremblement de terre qui a secoué la province iranienne du Khusestan le 14 décembre a tué quarante-deux personnes et détruit de nombreuses maisons. Le Khusestan est situé à l'ouest de l'Iran, depuis le versant occidental des monts Zagros jusqu'à la frontière avec l'Irak et en y exploite plusieurs gisements de pétrole.

Accident d'avion près de Rome : dix morts.

Un Cessna ayant à son bord dix personnes s'est écrasé le samedi 16 décembre à une soixantaine de kilomètres au nord-est de Rome. Tous les passagers, dont deux Français, ont trouvé la mort dans l'accident. Il semble que l'appareil, qui reliait Trieste à Alger, ait heurté une ligne électrique à haute tension avant de s'écraser contre une montagne à 1 050 m d'altitude. — (A.F.P.)

LA MORT D'UN VOLEUR DE LAPINS

Une septuagénaire vivant près du quartier de Metz-Nord (Moselle), Mme Jozeta Morawiec, propriétaire d'un élevage de volailles et d'un potager, a tué à coups de feu, dans la nuit du 16 au 17 décembre, un voleur, Paul Berlin, quarante-deux ans, marié et père d'un enfant, sans profession.

Depuis 1972, Mme Morawiec avait sur sa propriété des vols de lapins, de poules et de légumes, qu'elle signalait à la police. Elle avait acheté, il y a quelques semaines, un fusil de chasse et des cartouches, et aménagé grossièrement un baraquement en chambre à coucher pour pouvoir y aller. Dans la nuit du 16 au 17 décembre, réveillée par des bruits suspects, Mme Morawiec aperçut deux silhouettes et avança qu'elle tirerait et les intrus ne parlèrent pas. Elle tira à travers une palissade. Le 17 décembre au matin, Mme Morawiec devait constater que l'un des voleurs, Paul Berlin, était mortellement blessé.

Le meurtrier d'un Algérien condamné.

Le condamné des Bouches-du-Rhône a été condamné, samedi 16 décembre, à cinq années d'emprisonnement, pour le meurtre d'un Algérien, M. Abdoumalik Nagri, devant un bar marocain de Montreuil, le 20 et 24 août 1977. Accompagné de son frère Joachim — qui a été de son côté condamné à six mois d'emprisonnement dont trois avec sursis — M. Nattero avait organisé une expédition punitive contre un bar du quartier Saint-Euzébe dont la musique arabe qui s'en échappait les incommodait.

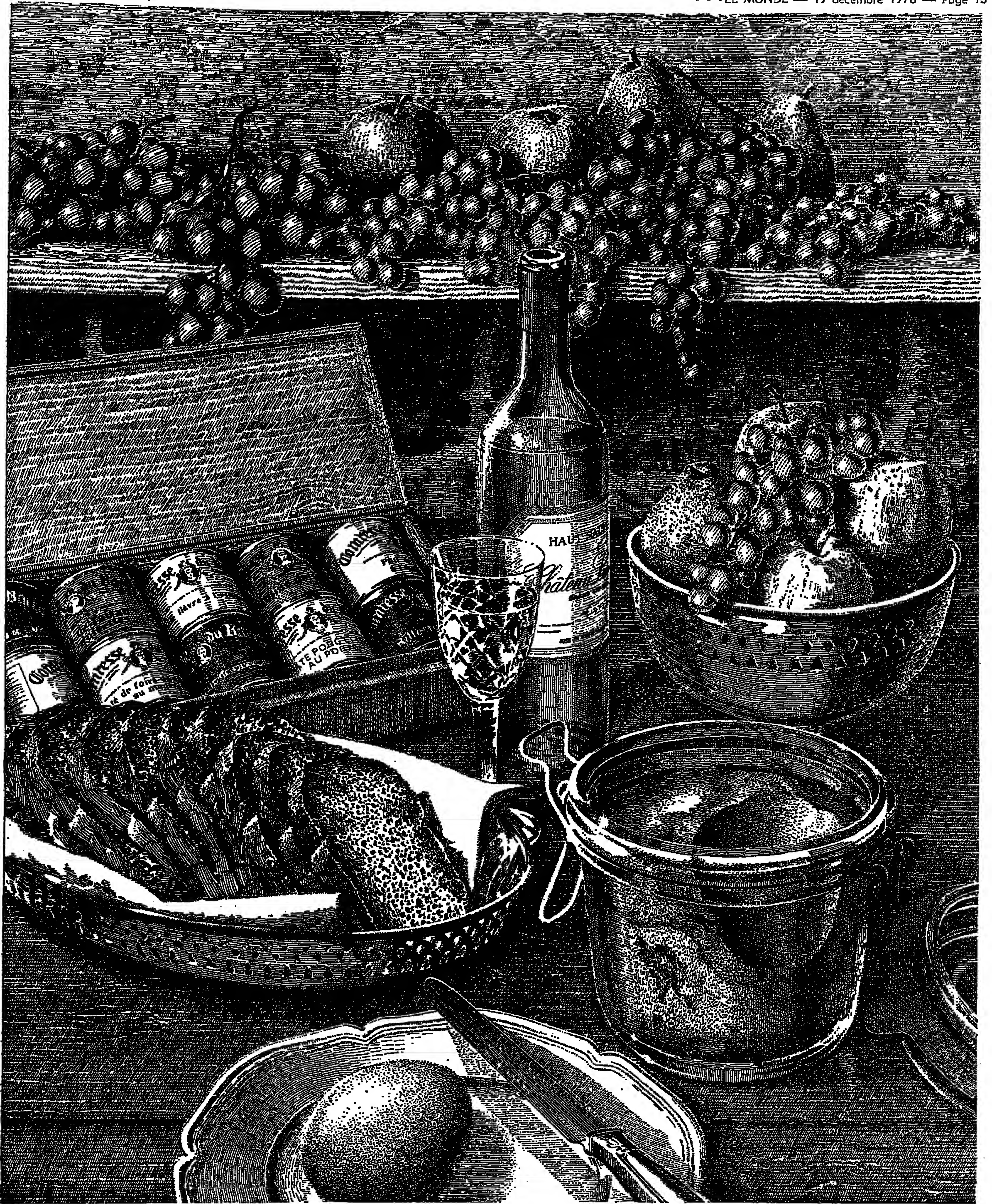
Une voiture poursuivie par des policiers est entrée en collision avec un autre véhicule dimanche matin 17 décembre à Paris, au carrefour de la rue des Maraichers et du Cours de Vincennes (20^e).

Le conducteur de l'automobile qui avait semblé refuser de s'arrêter aux injonctions de policiers, M. Ammi Malika, demeurant à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), a été tué sur le coup. Ses quatre passagers et les six personnes qui occupaient l'autre voiture ont été plus ou moins gravement blessés.

Autographes volés.

M. Alain Sautet, juge d'instruction à Paris, a inculpé de vol et fait écrouer M. Jacques Vaisrier, cinquante-cinq ans, publiciste. Disposant depuis 1971 d'une carte lui donnant accès aux archives millénaires de Vincennes, M. Vaisrier est soupçonné d'avoir dérobé environ deux mille autographes et d'en avoir vendu à diverses reprises.





Boutiques Comtesse Du Barry pour bien savourer Noël.

Les Boutiques Comtesse du Barry sont les ambassades de la gastronomie gasconne. Pour vos tables de fêtes, vous y retrouverez le charme d'un art culinaire ancestral : blocs de foie gras d'oie et de canard mi-cuits, plats fins cuisinés, grands vins millésimés, vieux armagnacs, desserts gourmands, coffrets gastronomiques pour offrir aux soirs de fêtes...

Composez vos menus de réveillon dans les Boutiques Comtesse du Barry.
Paris 9^e - 15 rue Taitbout - tél. 770.21.01.
Paris 9^e - 11 bis bd Haussmann - tél. 770.36.33.

Paris 16^e - 88 bis av. Mozart - tél. 527.74.49.
Arcachon - Maison Boyrie - 1 bd Pierre-Lofi - tél. 83.02.45.
Bordeaux - 2 place de Tourny - tél. 44.81.15.
Gimont - RN 124, Toulouse-Auch - tél. 65.70.10.
Lille - 21 rue Esquermoise - tél. 54.00.43.
Lyon 6^e - 19 av. du Maréchal-de-Saxe - tél. 52.58.26.
Nice - 5 rue Halévy (parking Méridien).
Pau - 8 rue Adoue - tél. 2705.87.
Pouzac - RN 135, Tarbes-Bagnères - tél. 95.16.51.
St-Etienne - Primoka - 31 rue de la Résistance - tél. 33.30.19.

Strasbourg - 34 rue Thomann (face Sofitel).
tél. 32.69.41.
Toulouse - 8 place St-Etienne - tél. 53.01.52.
Tours - Maison Mahou - 55 av. de Grammont -
tél. 64.29.32.



Maison familiale de tradition artisanale fondée en 1908
32200 GIMONT (GERS).

صكرا من الأصل

مركزنا من الأصل

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

L'embaras du choix.

La Symphonie en ré mineur, de Franck fait partie de ces chefs-d'œuvre rebattus qu'on oublie de vouloir connaître...

Le principal intérêt de ce disque est, naturellement, de faire découvrir les qualités d'un grand orchestre de province...

* Franck : Symphonie en ré mineur, disque Cécilia 1964.

Le ciel et ses ténors.

Quand il voit sur la scène le ténor de ses rêves chanter son opéra favori, l'amateur d'art lyrique croit toujours que c'est le ciel qui l'envoie.

La danse américaine.

Le Centre culturel américain présente une série de films sur la danse américaine : mardi 19 décembre (1e Dance Theater of Harlem et l'American Ballet Theater), mercredi 20 décembre (Tribalizers of Modern Dance et la Paul Taylor Dance Company)...

FORUM DES HALLES. Co-production Alpha-FNAC. Forum des Halles, théâtre Gérard Philipe. ANNA PRUCNAL. Frêle, tendre, violente, Prucnal flambe (Collette Godard). LOCATION: 3 FNAC ET SUR PLACE, RUE PIERRE LESGOT. Renseignements: 233.60.96

Musique

Carte blanche au Conservatoire

(Suite de la première page.)

Il est un peu trop tôt pour juger si les résultats de l'expérience sont concluants. Jusqu'ici, il s'agissait d'une programmation essentiellement classique, mais, depuis le 6 décembre et jusqu'au 19, Rémi Gousseau a donné carte blanche aux jeunes compositeurs et interprètes du Conservatoire national supérieur de Paris...

Tout à l'opposé, les pièces de Thierry Carré-Chesneau pourraient paraître trop sages, directement issues de la double tradition de Ravel et de Messiaen, mais on éprouve une sympathie sincère devant une si réelle absence de prétention...

Théâtre

LA MORT D'ALBERT HUSSON

Le Boulevard perd un auteur

L'auteur dramatique Albert Husson est mort le 16 décembre à Lyon. Il était âgé de soixante-six ans.

Les pièces, principalement des comédies, se succèdent: Monsieur Providence, qui remporta le prix de la Société des auteurs en 1947, la Cuisine des anges, créée en 1952, les Poètes du ciel, les Pigeons de Venise, le Système Fabrizi, le Plaisir conjugal, au sujet duquel fut diffusé un téléfilm en 1974.

La Cuisine des anges, histoire burlesque de trois forcés évadés, a été joué pendant sept mille fois dans le monde entier et adapté au cinéma.

Auteur, Albert Husson est aussi adaptateur. Il adapta notamment Zola, de Pirandello, le monde est ce qu'il est, de Moravia, Drôle de couple, de Neil Simon, Qui est qui ? de Waterhouse et Hall (1978 et en film), Boule de suif, juste avant sa mort.

La Cuisine des anges, histoire burlesque de trois forcés évadés, a été joué pendant sept mille fois dans le monde entier et adapté au cinéma.

Ces six films, d'une heure chacun, ont été réalisés pour la chaîne publique de la télévision WNET Channel 13 : acquisition permanente des services culturels de l'ambassade des Etats-Unis, ils pourront être projetés à nouveau pour des groupes intéressés : institutions et professionnels de la danse. (Renseignements : 296-12-02, poste 2185.)

* Centre culturel américain, à 18 h. 30, 3, rue du Dragon, 75008 Paris.

une histoire simple. ROMY SCHNEIDER. BRUNO CREMER. CLAUDE BRASSEUR. CLAUDE SAUTET. JEAN-LOUP DABARDE. CLAUDE SAUTET, JEAN-LOUP DABARDE.

largement développé; sans aucun effet gratuit, l'instrument y est utilisé à plein et sonne avec une franchise irrépressible.

Créer le silence

Japonais comme Fujii et également élève d'Oliver Messiaen, Sumiyo Yoshida dit lui-même de sa musique qu'elle est « une musique en négatif, les notes n'existent que pour créer et conditionner le silence ».

Denis Dufour vient d'un horizon très différent: élève de Pierre Schoeffer et Guy Reibel, puis d'Ivo Malec et Claude Bollig, il a été chargé par le G.R.M., en 1977, de former un trio instrumental pour créer et interpréter un répertoire de musiques électro-acoustiques en direct.

* Motum II, d'Alain Voltry, enfin, est un solo de cor lyrique, largement développé; sans aucun effet gratuit, l'instrument y est utilisé à plein et sonne avec une franchise irrépressible.

Cinéma

L'ESCLAVE DE L'AMOUR

de Nikita Mikhalkov

A Odessa, en 1917, des gens de cinéma, qui ont vu Moscou et la révolution, continuent de tourner des films romanesques, hors du temps. Mais la vedette, Olga Voenesskaja, idole des mélodrames bourgeois, va, par amour d'un opérateur qui filme en cachette les exactions des policiers et soldats au tsar, découvrir la réalité de son époque.

Tels des personnages de Tchekhov, les derniers représentants d'un cinéma condamné cherchent, de parties de campagne en conversations nostalgiques, un refuge contre cette révolution qu'ils ne veulent pas comprendre. D'autres jours viendront, peut-être. On n'est pas étouffé de cette référence à l'auteur d'OnCLE Vania.

L'Esclave de l'amour ne se perd pas dans le maniérisme rétro en nous ramenant à l'époque où Ivan Mosjoukine et les émigrés tentaient de perpétuer le cinéma tsariste au bord de la mer Noire. Odessa a vu

Le Cri du sorcier, de Jerzy Skolimowski

Dès ses premiers films (Rysopis, Walkover, la Barrière), Jerzy Skolimowski, poète dramatique, scénariste (il fut le collaborateur de Wajda et de Polanski), comédien et réalisateur, apparaît comme un des plus doués et des plus turbulents représentants du jeune cinéma polonais.

Ce silence, The Shout (le Cri du sorcier) vient de la rompre avec éclat: présenté au dernier Festival de Cannes, le film y obtint le Prix de la mise en scène.

La hémorragie de la magie, l'irruption d'un corps étranger dans la vie paisible d'un couple: c'est autour de ces thèmes que s'organise (et se désorganise) ce film mystérieux, délibérément ambigu, mi-labyrinthique, mi-jeu de miroirs, cette histoire pleine de bruits et de fureurs dont on ne sait trop si elle renvoie à une inexplicable réalité ou si elle n'est que la projection des fantasmes d'un fou.

La hémorragie de la magie, l'irruption d'un corps étranger dans la vie paisible d'un couple: c'est autour de ces thèmes que s'organise (et se désorganise) ce film mystérieux, délibérément ambigu, mi-labyrinthique, mi-jeu de miroirs, cette histoire pleine de bruits et de fureurs dont on ne sait trop si elle renvoie à une inexplicable réalité ou si elle n'est que la projection des fantasmes d'un fou.

Discrète, elle arrive par le fond, s'avance dans le rond de lumière rose qui vient d'apparaître, commence à chanter les trombes d'appellément. A quel point, pour la première fois sur scène, elle semble plus jolir qu'au cinéma, mieux mise en valeur. Elle porte des talons pas très hauts, mais le bain de son fourreau blanc allongé 20 à franges scintillantes allonge ses jambes, de même l'oblique audacieux de sa seconde robe. Après l'entracte, sa combinaison longue cuivre rouge se transforme, le temps d'une chanson, en mailleur de music-hall avec gans longs et bottinons canaille assortis.

Tout est calculé superbement en maximum d'efficacité, les costumes comme l'enchaînement des numéros, comme les chorégraphes qui déposent des arrière-pensées à Liza Minelli de chanter sans décaler le rythme, et de reprendre la danse avec ses deux partenaires. Liza Minelli, on le sait, est une formidable mécanique de préc-

Seule dans un tramway emporté

à travers la campagne et que poursuivent d'étranges cavaliers, Olga s'en va, sans doute vers la mort, en continuant d'être une « star », telle Gloria Swanson sourient aux photographes à la fin de Sunset Boulevard. Une œuvre belle et insolite.

JACQUES SICLIER. * Le Cosmos (v.o.).

La Salamandre

revient à Tourcoing

Le Théâtre de la Salamandre, centre dramatique quinzime Gildas Bourdet, va s'installer à nouveau à Tourcoing après avoir subi l'impression de Lille. Dans cette ville, Gildas Bourdet a pu trouver le lieu qu'il estimait nécessaire.

La Salamandre, Centre dramatique quinzime Gildas Bourdet, va s'installer à nouveau à Tourcoing après avoir subi l'impression de Lille. Dans cette ville, Gildas Bourdet a pu trouver le lieu qu'il estimait nécessaire.

La Salamandre, Centre dramatique quinzime Gildas Bourdet, va s'installer à nouveau à Tourcoing après avoir subi l'impression de Lille. Dans cette ville, Gildas Bourdet a pu trouver le lieu qu'il estimait nécessaire.

La Salamandre, Centre dramatique quinzime Gildas Bourdet, va s'installer à nouveau à Tourcoing après avoir subi l'impression de Lille. Dans cette ville, Gildas Bourdet a pu trouver le lieu qu'il estimait nécessaire.

La Salamandre, Centre dramatique quinzime Gildas Bourdet, va s'installer à nouveau à Tourcoing après avoir subi l'impression de Lille. Dans cette ville, Gildas Bourdet a pu trouver le lieu qu'il estimait nécessaire.

La Salamandre, Centre dramatique quinzime Gildas Bourdet, va s'installer à nouveau à Tourcoing après avoir subi l'impression de Lille. Dans cette ville, Gildas Bourdet a pu trouver le lieu qu'il estimait nécessaire.

La Salamandre, Centre dramatique quinzime Gildas Bourdet, va s'installer à nouveau à Tourcoing après avoir subi l'impression de Lille. Dans cette ville, Gildas Bourdet a pu trouver le lieu qu'il estimait nécessaire.

La Salamandre, Centre dramatique quinzime Gildas Bourdet, va s'installer à nouveau à Tourcoing après avoir subi l'impression de Lille. Dans cette ville, Gildas Bourdet a pu trouver le lieu qu'il estimait nécessaire.

La Salamandre, Centre dramatique quinzime Gildas Bourdet, va s'installer à nouveau à Tourcoing après avoir subi l'impression de Lille. Dans cette ville, Gildas Bourdet a pu trouver le lieu qu'il estimait nécessaire.

La Salamandre, Centre dramatique quinzime Gildas Bourdet, va s'installer à nouveau à Tourcoing après avoir subi l'impression de Lille. Dans cette ville, Gildas Bourdet a pu trouver le lieu qu'il estimait nécessaire.

Les films nouveaux. Le grand prix du deuxième Festival international d'aventure venue, qui vient d'avoir lieu à La Plage, a été attribué à « la Rivière sauvage de l'Everest », du Britannique Terry Elgar.

Chémo

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées
Opéra, 19 h. 30 : Samson et Dalila.
Comédie-Française, 20 h. 30 : La Puce à l'oreille.

Les autres salles
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Danton, 20 h 45 : Ulysse au pays des merveilles.

Palais-Royal, 20 h. 30 : Rencontres.
Deux-Anes, 21 h. : A-M. Carrière, M. Horguez.

Les chansonniers
Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'avant!

Les théâtres de banlieue
Sceaux, les Gémeaux, 21 h. : Quintette de cuivres de l'Orchestre national de Radio-France.

Les cafés-théâtres
Au Sec Fin, 20 h. 30 : Chris et Laura.

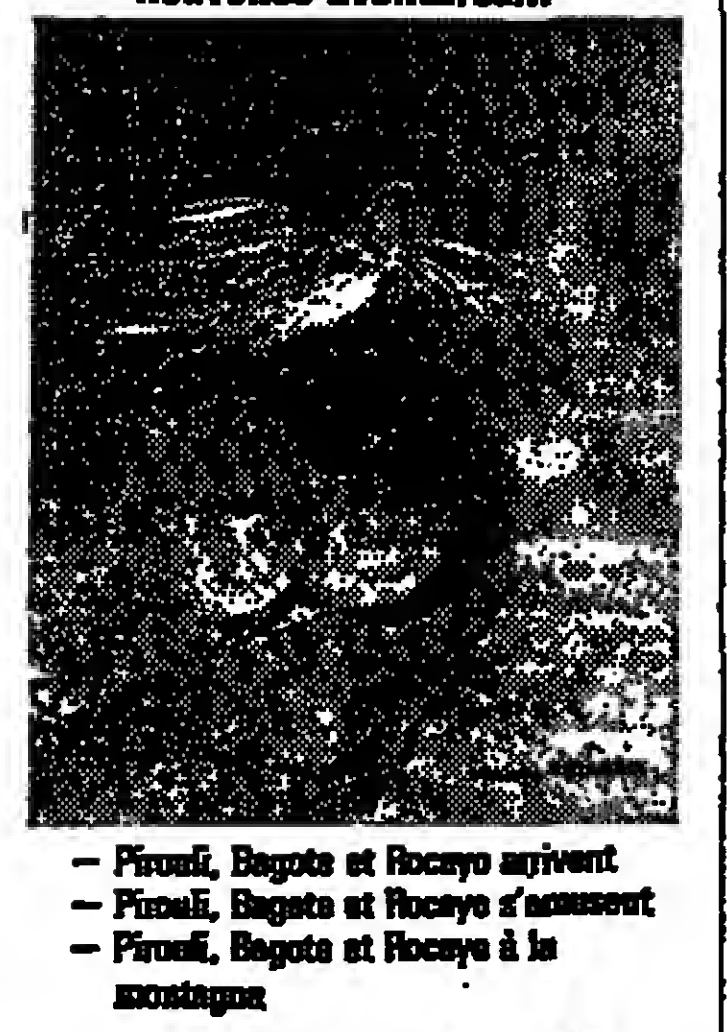
Les films marqués (*) sont interdits au moins de treize ans.
(**) aux moins de dix-huit ans.

LA FIANCÉE ITALIENNE
Chaillet, reliève.

Beanbourg, 15 h. : Octobre, les dix jours qui ébranlèrent le monde.

POUR LES 5 à 9 ANS
VIENT DE PARAÎTRE
une nouvelle série

PIROUILL, BAGOTE ET ROCAYO
Trois héros du petit écran
que vos enfants vont
trouver dans de
nouvelles aventures...



AUTRES TITRES PROPOSÉS
1 - Ramenai, petit pêcheur d'éponges
2 - Eulie et les carab-volants

Editions DUJARRIC
79, Champs-Élysées Paris
DISTRIBUTION FLEURUS

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes indiqués sales
«LE MONDE INFORMATIQUES SPECTACLES»
704.70.20 (jours groupés) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Lundi 18 décembre

22 h. : Soigne tes ecchymoses.
Gervaise. - II, 22 h. 30 : Deux Sultans au-dessus de tout soupçon.

Jazz, pop, rock et folk
Théâtre Campagne-Prémère, 20 h. 30 : Eve (chansons et musique de Brezil).

Lucernaire, 19 h. : P. Langella, clavier original (Byrd, Tomkins, Aron).

LES FILMS MARQUÉS (*) SONT INTERDITS AU MOINS DE TREIZE ANS.
(**) AUX MOINS DE DIX-HUIT ANS.

cinémas

19 h. : Cinéma japonais : «L'Amour de Totora» de K. Yamamoto.

LES EXCLUSIVITÉS
ALAMBRISTA (A. v.o.) : Palais des Arts.

LA FIANCÉE ITALIENNE
Chaillet, reliève.

Les films nouveaux

SANS FAMILLE, film italien de Vittorio Gassman (v.o.) : Vendôme.

LA CLE SUR LA PORTE, film français d'Yves Boissac.

LA CLE SUR LA PORTE, film français d'Yves Boissac.

ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE
Dir. : Constantin ILIEV
Sol. : Gueorqui BADEV, violon
IVAN SPASSOV : Fête
CONSTANTIN ILIEV : Concerto pr violon et orchestre
SCHUMANN : Symphonie n° 4 en ré mineur

NOTRE-DAME DE PARIS
DERNIERE REPRESENTATION
7 JANVIER 1979

spécial fêtes
samedi 23 - dimanche 24
samedi 30 - dimanche 31
reliève les 30 décembre et 1er janvier
et matinée exceptionnelle
le mercredi 27 décembre
à 15 h 30

DEPARDIEU / CARMET
LE SUCRE
Un film de Jacques Rouffio

WOODY ALLEN
"INTERIEURS"
KRISTIN GRIFFITH
MARY BETH HURT
RICHARD JORDAN
DIANE KEATON
E.C. MARSHALL
GERALDINE PAGE
MAUREEN STAPLETON
SAM WATERSTON

GRAND-PRIX des lectrices de ELLE

GAUMONT COLISÉE - BERLITZ - LA FAUVETTE
C'est pétillant, c'est pétaradant,
c'est épatant / LE PARISIEN LIBÉRÉ
Eric Leguebe
LUCKY LUKE
LA BALLADE DES DALTON

سكنا من الأهل

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 18 DÉCEMBRE

CHAÎNE I : TF 1

Hits "JOUVIN"

N° 36 ••• 24 Titres pour danser

N° 35 • Disco Trumpet Collection

18 h. 30. L'île aux enfants; 18 h. 55. Feuilletton : Les oiseaux de Meiji Jingu; 19 h. 15. Une minute pour les femmes; un Noël pour tous les enfants; 19 h. 45. Jeu : C'est arrivé un jour; 20 h. Journal.

20 h. 35. FILM (cycle Chaplin) : LE KID, de C. Chaplin (1921), avec C. Chaplin, E. Purviande, K. Coogan, T. Wilson, C. Miller, H. Bergman. (Muet N.)

Charlot recueille un bébé abandonné. Il élève, et l'enfant partage sa vie de vagabond comme s'il était son fils. Mais on veut l'envoyer à l'assistance.

Admirable mélodrame sur l'enfance, la solitude, le courage et la solidarité des opprimés. Début d'un festival Chaplin pour les fêtes.

21 h. 25. Opérette : Nini la Chance, avec A. Cordy.

Sur fond de guerre, l'histoire d'amour d'une Française et d'un journaliste américain.

23 h. 40. Journal.

CHAÎNE II : A 2

Offrez pour Noël :

un tee-shirt, un sweet-shirt

GOLDORAK

en vente chez MINUS

18, rue Franchet Paris 3

18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres; 19 h. 45. Top-club; 20 h. Journal.

20 h. 30. Spécial actualités : Paix, mission impossible ?

Une émission composée de variétés, de reportages, de témoignages autour d'un thème qui concernera les rapports de l'homme à l'intérieur des États, avec les animaux, avec lui-même. De la République au Caire en passant par le Pays basque espagnol, la Chine, le Liban...

MARDI 19 DÉCEMBRE

CHAÎNE I : TF 1

12 h. La Bible en papier; 12 h. 15. Réponse à tout; 12 h. 30. Midi première; 13 h. Journal; 13 h. 45. Le regard des femmes; 18 h. A la bonne heure; 18 h. 25. pour les petits; 18 h. 30. L'île aux enfants; 18 h. 55. Feuilletton : Les oiseaux de Meiji Jingu; 19 h. 10. Une minute pour les femmes; le Noël des mamans; 19 h. 45. C'est arrivé un jour; 20 h. Journal.

12 h. La Bible en papier; 12 h. 15. Réponse à tout; 12 h. 30. Midi première; 13 h. 45. Le regard des femmes; 18 h. A la bonne heure; 18 h. 25. pour les petits; 18 h. 30. L'île aux enfants; 18 h. 55. Feuilletton : Les oiseaux de Meiji Jingu; 19 h. 15. Une minute pour les femmes; 19 h. 45. C'est arrivé un jour.

20 h. 35. Dramatique : Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut, de J. Anouilh, réal. J. Delannoy, avec F. Coffignon, M. Vaudaux, J. Balutin, J. Castelot.

Premier épisode d'un feuilleton adapté du célèbre roman de l'abbé Prévost.

21 h. 25. Danse : Cover-girl, réal. B. Saint-Jacques.

Comédie chorégraphique bâtie sur une intrigue : une jeune fleuriste rêve de devenir cover-girl.

22 h. 15. Documentaire : Vitre demain, réal. R. Pic.

Tourné au Zaire, en Jamaïque, au Sri-Lanka, un reportage sur la famine et la santé; sur les méfaits des sociétés multinationales dans certains pays du tiers-monde. (Lire notre article ci-contre.)

23 h. 10. Journal.

CHAÎNE II : A 2

12 h. 20. Dessins animés; 12 h. 30. Jeu : Chiffres et lettres jeunes; 13 h. Feuilletton : Belphegor; 13 h. 35. Télévision régionale; 13 h. 50. Feuilletton : L'âne en fleur; 14 h. Aujourd'hui, madame. Le cinéma des téléspéctatrices; 15 h. Télé-club : Monsieur Judis.

Adaptation révisée du roman d'Antoine Blondin par Michel Poissat.

16 h. 45. Série : Par elles-mêmes (France Rochard, chirurgien en cancérologie); 17 h. 30. Récré A 2; 18 h. 10. Dessin animé : Tarzan; 18 h. 35. C'est la vie; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres; 19 h. 45. Top-club (Charles Aznavour); 20 h. Journal.

20 h. 35. Les dossiers de l'écran : FILM : CHARLOT, LE GENTLEMAN VAGABOND, de R. Patterson (1978).

Le comique et la vie de Charles Chaplin jusqu'à ses dernières années.

Montage passionnant de citations, documents, extraits de films.

Vers 22 h. Débat : Charlie Chaplin. Sont invités : M. M. Sidney Chaplin (fils du cinéaste); Fernand (écrivain); E. Fabre-Lerret (Festival de Cannes); H. Colpi (ancien assistant de Chaplin); G. Salachas (critique).

23 h. 30. Journal.

23 h. 45. Des compagnons pour vos songes.

« ALICINA »

ENTRE LA FANTASMAGORIE ET LE RÉALISME

C'était une nouvelle gageure, après celle de l'avoir monté au Festival d'Aix-en-Provence, que de présenter à la télévision leur Antonio 2) Alicia, de Haendel. Longtemps on a craint l'échec et il est probable que bien des postes se sont alors éteints ou ont rejoint les Canons de Navarone, mais, à la fin du deuxième acte et pendant tout le troisième, l'enchantement ragaillit, intact. On avait eu un peu cette impression à Aix (le Monde du 17 juillet) que Haendel s'était de plus en plus épris de son sujet et piqué au jeu pour terminer par un bouquet d'airs admirables, mais il n'est pas question de quitter la cour de l'archevêché...

Les difficultés de transposition à la télévision étaient nombreuses; il est certain que les gros plans ont nul à l'univers mystérieux inventé par Krystian Zachwatowicz et Jorga Lavelli, fait pour être perçu de loin dans sa globalité, et surtout, peut-être, aux extraordinaires personnalités du monde des ombres, Alicia (Christiane Ede-Pierre) et Morgane (Valérie Masterson), d'une humanité inachevée et charbonneuse, impitoyablement fouillées par le caméraz sous leur dur maquillage qui finissait par craquer. La fantasmagorie s'évanouissait sous un réalisme sans objet qui enlevait également toute vraisemblance à la jeunesse chevaleresque de Rugiero (Teresa Berganza).

Les complications s'ouvrent abstruses du livret ne faisaient guère bon ménage non plus avec un art aussi naturel que la télévision, et l'on n'était guère aidé par un sous-titrage pour une fois insuffisant, même s'il n'était pas question de suivre les répétitions inlassables des airs. Mais c'est peut-être la mise en images de ces derniers qui posait le plus de problèmes : car les admirables « chorégraphies » inventées pour servir sciemment leur air voyaient les courbes leur harmonie rompue par les plans variés de la caméra, qui ne pouvait évidemment rester immobile pendant ces vocalises inextinguibles. Tout cela n'est nullement imputable à la belle réalisation sobre et respectueuse d'Yves André Hubert, mais à la distorsion entre un spectacle scénique et un spectacle télévisuel.

Toutefois, quand la musique de Haendel, inépuisable, inaltérable, s'élevait sur les sommets, on n'est plus d'yeux que pour ces « cantatrices » sublimées : Edith Piaf ravagée par l'amour et le péché; Valérie Masterson, résignée, l'illusion des rêves; Teresa Berganza, flamboyante, guerrière, et aussi Ann Murray et la superbe Langridge, toutes mêlées, ne Lavelli et par le chef Raymond Lappard aux plus hautes éthiques, rescasses du système haendélien.

JACQUES LONCHAMPT.

LA MER CRUELLE

Là côté du Donagel, pas très loin de la fameuse Chaussée-des-Géants, est l'un des plus belles d'Irlande. L'un des plus dangereux aussi. Dans un reportage, à la fois moderne et lyrique, dit-t-on samedi sur FR 3, notre correspondant, à Dublin, Joe Mulholland, qui est aussi producteur à la télévision irlandaise, a raconté la grande douleur d'une petite communauté de pêcheurs, Killbegs, deux cents habitants, onze morts en mer en dix-neuf mois.

La mer, superbe et cruelle, qui tue les hommes et, pire encore, garde leurs corps, s'est octroyée les pêcheurs refusant d'accepter. Pour la seconde fois en quelques semaines, un petit chalutier a disparu. Corps et biens, comme on dit. L'attente digne et silencieuse des amis et des familles, la nuit, sur la jetée. Les plongeurs de la marine qui s'escriment dans les vagues furieuses. J'ai aimé : on vient de retrouver un corps.

Tandis qu'on enterre Ted dans le petit cimetière de campagne, les recherches se poursuivent dans la tempête. En vain, si il paraît que les corps remontent huit jours après, dit un homme comme une supplication, tandis que la voiture et le bateau gonflable des plongeurs s'éloignent à l'horizon. — N. B.

CARNET

Naissances

— Mme J. TROUILLEUR, Mme F. AGARD, ont la joie d'annoncer la naissance de Ferrine au foyer de Catherine et Jean-Pierre Agard, Chalon-sur-Saône, le 13 décembre.

— Stéphane et Eric ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit frère Laurent, le 9 décembre 1978. Michel et Dominique AUJEAN, Avenue du Folo 43, B-1150 Bruxelles.

Mariages

Camille O'CONNOR et Bernard BRODU ont la joie d'annoncer leur mariage qui a eu lieu le 6 octobre 1978, dans la plus stricte intimité, rue de Vairie, 75018 Paris.

Décès

— M. Claude Cosu et Mme, née Yvonne Alba, ont la douleur de faire part du décès de Mme Robert ALBA, née Lucie Le DOKUP, survenue à Quimper, le 15 décembre 1978. Les obsèques ont eu lieu le lundi 18 décembre, au cimetière de La Porté-Fouassant.

— Nous apprenons le décès de Jean BABIN, ancien recteur de l'académie de Bordeaux.

(Né le 25 février 1905 à Montfaucon-en-Aragnac (Meuse), Jean Babin était agrégé de grammaire et docteur en lettres. Successivement professeur de collège et de lycée, inspecteur d'académie, directeur de l'enseignement en Sarre (1947-1948), Jean Babin est ensuite professeur à la faculté des lettres de Lille puis recteur de l'académie de Strasbourg jusqu'en 1968. Détaché de 1956 à 1960 comme directeur au Centre national des œuvres, Jean Babin est recteur de l'académie de Bordeaux jusqu'en 1972, puis délégué général du ministère de l'éducation pour les affaires universitaires internationales jusqu'en 1976, date à laquelle il prend sa retraite. Docteur « honoris causa » de plusieurs universités étrangères, Jean Babin avait été lauréat de l'académie française.)

— On nous prie d'annoncer le décès de Mme Raymond BENDA. De la part de : Mme Philippe Benda et ses enfants M. et Mme Georges Morhange et leurs enfants M. et Mme Jacques Muller, M. et Mme Jean Zadock-Khan. Les obsèques auront lieu le mardi 19 décembre 1978. On se réunira à la porte principale du cimetière de Montmartre, rue Rachel, 8, à 14 h. 15.

— M. Joseph Quelin, son grand-père, M. et Mme Georges Berard-Quelin, son père et sa belle-mère, Mme Nicole Coulet, Marianne et Laurent Berard-Quelin, ses frères et sœurs, Cécile, Christine, Valérie Coulet, ses nièces, ont la douleur de faire part du décès de Patrick BERARD-QUELIN, journaliste, chevalier dans l'ordre du Mérite, décédé subitement dans sa trentième année, le samedi 9 décembre 1978.

Conformément aux volontés du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, le mercredi 13 décembre. L'inhumation définitive aura lieu ultérieurement dans le caveau familial de La Roque-Gageac (Dordogne). Cet avis tient lieu de faire-part. 30, rue Saint-Antoine, 75004 Paris, 41, rue de Bellechasse, 75001 Paris.

(Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Patrick Berard-Quelin a été chargé d'enseignement (droit public) à l'université de Paris-IX et détaché par le Centre national de la recherche scientifique auprès du professeur Pierre Tabaton, qui le chargea de constituer à l'université de Paris-IX une documentation économique et financière sur le secteur bancaire et les entreprises multinationales.

A la Société générale de presse, il prépara la création du « Bulletin quotidien », dont le premier numéro devait paraître en septembre 1972. Secrétaire général de la rédaction du service politique de la Société générale de presse, du « Bulletin quotidien » et de l'hebdomadaire « Documents et Informations parlementaires », il devait être nommé rédacteur en chef du « Bulletin quotidien » le 1er janvier 1973. Il en fut le principal animateur.

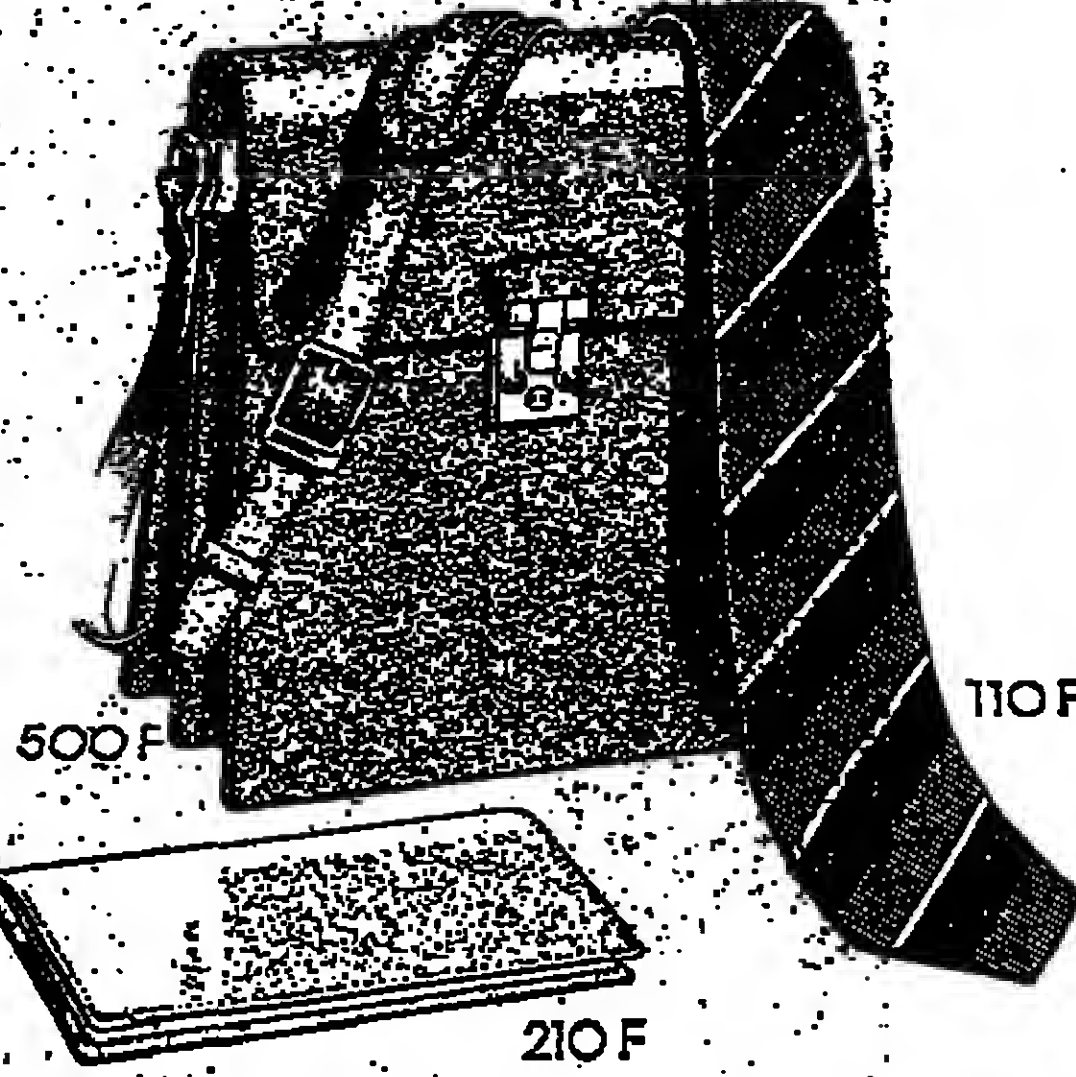
Patrick Berard-Quelin avait créé le club Sciences Po démocrate socialiste, qui regroupait des élèves, des anciens élèves et des enseignants de l'I.E.P. Il le présida de 1966 à 1968. En 1968 et 1969, il fut vice-président national des Jeunes radicaux socialistes et membre du comité directeur du parti radical-socialiste. Depuis 1970, il était membre du comité directeur de Liberté et Démocratie, section française de l'Internationale libérale.

Il était le fils de notre confrère Georges Berard-Quelin, président-directeur général de la Société générale de presse, président de la Fédération nationale de la presse d'information spécialisée.

L'ARMAGNAC CLES DES DUCS

issu de vieux cépages Gascons est distillé lentement puis vieilli dans des fûts de chêne à Panjas, Gers.

tout un monde de cadeaux



500F 110F 210F

LANCEL

Magasins Lancel : Paris • Opéra • René-Point Champs-Élysées • 43 rue de Rennes • Palais des Congrès, Porte-Maillot • Paris 2 • Velizy 2 • Créteil-Soleil • Lyon • Nice • Toulouse • Ajaccio

LA BAGAGERIE

Le style "Bagagerie" pour cette musette en lézard, vaste et décontractée, se porte en bandoulière. (noir, marron) 295 F

Paris : 13, rue Trudaine, 75008
41, rue du Faux, 75006
7, rue de Passy, 75016
Toulon-Montparnasse, 75015
Lyon : La Part Dieu, magasin 107, niveau 1

SUIVEZ LE DEBAT ET ENREGISTREZ LE FEUILLETON.

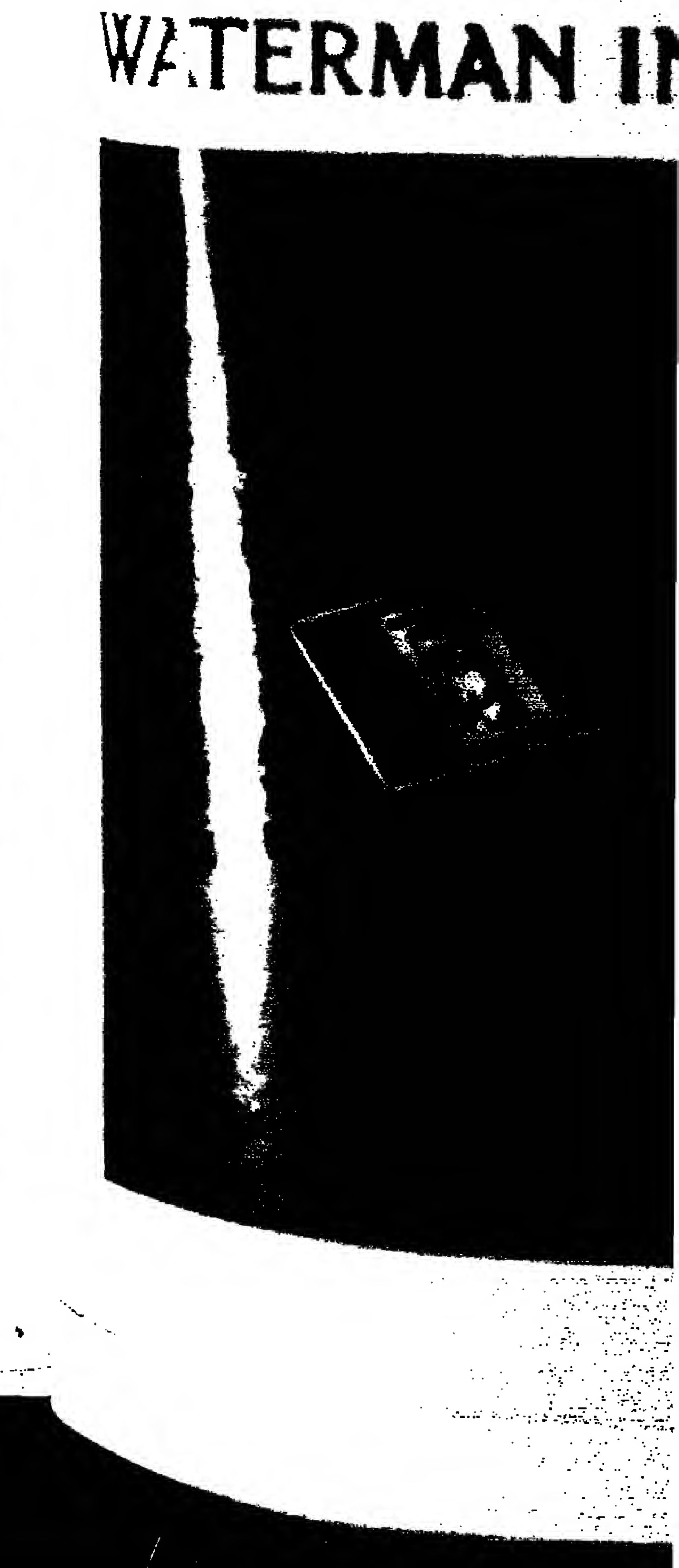
Le magnéscope couleur Radiola VCR N 1700 permet l'enregistrement d'une chaîne pendant que vous regardez une autre chaîne.

Il n'y a aucun problème pour enregistrer un feuilleton pendant que vous regardez un débat sur une autre chaîne.

Et si, vous voulez garder une troisième chaîne, le magnéscope continuera d'enregistrer le feuilleton. Sans vous reprocher de changer d'avis.

RADIOLA

La télévision sur mesure.

CARNET

RELIGION

DEUX DISPARITIONS

Le cardinal Frings ancien archevêque de Cologne.

Le cardinal Joseph Frings, ancien archevêque de Cologne, est mort le 18 décembre, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Président de la conférence épiscopale allemande jusqu'en 1967, quand il céda ce poste au cardinal Julius Döpfner, il démissionna de l'archevêché de Cologne deux ans plus tard, pour raisons de santé. Sa mort réduit à 123 les membres du Sacré Collège, dont 109, âgés de moins de quatre-vingts ans, peuvent être le pape.

Ce fils d'industriel, né en 1887 à Neuss, en Rhénanie, était connu pour son franc-parler et s'est trouvé, de ce fait, au centre de plusieurs controverses. Critique sévère du régime nazi pendant la dernière guerre, il avait néanmoins demandé, en 1948, qu'un terme soit mis à la campagne de « dénazification » menée par les autorités militaires alliées. Malgré les vives réactions soulevées par son attitude, ses initiatives sociales lui valurent de solides appuis à Rome.

En 1948, le cardinal Frings avait adhéré au parti chrétien démocrate de Konrad Adenauer, mais il dut le quitter quelques mois plus tard en raison du concordat interdisant aux prêtres s'adhérer à des partis politiques.

Parmi ses autres « éclats », on peut citer sa déclaration publique en 1961, selon laquelle « soutenir l'insubordination des conscripts était contraire à l'Évangile », ce qui lui valut d'être accusé par la presse est-allemande de « prêcher la guerre ».

Mais la prise de position la plus connue sur le plan international fut sans doute son intervention déterminante, au début du concile.

La séance inaugurale à peine ouverte, le 13 octobre 1962, à la suite de Mgr Achille Liénart, alors évêque de Lille, le cardinal Frings prit la parole sans autorisation pour protester contre la requête faite aux Pères d'être les membres des dix commissions conciliaires sans avoir eu le temps de connaître les candidatures éventuelles. L'archevêque de Cologne s'était ensuite attaqué au tout-puissant Saint-Office, qu'il qualifia de « totalement inadapte à l'époque actuelle » et « cause de scandales dans le monde ».

Paul VI avait refusé la démission du cardinal Frings à plusieurs reprises, et il avait finalement pris sa retraite à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Avec lui disparaît un des symboles de l'Église catholique à l'émanant d'après-guerre. En refusant l'idée de « faute collective » chez son peuple, il a travaillé activement au relèvement spirituel — et matériel — de l'Allemagne fédérale.

ALAIN WOODROW.

Mgr CYPRIEN TOUREL ANCIEN EVÊQUE DE MONTPELLIER

(De notre correspondant.)

Montpellier. — Mgr Cyprien Tourel, qui fut évêque de Montpellier du 24 février 1958 au 10 juin 1978, est décédé, victime d'une défaillance cardiaque, samedi 16 décembre, à la maison de retraite de Notre-Dame-des-Pins, à Saint-Privat-des-Vieux, près d'Alès, où il s'était retiré.

Né le 8 janvier 1911 à Saint-Sever-du-Moustier (Aveyron), Mgr Tourel fit toutes ses études à Montpellier où il fut ordonné en 1938. Il participa à l'essor du mouvement jociste dans le département de Montpellier où il fut ordonné en 1938. La guerre interrompit ses activités. Mobilisé, en 1939, comme lieutenant d'infanterie, sa conduite lui valut la croix de guerre. Fait prisonnier à Dunkerque, il ne revint qu'en 1945 à Montpellier.

Nommé vicaire capitulaire le 26 octobre 1957, à la suite du décès de Mgr Duperré, il fut nommé évêque de Montpellier, le 24 février 1958. Son effort d'évangélisation très ouvert sur l'évangélisme l'engagea dans des actions concrètes. Pour aider les mal-logés, il créa, à côté de l'association diocésaine Saint-Roch, une société immobilière qui marqua le départ d'un effort de construction dans l'Hérault. Il mit aussi en place une organisation diocésaine en faveur du travail des migrants. Enfin, il créa sur les terres de l'ancien siège épiscopal de Maguelone, près de Montpellier, aux rives même de la Méditerranée, une maison pour jeunes handicapés mentaux qui vivent d'agriculture et des travaux de la vigne. En juin 1976, Paul VI avait accepté la démission que le prélat lui avait remise pour raison de santé quelques mois auparavant.

Communications diverses

— Le déjeuner-débat de l'église Saint-Augustin, à Paris, aura lieu, avec la participation de M. André Frossard, le 22 décembre et non le 20 comme il avait été prévu.

Visites et conférences

MARDI 19 DECEMBRE

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 14 h. 45, métro Cambronne, Mme Legregeol : « Unesco »

15 h. 25, rue Saint-Martin, Mme Garnier-Ahlberg : « L'église Saint-Nicolas-des-Champs »

15 h. devant l'église Saint-Julien, Mme Guiller : « Saint-Julien-le-Pauvre »

15 h. 17, quai d'Anjou, Mme Meyniel : « Hôtel de Lauzun »

15 h. 30, rue de Valenciennes, Mme Oswald : « Les Carmes » (Caisse nationale des monuments historiques)

15 h. 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris)

15 h. 30, rue de Valenciennes, Mme Oswald : « L'Opéra » (Mme Hager)

CONFÉRENCES. — 18 h. 30, 28, rue Bergère, M. R. G. Dommergue : « Folie et génie » (L'homme et la connaissance)

20 h. 30, 147, rue de Malakoff, Mme Laura Winckler : « Les principes de l'alchimie » (Nouvelle Acropole)

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Rome, mère des arts »

21 h. 21, rue Casette : « Les cérémonies religieuses de la Grèce antique » (Arcus)

C'est bon d'avoir soif quand on a SCHWEPES. « Indian Tonic » et SCHWEPES Lemon.

ORDRE DU MÉRITE

Sont élevés à la dignité de grand-croix :

M. Abel Gance et Mme Magdalena Tagliarero.

Sont élevés à la dignité de grand-officier :

M. Jean Baumann, Alain Belkiri, René Bonhoux, Mmes Drouot, Evaïa Parée de Tendeuvre, Lefort, M. Lucien Malavard.

Ces promotions ont été dans le Journal officiel du 17 décembre 1978 qui publie aussi une liste de promotion aux grades de commandeur et d'officier et des nominations de chevaliers.

Remerciements

— Corréon - Paris. Mme Senamy. Ses enfants et sa famille, dans l'impossibilité de remercier individuellement tous ceux qui se sont associés à leur peine, lors du décès brutal du docteur BENSASSY, les prient de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue.

— Isabelle Viehnic dans l'impossibilité de pouvoir répondre à toutes les marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors du décès de son frère Jacques BERGIER, prie tous ceux qui se sont associés à sa peine de croire à sa profonde reconnaissance.

— M. et Mme Jacques Fauquet-Lemaître. M. et Mme Hubert Fauquet-Lemaître. M. et Mme Peter W. Stroh. Mme Ronald Nève. profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors des décès de M. et Mme Pierre FAUQUET-LEMAÎTRE, remercient et adressent l'expression de leurs sentiments émus et reconnaissants.

Anniversaires

— A l'occasion de l'anniversaire de la mort du professeur André BLANC, une pensée émue est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

— Pour le deuxième anniversaire de sa disparition, une pensée est demandée à ceux qui ont connu et aimé le docteur Jacques HÉRY. De la part de sa femme et de ses enfants. Flouët-sur-Rance.

— Le 18 décembre 1970 s'éteignait Spa KOMPALITCH. Que son souvenir soit lié à celui de son fils, le docteur Michel KOMPALITCH. Une pensée est demandée à tous ceux qui les ont aimés.

Not abonnés, bénéficiaires d'une réduction sur les assurances de « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de taxes une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Kritch, Mme Albertin-Kritch, Vers, Alexandre, Masha Albertin, Peter et Ludmila, née Albertin, Maryschka, ainsi que leurs enfants Katya et Alexandre, ont part du décès de M. Nicolas KRITICH, survenu le 9 décembre 1978, dans sa quatre-vingt-troisième année. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité. Cet avis tient lieu de faire-part. Versailles, Boulogne, Paris, Rhodésie.

Le Père Louis-Jacques LEFEVRE, O.P., a été rappelé à Dieu, le 10 décembre, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Ses funérailles se sont célébrées le mardi 19 décembre 1978, en l'église du couvent de l'Annonciation (222, Faubourg-Saint-Honoré, Paris-9^e). De la part du Père Provincial des Dominicains de la Province de France, du Père Élieur et des religieux du couvent de l'Annonciation, de sa famille, des anciens du Groupe Saint-Dominique d'Alger.

Le médecin en chef et Mme Claude LESQUIERRE, Philippe, Hervé et Christophe, Les familles Lesquerré, Touzelet, Vincent, Tolbert, Allamargot, ont la douleur de faire part du décès de Laurent.

Leur fils, frère, petit-fils et neveu, survenu le 13 décembre 1978, dans sa quinzième année. Les obsèques ont eu lieu à la chapelle de l'hôpital militaire Larrey, à Toulouse, et l'inhumation à Marseille, le 18 décembre 1978. Cet avis tient lieu de faire-part.

LA SEMAINE DE LA BONTÉ

reconnue d'utilité publique le 31 janvier 1955, 175, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris C.C.P. PARIS 4-52 X Téléphone : 232-46-99

CAS N° 78

Âgé de quarante-huit ans, malade, aveugle depuis deux ans, son mari l'a abandonné, lui laissant à charge un enfant de quinze ans. Ce garçon est attiré par le métier de plombier. Il a fait appel aux « Compagnons du Devoir » qui lui ont trouvé une place pour un apprentissage. Celui-ci aura lieu assez loin de sa résidence. Il faut assurer les dépenses du voyage de pension pendant les quinze premiers jours et un achat de matériel. Seule, la mère ne peut prendre en charge tous ces frais. Il faut : 1.500 F. Prière d'adresser les dons à LA SEMAINE DE LA BONTÉ, 175, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris C.C.P. PARIS 4-52 X ou ch. ban.

— Mme Clémence Perrier, son épouse, M. Joseph Perrier, son père, M. et Mme Daniel Pradal et leurs fils, M. et Mme Léon Elmalem et leur fille, M. et Mme Jean-Claude Pallas et leurs filles, M. et Mme Jacques Frouzet, M. et Mme Jacqueline Reby et ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de M. Honoré PERRIER, rappelé à Dieu, le 16 décembre 1978, en son domicile, 23, rue des Lilas, Paris-10^e.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi 19 décembre 1978, en l'église de Saint-François-d'Assises, 7, rue de la Mousmé, Paris-19^e, sa paroisse, où l'on se réunira à 15 h. 45. L'inhumation aura lieu au cimetière de Pantin-Parisien, dans le caveau de famille. Cet avis tient lieu de faire-part.

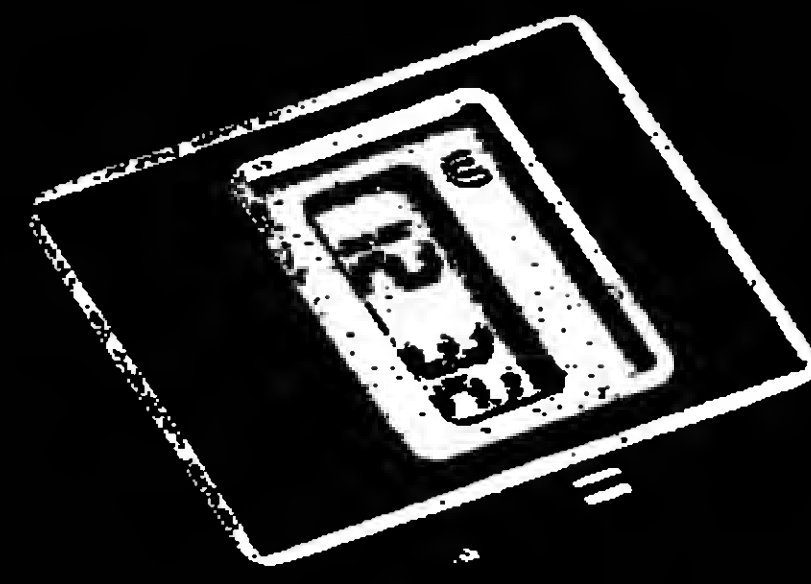
— Mme Henri Brin, Mme Georges Nugue, Le docteur André Brin, M. et Mme Paul Nadey, M. et Mme Pierre Brin, M. et Mme Jean Brin, M. Jean-Gabriel Nadey, Mmes Agnès, Martine et Dominique Brin, MM. Patrick, Henri et Emmanuel Brin, Mmes Maylis et Marie-Gabrielle Nadey, ont la douleur de faire part du retour à Dieu de leur frère et oncle le

Hentenant-colonel Pierre SCHMITTER, ancien pilote de chasse de l'escadron 103 des Cigognes, ingénieur A. et M., commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, croix de guerre 1939-1945, croix de guerre T.O.E., croix de guerre V.V.G., survenu dans sa quatre-vingt-deuxième année, le 7 décembre 1978. La messe de funérailles a été célébrée en l'église Saint-Paul de Nîmes; l'inhumation a eu lieu à Nancy, au cimetière de Prévilla. Cet avis tient lieu de faire-part. Aigues-Vives (Chard), 5, rue Nicolas-Chuquet, 75017 Paris.

(Né en 1917, engagé volontaire en 1935, Pierre Schmitter est affecté deux ans plus tard à l'escadron S.P.A. 103 du groupe des Cigognes (commandant Brocard), pionnier de l'aviation, compagnon de René Fonck et de Roland Garros, il réalise seul les raids Tunis-Casablanca et retour en 1939 et Franco-Afrique du Nord en 1945. Il exerce ensuite divers commandements en Allemagne et en Afrique du Nord où, notamment, il balise et équipe les pistes sahariennes. En 1949, il s'engage à quitter l'Afrique du Nord pour rejoindre le front européen et se voit confier la responsabilité du groupe de bombardiers I-31. Il est abattu et gravement blessé par la chasse allemande.)

WATERMAN INVENTE SA MONTRE.

Quartz digital, coque remuable, plaqué or 18 carats.



Une montre qui, pour la 1^{re} fois, réunit deux éléments jusqu'ici incompatibles, un module à quartz et un boîtier petit et plat.

Pour ces boîtiers dessinés par Waterman il a fallu concevoir et fabriquer dans des ateliers horlogers suisses le module le plus plat existant à ce jour.

La collection des montres Waterman, toutes à quartz électronique, comporte des modèles à lecture digitale ou à lecture par aiguilles, à partir de 1.400 F.

Vous pouvez aujourd'hui porter à votre poignet une montre comme aucune autre marque classique n'en a réalisé. Une montre Waterman.

Waterman
Horlogerie Bijouterie



صكزا من الأصل

EN ILE-DE-FRANCE

A PROPOS DE...

LE VOTE DU BUDGET 1979

Désunis, dépendants...

Le Conseil régional d'Ile-de-France a adopté le budget de la région pour 1979.

L'Ile-de-France existe-t-elle? Seize ans après la création du "district" - la première des institutions régionales, deux ans après la naissance officielle de la région et de ses organes élus, s'il apparaît, à lire un récent sondage, que trois habitants de l'agglomération sur quatre affirment avoir une conscience régionale, il n'en va pas de même à l'évidence pour leurs élus.

Second enseignement : les élus régionaux font montre d'une souplesse d'esprit qui ressemble fort à un manque de constance. Après avoir voté en 1977 un plan triennal qui devait les engager à verser pendant trois ans à partir de 1978, 850 millions par an pour les transports collectifs, ils acceptent de voir ce plan battu en brèche dès la seconde année de son application.

Le budget de l'Ile-de-France équivaut à la somme des budgets de toutes les autres régions réunies. Mais la situation de cette région-ci est difficile, car, en raison des charges et dépenses qui y sont engagées, l'Ile-de-France est en mal de rentabilité mais aussi de moyens financiers.

Le déficit des transports collectifs (2,7 milliards en 1978) est supporté à 70 % par l'Etat, à 30 % par les départements de la région. L'application de la loi, qui doit se traduire par le transfert de responsabilité de l'Etat à la région, ne doit pas aller sans un transfert de charge. Or, le budget régional dépasse à peine 2 milliards, et il ne suffirait évidemment pas à combler ce "trou". D'autre part, c'est un budget d'investissements, et le financement du déficit d'exploitation ne pourrait être transféré à la région sans que celle-ci trouve des ressources nouvelles.

Le manque de conscience régionale des élus provient-il de la manière dont ils sont élus? Les cent soixante-quatre représentants des départements, députés, maires, conseillers généraux, sont élus par leurs pairs après chaque élection législative, municipale ou cantonale. Une telle instabilité expliquerait, selon certains, que les élus soient si peu habitués par un sentiment ou une conscience régionale. M. Michel Giraud (R.P.R.), président de cette assemblée, avait proposé le 2 juin 1977 les élus communistes à l'occasion du vote du dernier budget l'élection au suffrage universel du conseil régional.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

GROGNE A VERSAILLES

Un lycée flamant neuf aux portes des Petites-Écuries

Dix années de tergiversations et de palabres n'auront servi à rien. Les amoureux de Versailles constatent aujourd'hui avec indignation l'agression dont est victime l'un des plus beaux secteurs de la ville, le quartier Saint-Louis où viennent de commencer les travaux de construction d'un lycée technique, à l'architecture moderne et choquante.

Un quartier menacé

Ceux qui peuvent alors espérer que l'essentiel serait préservé ont vite déchanté, expliquent les défenseurs de Versailles. «Après une poste centrale, une préfecture annexe et un hôtel des impôts d'une architecture douteuse, un nouveau palais de justice dont les façades, les colonnades et les couleurs furent avec l'environnement fut inauguré en 1977. Aujourd'hui, la série continue avec ce lycée technique, installé au cœur du quartier Saint-Louis, à l'emplacement des anciennes écuries de la comtesse d'Artois.»

PARIS-CHANTIERS

Les nouveaux rendez-vous de Bagatelle

Il y a un peu plus de six mois, la Ville de Paris organisait pour le deuxième centenaire de Bagatelle, une exposition dans l'un des bâtiments de la propriété du comte d'Artois : le trianon, bâti en 1872 et restauré pour la circonstance, ainsi que la cascade et la rocallle du parc. Cette exposition attirera en trois mois plus de dix mille visiteurs (le Monde du 18 juillet).

Mais Bagatelle n'a pas été remis en état pour autant. Le chef-d'œuvre raffiné, qui Belanger éleva en un temps record pour permettre au comte d'Artois de gagner un pari, a beaucoup souffert des atteintes du temps. Il reste beaucoup à faire pour qu'il retrouve sa beauté originelle. Ainsi, la vaste et noble terrasse qui s'étend devant le château, et qui est délavée par des portées de bois et des poutrelles de fer, est particulièrement menacée.

Même observation pour l'orangerie où pourrait être réinstallé ce qui a été fait au trianon construit par Richard Wallace, qui, complètement réparé, nettoyé, repeint et débarrassé de tout ce qui l'encombrait, a pu recevoir, en juillet dernier, l'exposition « Bagatelle et les Folles », dans un décor digne des collections présentées par le musée Carnavalet. Il en a coûté la somme de 120 000 F.

En janvier 1978, le devis des travaux de restauration présenté par M. Jouve atteignait 20 millions. Il va de soi qu'actuellement, trois ans après, le chiffre devrait être plus élevé. La question du financement de la restauration s'est donc posée avec acuité.

ANDRÉE JACOB.

CORRESPONDANCE

Difficiles villes nouvelles

Après la parution, les 21 et 22 novembre, d'une série sur les villes nouvelles, M. Marc Brimon, maire de Saint-Thibault-des-Vignes, en Seine-et-Marne, nous apporte les précisions suivantes :

Face à la ville nouvelle, le conseil municipal a défini, dès 1975 - il y a donc plus de trois ans, - sa propre philosophie en matière d'urbanisme et d'implantation d'activités. Une philosophie d'intransigeance quant aux buts à atteindre et aux moyens envisagés pour y parvenir. Il n'a pas varié son programme, et n'a pas l'intention d'en changer.

EN BREF

Un nouveau centre d'accueil des étrangers. — La préfecture de police a annoncé qu'un nouveau centre d'accueil des étrangers est ouvert à Paris, à partir du 15 décembre, la rue Lambert, dans le 18^e arrondissement.

Les étrangers domiciliés à Paris peuvent se présenter indifféremment dans l'un des sept centres parisiens ouverts chaque jour, de 9 heures à 16 heures, sauf les samedis, les dimanches et les jours fériés. Les ressortissants étrangers peuvent solliciter dans ces centres la délivrance ou le renouvellement de tous les titres de séjour, de voyage ou de travail.

Comment utiliser Chamarrande? — Pour l'utilisation du domaine classé de Chamarrande (dans l'Essonne), acquis par le département, quatre propositions ont été faites au conseil général : l'E.A.I. (Ecoles actives internationales) voudrait y installer un centre d'enseignement de formation professionnelle et d'animation pour les jeunes ; l'association Vacances Renouveau propose d'en faire un centre de vacances ; l'union parisienne Tourisme et Travail envisage la constitution d'une société civile immobilière

composée de représentants des comités d'entreprise chargés de la gestion du domaine transformé en base de loisirs. Enfin, un groupe d'une dizaine d'associations se propose de former une société coopérative et d'organiser un centre de stage.

Sauver l'Essonne. — Avant d'être un département, l'Essonne est une rivière qui prend sa source dans le Loiret. Elle est gravement envasée et polluée. Un syndicat intercommunal groupant vingt communes riveraines de l'Essonne et intéressant trente-deux mille habitants, propose un plan intitulé « Essonne pure, eau claire » et destiné à promouvoir l'aménagement hydraulique de la rivière et le développement de sa vocation de zone naturelle consacrée aux loisirs. Cette action pourrait faire l'objet d'un contrat régional.

Un journal pour le Val-de-Marne. — Le conseil général du Val-de-Marne vient de créer un bulletin destiné à faire connaître son action auprès des habitants du département. Présenté sur seize pages, il sera publié deux fois par an à 483 000 exemplaires.

HOTEL SHERATON MONTPARNASSE, Capitale SHERATON à deux pas de Saint-Germain-des Prés à 6 stations de métro des Champs-Élysées. La plus grande hôtel de la Rive Gauche. Un restaurant raffiné le Montparnasse 25, le bar Corail. 1.000 chambres spacieuses. Parking. TEL. 260.35.11 Paris-Sheraton Hotel

Cergy magazine. ALAIN HEROME OUVERTE LES DOSSIERS DE LA VILLE NOUVELLE. ENKART IMMEDIAT: 28 PAGES D'INFORMATIONS SUR LE LOGEMENT A CERGY. Ce magazine vous concerne! Des photos, beaucoup de photos, des actualités tous azimuts, des informations vivantes, des renseignements pratiques. Voilà le nouveau Cergy-Magazine : 44 pages qui vous donnent les clés essentielles de cette ville.

Je désire recevoir gratuitement, sans engagement de ma part, Cergy-magazine n°2. M. Mlle _____ Prénom Adresse _____ Ville _____ Code Postal _____ Centre d'Information de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise Paris de la Préfecture 95000 CERGY, Tél. 030.38.34

équi... FAITS ET PROJETS... Prin... (Groupe ESSEC) DES PAYS... BÉNÉFICIAIRES DE PERFECTIONNEMENT... SEUS LOGEMENT PUBLIQU... Centre d'Information de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise Paris de la Préfecture 95000 CERGY, Tél. 030.38.34

équipement

S.N.C.F.-P.T.T. : la colère des usagers

S.N.C.F., P.T.T., vis-à-vis de ces deux grands services publics, les usagers ont depuis quelques mois une attitude de plus en plus critique et court-circuitent les intermédiaires pour dénoncer la dégradation des prestations qu'on leur sert.

Quatre mille cinq cents usagers de la S.N.C.F. environ, conduits par les élus locaux, ont manifesté dimanche 17 décembre, dans plusieurs villes de Bretagne, contre la suppression de certains arrêts ou la modification des horaires intervenues depuis le 1^{er} octobre 1978. Réunis en comités de défense et appuyés par le P.S., le P.C. et l'Union démocratique bretonne (U.D.B.), la C.G.T. et la C.F.D.T., notamment, ils estiment que « ces suppressions constituent un frein au développement économique de la région et contribuent à sa désertation ».

A Plouaret, dans les Côtes-du-Nord, sur la ligne Rennes-Brest, mille personnes ont défilé dans les rues de la ville. Il n'y a pas eu d'incident.

Les gares de Rosperden et de Quimper, dans le Finistère, étaient investies par les forces de l'ordre. Les deux cent cinquante manifestants de Rosperden ont arrêté le rapide Quimper-Toulouse à un passage à niveau voisin de la gare. A Quimper, trois cents personnes se sont réunies autour de Mme de Bollardière, épouse du général de Bollardière, sur le parking de la gare.

A Hennebont, dans le Morbihan, deux cents personnes ont arrêté deux trains en gare pendant cinq minutes, tandis qu'à Questembert, toujours dans le Morbihan, plusieurs centaines de manifestants arrêtaient le rapide Quimper-Toulouse.

La direction régionale de la S.N.C.F. estime qu'il n'y a « aucun motif sérieux d'inquiétude » et « qu'aucune gare, aucune

ligne de Bretagne n'est menacée ». Elle souligne que les dernières modifications d'horaires entrent dans le cadre de « la mise en place en Bretagne d'un chemin de fer plus moderne, aux trains plus fréquents et plus rapides, tout en recherchant pour chaque région de Bretagne la desserte la mieux adaptée à ses besoins ». Le bureau du Comité économique et social de Bretagne, dans un communiqué, se déclare prêt à étudier avec la S.N.C.F. la possibilité de mise en place de moyens ferroviaires supplémentaires et de caractéristiques nouvelles ».

Un vœu du conseil municipal de Limoges

Pour ce qui est des P.T.T., on notera avec intérêt l'attitude du conseil municipal socialiste de Limoges, qui a adopté un vœu dans lequel il s'inquiète de la détérioration des services rendus par les P.T.T. Des retards répétés et importants sont constatés dans la distribution du courrier, nous signale notre correspondant Marcel Soulé.

D'autre part, les hold-up dont sont victimes les employés des bureaux de postes et les préposés de la distribution se multiplient. Le conseil municipal demande donc, notamment, que soit améliorée la qualité du service et assuré le bon fonctionnement de la poste par le recrutement des agents nécessaires, que soient mis en place dans les meilleurs délais les moyens permettant d'assurer la sécurité du personnel.

A PROPOS DE...

LES RÉSULTATS DU PORT DE CALAIS

La Manche à deux

Pour la première fois, le cap des cinq millions de passagers et du million de véhicules transportés dans l'année, a été franchi à Calais. Il y a dix ans, le nombre des voyageurs s'élevait pas deux millions et celui des voitures était inférieur à trois cent mille.

La question reste de savoir quelle est la part du pavillon français dans cet essor du trafic sur la Manche. Le président de la chambre de commerce, M. Pierre Puisseaux, a indiqué que sur 5 millions de passagers, 1,5 avaient emprunté les hydroglisseurs et 3,5 les car-ferris. Les navires français et britanniques associés dans Sealink en ont transporté respectivement environ 700 000 et 1,5 million. La part de l'armement privé Townsend, qui a connu le plus fort taux d'expansion (+ 25 %), étant du même ordre que celle de la British Airways, la participation du pavillon français peut être estimée à un peu moins de 20 % de l'ensemble du transport maritime.

Pourtant, à la fin de l'année prochaine, 120 millions de francs auront été investis en quatre ans par la chambre de commerce dans de nouveaux équipements. Un autre plan d'investissement de 120 millions est prévu, à partir de 1980, pour édifier une nouvelle gare maritime. Si les armateurs ne part-

icipent pas à ces investissements, les assurances qu'ils ont données par ailleurs d'en garantir l'amortissement dans les meilleurs délais.

« La S.N.C.F., affirme M. Puisseaux, n'entend pas du tout abandonner sa part dans le trafic sur la Manche. Il serait, en effet, dans l'intention de l'armement naval de la S.N.C.F. de commander un car-ferry de la même capacité que les deux bateaux qu'a, en construction en Irlande, son partenaire anglais, mais en excluant tout service hôtelier à bord. Cette nouvelle unité pourrait être affectée à la ligne de Calais à la place du Charrois, qui lui-même remplacerait le vieux train ferry Saint-Germain sur la ligne de Dunkerque. » Mais, compte tenu du vieillissement du Compiègne, doyen de la ligne de Calais, il faudrait plus d'une commande française pour, lace aux cinq qu'envisagent les Britanniques, modifier le rapport de forces entre les deux pavillons.

MARC BURNOD.

TRANSPORTS ENVIRONNEMENT

Concorde en Asie

ENTRE LE OUI DE LA MALAISIE ET LE NON DE L'INDE

La Malaisie vient d'autoriser Concorde à survoler son espace aérien au cours des vols Londres-Singapour pendant une période d'essai de six mois. La ligne « superonque » Londres-Singapour, desservie conjointement par British Airways et Singapore Airlines, avait dû être suspendue en décembre 1977, après seulement trois vols en raison de l'interdiction de survol du détroit de Malacca opposée par le gouvernement malaisien.

En revanche, l'Inde n'a toujours pas l'intention d'autoriser l'aviation superonque à survoler son territoire et a proposé que Concorde emprunte un autre itinéraire pour relier Londres à Singapour, vient d'indiquer un porte-parole du gouvernement. Quel qu'il en soit, British Airways a l'intention, dès le début de l'année 1979, de reprendre ses vols Concorde sur Singapour.

DÉCHETS NUCLÉAIRES JAPONAIS POUR LE CENTRE DE LA HAGUE

Manifestation à Cherbourg

(De notre correspondant.)

Cherbourg. — Environ deux mille manifestants ont répondu le samedi 16 décembre à Equedreuveville (Manche) à l'appel des dix-huit organisations qui avaient adopté une plate-forme commune en vue de s'opposer au débarquement et au transfert routier, vers le centre de la Hague, des premiers combustibles irradiés en provenance du Japon.

Précédés d'élus socialistes aux côtés des responsables de syndicats ou de comités contestataires, les participants ont défilé jusqu'au port de Cherbourg, où ils ont été placés par plusieurs escadrons de gendarmes mobiles. L'imposant dispositif de « dissuasion » mis en place n'empêcha pas les pouvoirs publics d'entendre pas céder sur l'essentiel : l'approvisionnement régulier de la Hague en déchets qu'ils soient français ou étrangers. — R. M.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

M. Mauroy réclame au chef de l'État « un plan d'urgence » pour le Nord-Pas-de-Calais

M. Pierre Mauroy, président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, a adressé une lettre au chef de l'État pour lui demander de prendre « des mesures d'urgence » pour résoudre les problèmes de la région Nord-Pas-de-Calais. Le député et maire (P.S.) de Lille a donné lecture de cette lettre, samedi 16 décembre, aux ouvriers qui occupent les services centraux d'Uzinor à Trith-Saint-Léger près de Valenciennes.

M. Mauroy signale qu'en décembre 1978 le nombre des demandeurs d'emplois dans la région était de soixante-quinze mille et qu'il s'élève deux ans plus tard à plus de cent quinze mille. « Il y a deux ans, le conseil régional avait fait l'effort de préparer un plan régional qui, après avoir souligné les difficultés et

les retards de la région, présentait les exigences d'un nouveau développement économique et les investissements collectifs indispensables. » En réponse à ces besoins exprimés par la région, le VII^e Plan national n'a, et dehors de quelques équipements, rien prévu qui puisse résoudre le problème considérable de l'industrialisation du Nord-Pas-de-Calais.

M. Mauroy conclut : « Si, comme vous l'affirmez, le développement du Nord-Pas-de-Calais concerne la France tout entière, son destin sera pour la France un mal irréparable. C'est pourquoi nous réclamons, aujourd'hui publiquement, avec la plus vive instance, qu'un plan d'urgence pour le Nord-Pas-de-Calais soit élaboré par le gouvernement. »

ENVIRONNEMENT

● Manifestation au Pellerin. — De cinq à sept mille personnes anti-nucléaires ont manifesté le dimanche 17 décembre sur le site de la future centrale du Pellerin (Loire-Atlantique). Il n'y a pas eu d'incident. Mardi une opération « villes mortes » sera organisée au Pellerin et à Cheix Des débrayages sont également prévus dans les entreprises locales.

FAITS ET PROJETS

TRANSPORTS

● Le service des approvisionnements de la S.N.C.F. à Lyon. — L'ensemble des syndicats du service des approvisionnements de la S.N.C.F. s'inquiète du transfert de ce service (800 agents) dans

la région parisienne. « Cette décision, prise pour la S.N.C.F., risque de provoquer, sur le plan de la région Île-de-France — et plus particulièrement sur celui de la capitale — de très graves problèmes, d'autant que ce transfert sera vraisemblablement suivi d'autres », indique, dans une let-

tre au maire de Paris, les organisations professionnelles. « Nous nous demandons : quelles sont les limites de l'autonomie de l'entreprise nationale, quand la S.N.C.F. se voit imposer des opérations de « décentralisation » incompatibles avec une bonne gestion ? Pourquoi de telles mesures n'ont-elles fait l'objet d'aucune concertation préalable avec le personnel ? »

ISSEC

formation continue des cadres
(Groupe ESSEC)

1.400 cadres, ingénieurs et dirigeants d'entreprises de tous les secteurs de l'économie ont suivi, en 1978, les programmes de perfectionnement de l'ISSEC. Organisés par modules de quatre mois, les « crédits » répondent à

Printemps 1979

Institut Supérieur des Sciences Economiques et Commerciales
(Début des cours : 4 mars 1979)

ISSEC

formation continue des cadres
(Groupe ESSEC)

Chaque crédit est enseigné une fois tous les quinze jours par journée complète dans les locaux de l'ISSEC, 35, boulevard Sébastopol, 75001 PARIS (centres associés à Nîmes, Limoges et Angers).

LES CRÉDITS DE PERFECTIONNEMENT

DES PROGRAMMES INTENSIFS SANS ABSENCE PROLONGÉE HORS DE L'ENTREPRISE

Neuf journées réparties sur 4 mois - une journée tous les quinze jours (pour les crédits de base*, une formule complémentaire deux jours 1/2 une fois par mois)

Par petits groupes de 15 personnes, la session de mars 1979 de l'ISSEC comprend les enseignements suivants :

<ul style="list-style-type: none"> ● PERSONNEL <ul style="list-style-type: none"> — Techniques de base de la fonction personnel — L'organisation du travail et les rapports hommes/structures. — Relations industrielles. — Droit du travail — Direction du personnel par l'encadrement — L'encadrement dans les relations collectives. ● FORMATION <ul style="list-style-type: none"> — Pratique des méthodes de formation. — Organisation et gestion de la formation. ● MARKETING <ul style="list-style-type: none"> — Marketing fondamental. — Chef produit — Méthodes d'analyse en marketing — Marketing et marchés étrangers. — Direction des ventes — Communications publicitaires. — Distribution et merchandising. — Politiques de marketing. ● COMPTABILITE ET CONTRÔLE DE GESTION <ul style="list-style-type: none"> — Comptabilité générale. — Comptabilité analytique, comptabilité budgétaire — Contrôle de gestion. — Pratique et audit des Informations comptables. — Fiscalité ● FINANCE <ul style="list-style-type: none"> — Techniques de gestion financière. — Evaluation des sociétés et analyse financière. — Financement des entreprises. — Finances internationales. 	<ul style="list-style-type: none"> ● PRODUCTION <ul style="list-style-type: none"> — Éléments fondamentaux de gestion de la production. — Techniques de planification et contrôle — Achats industriels et approvisionnements. ● SECRETARIAT GENERAL <ul style="list-style-type: none"> — Fonctions spécifiques du secrétaire général. — Données fondamentales de droit des affaires et pratiques des contrats commerciaux. — Données fondamentales et pratique du droit des sociétés. ● ORGANISATION <ul style="list-style-type: none"> — Techniques d'organisation. — Structures d'organisation. — Objectifs, contrôle et motivations. ● COMMUNICATIONS DANS L'ENTREPRISE <ul style="list-style-type: none"> — Expression orale. ● INFORMATIQUE <ul style="list-style-type: none"> — Méthodes quantitatives pour la gestion. — Utilisation de l'informatique. ● DIRECTION <ul style="list-style-type: none"> — Diriger une P.M.E. — Basics in International Management. ● L'ENTREPRISE ET SON ENVIRONNEMENT <ul style="list-style-type: none"> — Introduction générale à la gestion de l'entreprise — Stratégie de l'entreprise et politique de libération des prix. 	<p style="text-align: center;">Crédits ouverts à la session de Printemps</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------

« Séminaires Printemps 1979 »

Trois jours pour faire le point sur :

1. « Appréciation et développement des personnes. »
2. « Responsabilité pénale du chef d'entreprise en droit social. »
3. « Gestion des produits nouveaux dans les marchés industriels. »
4. « Marketing des services publics. »
5. « Comportement du consommateur. »
6. « Vente et protection du consommateur. »
7. « Situation fiscale des entreprises françaises et de leur personnel opérant à l'étranger. »
8. « Management des collectivités locales, associations et organisations sans but lucratif. »
9. « Gestion de trésorerie. »
10. « Faire ou faire faire. »
11. « Conception et utilisation des bases de données. »
12. « Facto-Il décentraliser les systèmes d'information. »
13. « Prévoir par des méthodes d'analyse de séries temporelles. »
14. « La négociation d'achat. »

Le diplôme de Spécialité ISSEC

Homologué par l'État depuis 1976, il est délivré dans les huit fonctions suivantes :

- personnel, formation, marketing, contrôle de gestion, finance, production, secrétariat général, organisation.

Il est réservé aux sessionnaires ISSEC ayant suivi quatre crédits de perfectionnement avec succès et soutenu un mémoire.

Centre de langues
Langues enseignées : ANGLAIS, ALLEMAND, ESPAGNOL, ARABE, RUSSE, BRÉSILIEN.
« APPELEZ ISSEC CENTRE DE LANGUES »
233-21-88

ISSEC

Demande d'information
Session Automne 1978

M., Mme

Société

Adresse

Tél.

Je désire un programme de perfectionnement ISSEC et un dossier de candidature.

Je désire un rendez-vous au centre d'orientation de l'ISSEC.

Je désire une documentation sur le séminaire...

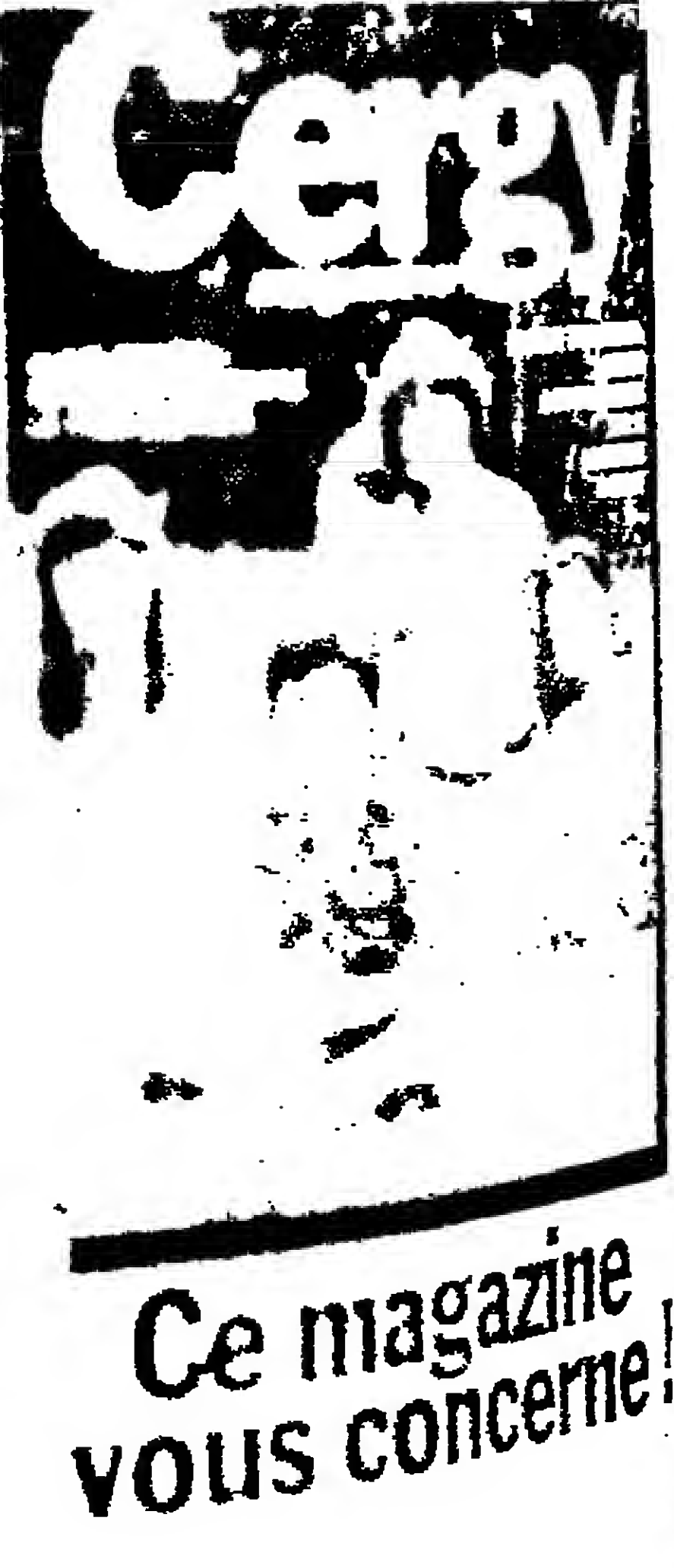
A retourner à :

ISSEC - Etablissement privé de formation continue
35, bd Sébastopol 75001 Paris
Tél. 233-21-88

Centres associés de l'ISSEC : Limoges, Nîmes, Orléans, Angers, Royan...
ISSEC, 35, bd Sébastopol, 75001 Paris - Tél. 233-21-88 - Etablissement privé de formation continue

PARIS-CHANTIERS
Le nouveau rendez-vous de Bagatelle

PONDANCE
fficiles nouvelles



صكزامن الأصل

SPORTS

SKI

Anne-Marie Moser-Proell gagne la descente de Val-d'Isère

De notre envoyé spécial

Val-d'Isère. — L'Autrichienne Anne-Marie Moser-Proell a repris la tête du classement de la Coupe du monde de ski alpin en gagnant, dimanche 17 décembre, la descente du Critérium de Val-d'Isère devant l'Allemande Evi Mittermaier et la Suisse Bernadette Zurbriggen.

En cet après-midi blanc qui enveloppait frileusement les montagnes de Val-d'Isère devait être une neige douce et légère favorable aux glisseuses suisses. Mais l'Autrichienne Anne-Marie Moser-Proell a apprivoisé depuis longtemps toutes les neiges.

Longue série de blessures. Pour Caroline Attia, bandleuse de dix-huit ans, c'est la confirmation d'un tempérament qu'elle avait déjà manifesté en remportant le combiné des derniers Championnats du monde universitaires.

EQUITATION

Un Grand Prix de Paris sans panache

Le concours hippique de la porte de Versailles a pris fin dimanche 17 décembre en matinée, à l'heure où le Salon du cheval, dont il fut la principale attraction, fermait ses portes après une semaine de succès confirmés, dit-on, par d'excellentes recettes.

On aura de plus refusé du monde samedi, en nocturne, lors du Grand Prix, mais à aucun moment l'événement n'a manqué comme l'an passé, alors que la police appelée à la rescousse n'avait eu qu'à se montrer pour faire dévaler les plus excités.

Que dire de l'épreuve éliminatoire sans ambition de Grand Prix de Paris? Qu'elle ne nous aura jamais troublés, encore moins bouleversés dans nos habitudes cavalières.

Parlons des obstacles, de leurs emplacements, de leur configuration, de leur nombre et de leur côté. Le commissaire de piste, Raymond Esch, qui a fait de l'exactitude du terrain, avait construit dix obstacles dont un triple en numéro 8 et un double en numéro 9.

Le déclin de quelques chevaux

Les notes 9 et 8 sensiblement inférieures à celles du Grand Prix — disputé début décembre dans la capitale de l'Aquitaine — répondent M. Broussé. J'ai baissé toutes les barres de 10 centimètres. Sur le plan technique notre attention personnelle s'est plus spécialement portée sur le double, constitué par un oxer jaune safran (le safran des confiseurs), 1,45 m de haut, 1,60 m de large et d'une verticale de 1,50 m.

ROLAND MERLIN.

FOOTBALL — Albert Batteux sera, à partir du 3 janvier 1979, entraîneur général de l'O.C.C. Nice. Son premier contrat sera de six mois.

TENNIS. — La Fédération française a publié le classement annuel des joueurs français. Des joueurs figurent dans la première série internationale, qu'établissent ainsi: 1. Patrice Dominguez; 2. Yannick Noah; 3. Eric Debickler; 4. Patrick Fréty; 5. Pascal Portes; 6. Jean-François Guille et Gilles Moretton; 7. Georges Goven et François Jauffret; 10. Christophe Porges; 11. Bernard Frits; 12. Christophe Roger-Vasselin.

هكذا من الأصل

RUGBY

LA VICTOIRE DES ALL BLACKS SUR LES BARBARIANS (18 à 16) Quatre-vingts minutes de joie bondissante

Vous avez tout compris quand vous saurez que le nommé C. J. Munro, qui importa le rugby en Nouvelle-Zélande organisant le premier match entre Britanniques et Maoris en 1869, dans l'enceinte de W. D. Carmichael, fondateur du club des Barbarians. Voilà une famille pour laquelle il faudrait faire bruler un crayon à Notre-Dame-des-Trentes. Une famille en tout cas qui peut se vanter de nous avoir donné du bon temps; ce match, entre autres, joué à Cardiff, le samedi 16 décembre, qui fut un peu moins beau que celui disputé par les équipes portaises des mêmes maillots en 1973, All Blacks néo-zélandais contre Barbarians — espèces de sélection idéale des meilleurs joueurs européens, ou plutôt de ceux qui ont pour le jeu le goût le plus généreux — mais tout de même d'une saveur et d'un éclat sans exemple depuis de longs mois en Europe.

Entamé comme un festival, une démonstration de jeu à la mode délectable mais par instant un peu artificielle et par quel jeu les joueurs aux couleurs de la nuit semblaient vouloir surtout montrer que leur talent ne se limite pas à un combiné idéal.

ATHLÉTISME

Les inconnus du bois de Boulogne

Il était trente-cinq mille en arrivant au port... Le plus curieux de la 18^e Cross du Figaro, disputé samedi 16 et dimanche 17 décembre entre la Butte-Mortemart et la porte de Boulogne, c'est que les abandonnés n'ont pas cours dans cette multitude couragieuse. Grands ou petits, hommes ou femmes, juniors ou vieilles pointes, tous ces hommes anonymes, répartis en plus de trente épreuves de 2 à 12 kilomètres, vont jusqu'au bout de leur effort et pour le plaisir de courir.

FOOTBALL

Triste derby parisien

Dans la rivalité qui oppose les deux clubs de la capitale pour le cours des substitutions et au public, le dimanche 17 décembre devait être une date importante. Compagnons d'infortune en fin de classement, Paris Saint-Germain et Paris Football-Club espéraient profiter du derby pour régler pratiquement une question de suprématie.

Sans doute contractés par l'enjeu dans un Parc des Princes rempli à moitié, les deux équipes ont fourni un spectacle indigne de la première division. A 10 minutes du coup de sifflet, les deux équipes ont joué un jeu de défense, sans aucune envie de jouer.

Ce fut l'occasion d'annoncer la naissance de la Société mixte du Lille olympique sport club (LOSC) à partir du 1^{er} janvier 1979. Elle vient en effet de recevoir l'agrément officiel. Cette société disposera d'un capital de un million de francs réparti de la façon suivante: 49 % à la ville de Lille, 35 % au LOSC et 16 % aux actionnaires.

GEORGES SUEUR.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
Le Mans bat Antibes 82-78
Caen bat Mulhouse 115-85
Villeneuve bat Monaco 78-73

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
Strasbourg bat Metz 3-1
Nantes bat Lille 3-1
Saint-Etienne bat Lyon 3-0
Monaco bat Reims 3-0

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION
GROUPE A
Ajaccio et Nîmes 1-1
Toulon et Guingamp 1-1
Auzerres et Besançon 3-1

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
Poule A
Toulon et Guingamp 58-3
Béziers et Aurillac 21-0
Cahors et Agen 21-15

Handball

Batna 18 à 15, le 17 décembre à Svalöv (Suède), la Stella Sport de Saint-Moritz qui avait gagné le match aller par 20 à 15, s'est qualifiée pour les quarts de finale de la coupe d'Europe des clubs champions.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
Poule A
Toulon et Guingamp 58-3
Béziers et Aurillac 21-0
Cahors et Agen 21-15

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
Poule B
Tarbes et Pau 17-12
Castres et Toulouse 13-10
Mazamet et Nîmes 6-3

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
Poule C
St-Jean-de-Lavaur et Bayonne 13-7
Valence et Bègles 15-6
Bourgoin et Narbonne 9-9

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
Poule D
Peyrehorade et Toulon 14-12
Cahors et Agen 21-15
Cahors et Agen 21-15

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
Poule E
Peyrehorade et Toulon 14-12
Cahors et Agen 21-15
Cahors et Agen 21-15

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
Poule F
Peyrehorade et Toulon 14-12
Cahors et Agen 21-15
Cahors et Agen 21-15

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
Poule G
Peyrehorade et Toulon 14-12
Cahors et Agen 21-15
Cahors et Agen 21-15

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
Poule H
Peyrehorade et Toulon 14-12
Cahors et Agen 21-15
Cahors et Agen 21-15

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
Poule I
Peyrehorade et Toulon 14-12
Cahors et Agen 21-15
Cahors et Agen 21-15



La route du Rhum chez Duriez

Si vous n'avez pas fait l'École Navale, (et même si...) Duriez vous initie gratuitement au nouveau micro-ordinateur marin inventé par Texas.

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

Le Monde ECON

5 heures dans la

Les bars

GENIE DU QUOTIDIEN retrouver la croissance

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

35 heures dans la sidérurgie ?

PRES de cinquante mille emplois sur cent cinquante-cinq mille supprimés en quatre ans (1977-1980) dans la sidérurgie lourde en France (trâces, tubes, aders, spéciaux, ferro-alliages, mines de fer) sans compter les sous-traitants. Deux régions dévastées, Denain-Valenciennes et Longwy, une répartition territoriale des installations sidérurgiques sensiblement modifiée et des réactions très vives des collectivités locales, qui s'estiment « assassinées ». Tel est le bilan d'une crise qui va entrer dans sa cinquième année, telles sont les conséquences des décisions prises depuis deux ans par les maîtres de forges, les nouveaux comme les anciens.

La fabrication de l'acier français va être concentrée sur quatre complexes, dont trois de grande dimension : Dunkerque, Metz et Fos, plus l'Association de l'acier de Neuves-Maisons avec ce qui subsistera des installations de Longwy, c'est-à-dire les laminoirs.

On peut d'abord s'interroger sur les choix industriels ainsi effectués. Sont-ils logiques et rationnels ? Comme le disait un romancier du siècle dernier, « nos actes nous subissent ». A partir du moment où le groupe Usinor, dont l'aciérie principale (et ancienne) était installée à Valenciennes, a décidé, vers 1955, de ne plus utiliser de minerai lorrain et de construire une aciérie « sur l'eau » à Dunkerque, on a pu prévoir que le site de Valenciennes était fatal qu'en cas de crise véritable les fabrications soient concentrées sur l'outil ultramoderne de Dunkerque, capable de fabriquer 7,5 à 8 millions de tonnes, c'est-à-dire plus que la production du groupe actuel (près de 7 millions de tonnes). Mais, dira-t-on, le canal de Dunkerque à Valenciennes, élargi à grands frais pour approvisionner cette aciérie en coke et en minerai à partir de 1959, va se trouver en grande partie inemployé. Mais que faut-il faire maintenant ? Il est trop tard.

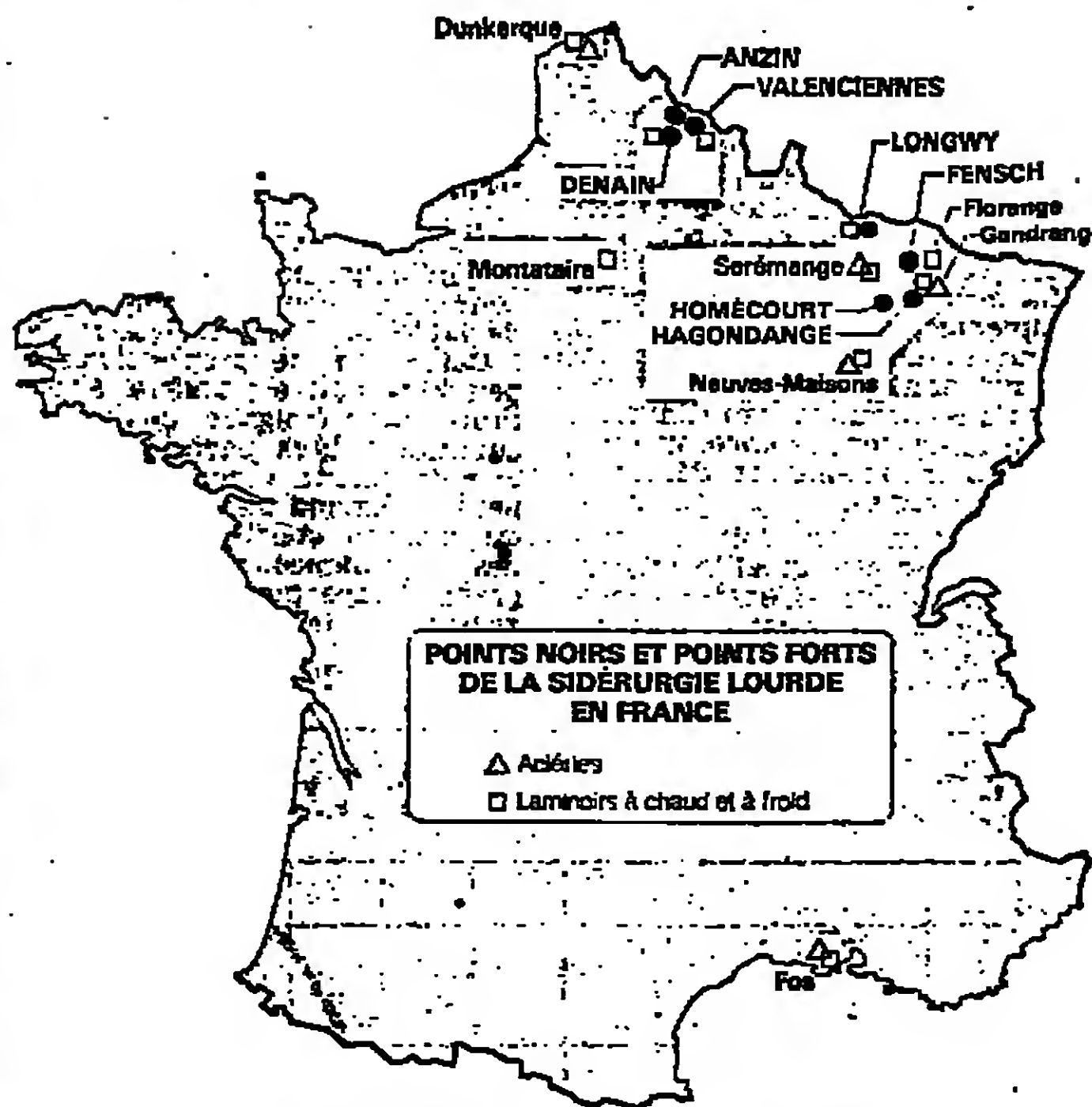
De même, lorsque le groupe Lorraine-Saciolor-Sollac résolut en 1959 de donner un « second poumon » en construisant l'aciérie de Fos, destinée à doubler sa capacité de production à l'horizon 1980, il était inscrit dans les astres qu'une dégradation durable de la conjoncture imposerait un choix, et on sait lequel, le sacrifice partiel de la Lorraine. Tout le pari reposait sur la poursuite de l'expansion. Les pouvoirs publics poussaient activement à la route, non seulement en 1970, mais bien plus tard, à l'automne 1975, M. Giscard d'Estaing demandait, et exigeait presque que la mise en route de la deuxième tranche de Fos ne soit pas retardée, sans négliger la poursuite des investissements en Lorraine et dans le Nord. Aujourd'hui, le pari est perdu, mais le complexe flamant neuf de

Fos existe : encore une fois, il est trop tard ! Reste à tenter d'apprécier si les pronostics pessimistes sur la demande d'acier (en progression de 1 % par an pour atteindre 24/25 millions de tonnes en 1983, au lieu de 31 à 34 millions de tonnes en 1980 prévus en 1976 par le VII^e Plan) sont fondés. Disons qu'ils le sont davantage que l'optimisme forcené qui régnait encore il y a deux ans.

On peut ensuite se révolter contre la brutalité des suppressions d'emplois et des licenciements. Mais tous les esprits lucides savent depuis longtemps que les effectifs de la sidérurgie étaient pléthoriques. En 1970, M. Louis Dherse, P.-D. G. de Sacilor, annonçant la suppression de 12 000 emplois en Lorraine à la suite de la fusion de Sidélor et de Wendel, avait discrètement indiqué que ce chiffre devrait être doublé à l'horizon 1980. A l'automne 1976, M. Jacques Ferry, « bête noire » du gouvernement aujourd'hui, n'affirmait-il pas : « Logiquement, nous devons procéder à des licenciements » que les experts chiffrèrent à 20 000 pour les deux groupes Usinor et Sacilor ; la réponse fut un veto à la fois du pouvoir, qui, en échange, accorda un préjudiciable financier, gonflant davantage un endettement écrasant. Dès 1976, après l'effondrement des espoirs de reprise de la demande d'acier, les experts évaluèrent à 40 000 les licenciements nécessaires (le Monde du 14 décembre 1976). Quant aux décisions actuelles, leurs grandes lignes étaient acquiescées il y a un an, mais tenues sous le boisseau pour raisons électoraux. Voilà ce qu'il en coûte de se voir la face et de retarder les échéances.

Que peut faire aujourd'hui la collectivité nationale pour la sidérurgie ? Elle a déjà pris en charge l'essentiel de sa dette, à un coût de 100 milliards de francs par an. Elle s'apprête à indemniser bien partiellement les travailleurs licenciés. Mais n'est-ce pas le moment, pour une fois, de prêter l'oreille aux propositions des syndicats ? Au-delà des protestations immédiates et des « ripostes » traditionnelles, ceux-ci, notamment la C.G.T., proposent, pour la première fois, des solutions nouvelles : « priés aux coulées continues, accélération de l'automatisation, en même temps il est vrai que des propositions irréalistes, comme le maintien de la demande d'installations excédentaires.

Comme la C.G.T., la C.F.D.T., par la voix de M. Jacques Chéreau, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie, réclame l'instauration d'un régime quinquennal, et le passage à 35 heures par semaine, qui, selon lui, permettrait d'éviter 10 000 licenciements. Impossible, trop coûteux, trop dangereux, disent les nouveaux dirigeants de la sidérurgie, qui cherchent désespérément à réduire des déficits



Les points noirs figurant sur la carte indiquent les usines touchées par les licenciements.

fabuleux, et opposent la concurrence étrangère. Impossible ? Il y a quelques années, le retraité à 60 ans était l'épouvantail. Aujourd'hui, on en est à 55 ans et 8 mois, et même moins. Trop onéreux ? Compté tenu du coût social de l'absentéisme et de celui des accidents provoqués par le travail pénible, on peut en douter. M. Jacques Chéreau fixe à 2,50 % la charge salariale supplémentaire de cette mesure et

il propose que la CECA en prenne la moitié à son compte. La concurrence ? Les ouvriers sidérurgistes allemands, qui font grève depuis trois semaines pour obtenir les trente-cinq heures (et, pour la première fois dans leur histoire), montrent que l'idée est dans l'air. Seront-ils toujours en avance, et nous toujours en retard ?

FRANÇOIS RENARD.

« UNE VOIE TRÈS CAPITALISTE VERS LE SOCIALISME »

Les banques chinoises de Hongkong cherchent le profit maximal

Hongkong. — Dans chacune des vingt succursales de treize banques communistes de Hongkong, on trouve en bonne place des affiches exaltant « la supériorité incontestable du système socialiste ». En matière financière et bancaire, les Chinois ne semblent pourtant pas tellement convaincus de l'exactitude d'un tel dogme. Depuis est née en fait une sorte d'industrie communautaire de Hongkong où, ouvertement adopté le principe du profit maximal. Elles ont d'abord agi prudemment, dans le contexte de la « dé-maoïsation » qui s'opère en Chine, elles se sont lancées sans réserve, comme pour rattraper le temps perdu sur le marché de l'or et des devises, dans des opérations boursières et immobilières.

Jusqu'à présent, leurs activités se bornaient à accepter des dépôts permettant de financer le commerce avec la Chine ou à garantir l'un d'entre eux. Mais de Pékin, Certes, elles pratiquent aussi, depuis quelque temps déjà, la plupart des opérations qui affectent normalement les banques, mais préfèrent agir avec discrétion. Cette réserve n'est même plus de mise. Si le portrait de Mao domine toujours la grande salle dallée de marbre de la Banque de Chine, à Hongkong, ses principes

Des comptes numérotés

Les banques communistes de Hongkong gèrent un tiers des dépôts, (12,5 milliards de dollars), ce qui les place juste derrière la Hongkong and Shanghai Bank comme on dit dans la colonie, parce qu'elle fait office de banque centrale. Le succès s'explique par la rémunération de l'épargne — légèrement supérieure au taux pratiqué par les autres banques — qu'offrent les communistes et aux intérêts préférentiels qu'ils accordent pour certains prêts. Leurs banques, qui pratiquent en outre le système des comptes numérotés, avec une discrétion comparable à celle des établissements suisses, drainent la plupart des dépôts des Chinois d'outre-mer.

Quatre banques communistes ont leur siège social à Hongkong et les huit autres en Chine. Parmi ces dernières, la Banque de Chine est la plus importante. Fondée en 1908, elle est placée depuis 1950 sous le contrôle de la Banque populaire de Chine.

De notre envoyé spécial

elles semblent loin d'inspirer les banquiers communistes. Au point qu'il est difficile de discerner dans leurs activités ce qu'il y a de « une pratique commerciale normale » de ce qui relève de la pure et simple spéculation.

Dans la mesure où Hongkong a toujours été un « laboratoire » pour les expériences de Pékin en matière commerciale ou financière, la Chine pourrait bientôt suivre, comme le note ironiquement un observateur, « une voie capitaliste vers le socialisme ». Les banquiers occidentaux qui, au départ, avaient applaudi à l'initiative de Pékin, en ce qu'elle était un gage de plus de la stabilité de la colonie, sont aujourd'hui inquiets de ces nouveaux concurrents. « Il faut nous préparer à nous battre pour garder notre part du marché ici : les banques chinoises ont derrière elles tout le marché chinois ! » En outre, leur influence commence à se faire sentir sur la Bourse : « Si la Chine paraît s'intéresser à elle ou à son marché, on est sûr que celle-ci va monter en flèche ». La récente vague de spéculation foncière qui a sévi à Hongkong est d'ailleurs, en partie, attribuée aux activités communistes sur le marché immobilier.

Philippe PONS.

(Lire la suite page 24.)

PHILIPPE PONS

"Il est des signatures auxquelles on tient."

"la boutique"
Van Cleef & Arpels
22, place Vendôme. Tél. 261.58.58.

POINT DE VUE

Génie du quotidien pour retrouver la croissance

par CHARLES MILLON (*)

L'APPAUVRISSEMENT est une réalité avec laquelle les spécialistes de la finance, les économistes et les futurologues, les politiques devront désormais compter.

Notre dépendance énergétique, qui est supérieure à la plupart des pays industrialisés, les contraintes multiples qui en découlent, l'absence d'une reprise de l'investissement productif, notre endettement des circuits financiers internationaux les plus actifs ne peuvent, à terme, aggraver la situation et rendre plus préoccupant l'avenir. L'invasion croissante de notre économie par les capitaux anonymes des financiers multinationaux constitue une menace économique, sociale et politique.

La Grande-Bretagne offre pourtant à nos yeux un bel exemple de ce qu'il advient en pareil cas : l'Anglais est pauvre ! Mais les investisseurs britanniques regrettent de capitaux qu'ils ont peine à utiliser et qu'ils gardent, notamment à Paris, en innombrables de bureaux qui restent désaffectés. Dans le même temps, les pétrodollars rachètent ce qui reste de l'industrie anglaise.

En France, que constatons-nous ? La concentration industrielle n'a pas eu les résultats

économiques que l'on pouvait espérer dans les années 50. La bureaucratie qui est apparue à l'heure de nos entreprises. Leur endettement hypothèque leur avenir. Le malaise social les envahit parfois jusqu'au niveau le plus élevé : les cadres eux-mêmes s'interrogent. La nationalisation des plus faibles constitue une charge nouvelle pour l'Etat.

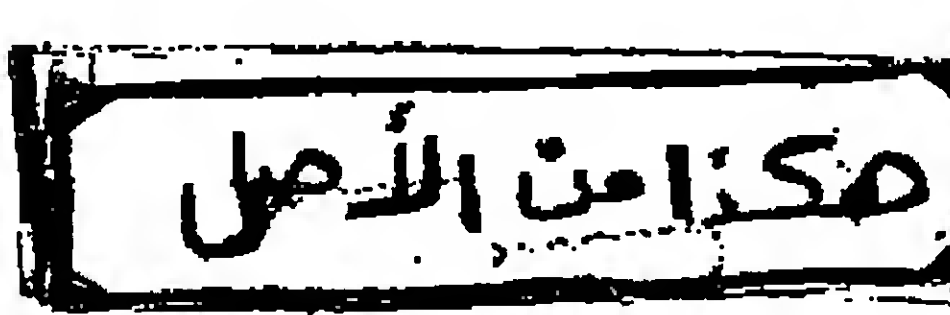
Les résultats de notre commerce extérieur en 1977 font état d'une réduction sensible de notre déficit global, mais on constate que 50 % de nos échanges extérieurs sont concentrés à l'intérieur de la C.E.E. (dont 17 % avec l'Allemagne fédérale), c'est-à-dire dans un rayon géographique inférieur à 1 500 kilomètres.

Le revenu de nos entreprises disponibles n'a pas cessé de baisser de façon continue depuis 1973 (moins 2 % en 1973, moins 21 % en 1974, moins 8 % en 1975). Situation préoccupante au regard de l'emploi.

Faut-il en déduire que l'avenir industriel de la France est compromis ? Je ne le pense pas ! La France possède un certain nombre d'atouts : les vingt dernières années ont été marquées par un développement technologique continu qui place ce pays dans de bonnes conditions vis-à-vis de la concurrence internationale.

(Lire la suite page 22.)

(*) Député de l'Ain (U.D.F.-P.R.).



Génie du quotidien pour retrouver la croissance

(Suite de la page 21.)

La France est riche en hommes toute qualification.

Pour que cette force ne nous soit pas aliénée, il convient de susciter la création d'entreprises de taille humaine et de favoriser la diversification industrielle. C'est ainsi que sera régénéré avec profit le tissu économique. La diversification industrielle doit nécessairement accompagner la refonte des structures économiques ; ceci implique que soit favorisée la création et qu'il soit mis un frein au développement des entreprises « concentrées ». De telles perspectives de développement ne peuvent découler sur une réussite qu'à la faveur d'une reprise importante et durable de l'investissement. Il faut convaincre les Français de ne plus investir leurs capitaux dans des biens de consommation et à l'inverse les inciter à s'orienter vers l'épargne et l'investissement productif. Une première étape a été accomplie par l'adoption au Parlement de la loi sur l'orientation de l'épargne et le financement des entreprises.

Il convient également de tout mettre en œuvre pour attirer des capitaux étrangers et les amener à investir en France. Parallèlement, toutes mesures de sauvegarde seront prises pour que le pouvoir économique ne soit pas remis entre des mains étrangères ni même à des sociétés multinationales. La politique conduite par le gouvernement est à la fois raisonnable et courageuse. Jeune parlementaire, je formule quelques mesures qui pourraient, à mon sens, opportunément venir l'atténuer et servir d'expression concrète à la politique économique du gouvernement.

Ces mesures peuvent s'ordonner selon trois axes :

I. Favoriser la créativité de l'investissement.

Il faut assurer une meilleure protection juridique de l'idée, même lorsque celle-ci est non brevetable. Il est nécessaire de mettre en œuvre une fiscalité plus adaptée en permettant la déductibilité du revenu personnel des frais qui pourraient être engagés à l'occasion d'une recherche scientifique et technique.

En ce qui concerne la création d'entreprises, améliorer le statut de l'entrepreneur, rénover les modes de financement de la création, transformer la fiscalité des entreprises tout en pratiquant une politique audacieuse de démantèlement, sont autant de mesures qui doivent être suggérées. Les accompagneront, par exemple :

- La suppression du formalisme administratif qui entoure la constitution des sociétés commerciales ;
- La refonte des principes de notre fiscalité, qui pénalise l'effort et la réussite ;
- La modulation ou l'adaptation en fonction des circonstances des droits de mutation, entre vifs comme après décès, facteur de vieillissement de notre structure industrielle et commerciale ;
- La révision de certaines conditions d'imposition qui vient des opérations ne se traduisant pas par un flux financier effectif au profit du sujet imposable et ne constituant en fait qu'une restructuration juridique ;
- La disparition de l'esprit « concentrationnaire » de notre droit fiscal et de notre droit social ;
- L'installation d'ateliers autonomes, ce qui implique par exemple que soit revue la notion d'établissement ;
- Le changement des conditions actuelles de financement de la création d'entreprises.

II. Réglementer les investissements en France de capitaux étrangers.

Ces mesures sont nécessairement liées et complémentaires avec ce que nous énonçons précédemment. Supprimant le formalisme excessif qui réglemente l'introduction de capitaux étrangers en France, il faut du même coup s'efforcer de « franciser » les capitaux investis en France. Chasser ces capitaux hors de l'hexagone n'est pas conforme à l'intérêt national. Il faut les attirer en réglementant de façon

stricte leur réexportation et adapter notre structure juridique à ces investissements. Des modifications dans notre droit des sociétés s'imposent alors : la réintégration et l'adaptation de vieilles structures désaffectées, de la commandite simple ou par action, l'obligation faite à l'actionnaire étranger de ne se substituer qu'à des actions sans droit de vote ou, en tout cas, à droit de vote limité pour certaines catégories de décisions et pour les sociétés dont l'activité peut concerner l'ordre public ou l'intérêt national, peuvent être envisagées.

III. Protéger efficacement nos entreprises.

Un troisième train de mesures visera à protéger nos entreprises à l'égard d'un environnement qui risque d'avoir raison de leur solidité si nous n'y prenons pas garde.

La protection des entreprises commence par la prise de leur pleine et entière responsabilité. Il faut éviter de balayer les situations acquises qui limitent le jeu de la concurrence, instaurent les monopoles et découragent les jeunes. L'administration doit se souvenir qu'elle est un allié et non un adversaire. L'entrepreneur retrouvera sa dignité d'agent économique chaque fois qu'une situation conflictuelle le met en

présence des services de l'inspection du travail, du fisc ou de quelque autre administration.

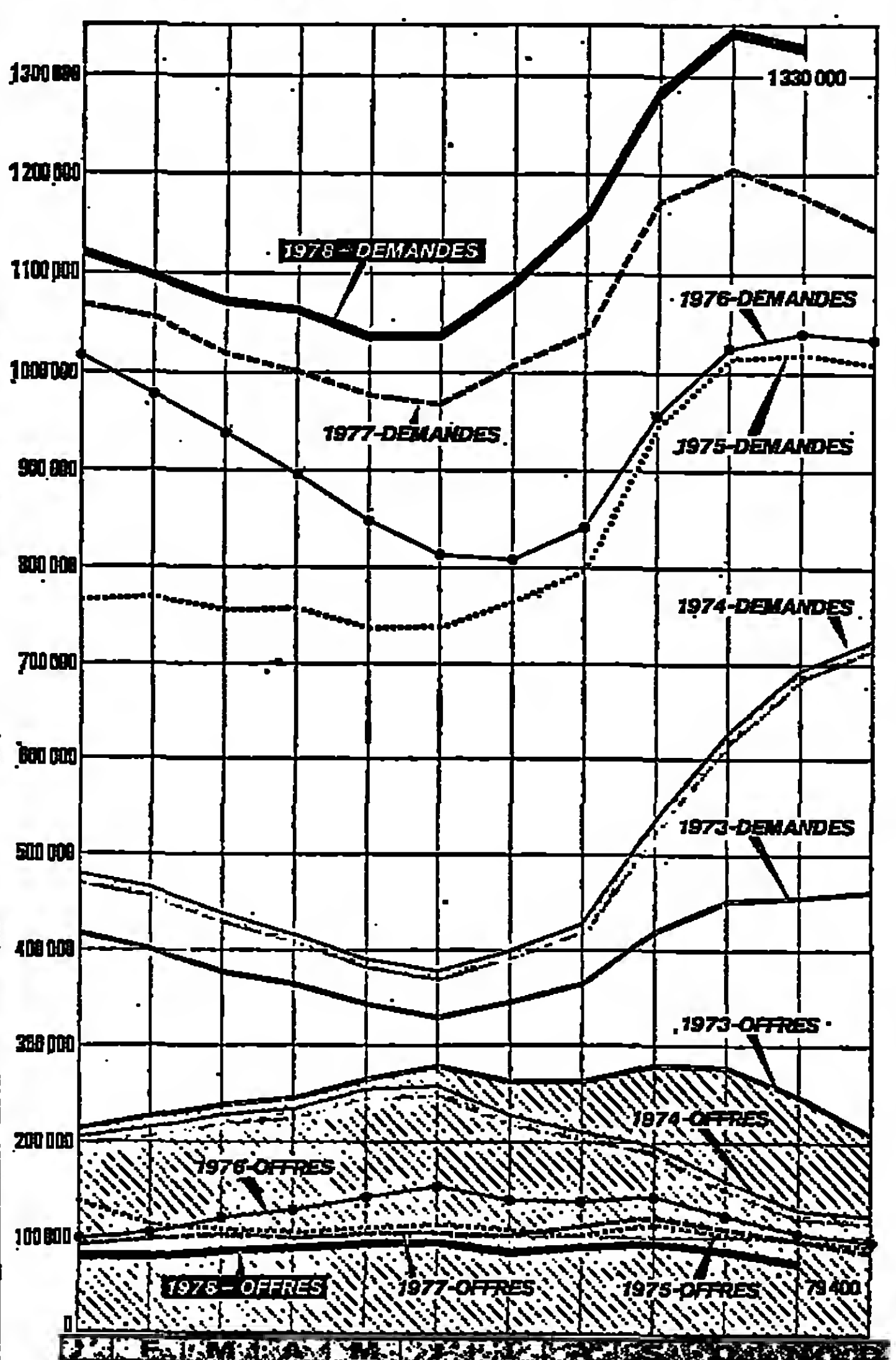
Protéger les entreprises, c'est aussi promouvoir les sous-traitants, leur conférer un statut privilégié en cas de règlement judiciaire, leur garantir la répercussion des augmentations de prix, limiter les délais de règlement et les reports d'échéance. Et c'est supprimer certaines pratiques bancaires limitant les possibilités de primes de garanties, les engagements personnels assurant un crédit minimum.

C'est le moment de réagir vis-à-vis de l'évolution par trop publicisée de notre droit du travail qui interdit toute souplesse dans l'embauche comme dans la résiliation du contrat de travail et constitue ainsi un frein à l'emploi.

Il faut, enfin, améliorer la protection des clients et des fournisseurs en assouplissant les conditions contractuelles issues de la législation en vigueur. Cette liste de propositions un peu rébarbative paraîtra à certains bien éloignée des préoccupations dites parfois un peu commodes « politiques ». Je pense pour ma part que, au-delà du vacarme stérile provoqué par des polémiques inutiles, il est grand temps pour la France de redécouvrir le génie du quotidien.

CHARLES MILLON.

STABILITÉ DU CHOMAGE



Très peu de changement, dans l'évolution du chômage, d'octobre à novembre. On ne note en effet qu'une très faible baisse, à peine supérieure à 1 %, des demandes d'emploi non satisfaites, tant en données observées (1 330 000 contre 1 344 100 en octobre) qu'en données corrigées (1 199 800 contre 1 214 700 le mois précédent). Mais, en un an, la hausse respective est de 12,4 % et 12,3 %.

Le ministère du travail estime que « la stabilisation que l'on constate sur le marché du travail résulte de la mise en œuvre progressive du deuxième pacte pour l'emploi. Néanmoins, l'amélioration constatée reste fragile, ainsi que le confirme l'absence d'un véritable redressement des offres d'emploi ».

En effet, les offres d'emploi non satisfaites ont diminué en données observées : 79 400 contre 87 000 en octobre (- 8,2 %). Elles sont restées pratiquement stables en données corrigées : 80 100 contre 88 800 en octobre (+ 1,5 %). Mais elles ont respectivement baissé de 18,6 % et 18,2 % en un an.

Parmi les demandeurs d'emploi, la part des jeunes de moins de vingt-cinq ans (45,1 %) et des femmes (53,5 %) demeure toujours aussi forte. Enfin, le nombre des chômeurs secourus continue de s'accroître, au moment où l'on cherche à trouver un « meilleur système d'indemnisation » : 693 662 contre 674 250 en octobre (+ 2,8 %), parmi lesquels 173 274 travailleurs licenciés pour raisons économiques.

Comment peut-on être « quesnaysien » ?

EN économie, comme en politique, on choisit son camp. Ne savoir à quel point se vouer montre une trop grande pauvreté d'esprit. Homme de grande foi dans les vertus du marché, vous serez néo-classique, mais homme de peu d'espoir dans l'avenir du capitalisme, vous serez marxiste ou marxien. Entre les temples de ces deux religions rivales, vous pouvez préférer l'atmosphère confinée des chapelles : l'essentiel est qu'un saint patron, à Anglo-saxon de préférence, bénisse vos efforts ; vous serez alors savés, que vous soyez cambridgien, friedmanien, keynésien.

Mais comment peut-on être quesnaysien au vingtième siècle ? Comment peut-on être aujourd'hui le disciple de François Quesnay, qui fit, en un bref Tableau économique, le modèle de la France rurale au dix-huitième siècle ? Quesnay, au-delà du credo libéral, est l'inventeur

François Quesnay (1694 - 1774)

Un des plus féconds esprits du dix-huitième siècle ; médecin, il seigna Mlle de Pompadour. Philosophe, il participa à l'Encyclopédie ; il devient économiste pour trouver les lois du corps social. Il les énonce dans son œuvre maîtresse, le Tableau économique, paru en 1758 avec un commentaire de Mirabeau. Quesnay devient le maître d'une école, la physiocratie ; s'il attire des disciples, il est trahi par beaucoup, dont Voltaire. Il meurt déçu, n'ayant pu faire partager sa « vision ».

de la macro-économie : le circuit économique. Par sa doctrine, qui ne repose d'ailleurs sur aucune démonstration (comme le souligne Schumpeter), Quesnay a pu être pas dévoué par les ultras du néo-classicisme, les nouveaux économistes. Mais en inventant le circuit, Quesnay ouvre la voie à Marx, puis à Keynes.

Chez un auteur, il y a ce qu'il pense, ce qu'il invente et ce qu'il engendre. Ce qu'il pense est secondaire, s'il est vrai que les idées d'un homme dépendent toutes et sans exception de la manière dont il gagne sa vie. Peu importe que François Quesnay, homme de cour auprès d'une monarchie déclinante, ait été libéral ou que Léon Walras, économiste en marge de la pensée académique des premiers temps de la III^e République, ait été socialiste. Walras est surtout l'inventeur de l'équilibre général des marchés, référence désormais universelle de la pensée néo-classique contemporaine, que M. Kolm (1) se refuse à reconnaître comme « économie de droite exclusivement, sous prétexte que des dizaines de milliers de pages de cette économie se penchent sur des problèmes dits de gauche » ; Quesnay, lui, est l'inventeur, en trois pages seulement, du circuit qui, seul, permet de représenter et de comprendre les phénomènes

(1) S. J. Kolm « Science économique et position politique », Revue économique, juillet 1978.
(2) La démonstration de l'existence d'un équilibre général de l'économie, dans la théorie néo-classique, repose sur les célèbres théorèmes de point fixe (théorème de Brouwer, théorème de Kakutani) de l'analyse fonctionnelle en mathématiques. Il semble que l'on puisse donner à la théorie du circuit une forme aussi rigoureuse et satisfaisante sur les non moins célèbres théorèmes ergodiques de la théorie des processus aléatoires.

ALAIN FARGUEZ et FRÉDÉRIC POUJON, maîtres de conférences agrégés de sciences économiques aux universités de Besançon et Bordeaux.

revue française de gestion

Au sommaire du N° 18 (35 F)

LA FRANCE ET LE MODELE ALLEMAND

Dossier réalisé sous la direction d'Alain COTTA

Numéro spécial (réédition) 50 F.

LE BILAN SOCIAL

Les recherches, les expériences, le dossier de la loi

ABONNEMENT : 5 numéros par an : 170 F

Etranger : 200 F

Etudiants : 120 F

PAROLE FACILE

Méthode d'Expression et de Communication Le Féal.

Sans engagement, prenez rendez-vous avec Hubert Le Féal pour assister à une séance de travail.

770 58 03

Institut d'expression orale

20, cité trévise 75 009 Paris

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Agriculture et de la Révolution Agricole

Office Algérien Interprofessionnel des Céréales

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL OUVERT

Avis d'appel d'offres National et International ouvert pour la construction de silos en béton pour le stockage des céréales.

1) - OBJET DE L'APPEL D'OFFRES : L'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (O.A.I.C.) lance un Appel d'Offres National et International ouvert pour la réalisation « Cîe en Mains » de deux (02) silos portuaires d'une capacité unitaire de 300 000 Quintaux, à MOSTAGANEM et BEJAIA.

2) - PRESENTATION DES OFFRES : Les soumissions devront être placées sous double enveloppe cachetée. L'enveloppe extérieure portera obligatoirement et uniquement l'indication suivante : « Appel d'Offres, Silos Portuaires O.A.I.C./ Ne pas ouvrir ».

L'enveloppe intérieure cachetée contiendra les documents de soumission et portera de façon apparente : le nom du soumissionnaire et sa raison sociale.

3) - LIEU ET DATE DE RECEPTION DES OFFRES : Les plis, établis dans la forme précisée au paragraphe 2 ci-dessus, devront parvenir sous pli recommandés à l'adresse de l'O.A.I.C., 5, rue Ferhat-Boussad - ALGER.

Ils pourront également être déposés à cette adresse. La date limite de remise des offres est fixée au 5 février 1979, le cachet de la poste faisant foi.

4) - DELAI D'ENGAGEMENT DES CANDIDATS : Le délai pendant lequel les candidats resteront engagés par leur offre est fixé à 150 jours suivant la date limite de réception des plis fixés au paragraphe 3 ci-dessus.

5) - RETRAIT DES DOSSIERS : Dès parution du présent avis, les personnes physiques ou morales intéressées par cet Appel d'Offres peuvent retirer le cahier des charges et le dossier nécessaire à la présentation de leur offre contre la remise d'une demande écrite et le versement non remboursable d'une somme de 2 000 D.A. au siège du Maître de l'ouvrage O.A.I.C., 5, rue Ferhat-Boussad - ALGER.

EDF vous renseigne, EDF vous conseille

LE LIVRET DE L'USAGER DE L'ELECTRICITE

Quels sont les frais à prévoir lorsque vous emménagez ? Quel abonnement choisir ? Qu'est-ce qu'une facture intermédiaire... Le livret de l'utilisateur de l'électricité répond à toutes ces questions que vous posez sur votre installation électrique et votre abonnement.

Gratuitement dans les points d'accueil EDF dont l'adresse est mentionnée sur vos factures.

COMMERCE

la balance commerciale ex

France, pays « intermédiaire

Les créances pour les pays les plus dé

LES RÉSULTATS DU COMMERCE EXTÉRIEUR ET LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Une balance commerciale excédentaire est-elle désirable ?

par EMIL-MARIA CLAASSEN (*)

Si un pays ou un groupe de pays a une balance commerciale excédentaire, l'autre a nécessairement un déficit du même montant. Quel pays devrait alors avoir un excédent et quel autre un déficit ?

Il est assez paradoxal que chaque gouvernement considère un surplus de sa balance commerciale comme un succès incontestable de sa politique économique. Ainsi, récemment pour la France, la bonne tenue du franc et le bon état des comptes extérieurs, ces derniers mois sont conçus comme des signes primordiaux pour la première étape du redressement économique. Si le franc a augmenté en valeur par rapport au dollar américain, il est vrai que le score anti-inflationniste est meilleur en France qu'au-delà de l'Atlantique. Et la balance commerciale est excédentaire, c'est grâce aux efforts louables de l'industrie exportatrice, mais ce qui est bon pour cette dernière ne l'est pas nécessairement pour l'ensemble de l'économie.

Le lecteur répondra sans doute par un sourire à l'interprétation à une telle constatation, qui selon lui ne peut provenir que de la plume d'un théoricien. En fait, avec vigueur sur l'exemple de l'Allemagne, l'auteur est citoyen pour son « éternel » excédent commercial constituant un des critères de la puissance économique allemande. Si l'on accepte cette argumentation, les États-Unis devraient être relativement moins puissants étant donné que ce sont eux qui souffrent d'un déficit commercial.

Dans le cas précis de l'Allemagne, ce qui était bon pour l'industrie exportatrice n'était pas bon pour l'ensemble de l'économie. Du à la sous-évaluation du deutschemark pendant de longues années, surtout durant les années 60, le gouvernement allemand résista à des révaluations trop importantes, et cela sous la pression de son industrie exportatrice, le secteur de production exportatrice étant élargi d'une façon trop importante par rapport aux autres productions (comme par exemple, celle de la construction). Il en résulta que les innovations

du progrès technique ont surtout été réalisées dans des secteurs « rentables » qui étaient ceux de l'exportation, en raison de la politique du taux de change, et donc moins dans d'autres secteurs.

Cependant, notre raisonnement pour ce qui est d'un excédent commercial se place sur d'autres plans. L'exemple, au-dessus des économies allemande et américaine n'étant utilisé que pour démontrer qu'il n'y a aucun lien nécessaire entre un surplus commercial et une économie puissante, d'une part, et un déficit commercial et une économie faible, d'autre part.

La première raison en faveur d'une balance commerciale excédentaire est celle de l'emploi. Chaque fois qu'un pays est dans une phase de récession, la question de la balance commerciale est évoquée en souhaitant un surplus, et par là une réduction du chômage. Si ce pays réussit à le réaliser, il exportera, en effet, une partie de son chômage à l'étranger, car l'étranger aura un déficit commercial.

En réalité, l'argument d'un surplus de la balance commerciale est plus nuancé. Si la lutte contre le chômage est facilitée en augmentant la demande d'exportations, on pourra faire augmenter d'autres composantes

de la demande globale, à savoir la demande des biens de consommation, la demande des biens d'investissement et les dépenses gouvernementales. Mais, en faisant cela, le pays subira nécessairement un déficit commercial dû à l'augmentation des importations à la suite de la croissance économique plus forte. Cette chaîne de causalité est à la base de la politique du taux de change, et donc moins dans d'autres secteurs.

Si les deux pays en question n'ont pas suivi ces recommandations, c'est parce qu'ils ne croyaient pas à l'efficacité d'une telle politique expansionniste, craignant plutôt une poussée inflationniste avec pour objectif l'effet sur le front de l'emploi. Quant aux États-Unis, finalement exaspérés par la non-éclosion de leurs partenaires, ils ont engagé des négociations avec le retour au scénario habituel des dix dernières années, à savoir une politique de stop-go.

de la demande globale, à savoir la demande des biens de consommation, la demande des biens d'investissement et les dépenses gouvernementales. Mais, en faisant cela, le pays subira nécessairement un déficit commercial dû à l'augmentation des importations à la suite de la croissance économique plus forte. Cette chaîne de causalité est à la base de la politique du taux de change, et donc moins dans d'autres secteurs.

L'impact de la division internationale du travail

Jusqu'à quel point notre raisonnement n'a pas tenu compte des mouvements des capitaux et ceux-ci peuvent changer complètement le jugement sur la désirabilité d'un surplus de la balance commerciale. Généralement, et à juste titre, une situation déficitaire est associée à la constatation que le pays dépense plus qu'il ne produit.

En faisant abstraction d'un déficit budgétaire de l'État, un déficit de la balance commerciale implique un investissement plus important que le volume d'épargne. Si ce déficit n'est pas financé par l'émission de monnaie à l'étranger (importation nette de capitaux), le supplément d'investissements sera financé par une partie du stock d'interventions de l'étranger, ce qui est caractéristique

que l'on appelle le cercle vicieux du régime des changes flottants. Les pays dont la monnaie se déprécie trop par rapport à l'évolution antérieure de leur niveau général des prix sont exposés à un danger inflationniste supplémentaire provenant du taux de change, tandis que les monnaies des pays excédentaires connaîtront une forte hausse qui réduira leurs tensions inflationnistes internes.

Consommation excessive

ertes, une objection que nous avons déjà mentionnée et que nous considérons comme fallacieuse, consiste à dire qu'une balance commerciale déficitaire sert à satisfaire une consommation supplémentaire du pays, ce qui représente une situation où le pays vit « au-dessus de ses moyens ». Cela serait vrai si n'y avait aucune épargne positive — un cas extrême qui n'est en fait qu'un développement très réduit de pays en voie de développement. En règle générale, même si un déficit commercial consiste exclusivement

ment, le pays a des avantages dans la production des biens de consommation.

Une deuxième objection concerne la possibilité que le déficit commercial soit provoqué par des impôts supplémentaires sur l'investissement du pays et entièrement financé par l'épargne nationale. Ici, le jugement doit porter sur la désirabilité ou non-désirabilité d'un déficit budgétaire qui, par définition, n'est pas financé par des impôts supplémentaires ; le déficit commercial n'en est qu'une conséquence. Si l'on accepte le déficit budgétaire, il faudra accepter son corollaire. Si l'État estime un déficit budgétaire comme désirable, on peut lui reprocher une incohérence dans ses jugements, qui peut être due à la mauvaise connaissance des relations économiques fondamentales.

En conclusion, aucun jugement a priori ne peut être prononcé pour ou contre un surplus de la balance commerciale. Dans certaines situations, un surplus peut être préférable, et dans d'autres il peut être défavorable. En tout état de cause, le solde de la balance commerciale n'est pas représentatif du degré de puissance économique du pays concerné. En outre, un déficit commercial est recommandable sous l'aspect de la croissance, qui est une considération à long terme et un surplus peut être désirable pour des objectifs conjoncturels de l'emploi. Cependant, étant donné que tous les pays ne peuvent pas avoir une balance commerciale excédentaire, l'objectif de surplus commercial poursuivi par la quasi-totalité des pays peut conduire au danger du protectionnisme dans l'économie mondiale. Pour toutes ces raisons, les politiciens seraient avisés de rayer de leur vocabulaire et de leurs objectifs économiques le surplus de la balance commerciale, sauf à préciser la situation particulière dans laquelle un surplus est préférable à un déficit, parce que, a priori, ni l'un ni l'autre ne possède une vertu économique, et ni l'un ni l'autre n'est un indicateur du résultat d'une bonne ou mauvaise politique économique.

(*) Professeur à l'université de Paris-Deux.

Le flottement des monnaies

Comment se fait-il que le solde de la balance commerciale joue un rôle important si le régime du taux de change est celui de changes flottants ? Nos remarques ci-dessus étaient valables pour un système de taux de change fixes. Certes, elles restent valables, à un moindre degré, dans le système actuel, qui est un mélange entre un régime de changes fixes et un régime de changes « purement » flottants. Le flottement « impur » amorce la répercussion du solde de la balance commerciale sur le régime global de la balance des paiements en finançant une partie du solde par une variation des réserves et en diminuant l'autre

partie par une variation du taux de change.

Dans quelle mesure un pays aimerait-il éviter un déficit de sa balance commerciale et, par là, une dépréciation de la valeur externe de sa monnaie ? C'est ici qu'il faut distinguer entre des dépréciations justifiées et des dépréciations erratiques. Une dépréciation est « justifiée » quand le niveau général des prix est plus élevé que celui des autres pays qui sont échangés internationalement ; elle n'est pas « justifiée » quand le niveau général des prix est plus bas que celui des autres pays, ce qui constitue un désavantage de la motivation des interventions des autorités mo-

La France, pays « intermédiaire »

par B. LASSUDRIE-DUCHENE et J.-L. MUCCHIELLI (*)

DURANT les huit premiers mois de 1978, le déficit de la balance commerciale des pays industrialisés a été compensé par l'excédent réalisé avec le tiers-monde (1).

Le même fait se dégage de l'examen des bilans commerciaux français de 1976 et 1977. Notre déficit, élevé vis-à-vis des pays de la C.E.E., a été particulièrement compensé par des excédents vis-à-vis de l'Est et des pays en voie de développement. Il s'agit là de la manifestation d'un phénomène durable et général, apparaissant depuis une longue période dans la balance commerciale. Bien que les critères que nous allons indiquer ne soient ni précis ni équivalents, on doit noter que la France obtient, relativement aux excédents dans les pays moins développés qu'elle sur le plan technologique et (ou) qui se caractérisent par un revenu par tête inférieur, alors que, pour les pays plus développés, elle est en déficit vis-à-vis des pays de niveau technologique supérieur et (ou) ayant des revenus par tête plus élevés. Cette observation est particulièrement nette dans le domaine des biens industriels manufacturés, notamment des biens d'équipement professionnel.

Pour étudier la balance française sous cette optique, il faut analyser les échanges bilatéraux de la France avec des partenaires de niveaux de développement différents. Il est bon, dans ce cas, d'exclure des calculs les pays de l'O.P.E.C. avec lesquels la France a des échanges obligés, comportant des importations d'énergie qui se situent en dehors du cadre de référence des coûts comparés.

Si on se livre à une telle étude, on constate que la France a obtenu, en 1974, un excédent de sa balance commerciale vis-à-vis de 43 des 80 pays ayant obtenu un revenu par tête inférieur au sien, soit 72 % de ces pays (O.P.E.C. exclue). Par contre, elle a eu des échanges déficitaires, représentant 38 % de ses échanges globaux, avec 37 des 80 pays jouissant d'un P.N.B. par tête supérieur.

Dans une étude empirique intéressante, F. Vellos (2) a analysé le contenu en termes de qualité des échanges extérieurs français. Globalement, pour l'année 1973, les exportations de la France dans le reste du monde sont légèrement plus innées que les importations non qualifiées qu'en travail qualifié. Le premier représente 51,5 % du contenu en travail des exportations, le second 48,5 %. L'inverse se régit pour les produits français concourant de l'importation étrangère, qui contiennent 51,6 % de travail qualifié et 48,4 % de travail non qualifié.

Dans les relations bilatérales étudiées par F. Vellos les exportations sont plus intensives en travail non qualifié, par rapport aux importations, vis-à-vis de la R.F.A., des États-Unis et de la Grande-Bretagne, et on observe l'inverse dans les exportations vers le Canada, l'U.R.S.S., le Maroc et la Tunisie.

Certaines de nos propres recherches montrent, même à un niveau de nomenclature très fine (Nomenclature générale par produits, N.G.P., pour neuf mille produits), que la France, en 1974, et pour des gammes de produits

qui représentent des échanges globalement équilibrés, à la plus souvent, une balance bilatérale déficitaire. Les pays les plus développés qu'elle, et déficitaires avec les pays plus développés. En outre, les excédents sont dispersés sur de nombreux pays, et les déficits sont concentrés sur un petit nombre de nations.

Ces divers constats empiriques, dont on peut allonger la liste, ont une signification évidente qu'il importe de dégager maintenant :

Si l'on classe les différents partenaires de la France par rangs, suivant une hiérarchie assez grossièrement représentée par le P.N.B. par habitant, la France, dans les échanges internationaux, a le statut d'un pays qualifié « intermédiaire » ou de « moyen », mais qui cependant connaît un plus grand nombre de partenaires « inférieurs » que de partenaires « supérieurs ». Cela implique que la structure et les caractéristiques factorielles des échanges avec les pays « supérieurs » sont différentes de celles de ses échanges avec les pays « inférieurs ».

Les créneaux laissés par les pays les plus développés

En termes d'avantages comparatifs, on constate que s'opère spontanément ce que nous dénommerons une hiérarchisation des avantages comparés.

Les pays « supérieurs », exportent une forte part de biens nouveaux, ou particulièrement complexes ou sophistiqués, ne couvrent pas la totalité des marchés qui leur sont potentiellement accessibles. Ils sélectionnent les marchés et développent leurs avantages de préférence dans les pays où leur offre peut rencontrer une demande solvable adéquate, et où les perspectives de profit ou de croissance de leurs ventes sont les plus larges ; c'est-à-dire dans les pays de même développement qu'eux, ou dans les pays « moyens ». Ce faisant, ces pays « supérieurs » tendent à délaisser les pays du bout de la chaîne. La demande solvable de ceux-ci est trop exigüe ; les besoins ressentis et qui ne sont pas les mêmes, et la technologie très perfectionnée des premiers est mal assimilable par les derniers.

Les pays « intermédiaires » occupent alors les créneaux laissés libres et exportent dans les pays moins développés qu'eux des produits pour lesquels ils détiennent des avantages comparés, en technologie et en travail qualifié, alors qu'ils subissent eux-mêmes des désavantages comparés, pour des produits de mêmes branches.

firmes et de leurs stratégies d'exportation (4). Les firmes tendent à faire correspondre leur gamme de produits exportés, une hiérarchie de produits, évoluant au cours du temps, à une hiérarchie de marchés.

Les entreprises multinationales, dans la politique d'implantation de leurs filiales, fabriquant chacune des segments d'un produit ou d'un service, utilisent les technologies existantes. Elles produisent les composants les plus complexes, qui représentent le plus de travail qualifié, et les autres segments de produits de leur champ d'implantation, et les moins complexes dans d'autres.

La hiérarchisation des échanges et des avantages comparatifs est donc une grille de lecture ouvrant de très nombreux faits d'échange contemporains, et permettant également un approfondissement fort utile des explications théoriques existantes.

Cependant, ce processus de hiérarchisation ne peut être conçu de façon rigide et figée. Les hiérarchies des pays, des branches, des firmes, de sauront entrer en correspondance de manière absolument rigoureuse. Des pays « moyens » pourront devenir des branches très avancées dans la hiérarchie des opérations des branches, et d'autres retardataires ; cela découle de la simple application de la spécialisation suivant les avantages comparés. De même, chaque branche comprendra des firmes dont les performances sont inégales. Certaines seront capables d'exporter sur les marchés riches et développés, et d'autres ne pourront le faire que sur des marchés plus accessibles, ou devront se contenter du marché intérieur.

Il n'y a rien, non plus, d'immuable dans ces hiérarchies complexes. On constate, au contraire, une forte mouvance, et nous voudrions en esquisser de dix à vingt ans. Les firmes des pays en progression doivent savoir rapidement s'adapter et se dégager de certains produits, occuper

d'autres créneaux, s'installer à l'étranger pour améliorer ou conserver leur part du marché régional ou mondial.

Dans un univers où une des valeurs les mieux partagées est la progression du revenu par tête, et la mesure de développement économique, la hiérarchie s'impose d'elle-même, comme un fait à la fois subtil et choisi.

(*) Professeur à l'université de Paris-1 et assistant à l'université de Paris-XII.



LOTTO ca peut rapporter gros

Advertisement for Philippe Barret's 'Scénarios pour la France de l'An 2000' book, published by GRASSET. The ad includes the text 'Quel avenir nous prépare-t-on? Une France résignée? Une France Gaulliste-communiste? Une France réformiste?' and a list of six categories: ingénieurs, techniciens, ouvriers qualifiés, cadres supérieurs, cadres moyens, employés qualifiés. It also features the author's name 'Philippe Barret' and the publisher 'GRASSET'.

Comment peut-on être « qu'on n'aurait pas ? »

Vertical text on the left margin, possibly from an adjacent page or a sidebar, containing various fragments of text and numbers.

ANNEXE DE L'USAGE ELECTRICITE

Handwritten text at the bottom of the page: 50:24 من الأهل

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES INDUSTRIES LÉGÈRES
 Direction de l'Industrie de la Wilaya d'Alger
COMPLEXE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DE LA WILAYA D'ALGER

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Le « Complexe des Matériaux de Construction de la Wilaya d'Alger » lance un avis d'appel d'offres international pour la fourniture :

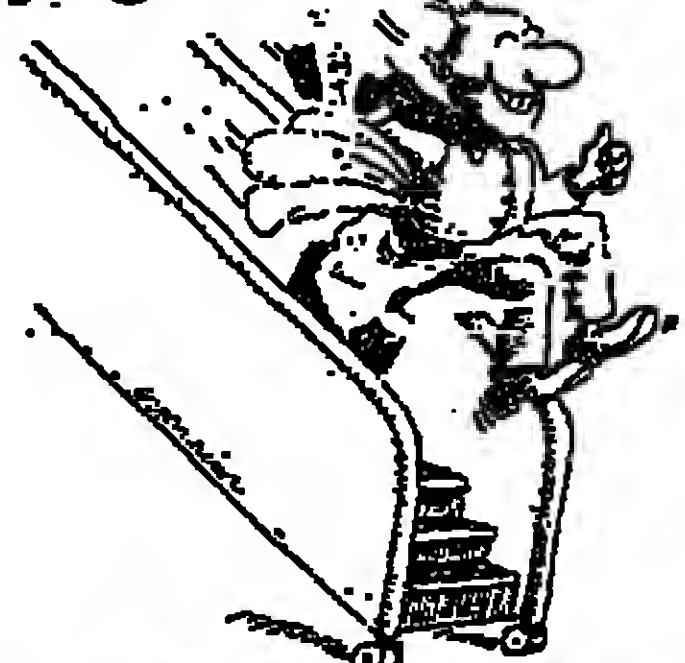
Lot n° 1 : une chaîne de fabrication briques capacité 120 T/jour
 Lot n° 2 : un séchoir pour séchage des produits rouges capacité 130 T/jour.
 Lot n° 3 : trois tours pour la cuisson des produits rouges capacité 130-200 T/jour.

Les intéressés peuvent retirer les cahiers des charges pour répondre à cet appel d'offres, pour l'ensemble ou une partie des lots à partir de la parution de la présente annonce contre remise de la somme de 200,00 DA, auprès de la Direction Générale du Complexe des Matériaux de Construction de la Wilaya d'Alger, Gué de Constantine BP 21 - KOUBA - (ALGER).

Les offres devront parvenir sous pli recommandé avec la mention appel d'offres « ne pas ouvrir » avant le 30 décembre 1978 délai de rigueur.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de 180 jours à compter de la date de clôture de réception.

Oui, on peut rentrer détendu d'un voyage d'affaires à Paris.



Hotel Club Méditerranée à Neuilly.
 Le plus vert des 4 étoiles Parisiens.

58, bd Victor Hugo - 92200 Neuilly - Tél. 758.11.00 - Téléc. : Médihote : 610971

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE, DE LA MISE EN VALEUR DES TERRES ET DE L'ENVIRONNEMENT

DIRECTION DES PROJETS ET DES RÉALISATIONS HYDRAULIQUES

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres international est lancé pour l'étude et la réalisation d'une prise d'eau et d'une station de traitement en vue de l'alimentation en eau potable des villes de Béchar et Kenassa à partir de la retenue de Djorf Torba.

Les entreprises intéressées peuvent retirer le dossier d'appel d'offres à la Direction des Projets et des Réalisations Hydrauliques « Sous-Direction de l'Utilisation des Ressources Hydrauliques » à BIRMANDREIS ALGER (B.P. 34).

Les offres accompagnées des pièces réglementaires devront parvenir à M. le Directeur des Projets et des Réalisations Hydrauliques à l'adresse sus indiquée avant le 25 janvier 1979 à 12 heures, délais de rigueur.

Les candidats resteront engagés par leur offre pendant 90 jours.

Les banques chinoises de Hongkong cherchent le profit maximal

(Suite de la page 21.)

Deux sociétés, financées par les banques chinoises, ont en outre signé un contrat avec la société du métro de Hongkong et, en juillet, l'Agence Chine-Nouvelle achetait un hôtel

(1,5 million de dollars) à Happy Valley. En 1978, on estime que les avoirs immobiliers de Pékin dans la colonie britannique s'élevaient à plus de 2 milliards de dollars, auxquels s'ajoutent plusieurs projets en cours de réalisation (200 millions de dollars).

Le « statu quo » confirmé

Dans leur pragmatisme les Chinois ne se limitent pas à des échanges ou à la finance. Ils s'intéressent aussi désormais à la production. Pour les vieux résidents de la colonie, les visites récentes en Chine du président de la Hongkong and Shanghai Bank de Sir Laurence Kadourie, qui dirige un véritable empire à Hongkong, et du président de Jardine Matheson (grande société de commerce) ont eu une signification particulière : c'était en fait les retrouvailles de la Chine avec les grands Taïpans, les marchands étrangers qui, au début du siècle, dépeçèrent le pays. Lorsque peu après, Jardine Matheson signa un important contrat avec Pékin, ce fut vraiment le signe qu'un trait venait d'être tiré sur le passé et que le profit passait avant les principes : William Jardine et James Matheson, les fondateurs de la firme au siècle dernier furent les plus prospères marchands de drogue d'Asie. La guerre de l'opium (1844), qu'ils contribuèrent à déclencher, allait en fait ouvrir le continent à l'impérialisme blanc et donner Hongkong à la Grande-Bretagne.

L'accord important que négocie avec Pékin Sir Laurence Kadourie, dont la famille fit fortune à Changhaï pour la fourniture d'électricité à la province de Canton, consacre en fait le statu quo de la colonie pour de longues années : la production ne commencera qu'au milieu des années 1980, soit un peu plus de dix ans après l'échéance (1997) du bail de concession des nouveaux territoires à la Grande-Bretagne. Les Chinois sont même, semble-t-il, disposés à accepter la participation de sociétés étrangères à la production sur leur propre territoire. Une nouvelle fois Hongkong est un banc d'essai : des opérations conjointes ont été signées par des Chinois de la colonie avec les autorités de Canton, dans les domaines du textile et de l'électronique. Les usines, en cours d'installation, sont situées à Shum-Shun à la frontière de Hongkong, près de Macao, un autre accord vient d'être signé avec deux firmes américaines (Prestige Sportswear et Oxford Ind.) pour la production d'articles de sport.

Des accords de compensation

En 1975, la Chine avait autorisé ses clients de Hongkong à apposer sur des produits fabriqués en Chine une griffe étrangère, dans la conception particulière. On passe désormais à un autre stade de coopération. Les contrats signés jusqu'à présent ne sont pas des joints généraux comme on l'envisageait généralement : il s'agit bel et bien d'accords de compensation. L'entreprise étrangère fournit équipements et techniciens et accepte d'être payée en produits qu'elle revend à l'étranger. C'est, par exemple, la formule qui a été adoptée par les Japonais dans le cas du pétrole de Pohna. Une variante consiste à proposer comme les équipements des produits complètement différents : machines textiles contre produits alimentaires.

Pour les Chinois d'outre-mer, l'opération est relativement aisée : une procédure légale, mise en place avant la révolution culturelle et qui pourrait être remise en vigueur, leur permet d'effectuer un investissement dans un secteur de leur choix. Les Chinois d'outre-mer obtiennent en échange un titre de « propriété », qui dans la réalité ressemble davantage à une obli-

gation, puisqu'il ne donne pas le droit d'intervenir dans la direction de l'entreprise.

Des telles formules se développent, elles permettront à la Chine de s'engager dans un processus de production voisin de celui des « zones de libre-échange » existant dans le reste de l'Asie : ce qui inquiète fortement les autres pays de la région, la Chine pouvant devenir un nouveau pays à bas salaires.

Ces nouvelles orientations se complètent par le désir évident de Pékin de développer le tourisme. A Singapour, lors de sa récente visite, M. Teng Xiaoping apprit de M. Lee Kuan-yu, que la petite République recevait deux millions de touristes par an. Il aurait immédiatement posé la question : « Ça fait combien de dollars ? » L'accord récemment intervenu avec Pan Am pour la construction d'une cinquième « hôtel » en Chine (500 millions de dollars) devrait rapidement, dit-on à Hongkong, être suivi d'un autre avec Hyatt (800 millions de dollars). D'autres projets existent actuellement pour le parler pour la création de complexes touristiques sur la côte, près de Macao.

Dans le tourbillon de rumeurs qui agite actuellement Hongkong, certains observateurs s'efforcent de garder la tête froide.

« Beaucoup de choses sont en cours, mais les Chinois en sont pour l'instant au stade de l'information et des essais, pas encore des choix », nous a déclaré Sir Laurence Kadourie. Il est certain que le rétablissement des relations diplomatiques entre la Chine et les Etats-Unis va accélérer le processus des décisions, mais sur le plan de l'infrastructure, et notamment des transports, le pays pourrait difficilement absorber tout ce que les Occidentaux espèrent lui vendre. Politiquement, d'autre part,

on peut se demander quelles seront les conséquences du « débarquement » en Chine de hordes de touristes. Dans toute l'Asie, le tourisme a été dévasté par la source de corruption. Pourquoi pas en Chine ? Quant aux jeunes techniciens envoyés à l'étranger, peut-être sans formation suffisante, quel sera leur comportement à leur retour en Chine ? Auront-ils été fascinés par les hamburgers, comme ces jeunes Chinois en stage aux Etats-Unis, qui pensent que c'est un moyen rapide de se nourrir ? Plus vraisemblablement, ils seront des éléments rebelles aux directives du parti.

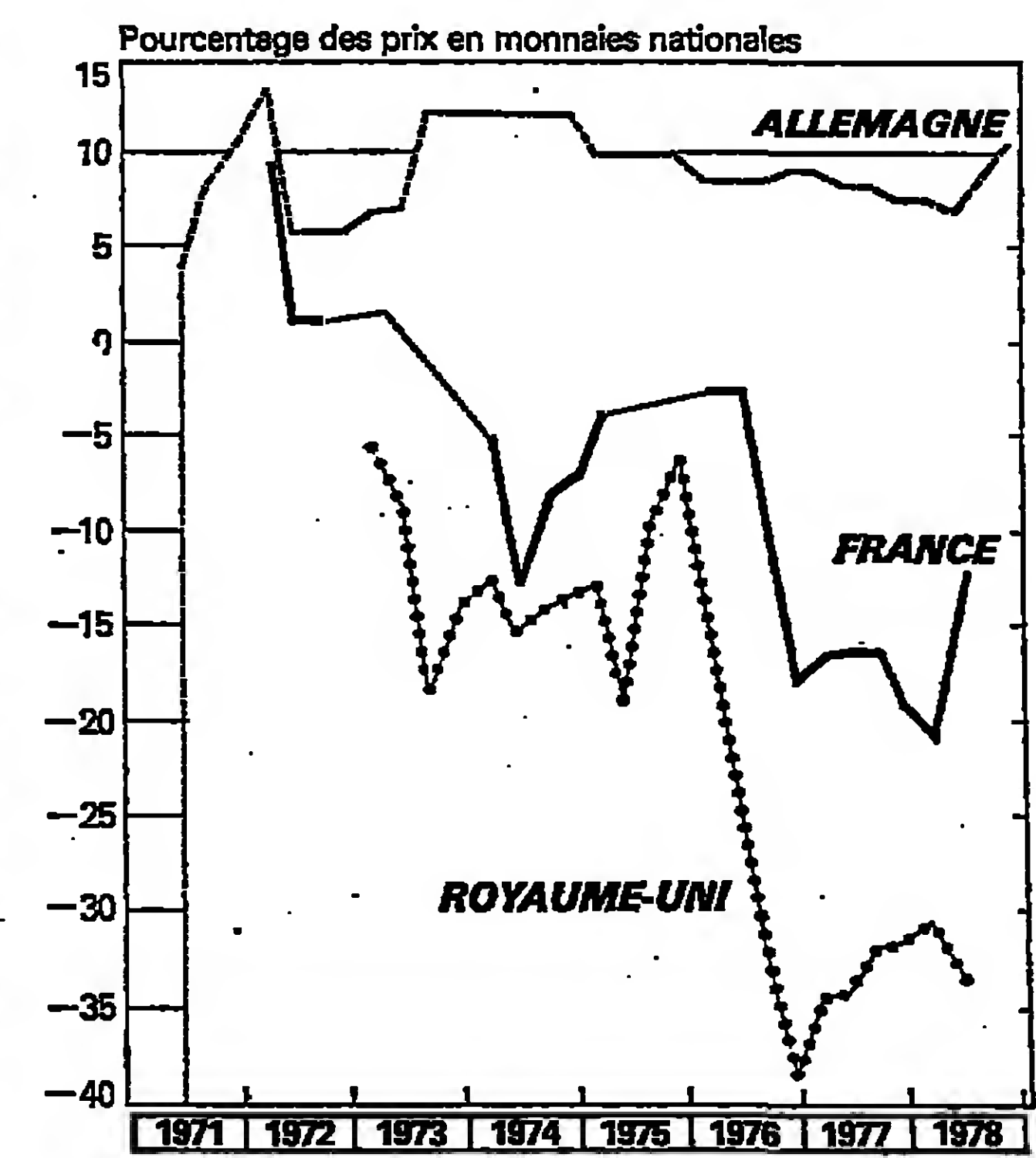
Entre la carte de crédit dans les magasins de Changhaï et le McDonald sur la place Tien-

An-Men — deux hypothèses, dit-on à Tokyo, que les Chinois étudient, — les hommes d'affaires et les financiers se bousculent à Pékin comme des « chats sur un toit brûlant ». Combien de projets se matérialiseront-ils ? La question est posée. Une chose apparaît sûre, en tous les cas : l'affairisme chinois se donne presque libre cours. Le climat, à Canton, en particulier, est révélateur d'un esprit mercantile.

« Les Chinois ressemblent bien de plus en plus à leurs ancêtres », constate avec philosophie les observateurs étrangers qui ont vécu les différents essais économique-politique de Pékin.

PHILIPPE PONS.

Les montants compensatoires monétaires : une fusée bonne solution



EN adoptant le 5 décembre les principes du système monétaire européen, les chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Bruxelles se sont engagés à supprimer progressivement les montants compensatoires monétaires créés sur l'initiative de la France lors de la dévaluation du franc en 1969.

Les monnaies vertes, expressions des prix agricoles communs en monnaies nationales, ont décroché du taux de marché. Ce graphique montre les évolutions des montants compensatoires monétaires inventés pour corriger, au niveau du commerce européen, les avantages et les inconvénients apportés par le décrochage du taux vert. Les taux négatifs signifient que le pays est habilité à recevoir des transferts du FEOGA au titre des importations (ce qui correspond à une subvention pour le pays exportateur à monnaie forte) et doit effectuer des paiements au FEOGA au titre des exportations (ce qui signifie qu'il est taxé pour les produits qu'il vend). Avec les montants compensatoires positifs, le système s'inverse.

Les M.C.M. du Benelux, de l'Italie et de l'Irlande ne figurent pas sur ce graphique. Ils apparaissent en 1973 pour la Grande-Bretagne qui a rejoint la C.E.E. le 1^{er} janvier de cette même année. La ligne correspondant au M.C.M. français est interrompue à deux reprises : de la fin 1972 à la fin de 1974, quand le franc est dans le « serpent », et de mai 1975 à mars 1976 quand il le réintègre. Pendant ces deux périodes, comme il n'y a plus de décrochage par rapport aux monnaies fortes, il n'y a plus non plus de M.C.M.

Le Danemark est le seul pays de la C.E.E. à aligner son taux vert sur son taux de change. De plus, les M.C.M. peuvent varier selon les produits. Ici un seul taux a été retenu et obtenu à l'aide d'une moyenne non pondérée. Mais, plus que la valeur réelle des M.C.M., c'est la lourdeur du système qu'il faut retenir et que ce schéma illustre. Il montre les variabilités des conditions de concurrence qui entravent les échanges intra-européens.

ANVERS Centre Mondial du

DIAMANT

Le prix du jour vous sera communiqué 24 heures sur 24 au numéro Tél. : 19.32.31/31.27.54

GENERAL DIAMONDS PELIKANSTR. 92 ANVERS

Vous nous trouverez là où vous trouvez.




Les ingénieurs et techniciens de la Division des Systèmes de Grande Diffusion IBM sont des voisins toujours disponibles. Leur place, c'est sur place. Là où vous vous trouvez. Parce que les professions libérales, les P.M.E. et les établissements décentralisés ont besoin de rapports directs et efficaces avec des hommes possédant une vaste expérience de leurs problèmes. Des hommes qui allient la compétence technique à la simplicité de relation.

Dérangez-les. Ils sont bien répartis sur toute la France : 4 agences parisiennes, 6 directions régionales, 35 bureaux régionaux, 125 centres de maintenance. Voilà ce qui permet à IBM de réagir vite et bien.

Avec la Division des Systèmes de Grande Diffusion, le haut niveau technologique d'IBM, sa capacité d'innovation et l'expérience acquise auprès de milliers de petites et moyennes entreprises profitent à tout le monde. Dans le sens de la simplicité, de l'économie. Et de la tranquillité d'esprit.

Prenez contact avec la Division des Systèmes de Grande Diffusion, en envoyant votre carte de visite, en province, aux directions régionales ou, à Paris, au Service des Communications IBM, Tour Générale, 5 place de la Pyramide, 92800 Puteaux.

IBM. DIVISION DES SYSTEMES DE GRANDE DIFFUSION.
DES HOMMES. DES ORDINATEURS. POUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES.



Division des Systèmes de Grande Diffusion.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	46,00	32,52
IMMOBILIER	11,00	12,58
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

REPRODUCTION INTERDITE



emplois internationaux

emplois internationaux

emplois internationaux

THE CLEM CORPORATION S.A.
recherche pour l'Afrique du Nord - Industrie Pétrolière et Pétrochimique

INGÉNIEURS DIPLOMÉS (minimum : 5 ans d'expérience)

MÉCANIQUE **SÉCURITÉ**
GÉNIE CIVIL **TRANSPORTS PÉTROLIERS**
ÉLECTRICITÉ **PROCESS Elastomeres-pneumatiques**

Rémunération élevée, nette d'impôts
Logement ou indemnité de logement.

Ecrire à : **THE CLEM CORPORATION S.A.**
20, avenue Général-de-Longueville
1150 BRUXELLES (Belgique)

Schlumberger recherche de Jeunes Ingénieurs dynamiques et ambitieux pour une vie à l'étranger

Les ingénieurs Schlumberger réalisent des mesures géophysiques dans les sondages pétroliers. Ces mesures, indispensables dans la recherche du pétrole et du gaz, font appel à des techniques avancées.

Vous êtes : jeune ingénieur diplômé d'une grande école (Centrale, Arts & Métiers, Supélec.) Dégagez des obligations militaires.

Après au moins de 23 ans.

Vous avez de bonnes notions d'Anglais.

Nous vous proposons de participer activement à la détermination, à l'évaluation et à la production des réservoirs naturels d'hydrocarbures.

Pendant les 3 premiers mois vous recevrez, dans nos centres d'entraînement puis sur le terrain, une formation théorique et pratique intensive. Après cette formation initiale vous serez affecté à une unité.

Laboratoire Schlumberger ainsi qu'une équipe. Nous vous intégrerons dans un plan de développement sur 2 ans qui débouchera sur des postes offrant de larges initiatives et des responsabilités importantes.

Vous serez appelé à exercer votre activité de l'arctique norvégien aux jungles de Bornéo, des déserts arabes à la Mer du Nord. Nous préférons, au départ, des candidats célibataires. Après les 15 premiers mois, la Société offre aux ingénieurs mariés toutes les conditions nécessaires à une vie de famille.

Nous recherchons de jeunes ingénieurs ayant une forte personnalité, le goût d'une vie active et de contacts humains.

Ils viendront s'intégrer dans une société pour qui les mots promotion interne, responsabilité, équipe, efficacité ont un sens et où la rémunération et les avantages sont importants. Salaire de départ entre 7.000 et 12.000 F par mois, suivant affectation géographique.

Adressez demande de candidature, C.V. et photo à **ST Schlumberger**, Département Recrutement, 42, rue St-Dominique, 75007 Paris.

Schlumberger

République Algérienne démocratique et populaire
Ministère du Travail
et de la formation professionnelle

Le ministère du travail et de la formation professionnelle RECRUTE pour exercer en ALGERIE en qualité de **FORMATEURS** et de **FORMATEURS DE FORMATEURS**

INGÉNIEURS - ARCHITECTES
TECHNICIENS SUPÉRIEURS

Avant une expérience de l'enseignement professionnel et technique dans les domaines suivants : bâtiment et travaux publics, construction mécanique et métallique, chimie, enseignement de chantier, moteur et mécanique agricole, secrétariat, comptabilité et gestion.

Avantages :
- Rémunération en fonction des diplômes et de l'expérience professionnelle ;
- Logement équipé assuré (billets d'avion et de bateau, et, le cas échéant, transport véhicule personnel).

DEBUT ENSEIGNEMENT : 16 FEVRIER 1979

Pour toutes candidatures ou renseignements complémentaires s'adresser à :
Ministère du Travail
et de la Formation professionnelle,
Direction des effectifs et des moyens,
Chemin EL-BABER, EL-BIAR, ALGER.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE COMMERCE INTERNATIONALE
recherche

pour une de ses Agences d'Afrique Centrale

UN RESPONSABLE COMMERCIAL EXPORT de PRODUITS TROPICAUX

En rapport constant avec les importateurs et exportateurs de ces denrées, il les renseignera sur les possibilités du marché, mettra au point les contrats commerciaux et assurera l'exportation des marchandises.

Le candidat possèdera une pratique approfondie des mécanismes des opérations d'exportation sur le triple plan du financement, de transit et du transport.

L'expérience du courtage international des produits agro-alimentaires alliée à une bonne connaissance de la détermination de leurs cours mondiaux serait appréciée.

Anglais souhaitable.

Outre une rémunération attractive, le candidat recruté bénéficiera d'importants avantages liés à l'expatriation (retraite des expatriés, régime de prévoyance, logement, 2 mois de congés payés par an, etc...).

Les dossiers de candidatures doivent être adressés, sous réf. 75.711 à **HAVAS CONTACT**, 156 Bd Haussmann - 75008 PARIS qui transmettra.

Traducteurs-Rédacteurs de langue française NATIONS UNIES

Un examen d'aptitude aux fonctions de traducteur-rédacteur de langue française aura lieu les 18 et 19 avril 1979 en vue de pourvoir des postes vacants dans la Division de traduction du Secrétariat de l'O.N.U. à New-York. L'enseignant initial pourra mener à une nomination à titre définitif. L'Organisation tient à recruter des candidats qui entendent rester à son service de façon durable.

Les candidats doivent avoir le français comme langue principale et être titulaires d'une licence ou diplôme de niveau égal obtenu par une Université de régime linguistique français ou établissement équivalent.

Il faut entendre par « langue principale » la langue dans laquelle le candidat se considère le mieux apte à traduire.

Les candidats doivent avoir une parfaite maîtrise du français et une excellente connaissance de l'anglais et d'au moins une autre langue officielle de l'O.N.U. à savoir l'arabe, le chinois, l'espagnol ou le russe.

A titre très exceptionnel, pourront être admis à se présenter à l'examen les candidats qui, à défaut d'une deuxième langue officielle, possèdent un diplôme universitaire dans un domaine juridique ou scientifique.

Les candidats qui auront réussi à cet examen et dont l'engagement sera recommandé pourront être nommés en qualité de traducteurs-rédacteurs avec un traitement brut de 19.040 dollars par an plus une indemnité de poste (qui s'élève à un minimum net de 4.322 dollars par an) et des indemnités pour charges de famille.

Pour obtenir les formulaires, de demandes d'admission à l'examen ainsi que des textes d'épreuves d'examen antérieurs, prière d'écrire à la :
Division du Personnel, bureau 100
Traducteurs de langue française
Organisation des Nations Unies
Palais des Nations
1211 - GENEVE 10 (Suisse)

Les formulaires dûment remplis devront parvenir au Service sus mentionné avant le 26 janvier 1979.
Joindre une étiquette auto-collante portant l'adresse du candidat.

Recherchons pour
IMPORTANT COMPLEXE SUCRIER AGRO-INDUSTRIEL
COTE-D'IVOIRE

CHEF SERVICE
ENTRETIEN
ET TRAVAUX NEUFS

INGÉNIEUR A et M ou équivalent, expérience en entretien curatif.

Ecrire à n° 81.031 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1^{er}).

ORGANISME DE PROMOTION INDUSTRIELLE
recherche un

consultant formateur

pour le charger de missions à l'étranger.

Se première intervention débutera en janvier 1979 et se situera à Madrid. Elle servira de test à son intégration définitive à l'Organisation.

Une expérience de la formation des adultes (méthode des cas) et/ou une pratique du conseil de gestion des entreprises sont vivement souhaitées. Espagnol courant indispensable.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 1634 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Industriel de bois en Côte-d'Ivoire recherche

UN CHEF DE DÉPARTEMENT AGENCEMENT DÉCORATION

technicien du bois, capable d'assurer la réalisation de projets et d'établir ses devis. Env. C.V. man., à AMTEL C.I., S.F. 443 Abidjan, Côte-d'Ivoire

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe : DES EMPLOIS vous attendent, demandez le mensuel spécial, MON EMPLOIS (serv. M 81), 14, r. Clauzel, Paris-9^e.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, par rétrotransmission hebdomadaire. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9^e.

emploi international

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux

emplois régionaux

emplois régionaux

emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PRODUITS GRANDE CONSOMMATION
Marque réputée
Province frontalière de PARIS
recherche

DIRECTEUR NATIONAL DES VENTES

Age minimum 40 ans
Présentation de classe
Personnalité 1^{er} plan - Grande disponibilité
Aptitudes et connaissances exigées.

- Direction et animation réseau national
- Maîtrise parfaite des méthodes modernes de vente
- Maîtrise du suivi logistique
- Maîtrise budget-objectifs
- capable d'appliquer sur le terrain stratégie marketing
- connaissance approfondie grande distribution moderne, clientèle traditionnelle et spécialisée.

Ce responsable d'un Centre de Profit devra, si possible, avoir une connaissance des langues étrangères.

Il gère en direct les clients d'envergure nationale. Il bénéficie de toutes les conditions de fonction. Rémunération motivante. Perspectives d'avenir étonnantes. Facilités de logement.

Adressez CV, photo et préférences à n° 80828 CONTESSÉ Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Société Concessionnaire d'un des premiers constructeurs européens de véhicules de tourisme
Ses objectifs annuels sont constamment tenus et ses résultats en font une entreprise saine commercialement et financièrement.
Elle recherche pour STRASBOURG son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER (110.000 F++)

Responsable de la gestion de l'entreprise sous ses aspects financiers, comptables, juridiques, administratifs et fiscaux, le candidat retenu aura pour mission immédiate la mise en place de procédures de gestion avec les responsables des services permettant ainsi le respect des objectifs budgétaires.

Il devra prévoir l'implantation d'un système informatique se substituant au traitement à façon actuel.

Il sera conseillé de son Directeur Général, qu'il assistera dans l'élaboration du plan, des budgets et des stratégies.

Il pourra être chargé des relations avec la Clientèle.

Age minimum : 32 ans
Formation supérieure (HEC, ESC ou équivalent)
- Formation complémentaire (type DEC3)
- Expérience professionnelle de 3 à 5 ans

Un candidat ayant travaillé comme Assistant de gestion d'un constructeur automobile auprès de concessionnaires serait apprécié ; la connaissance de l'allemand est un atout supplémentaire.

Il s'agit d'une fonction importante dans une Société en pleine expansion, appliquant les méthodes modernes de gestion.

Adressez CV détaillé + photo en rappelant la référence 71065 A à

SECE Jean WEGBECHER
80, avenue de la Grande-Armée
75017 PARIS

LONDRES - MADRID - STRASBOURG - STUTTGART

Directeur commercial

(résidence LOT)

Nous sommes un groupe spécialisé dans la confection et créons pour l'une de nos sociétés situées dans le LOT un poste de **RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT ET DE L'ORGANISATION COMMERCIALE**, ayant une expérience de la CONFECTION FEMMINE.

Adressez CV, photo récente, prestations et détails de références 8766 2955 M à **DAPHNE SAMSON - 32, rue de Sabotville - 92200 NEUILLY/SUR-SEINE - à qui nous confions cette recherche. Réponse et discrétion assurées.**

DIS

Métropole Nord
Important CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES
Correspondant d'un Cabinet International recherche

CHEF DE MISSION

- formation supérieure et expertise comptable ;
- expérience audit et conseil de gestion ;
- ayant les qualités d'un futur associé.

Envoyer C.V. manuscrit avec photo sous n° 8700, « Le Monde » Publ., S. r. de Italiens, 75237 Paris-9^e.

سكزامن الأصل

صكازمن الأهل

	La ligne	La ligne T.C.	ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,50	OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,50	DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	32,00	36,61	IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	32,00	36,61	AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	32,00	36,61	AGENDA	21,00	24,02
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24			

ANNONCES CLASSEES

REPRODUCTION INTERDITE

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

centre de recherches Clin-Midy
recrute

L'ingénieur chimiste ensi

titulaire d'un doctorat, pour un poste de Chef de laboratoire de Synthèse Organique.

Adressez lettre manuscrite et C.V. détaillé à M. KRAUSZ, Chef du Service de Synthèse Organique 3 - Centre de Recherches CLIN-MIDY Rue du Fr. Joseph Blayaz - 34082 MONTPELLIER cédex.

THOMSON-CSF
Centre de BORDEAUX - PESSAC
pour Service
ORGANISATION PRODUCTION
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Expérience de gestion de production indispensable. — Bonne connaissance de l'informatique.

Adr. C.V. et présentations au Service du Personnel, Boîte Postale 94 - 33805 PESSAC.

L'INSTITUT DE FORMATION PERMANENTE
de la Chambre de Commerce
et d'Industrie du Doubs

dans le cadre de sa progression constante (3.000 stagiaires en 1978) recherche pour s'intégrer dans une équipe dynamique :

UN CONSEILLER EN FORMATION

(homme ou femme)

chargé (e)

- du contact permanent avec les entreprises;
- de l'analyse de leurs besoins;
- de veiller à la bonne adéquation de la réponse INPOP.

Le sens du contact est indispensable.

Un débutant du type Ecole Supérieure de Commerce n'est pas exclu.

Envoyer C.V., photo et présentations à :
INPOP, 45, avenue Carnot - 25000 BESANCON.

COFIPA
Compagnie Française des Industries Papeteries
(C.A. 120 M.)

recherche pour son Siège Social d'ANGOULÊME

CHEF DE SERVICE ACHATS

Vous êtes issu de l'Enseignement Supérieur. Vous avez des qualités naturelles de négociateur que vous avez perfectionnées dans l'exercice de cette fonction depuis plusieurs années.

Votre expérience vous permet de parfaitement maîtriser les méthodes modernes de gestion de l'achat :

- organisation administrative,
- suivi et contrôle des commandes,
- prospective et analyse des performances fournisseurs,
- gestion et optimisation des stocks, avec l'aide de l'outil INFORMATIQUE

Si vous souhaitez confirmer ou élargir vos responsabilités dans une entreprise de 850 personnes pratiquant la délégation de pouvoir et pour laquelle la fonction Achats est primordiale.

Adr. votre curriculum vitae, photo et présentations à COFIPA - BP 34 - 16004 ANGOULÊME Cédex

Société industrielle
région Centre
recherche

INGENIEUR

hygiène et sécurité

30 ans minimum avec une expérience du poste de quelques années dans l'industrie métallurgique ou chimie.

Autonomie et autorité indispensables.

Ecrire avec CV, photo et salaire actuel sous N° 7026 à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

Nous recherchons
pour l'un de nos centres industriels
situés dans l'Ouest, à 175 km de la mer :

UNE CONSEILLÈRE

DU TRAVAIL DIPLOMÉE

ayant quelques années d'expérience

Si notre offre vous intéresse, adressez C.V. et présentations n° 91.187 CONTESSÉ Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1^{er}, qui transmettra.

DIRECTEUR TECHNIQUE
PERI INFORMATIQUE

Le Centre d'Etudes et de Production de BULLERSECALLES à 75 km de RÔDEN recherche un INGENIEUR

avec une dizaine d'années d'expérience de préférence dans l'électronique, et parlant l'anglais, pour lui confier la responsabilité des services «Méthodes», «Ordonnement» et «Production», soit en tant que responsable ou en tant que Directeur du Service de Recrutement.

Env. lettre manuscrite + C.V. complet, avec photo, classification et rémunération actuelles à Direction du Personnel Fédération du Crédit Mutuel, 13, rue Pasteur, CEDEX 37 85001 LA ROCHE-SUR-YON Gare.

LYON
Société de Service Informatique

FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL fortement implanté dans sa région (Rhône - Alpes). Ses résultats actuels et ses objectifs de développement l'amènent à rechercher, pour compléter son équipe commerciale :

3 INGENIEURS COMMERCIAUX

Ils participent au suivi et au développement de la clientèle régionale en vendant des applications spécialisées en comptabilité ou administration de biens ou gestion du personnel.

Vendeurs performants, à l'aise dans les contacts à haut niveau, connaissant bien les problèmes de gestion d'entreprise.

L'expérience de la vente de service ou de matériel informatique est souhaitable sans être nécessaire.

Envoyer CV + présentations sous référence L.304 à COMPETENCES 2, rue Childébert - 69002 LYON

Juriste d'entreprise

Nous sommes la filiale européenne d'une société internationale, spécialisée dans la fabrication et la vente du matériel de conditionnement d'air.

Nous employons, dans nos unités de fabrication et nos bureaux de vente situés dans tous les pays européens, 1100 personnes et réalisons un chiffre d'affaire de 300 millions de francs.

Nous recherchons pour notre siège social, situé à Epinal, un juriste d'entreprise. Rattaché directement au P.D.G., il traitera au niveau européen, les différentes questions juridiques de l'entreprise et notamment :

- du statut de son organisation commerciale
- des contrats commerciaux

Vous avez une expérience de la fonction d'environ 4 ans, acquise, soit dans un cabinet juridique, soit dans une société internationale, vous maîtrisez le droit commercial et parlez couramment l'anglais.

Alors, envoyez nous votre C.V., photo et présentations à Société

TRANE Département des Relations sociales
B.P. 127, 88004 EPINAL Cédex.

Pour sa Direction Départementale de Saintes
Le CRÉDIT-MUTUEL de

- Vendée
- Charente-Maritime
- Deux-Sèvres

recherche

Cadre/Responsable Engagements

- L'HOMME :
 - Age indéterminé;
 - 10 ans minimum d'exp. professionnelle;
 - 2 ans pratique engagements;
 - ITB/CESB souhaité.
- LE POSTE :
 - Décisions sur dossiers Prêts;
 - Animateur d'une équipe (4 personnes);
 - Assistance Directeur départemental;
 - Assistance des Caisses Locales.

Env. lettre manuscrite + C.V. complet, avec photo, classification et rémunération actuelles à Direction du Personnel Fédération du Crédit Mutuel, 13, rue Pasteur, CEDEX 37 85001 LA ROCHE-SUR-YON Gare.

Région OUEST
Importante société mécanique
650 personnes - 130 Millions de C.A. recrute

Cadre

Fonction Personnel

Ce jeune diplômé de l'enseignement supérieur (Droit-Gestion) ou d'une école d'ingénieur exercera ses fonctions dans les unités de production sous la responsabilité du Chef du Personnel dans les domaines suivants :

- Animation/Formation,
- Amélioration des conditions de travail,
- Information interne,
- Recrutement.

Nous recherchons un homme de contact, dynamique, créatif et organisé. Ayant une expérience industrielle d'au moins une année.

Adressez C.V. manuscrit, photo et présentations à MICHEL AUBRY, CPA 10, Impasse Pierre Loti 85000 La Roche sur Yon

● VOUS ÊTES JEUNE ET VOUS AVEZ

- Une bonne formation de base commerciale et financière récemment acquise (I.N.E.C., ESSEC, SUP de CO, Sciences PO, etc.);
- Le goût du contact humain et de la négociation avec les P.M.E.;
- Une capacité de synthèse rapide susceptible d'appuyer votre dynamisme commercial.

● VOUS RECHERCHEZ

- Une vie active qui suppose une certaine mobilité;
- UNE DES TROIS PREMIÈRES SOCIÉTÉS DE CRÉDIT BAIL MOBILIER

recherche

UN ATTACHÉ DE DIRECTION

Après formation au sein d'une équipe dynamique, à résoudre des problèmes de crédit, bail en aidant les P.M.E. à résoudre leurs problèmes d'équipement.

Résidence : grande ville de province.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et présentations, à n° 91 242, CONTESSÉ PUBLICITÉ, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1^{er}.

Cabinet d'expertise comptable LITTÉRAT BRETAGNE-NORD recherche

Jeune Expert Comptable diplômé ou mémorisé pour poste d'encadrement. Form. HEC, ESSEC, SUP de CO et Sup. Cals. anglo-sax. aptitude évolutive pour candid. dynamique et exp. indiscutable.

REVISEUR COMPTABLE N° 3 3 ans de pratique de la fonction exigée. Formation : E.S.C. ou licence droit appréciée.

Env. C.V. détaillé, photo, prêt. n° 1791 M. RIGLE-PRÉCIS, 85 bis, rue Raoumer, Paris (20).

FILIALE GROUPE B.S.N. GERVAIS-DANONE
Poitou - Charentes
Produits Verreries - Manuteries Ain

recherche

UN(E) DÉLÉGUÉ(E) COMMERCIAL(E)

UN TECHNICO-COMMERCIAL

Les deux candidats devront avoir le sens des relations commerciales, le goût du contact humain et aimer les déplacements. Une bonne connaissance du français et une maîtrise dans les activités respectives seront appréciées.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à : HAVAS, n° 8320, B.P. 304, 79008 NIORT CEDEX.

Important Groupe de Stés de Transport du Nord de la France, recherche :

L'ADJOINT au DIRECTEUR d'EXPLOITATION

Ingénieur de formation, le candidat doit être dynamique et actif, avoir le sens du commandement et posséder de sérieuses références.

Ecr. avec C.V. et présentations sous n° 8.888 e le Monde + Publicité, 5, r. des Italiens, 75497 Paris-9^e, qui transmettra.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Organisme d'Etudes et réalisations pédagogiques recherche pour renforcer son antenne lyonnaise

INGÉNIEUR EN FORMATION

Profil : grandes écoles, Doctorat, DECS, 5 à 10 ans d'expérience professionnelle, dont 2 à 5 ans dans une responsabilité en gestion d'entreprise.

Le poste implique de fréquents déplacements de courte durée.

Env. C.V. détaillé et lettre manuscrite sous réf. 1.761 à AXIAL PUB, 91, boulevard Saint-Hippolyte, 75006 Paris, qui transmettra.

COLLABORATEUR

COLLABORATRICE

POUR ORGANISME ACTIVITE EXPORTATION - parlant parfaitement l'espagnol;

- enthousiaste et désireux prendre des initiatives;
- acceptant de se déplacer en Espagne;
- aimant les contacts personnels;
- si possible connaissant les techniques du commerce extérieur;
- basé (e) à Bayonne.

Adresser C.V. détaillé et photo avec présentations salaires, au n° 871, le Monde + Pub., 5, rue des Italiens, 75007 PARIS-9^e, qui transmettra.

Association: Horizon Amitié Recherche

DIRECTEUR

pour le Service d'Aide et de Réadaptation Sociale 35 appartements réaménagés sur le Bas-Rhin. Agité par la D.D.A.S.S. - C.C. 1971.

Adresser C.V. détaillé à : Association Horizon Amitié, 4, rue Brûlée, 67000 STRASBOURG. Tél. : (08) 22-32-88, le matin.

TIMKEN FRANCE
Succursale de THE TIMKEN COMPANY, premier fabricant de roulements à rouleaux coniques

recrute

pour ses services financiers de son siège social situé à COLMAR (Haut Rhin)

UN JEUNE CADRE

Formation : Ecole Supérieure de Commerce (ESSEC, ESCP) plus Licence en Droit. Anglais courant indispensable - Allemand souhaité - Poste disponible -

Adressez C.V. et photo en précisant la date de disponibilité à TIMKEN FRANCE Service du Personnel B.P. No 89 68002 COLMAR CEDEX.

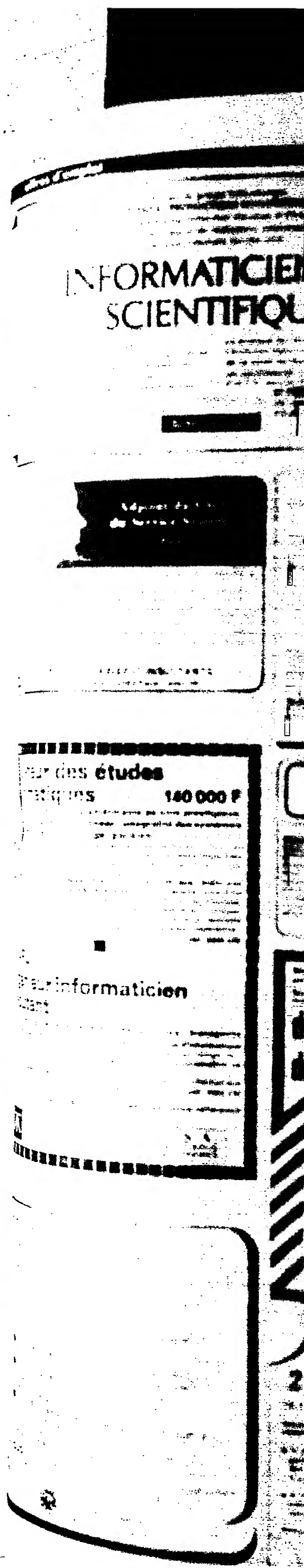
Organisme privé de formation professionnelle recherche pour ses centres de Rouen et Paris

2 COLLABORATEURS

- Une expérience dans l'industrie de la métallurgie est souhaitable.
- Actifs et efficaces, ils auront la volonté de réussir.
- Travail captivant et stimulant pour personnes dynamiques.
- Accès rapide à la position cadre pour élément de valeur.
- Bonne présentation et ayant le goût des contacts humains.

Pour rendez-vous écrire à la

SOCIÉTÉ CEFODI M. BONFILS
1883 route de Neuchâtel. — 76041 ROUEN Cédex.



REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

Au sein du groupe Schlumberger, **ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER** conçoit et réalise des "outils" permettant de rechercher, d'évaluer et d'exploiter les gisements pétroliers. C'est pour renforcer notre potentiel d'études et de réalisations, notamment dans le domaine informatique, que nous désirons recruter un(e)

INFORMATICIEN(NE) SCIENTIFIQUE

pour prendre en charge des programmes d'interprétation de mesures physiques enregistrées sur des ordinateurs installés en tête des puits pétroliers (mesures traitées dans nos centres de calcul). Cette fonction intéresse un(e) jeune informaticien(ne), même débutant(e), connaissant le FORTRAN. Des notions d'Assembleur seraient appréciées.

La pratique de l'anglais est un atout indispensable. L'évolution importante de nos activités ouvre au titulaire de ce poste de réelles perspectives d'évolution. Les candidatures sont à adresser, accompagnées d'un C.V., sous la référence 7857, à **ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER**, 26, rue de la Cavée, 92142 CLAMART

HAYAS CONTACT

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
d'implantation internationale
recherche

un assistant du secrétaire général

Son rôle sera de prendre en charge progressivement le service juridique du Holding et de certaines sociétés du Groupe, d'assurer les relations avec les Conseils extérieurs. En outre, il pourra se voir confier d'autres missions ponctuelles dans des domaines très divers.

Co poste conviendrait à **Sciences Po. + Licence Droit Privé** ayant une expérience pratique de 2 à 3 années minimum dans les services juridiques d'un groupe bancaire ou d'une entreprise importante. Une bonne pratique de la langue anglaise serait appréciée.

Les dossiers de candidatures (CV + photo) - sous réf. 1825M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Adjoint du Chef du Service Système
Paris

Nous sommes une importante CHAÎNE DE MAGASINS DE VÊTEMENTS et recherchons l'adjoint du Chef du service système. Ce nouveau collaborateur anime et contrôle un service de 13 personnes (émission - réception et lecture des étiquettes), participe au développement informatique de la société et à la politique générale d'organisation et d'évolution des méthodes. Ce poste, qui peut être évolué rapidement, s'adresse à un homme jeune ayant une formation de type IUT-informatique, une expérience de 3 à 5 ans acquise si possible dans la distribution moderne, le goût de l'organisation, de la méthode et des études. Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 81268 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Laurence BUFFARD. Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

Groupes Internationaux d'Instrumentation et de Matériel Dentaire
recherche pour sa filiale de distribution en France (centre de Paris)

le RESPONSABLE du service FINANCIER ET ADMINISTRATIF (BILINGUE ALLEMAND)

LE CANDIDAT IDEAL :

- un professionnel pragmatique avec une solide formation
- un gestionnaire habile avec une bonne expérience (acquise de préférence dans une société internationale)
- une personnalité ambitieuse (min. 30 ans) orientée vers un poste à responsabilités importantes
- un homme efficace et concret habitué à travailler dans un climat coopératif.

Rattaché directement au Directeur, il assurera l'ensemble de la gestion financière et administrative et participera activement à la stratégie d'expansion de la société.

Références 1810
44, r. La Boétie,
75008 PARIS.
Tél. : 563-49-24.

interconseil

Chef de Personnel
130 000 F +

Après vos études universitaires (Droit, Psychosociologie ou Lettres...) vous avez orienté vos activités vers la Fonction Personnel ; votre carrière est en pleine évolution vers des responsabilités globales au sein d'une Société employant au moins 80 personnes. Vous participez à la conception de la politique du personnel dont vous assurez l'application en liaison avec les directions opérationnelles et fonctionnelles de votre société. Votre second majeur est de maintenir un climat favorable à l'épanouissement des hommes et à leur adaptation aux fonctions qu'ils assurent ; pendant déjà une large expérience de la négociation avec les partenaires sociaux, vous souhaitez aller plus loin dans les actions qu'on peut mener en vue d'améliorer les relations sociales dans l'entreprise. Notre Société, leader dans sa branche, vous offre la possibilité d'accéder avec rapidité à la Direction du Personnel en liaison directe avec la Direction Générale.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle à Madame LIPSZYC sous réf. 81267 M (à mentionner sur l'enveloppe). Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

directeur des études informatiques - 140 000 F

Nous sommes une banque américaine au nom prestigieux. Nous vous proposons de repenser l'intégralité des systèmes informatiques de notre siège parisien (équipé aujourd'hui d'un 370/DOS) dans une philosophie DB/DC n'excluant pas l'utilisation de minis, mais avec le souci de la qualité du service rendu. Vous êtes l'adjoint du DTL, participez au comité informatique et animez une équipe de 20 analystes et programmeurs.

Ingénieur de formation, vous avez au moins 30 ans, mais pas nécessairement l'expérience de la banque ; en revanche vous êtes un bon professionnel de l'informatique. Vous vous êtes, par exemple, rodé aux techniques dans une SSSI ou chez un utilisateur et conduisez aujourd'hui plusieurs projets avec la responsabilité d'un domaine d'applications. Enfin, une bonne maîtrise de l'anglais est impérative.

réf. 3500 LM

responsable information

Société de service au sein d'un groupe financier recherche son RESPONSABLE INFORMATION

Vous avez 30 ans environ, une formation supérieure (CELSA, E.S.C., Sciences Humaines). Vous avez développé à l'occasion d'une première expérience votre sens des contacts et votre souci des communications.

Vous êtes suffisamment intéressé par les problèmes de communication et d'information dans l'entreprise pour consacrer à cette fonction quelques années de votre carrière dans notre groupe.

Adressez C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 8473 à :

ORF Organisation et publicité
2, rue de Valenciennes 75001 PARIS

ICL

DIRECTEUR DES OPERATIONS GRANDS SYSTEMES

180.000 F/an +
(Fixe + variable)

Le candidat retenu devra justifier d'une réelle expérience de la Direction d'un centre de profit, d'une connaissance approfondie des besoins des utilisateurs de grands systèmes et d'une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Les candidatures détaillées sont à adresser à ICL, recrutement 16 cours Albert 1er 75008 Paris sous réf. K 901.

TRAPIL ingénieur informaticien débutant

Nous sommes le spécialiste français des transports pétroliers par pipeline. Venez rejoindre notre équipe d'informatique industrielle (Paris), qui développe sur minis ou micros (en temps réel ou en Inter-actif), des outils d'aide à la décision et d'optimisation de notre exploitation.

Vous êtes ingénieur grande école et avez pris une option informatique orientée système ou mathématiques appliquées. réf. 3502 LM

Ecrire à J. THILY, Carrières de l'Informatique, sous référence correspondante.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

Nous sommes un grand Groupe de Presse
Notre plus importante publication recherche son

directeur de la publicité

Agé de 30 ans minimum, de formation supérieure commerciale, dynamique et imaginatif, maîtrisant parfaitement toutes les techniques de vente et de promotion, ayant réussi dans la vente de services et ayant animé avec succès une équipe de vente.

Sous la responsabilité de l'éditeur du Journal, il aura à animer, coordonner et contrôler une équipe de Chefs de Publicité dont les responsabilités sont réparties par secteur d'activité.

La rémunération sera motivante comprenant un fixe et une prime sur objectifs.

Localisation : Paris Centre.

Envoyer C.V. + photo + rémunération sous référence 569-M, 25, rue du Renard, 75004 Paris.

PROSSEL
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

NOUS sommes une société jeune filiale d'un grand groupe français d'ingénierie en expansion rapide depuis 30 mois nos 105 ingénieurs forment une équipe solide tant à Paris que dans nos agences de province l'INFORMATIQUE est notre domaine.

VOUS êtes jeunes également. Dans une structure légère et une ambiance sympathique l'avenir de votre entreprise est une forte motivation. Enfin vous correspondez à l'un des 3 profils suivants :

- Réf. 1 Ingénieur informaticien (0 à 3 ans d'exp.) le logiciel de base ou d'application vous intéresse.
- Réf. 2 Ingénieur, spécialisation indifférente désireux de devenir informaticien rapidement vous apprenez vite et bien.
- Réf. 3 Mathématiques appliquées (ENSAE, ISUP...) vous avez des bases en informatique vous souhaitez les approfondir et utiliser votre indéniable aptitude pour les mathématiques.

SI VOUS vous êtes reconnu, envoyez C.V. + photo + prétentions et référence du poste (discrétion assurée) à M. DRAC,

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

HACHETTE recherche pour ses Départements Editoriaux

2 jeunes cadres

DE FORMATION SCIENTIFIQUE SUPERIEURE destinés à s'intégrer dans une équipe d'éditeurs spécialisés.

- le premier pour la réalisation d'ouvrages de vulgarisation scientifique et technique. Il devra être particulièrement intéressé par les techniques d'aujourd'hui et les sciences de la vie.
- le second pour la réalisation d'ouvrages scolaires scientifiques (maths, physique, sciences naturelles).

Envoyer lettre manuscrite, CV, prétentions, sous référence 1101, à HACHETTE, 79 Bd St Germain 75006 Paris.

SPERRY LINVAC FRANCE

DIVISION MINI INFORMATIQUE DE GESTION
recherche pour ses Services Financiers et de Gestion

deux jeunes cadres débutants ou un an d'expérience (HEC, ESSEC, SUP DE CO.)

Anglais indispensable.
Envoyer C.V. détaillé sous référence 91.153 à SPERRY LINVAC Service du Personnel - 3, rue Bellini 92805 PUTEAUX.
(Réponse et discrétion assurées).

REUSSIR DANS LA VENTE : UN MOYEN D'ACCEDER A L'INFORMATIQUE.

CONTROL DATA vous propose des postes d'**INGENIEURS COMMERCIAUX**

Après une période de formation personnalisée, vous serez chargés de développer la vente et la promotion de nos **SUPPORTS MAGNETIQUES POUR ORDINATEURS**. Votre rémunération sera liée en grande partie à votre réussite personnelle et doit vous permettre d'atteindre un niveau de revenus élevé.

Vous avez une formation supérieure ou équivalente et 2 à 3 ans d'expérience de vente.

Vous êtes dynamique et disponible et vous connaissez l'anglais.

Proposez votre candidature à M. GARY - Service Recrutement - CONTROL DATA - 195, rue de Bercy - 75012 PARIS CEDEX 12.

GD
CONTROL DATA LEADER MONDIAL DES GRANDS SYSTEMES INFORMATIQUES.

Paris Centre

صكنا من الأصل

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

MEDECIN

Nous sommes un groupe pharmaceutique international et nous recherchons pour renforcer notre équipe un

qui devra être le garant, à l'international, d'une exploitation optimale du message-médical attaché à chaque produit, tant au moment de l'enregistrement que tout au long de la commercialisation.

En concertation avec les chefs de zones :

- il coordonnera les essais cliniques à l'étranger avant et après l'enregistrement des produits,
- il participera à l'élaboration de la politique de formation et de perfectionnement des délégués médicaux export et du personnel de promotion des filiales et correspondants étrangers,
- il animera les actions de formation et de perfectionnement menées au siège et sur le terrain
- il se tiendra en liaison permanente avec les services du groupe responsables des produits (clinique, marketing, publicité) et de la formation des délégués.

Il devra pratiquer couramment l'anglais et aussi bien possible l'allemand.

La lettre de candidature, dans laquelle sera développée l'expérience acquise sera adressée à **CONTESSA PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS** Cedex 01, sous le no 90886. Les candidatures seront traitées avec la plus grande discrétion.

DIRECTEUR DIVISION TRAVAUX PUBLICS

Nous sommes une importante société française de Bâtiment et de Travaux Publics (500 MF de CA - 2.300 personnes). Nous avons la volonté de développer rapidement notre activité Travaux Publics qui réalise actuellement un CA d'environ 50 MF et, pour ce faire, recherchons pour notre siège situé dans une grande ville universitaire du Nord de la France le

Vous êtes ingénieur de formation et vous avez acquis une solide expérience en tant que directeur d'agence ou de chantiers importants de Travaux Publics. De plus, vous êtes rompu aux négociations commerciales. Nous souhaitons alors vous confier l'entière responsabilité - commerciale, technique et de gestion - du développement en France et à l'étranger de nos activités Travaux Publics (génie civil lourd, voies navigables, travaux maritimes, etc.). Vous animeriez une structure de près de 200 personnes qui, liée à votre dynamisme commercial, vous permettra de réaliser nos objectifs : doubler rapidement "votre" CA. Vous serez, bien sûr, intéressé aux résultats de votre division.

réf. 3246 M.

BRUEL & KJAER FRANCE INSTRUMENTS DE MESURE EN ACOUSTIQUE ET VIBRATIONS

recherche pour son siège de ST MENECY et son Agence de LYON BRON

JEUNES INGENIEURS technico commerciaux

Niveau ingénieur ou technicien supérieur

Placés sous la responsabilité des Chefs d'Agences, ils seront chargés de la prospection et du développement des ventes dans la REGION PARISIENNE ou CENTRE RHONE - ALPES selon leur affectation.

Nous demandons :

- expérience en mesures physiques (acoustique et vibrations)
- connaissances anglaises
- dynamisme et aisance contacts humains
- déplacements fréquents
- libéré O.M.

Nous offrons :

- rémunérations intér. pour candidat de valeur. Fixe + % C.A.+ Voiture
- ambiance de travail agréable au sein d'une équipe jeune et efficace.

Envoyer C.V. détaillé avec photo et prétentions.

BRUEL & KJAER FRANCE
38, rue Champoreux 91840 MENECY

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

recherche pour son

DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

siège en

PROCHE BANLIEUE OUEST

JEUNE INGENIEUR ou CADRE

attitré par 1°

INFORMATIQUE DE GESTION

Diplômé d'une Grande Ecole ou d'une Université le candidat devra avoir également reçu une formation en informatique.

Une bonne expérience des contacts humains acquise, et poss., dans l'industrie serait appréciée.

Ecrire avec C.V. détaillé à n° 90.597, Contessa-Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, q. tr.

pierre bahon S.A.

- Notre société, qui se situe aux premiers rangs de la profession, a pour activité la conception, la réalisation et la vente immobilière de luxe en France et à l'étranger (immeubles et maisons individuelles, résidences principales et secondaires, etc.). Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons pour notre siège à Paris notre

DIRECTEUR DES VENTES

Vous avez une solide formation générale et une dizaine d'années d'expérience de la vente directe et de l'animation d'équipes commerciales dans notre domaine d'activité (ou éventuellement dans un autre secteur). Votre réussite professionnelle est due pour une bonne part à votre réel tempérament de vendeur. Compte tenu de nos programmes à l'étranger, il est nécessaire que vous parliez anglais. Vous aurez la responsabilité, devant le Président Directeur Général, de l'animation, du contrôle et de la gestion de votre force de vente (15 personnes). Nous comptons sur votre dynamisme allié à votre pratique des nouvelles méthodes de vente pour développer notre potentiel commercial. Votre succès dans cette fonction vous permettra d'accéder rapidement au poste de Directeur Commercial.

réf. 3247 M.

Conseiller Marketing

Dans le cadre de notre expansion, notre département Energie Electrique Renforce ses structures et souhaite accueillir un(e) jeune diplômé(e)

Sa mission

Gérer la gamme existante, rechercher de nouveaux marchés, promouvoir de nouveaux produits, animer un réseau de revendeurs.

Son profil

Formation commerciale (école de commerce) ou technique (électricité) complétée par un I.A.E. Anglais courant. Expérience appréciée dans la connexion électrique, mais non indispensable. Si cette annonce vous intéresse merci d'adresser vos C.V., photo et prétentions à Monsieur Colombari sous réf. 18/C.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche pour son

DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

INGENIEURS-INFORMATIENS

— Formation Grandes Ecoles ou équivalent ;
— Analyse, programmation, langage ;
— Connaissance de l'ANGLAIS ;
— Connaissance des logiciels IBM.

Détenu de venir renforcer une équipe travaillant dans le domaine des logiciels de base, et le télétraitement.

Adr. lettre manusc. C.V. et prétentions n° 90.214, Contessa Publ. 20, av. de l'Opéra, Paris-1^{er}, q. tr.

3MFRANCE

Boulevard de l'Osse 95008 Cergy-Pontoise Cédex

3M

CIPEL Groupe C.G.E.

vous propose le poste de

RESPONSABLE études informatiques

chargé de développer, de coordonner et de contrôler la mise en place des différents projets informatiques des grandes fonctions de l'entreprise.

Chef de projets lui-même, il assure l'encadrement d'un groupe de chefs de projets, d'analystes et de programmeurs.

Homme de contact, il possède une formation supérieure (ingénieur - MIAGE), et une expérience de 5 ans dans l'utilisation du télétraitement et des bases de données.

- Matériel et logiciel IBM 370/138, DOS/VS - POWER/VS, CICS et TOTAL.

Lieu de travail : Levallois.

Si vous êtes intéressé, adressez-nous votre candidature en mentionnant la rémunération souhaitée sous réf. C 21-76 à CIPEL Direction des Relations Humaines 125, rue du Président Wilson - 92300 LEVALLOIS PERRET -

Animateur des Ventes Instrumentation Scientifique

COULTRONICS FRANCE S.A. déjà leader sur le marché de l'électronique médicale, crée un poste de chef des ventes pour un branchement scientifique : porositométrie, granulométrie, chromatographie, analyse de surface, etc... Rattaché au Directeur du département, ce responsable devra organiser l'action commerciale d'une équipe de vendeurs spécialisés et les contrôler sur le terrain. Le marché très vaste, concerne toutes les industries ayant des activités de laboratoire.

Il faut une formation de base scientifique complétée par une expérience confirmée de la vente du terrain. L'anglais au moins le nécessaire. Le poste à pourvoir en banlieue Nord Paris nécessite 50 % du temps en déplacements. La rémunération (fixe + commission) sera fonction de l'expérience commerciale.

Maryse PERCHE vous remercie de lui adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 805186 M (à mentionner sur l'enveloppe). Le secret absolu des candidatures est garanti par :

B K K C BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

AMPEX

filiale d'AMPEX CORPORATION, leader mondial de l'enregistrement magnétique, recherche pour PARIS un

cadre, assistant de gestion

c'est l'adjoint du directeur administratif et financier.

Sa fonction consiste à mener à bien des missions d'organisation et de contrôle. Il doit notamment améliorer les procédures administratives et préparer la mise en place d'un système d'informatisation. C'est un homme de 26 ans minimum, E.S.C.P. ou équivalent. Il a par exemple 3 ans d'expérience dans une société d'audit ou dans le service informatique d'une entreprise, comme analyste dans des applications de gestion. Il connaît bien l'anglais et souhaite s'intégrer dans une société internationale qui se développe de façon très régulière. Veuillez adresser, s'il vous plaît, votre curriculum vitae avec une lettre manuscrite à Béatrice du COUDRET sous la référence 108 LM.

INGENIERIE DU DEVELOPPEMENT

est une activité nouvelle qui consiste à réaliser des Projets Industriels à caractère INNOVATEUR.

Cette activité requiert des Ingénieurs-Economistes pour l'évaluation de projets d'investissements nouveaux et les plans de développement correspondants (secteur privé) et pour l'élaboration de scénarios décisionnels et leurs conséquences prévisionnelles (secteur public).

L'INGENIEUR ECONOMISTE

que nous recherchons (Grande Ecole) à un esprit d'entreprise, un solide bon sens technique couplé avec de l'imagination, une capacité d'apprécier les réalités économiques et aussi un grand pouvoir de conviction.

Env. curr. vitae et rémunération souhaitée à :

BERTIN & Cie
C. LEMAITRON, B.P. n° 3, 78370 PLAISIR.

Ingénieurs débutants

ou ayant un an d'expérience

Important Groupe Industriel et Commercial du secteur ENERGETIQUE offre un début de carrière dans un service d'informatique de gestion.

Sans pour autant être formés a priori en informatique, les candidats devront être motivés par un travail d'équipe créatif.

La fonction portera sur la conception et la réalisation de logiciels de base et d'applications sur différents types d'ordinateurs.

Adressez lettre manuscrite et C.V. sous réf. 8550 à

LEPA LEPA-RECRUTEMENT
94, rue St-Lazare - 75009 Paris

jacques fixier s.a.

7 rue de logelbach 75017 paris

Proche banlieue Sud-Ouest de Paris 364 Equipement Industriel (108 MF) rech. com

Chef Comptable

Le candidat aura, dans un premier temps, à réorganiser les procédures de la comptabilité client, fournisseur, fournisseurs, comptabilité générale ; le tout étant informatisé.

Par la suite, le poste pourrait englober des responsabilités administratives.

Le candidat sera âgé de 30 ans minimum, titulaire du D.E.S.S. et pourra justifier d'une expérience de 5 à 6 ans à des fonctions identiques ainsi que d'une bonne pratique de l'informatique.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous la

réf. 531 M au Cabinet Jean-Claude MAURICE 37 rue de Valenciennes 75015 PARIS

3 COMMERCIAUX

Nos produits : matériels et services informatiques.

Notre force :

- notre renommée sur le marché ;
- nos produits.

Les candidats devront posséder des connaissances de gestion et avoir une expérience commerciale. Gains élevés pour candidats de valeur.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à :

COGESI - 33, rue Jules-Guesde, 92300 LEVALLOIS.

Débutez votre Carrière en Informatique

dans une Société de Conseil, spécialiste des problèmes d'informatique de gestion. Vous y acquerez une solide expérience grâce à la très grande variété de projets sur lesquels vous serez amenés à travailler.

Pour cela nous assurerons votre formation à nos méthodes et nous vous intégrerons dans des équipes entraînées.

Si vous êtes de

Jeunes Ingénieurs Grandes Ecoles

débutants ou ayant une petite expérience, libérés du service militaire, désireux de commencer à travailler le 15 JANVIER et acceptant d'éventuels déplacements en Province,

Envoyer une lettre manuscrite, accompagnée d'un CV et d'une photo, sous référence 437 à :

INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en Organisation et Informatique
9, rue Alfred de Vigny - 75008 PARIS

Société Immobilière premier plan recherche

JEUNE COLLABORATEUR

occupant d'une fonction d'

INGENIEUR COMMERCIAL

au sein d'une société multinationale ou nationale

Le candidat bénéficiant d'une formation supérieure

GRANDE ECOLE DE COMMERCE SCIENCES ECO ou EQUIVALENT

sera chargé de la commercialisation d'opérations industrielles et de bureaux en région parisienne chez un des principaux conseils immobiliers en France

Env. C.V. et photo s/n° 784734 M à REGIS-PRESSE 25 bis, rue Blanche, 75009 PARIS, qui transmettra

ANNO

REGISTREURS & CHIFFRES

1 Technico Com

1 Technico Com

1 Technico Com

1 chef prod

UN CADRE MARKETING

INGENIEUR

INGENIEUR COMMERCIAL

7 MAJESTES FRANCAIS

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.	ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	46,00	52,62	OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
IMMOBILIER	11,00	12,58	DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,88
AUTOMOBILES	32,00	36,61	IMMOBILIER	21,00	24,02
AGENDA	32,00	36,61	AUTOMOBILES	21,00	24,02
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24	AGENDA	21,00	24,02

ANNONCES CLASSEES

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

STE D'EXPERTISE COMPTABLE PARIS
recherche

EXPERT DIPLOME
30 ans minimum
Pour collaboration immédiate et association future.

Env. C.V., photo et présentations, n° 91.300 CONTESSÉ Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris 1^{er}

ANALYSTE PROGRAMMEUR
COBOL, SYBOL, CICS apprécié
INSET 24, rue de Valenciennes 75011

MEUDON-LE-FORÊT
92360 - Clinique chirurgie générale et spécialisée (100 lits sur 3 étages) rech.

INFIRMIERS (ES)
Soignants et responsables technique du service de NUIT. Expérience similaire nécessaire justifiant rémunération stable. Tél. Surveillance Générale : 430-21-31

JOB ETUDIANT
Gagnez de l'argent sans quitter la fac ! Ecrivez à l'OFOP, sous la réf. 1471, rue Rollin, 75240 PARIS CEDEX 02

Proche banlieue parisienne Nord

Société industrielle — Groupe THOMSON — spécialisée dans la conception et la réalisation de systèmes très sophistiqués, faisant intervenir Electronique/Electromécanique, Informatique et Micro/Informatique. Notre taux d'expansion est élevé. De nouveaux matériels sont à l'étude.

Nous CREONS quatre postes destinés à de JEUNES INGENIEURS diplômés de Grandes Ecoles

2 Ingénieurs d'études
ESE, Télécom., ISEP, ENSI...

— l'un ayant 2 à 3 ans d'expérience de la conception électronique de matériels impliquant mécanique/électromécanique. Après formation, il sera responsable de projet(s). Autonomie, initiative, imagination sont nécessaires pour piloter les travaux d'une équipe pluridisciplinaire. Réf. 71498/M.

— l'autre, INGENIEUR DEBUTANT, sera rapidement associé à la conception d'une ligne nouvelle de produits. Bonne culture scientifique, capacités d'innovation nécessaires. Réf. 71494/M. Anglais courant apprécié pour ces 2 postes.

1 Ingénieur plate-forme
Electrotechnicien

ayant des connaissances en électronique et informatique.

2 à 3 ans d'expérience : essais, mise au point, B.E. sont nécessaires.

Complément de formation assuré.

Déplacements de courte, ou moyenne durée en France.

Anglais apprécié. Réf. 71495/M.

Ces 2 activités impliquent travail en équipe, ainsi que contacts nombreux et variés (clients, sociétés coopérantes...). Mobilité, ingéniosité technique, sens pratique sont indispensables.

1 Electrotechnicien
pour service maintenance

ayant de bonnes connaissances en électronique — logique/analogique.

1 an d'expérience.

Après formation, il sera chargé de la mise au point, sur site, de la maintenance de nos matériels.

Participera à la formation d'équipes « maintenance ».

Déplacements fréquents, de courte durée en France. Réf. 71496/M.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous référence choisie, à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33 quai Gallieni - 92152 SURESNES.

S.F.I.M.
STE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE
recherche

INGENIEURS POSITION II

— E.S.E. ou équivalent
— ANALYSTE PROGRAMMEUR
— MEUR tenu en réserve
— Expérience mini-ordinateur indispensable

Env. avec C.V. et présentations, au Service du Personnel B.P. 74 - 9301 NASSY

MAIRIE DE CACHAN
VAL-DE-MARNE
recherche

UNE INFIRMIERE D.E.
Niveau possible

UNE MANIPULATRICE
EN ELECTRO-RADIOLOGIE

S'adresser à Mme PINCON, Directrice du Centre Médico-Social, 7, av. Coulin-de-Méricourt, à Cachan. 665-50-56.

Importante Société Engineering
BANLIEUE NORD-OUEST PARIS
recherche

TECHNICIEN SUPERIEUR
contrôle et régulation

5 ans expérience minimum, industrie nucléaire de préférence pour élaboration schémas et notes de fonctionnement, procédé, définition boîtes de contrôle, réalisation appareils de contrôle, comparaison d'offres, suivi technique. Possibilité déplacements sur chantier.

TECHNICIEN

confirmé de préférence dans le domaine nucléaire pour étude technologique (élaboration des spécifications, comparaison, offres) de matériel génie chimique (chauffonnage, agitation, pompes).

Contrats à durée déterminée. Anglais, lu et parlé, souhaité.

Env. C.V., photo et présent. à n° 91.170 CONTESSÉ Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS-1^{er}, qui transmettra.

Jeune société en pleine expansion
Excellente ambiance de travail
recherche

1 Technico-Commercial
France entière

Profil :

- niveau licence ou grande école commerciale
- expérience de la vente et du leasing (mini-ordinateurs) de plusieurs années (ayant déjà réalisé un important C.A.).

Il sera :

- un homme de terrain

Sa mission :

- développer notre réseau commercial
- conseiller les prospects
- placer des installations de protection électronique
- assurer le suivi de la clientèle

Très intéressantes possibilités selon résultats

Envoyer C.V. et présentations à Knogo France 5, rue F. Hélie 75016 Paris sous réf. 27 11 78

Une Société chimique internationale, fabriquant et commercialisant en France des produits de grande consommation, souhaite intégrer dans ses équipes de Marketing à Paris-Est un

CHEF DE PRODUITS confirmé

- Il a la responsabilité de grandes marques dans des marchés très concurrentiels.
- Il assure la gestion de budgets importants.
- Il développe et recommande le plan de Marketing de ses produits.
- Il participe à une politique Marketing permettant initiatives et créations personnelles.

De préférence diplômé d'une Grande Ecole de Commerce, il a une expérience de deux années minimum de Chef de Produits dans une importante entreprise de produits de grande consommation.

Ecrire sous référence 22000 M à GEM PUBLICITE 143, rue Montmartre - 75002 Paris qui transmettra.

THOMSON-CSF

Ingénieurs Electroniciens
E.S.E., I.S.E.P., I.S.E.N., E.N.S.I.
débutants ou avec première expérience

pour SES LABORATOIRES D'ETUDES (analogiques, numériques et hyperfréquences)

Adresser C.V., détail photo et présentations à : T.E. C.S.F. Division Fabrication Services Service Recrutement, 33, rue Garibaldi, 92300 LEVALLOIS.

Si vous êtes un cadre diplômé d'Etudes Supérieures d'ingénieur :

CENTRALE PARIS, CENTRALE LYON, T.P. de PARIS

Si vous avez 30 ans minimum, une expérience pratique et de commandant, vous serez intéressés par un poste de **DIRECTION OPERATIONNELLE** au sein d'une importante Société de maintenance.

Envoyez C.V., photo et présentations à n° 91023, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1^{er})

ingénieur

La Direction Technique d'une importante Société de Constructions Aéronautiques de la Banlieue Ouest recherche un ingénieur aéronautique.

Sa mission principale consistera à établir les réalisations par la conception, le contrôle et à superviser les travaux informatiques ou électroniques qui y sont rattachés.

Le poste pourrait évoluer à un ingénieur ayant au moins 4 ans d'expérience dans un domaine tel que le process Control industriel, l'informatique médicale, etc...

L'adéquation, la rigueur intellectuelle, le sens des contacts et du travail en équipe sont les qualités essentielles pour réussir dans ce poste.

Adresser C.V., photo et lettre actual sous la réf. 37.03/1A/178 à ADEQUATION, 54, avenue de Versailles, 75016 Paris.

EUROTRON recherche
INSTRUMENTATION ET SYSTEMES

1 technico commercial
expérience vente appareils de mesure analogiques et numériques.

1 technico commercial
spécialiste vente régulation extensométrie, capteurs.

1 chef produits
responsable de la promotion et des ventes DATA PRECISION, troisième mondial en multimètres, fréquences, etc.

TÉL. : 668-10-59 pour rendez-vous

UNILEVER FRANCE

recherche pour l'une de ses sociétés spécialisée dans l'alimentation (grande consommation) et située à PARIS

Chargé de Recherche Commerciale

- Formation supérieure commerciale ou ingénieur
- 2 à 5 ans d'expérience professionnelle
- Très bonne connaissance des panels consommateurs
- Bonne connaissance de l'outil informatique
- Anglais indispensable.

Ecrire avec C.V. et présentations à UNILEVER FRANCE Réf. XVII/78 8, avenue Delcassé 75384 PARIS Cedex 08

DIPLOMÉS E.S.S.E.C., SUP. de CO

Agés de 30 ans minimum, après avoir eu une expérience de la vente des PRODUITS PETROLIERS noirs et blancs, vous pourrez animer une nouvelle politique commerciale d'une de nos filiales et en développer les ventes et la force de vente.

Envoyez C.V., photo et présentations à n° 91.035 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1^{er})

Banque Privée Groupe National (8^e arrondissement) recherche

CADRE

connaissant bien la réglementation des changes et les opérations avec l'étranger, pour prendre responsabilité service étranger en expansion rapide.

Envoyer C.V. et présentations à TO 010.178 M à : REGIS-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

CHEF DES VENTES FRANCE

Nous distribuons sur le territoire français une large gamme de produits, rigoureusement sélectionnés, destinés aux marchés de l'outillage, du bricolage, du jardinage. Nous voulons recruter dans ce secteur un chef de vente dynamique, ambitieux mais réalisable avec la collaboration d'hommes de talent.

Indépendamment de vos qualités personnelles vous devez pour réussir dans ce poste, l'expérience de vente de nos produits ou de produits similaires ainsi que la connaissance de la distribution en France.

Vous êtes suffisamment disponible pour consacrer environ 80 % de votre temps sur le terrain.

Vos fonctions : établir les contacts avec les centrales d'achat de G.S., de spécialistes de bricolage et de gardien-gentils, animer et dynamiser une équipe de vendeurs marchands.

Siège de la société proche banlieue parisienne.

Adr. C.V. photo, prêt, réf. 2451 à D. Jalbert 85, avenue Kléber 75116 PARIS Discretion assurée

LA FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
recherche

UN CADRE MARKETING

qui assistera le directeur commercial du département grand public dans les domaines suivants : Etude de marchés, promotions nouveaux produits. La sélection se portera sur un diplômé/é de écoles supérieures commerciales/parlant allemand et ayant une bonne expérience des domaines cités.

Ecrire sous référence 54118 B à : BLEU Publicité, 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES

QUOTIDIEN
recherche pour son service économique

TRADUCTEURS

rapides et ayant esprit de synthèse journalistiques. Langues demandées : Allemand, Espagnol, Portugais, Italien, Arabe, Néerlandais, langues scandinaves.

Ecrire sous le n° 784.004 M à : REGIS-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ NÉGOCE MATIÈRES PLASTIQUES CAOUTCHOUC
recherche

ATTACHÉ COMMERCIAL

- connait, produits (expérience min. 2 ans) ;
- anglais indispensable ;
- déplacements fréquents ;
- poste et salaire évolutifs.

Env. candidature manuscrite + C.V. + photo à : STÉ MUEHLSTEIN INTERNATIONAL S.A.R.L. 1, rue Frédéric Bastiat - 75008 PARIS DISCRETION ASSURÉE

INSTITUT GUSTAVE ROUSSY
16 bis, avenue Paul-Vaillant-Couturier 94800 VILLEJUIF

cherche

pour son service de documentation

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

- de formation universitaire,
- niveau maîtrise d'informatique

Téléphoner pour rendez-vous au : 726-49-09 (poste 379)

JEUNE INGÉNIEUR

Quelques années pratique - Formation ENI, ENSA ou AM pour occuper problèmes capables non destructif, radiographie, ultra-sons, etc. Complément formation assurée - Situation stable Paris, mais déplacements France et étranger - Permis conduire V1 obligatoire.

C.V. dét., photo et prêt. à n° 91.076 CONTESSÉ Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1^{er}.

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE
recherche

gérant de portefeuilles obligataires

Expérience de la gestion obligataire 3 ans minimum.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et présentations sous référence M 128 à

Madame MAZEAU
83 Avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly.

Important Etablissement Financier (région Versailles)
recherche pour matériel IBM 370/156 sous OS/VS1

2 ANALYSTES PROGRAMMEURS

Le premier sera chargé du choix de la mise en place et de la promotion des logiciels nécessaires au système d'exploitation.

2 années d'expérience et très bonne connaissance Cobol et Assemblage I.B.M. Anglais (Réf. 101.)

Le second conduira l'analyse organique et rédigera les dossiers de chaîne et de programmation. Maîtrise d'informatique ou DUT + 2 ans d'expérience. (Réf. 302.)

Adresser C.V., photo et présentations à : n° 6.673, COPAP - 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'EXPERTISE Comptable
recherche

COLLABORATEURS CONFIRMÉS

Titulaires du D.E.C.S. et d'un diplôme d'enseignement supérieur, avec minimum 2 à 3 ans d'expérience.

Adresser C.V. + présentations à S. 390 BRIC, 8, place des Victoires, 75001 PARIS, q. tr.

Filiale d'un groupe financier recherche

CONSEILLER GESTION PATRIMONIALE

pour animer, développer ce service dans le réseau national.

- Formation supérieure économique ou bancaire.
- Expérience préalable de quelques années de la clientèle privée dans un établissement financier.

Adresser C.V., photo et présentations à n° 6.674, COPAP - 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

سكزامن الأصل

offres d'emploi offres d'emploi

Recherches
MARKETING MANAGER
pour fonctions niveau européen
domaine cardiologie.

UN ORGANISATEUR
responsable de projets
en liaison avec
les services administratifs.

STE D'ASSURANCES
DE PREMIER PLAN
proposé situation à
COMPTABLE FISCAL.

VILLE DE MEUDON
(Heure-De-Seine)
recherche:
UN CADRE ADMINISTRATIF.

TECHNICO-COMMERCIAL
bien introduit dans le bureau
d'administration, administratif.

ECOLE LANGUES
cherche un
professeur de français.

PROF. ANGLAIS ITALIEN
ALLENAND
pour enseigner langue maternelle.

COMPTABLES ET CI
Compagnie générale
d'assurance mutuelle.

UN COUPLE
cherche un
Centre de Vacances ou campagne.

AGENCE DE PUBLICITE
recherche
Maquettistes Publicitaires.

UN ATTACHE
DE DIRECTION
Ingénieur diplômé, en
thermique ventilation et pose.

AGENTS TECHNIQUES
ELECTRONIC, AUTOMATIC.
Ingénieurs Electronique.

AGENT TECHNIQUE
Théâtre du B.T.S.
(option télécommunication)
ou technique.

AGENTS TECHNIQUES
ELECTRONIC, AUTOMATIC.
Ingénieurs Electronique.

AGENT TECHNIQUE
Théâtre du B.T.S.
(option télécommunication)
ou technique.

AGENTS TECHNIQUES
ELECTRONIC, AUTOMATIC.
Ingénieurs Electronique.

AGENT TECHNIQUE
Théâtre du B.T.S.
(option télécommunication)
ou technique.

offres premier emploi

STAGE D'ADAPTATION A LA VIE
PROFESSIONNELLE DES ARCHITECTES
Ouvert aux jeunes sans emploi âgés de moins
de 26 ans et aux femmes seules.

secrétaires
ETUDES ET PRODUCTIONS
SCHLUMBERGER
recrute pour l'un de ses Départements
d'Etudes Techniques de Recherche
et d'Exploitation Pétrolières, une

secrétaires
SECRETARE
D'un bon niveau de connaissances générales
(BTS ou niveau équivalent), elle a acquis une
expérience professionnelle de quelques années.

UNE JEUNE FEMME
INGENIEUR
TECHNICO-COMMERCIAL
pour préparation et suivi de
devis techniques et commerciaux.

ECONOMISTE
DE HAUT NIVEAU
Intéressé par les problèmes
d'information économique.

ACTUAIRE
HOMME
Débutant ou presque débutant.
Il bénéficie d'une bonne
formation et d'un bon salaire.

CONTROLLER
Formation: Ecole commerciale
+ D.E.C.S.
Expérience: 3 ans minimum.

JEUNE INGENIEUR
DE PRODUCTION
(Arts et Métiers)
Contrôle: Mécanique, ayant minimum
45 ans d'expérience professionnelle.

SECRETAIRES BILINGUES
Allemand et Anglais.
DACTYLOS RECEPTIONNISTES.
G. K. CONSEILS - T. 25-53-94.

MAIRE DE CACHAN
VAL-DE-MARNE
UNE STENOGRAPHE
à tendance commerciale.

SECRETARE
Direction, bilingue, dynamique,
discret, disponible, av. sens
de la collaboration, contacts.

SECRETARE
Direction, bilingue, dynamique,
discret, disponible, av. sens
de la collaboration, contacts.

SECRETARE
Direction, bilingue, dynamique,
discret, disponible, av. sens
de la collaboration, contacts.

SECRETARE
Direction, bilingue, dynamique,
discret, disponible, av. sens
de la collaboration, contacts.

SECRETARE
Direction, bilingue, dynamique,
discret, disponible, av. sens
de la collaboration, contacts.

SECRETARE
Direction, bilingue, dynamique,
discret, disponible, av. sens
de la collaboration, contacts.

SECRETARE
Direction, bilingue, dynamique,
discret, disponible, av. sens
de la collaboration, contacts.

SECRETARE
Direction, bilingue, dynamique,
discret, disponible, av. sens
de la collaboration, contacts.

représent. offre

FABRIQUE D'ORLOGERIE
recherche
V.P.P. M.C.
Introduit circuits grossistes
électroniques et grandes surfaces.

information divers
POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION
SUR L'EMPLOI vous propose
GUIDE COMPLET (20 pages).

cours et leçons
FISHER SCHOOL OF ENGLISH
anglais, allemand, espagnol, japonais,
adultes, après-midi ou soir.

demandes d'emploi demandes d'emploi
CADRE SUPERIEUR BANQUE
35 ans - Class VIII
Allemand courant.

CHEF DE SERVICE
CONTROLE QUALITE
E.M.M. 49 ans, expérience approfondie
recouvrant l'ensemble de la fonction qualité.

DIRECTEUR FINANCIER
ET ADMINISTRATIF
d'une Sté Industrielle (faissant 90 m. de P. de C.A.)
E.S.C.P. + I.C.G. - 41 ans.

DIRECTEUR GENERAL FILIALE
- 39 ans. Cadre supérieur.
- Directeur Général pratique filiale à l'étranger
pendant 10 ans.

JURISTE HOMME, 35 ANS
Licence droit + L.A.E. très bonnes connaissances
droit des affaires, droit commercial, marques, brevets.

capitiaux ou proposit. com.

SUD-EST
Part. vd aff. gros. échel. nat.
distrib. excels. art. import.
Bil. rec. 800.000.000.
rent. ass. N° 8704 « le Monde »,
5, r. des Italiens, 75027 Paris-9°.

information divers
POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION
SUR L'EMPLOI vous propose
GUIDE COMPLET (20 pages).

cours et leçons
FISHER SCHOOL OF ENGLISH
anglais, allemand, espagnol, japonais,
adultes, après-midi ou soir.

demandes d'emploi demandes d'emploi
CADRE SUPERIEUR BANQUE
35 ans - Class VIII
Allemand courant.

CHEF DE SERVICE
CONTROLE QUALITE
E.M.M. 49 ans, expérience approfondie
recouvrant l'ensemble de la fonction qualité.

DIRECTEUR FINANCIER
ET ADMINISTRATIF
d'une Sté Industrielle (faissant 90 m. de P. de C.A.)
E.S.C.P. + I.C.G. - 41 ans.

DIRECTEUR GENERAL FILIALE
- 39 ans. Cadre supérieur.
- Directeur Général pratique filiale à l'étranger
pendant 10 ans.

JURISTE HOMME, 35 ANS
Licence droit + L.A.E. très bonnes connaissances
droit des affaires, droit commercial, marques, brevets.

enseignem.

APPRENDRE
L'AMERICAIN
à l'AMERICAN CENTER
257, bd Raspail, 149 - 03-67-23.
Cours de conversation le soir.
INSCRIPTIONS IMMEDIATES.
DEBUT Cours gratuits.

information divers
POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION
SUR L'EMPLOI vous propose
GUIDE COMPLET (20 pages).

cours et leçons
FISHER SCHOOL OF ENGLISH
anglais, allemand, espagnol, japonais,
adultes, après-midi ou soir.

demandes d'emploi demandes d'emploi
CADRE SUPERIEUR BANQUE
35 ans - Class VIII
Allemand courant.

CHEF DE SERVICE
CONTROLE QUALITE
E.M.M. 49 ans, expérience approfondie
recouvrant l'ensemble de la fonction qualité.

DIRECTEUR FINANCIER
ET ADMINISTRATIF
d'une Sté Industrielle (faissant 90 m. de P. de C.A.)
E.S.C.P. + I.C.G. - 41 ans.

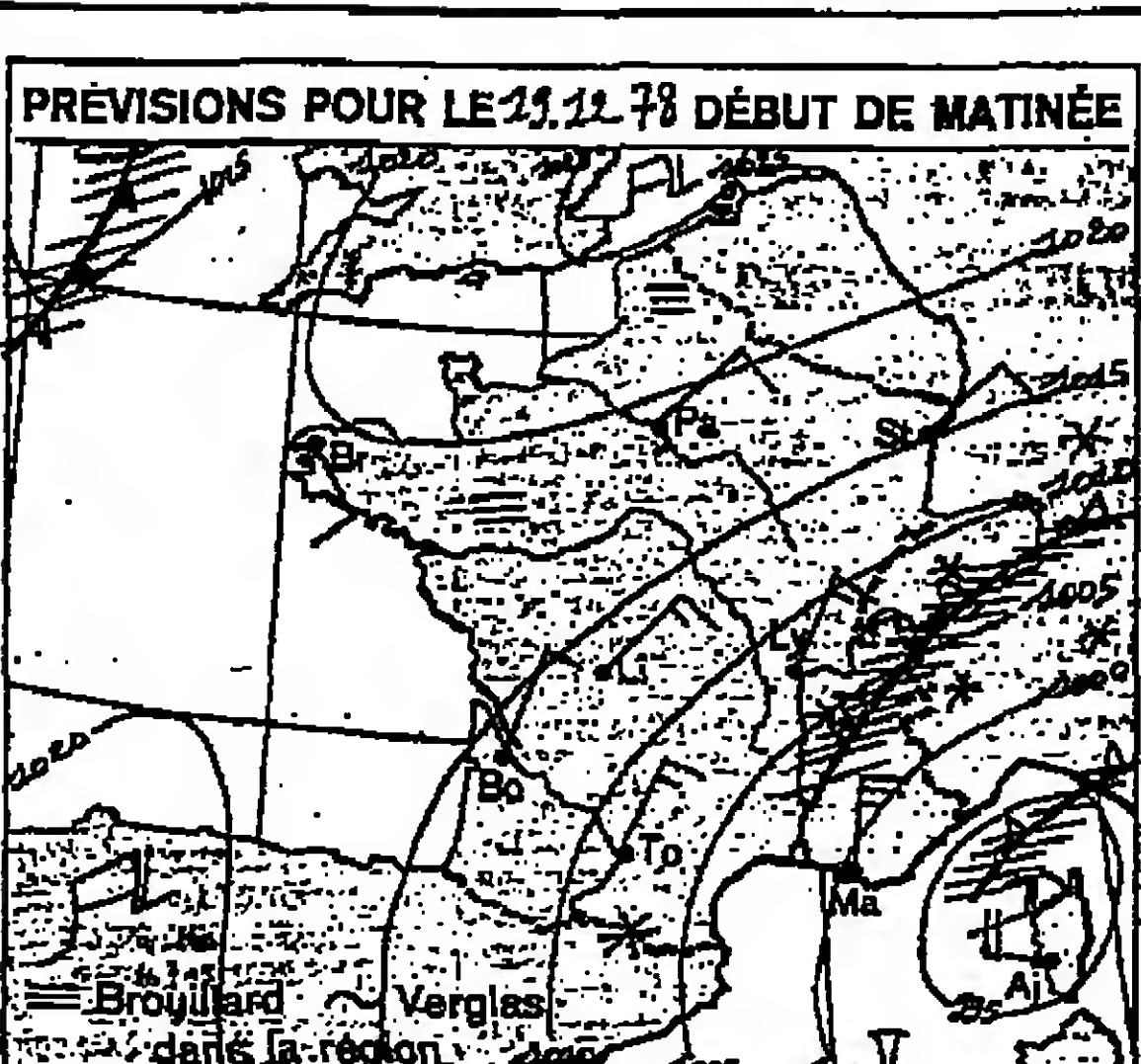
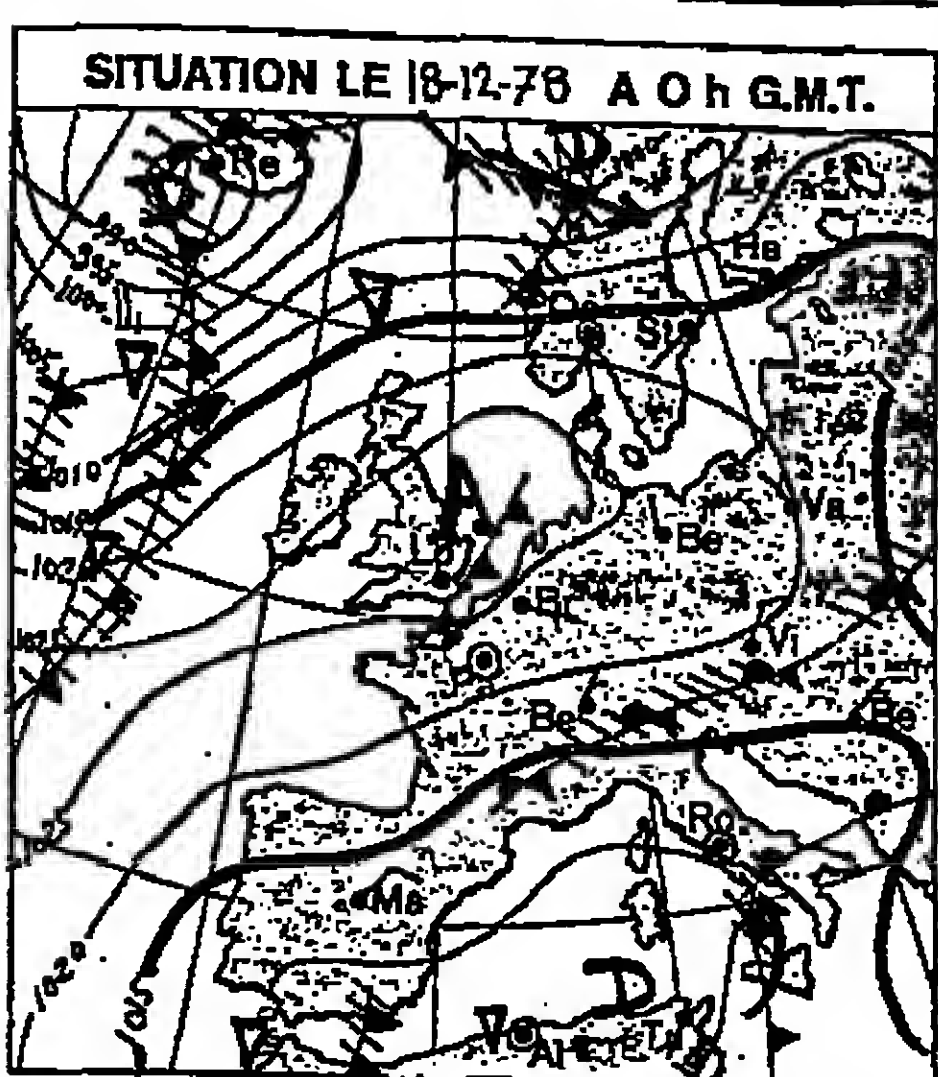
DIRECTEUR GENERAL FILIALE
- 39 ans. Cadre supérieur.
- Directeur Général pratique filiale à l'étranger
pendant 10 ans.

JURISTE HOMME, 35 ANS
Licence droit + L.A.E. très bonnes connaissances
droit des affaires, droit commercial, marques, brevets.

ALLO!
Advertisement for a telephone service or company, featuring a large graphic of a telephone handset and the word 'ALLO!' in a speech bubble.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égalité hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ 1/3 de mm)
Zones de pluie ou neige
Averses
Orages
Brouillard
Verges

Evolution probable du temps en France entre le lundi 18 décembre à 9 heures et le mardi 19 décembre à 24 heures:
La France restera en majeure partie sous l'influence du courant froid qui circule entre les basses pressions méditerranéennes et les hautes pressions azoïques de l'Atlantique.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2258
VERTICALEMENT
1. Peut être évoqué par une mauvaise tête.

Solution du problème n° 2258
Horizontalement
I. Capables de nous employer.

Circulation
Pour les candidats au permis de conduire. La direction des routes et de la circulation routière a initié une action d'information destinée à améliorer la préparation au permis de conduire.

Journal officiel
Sont publiées au Journal officiel du 17 décembre 1978:
UNE LOI
portant modification du statut des courtiers d'assurances maritimes.

L'immobilier

apartements vente appartements vente appartements vente
2° arrdt. SEVRES-BABYLONE - Studio 2 P. rénové et bien distribué.
7° arrdt. RUE UNIVERSITE - Immeuble tout confort.
14° arrdt. DENFERT-ROCHEREAU - 3 PIECES avec terrasse à partir de 47.000 F.

locations non meublées Offre
Paris
AVENUE BRETEUIL, 8 pièces 200 m² + chère service, 7.000 F.
Région parisienne
NEUILLY - Immeuble neuf, 10 pièces, rez-de-jardin, 2 appart. confort, parking, tél., 2.670 F net.

Service national

APPEL SOUS-LES-DRAPEAUX DES FRANÇAIS NÉS-ENTRE LE 26 AOUT 1959 ET LE 24 OCTOBRE 1959
Le ministère de la défense communique:
-La fraction de contingent 1979/192 comprendra, s'ils ont été reconnus « aptes » au service:
1. Les jeunes gens:
a) Dont le sursis ou la prolongation de sursis arrivera à échéance avant le 1er février 1979;

Immobilier (information)
Pour trouver le logement que vous cherchez, dites simplement ALLO!
525.25.25 Information Logement et prenez rendez-vous.
Un service et des conseils entièrement gratuits.
Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.
Information Logement 49 avenue Kléber - 75116 PARIS

مكتبة الأمل

صكنا من الأصل

économie

SOCIAL

Des syndicats C.F.D.T. se joignent à l'appel de la C.G.T. pour la journée nationale d'action du 21 décembre

Plusieurs organisations de la C.F.D.T. et de la FEN ont décidé de se joindre à l'appel de la C.G.T. en faveur d'une journée d'action d'ampleur nationale, le 21 décembre, contre les licenciements et l'augmentation des cotisations de la Sécurité sociale.

Des appels unitaires — C.G.T., C.F.D.T. et FEN — sont lancés dans l'Isère, le Rhône, la Loire-Atlantique, et C.G.T.-FEN dans la Haute-Vienne et la Haute-Loire. La C.G.T. s'étant prononcée pour des arrêts de travail « pouvant aller de une à vingt-quatre heures », des organisations C.G.T. ont lancé des consignes de grève de vingt-quatre heures dans les

arsenaux, les P.T.T., la santé, la fonction publique, et en commun avec la C.F.D.T. dans la construction. D'autres fédérations cégétistes — notamment celles du livre, d'R.G.F. — devaient prendre position, lundi 18 décembre, dans la journée. Des manifestations sont d'autre part prévues à Lyon et à Paris, où un défilé est prévu, jeudi après-midi, de la Bastille au Palais-Royal.

M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., devait expliquer, lundi en fin de matinée, les raisons pour lesquelles sa centrale a refusé, jeudi dernier, de se joindre à l'appel de la C.G.T.

Il s'était engagé personnellement à trouver une solution conjointement avec les services de l'avenue de Ségur. Quant aux travailleurs victimes du licenciement collectif survenu dans cette entreprise, ils n'ont guère retrouvé d'emplois, les employeurs répugnant à embaucher des salariés dont les poumons risquent d'être atteints. L'Union générale des cadres et techniciens C.G.T. a lancé un appel pour que le gouvernement mette fin, « dans les plus brefs délais, à la situation scandaleuse et inhumaine des survivants d'Amisol ».

M. René Bernasconi (P.M.E.) : il faut rebâtir totalement la Sécurité sociale

De notre correspondant

Besançon. — M. René Bernasconi, président de la Confédération générale des P.M.E. et président de l'UNEDIC, a déclaré à Besançon, le 17 décembre, qu'il s'opposerait à ce que le taux patronal des cotisations de l'UNEDIC excède 3 %. Il a également indiqué qu'à son avis, les remboursements de la Sécurité sociale à 100 % étaient critiquables, car ils ne laissent aux assurés aucune part de responsabilité financière. Convenant cependant qu'il serait difficile de revenir sur des avantages acquis, il a préconisé que l'on « redéfinisse totalement la Sécurité sociale » qui n'a été qu'une « accumulation de surenchères depuis trente-cinq ans ». M. Bernasconi, tout en soulignant qu'il entendait entretenir « avec les pouvoirs publics des rapports toujours courtois, mais d'où toute fermeté ne serait pas exclue », a encore qualifié de « fiction » la théorie selon laquelle la création d'emplois passerait nécessairement par la création d'entreprises, « il faut en premier lieu apporter un appui aux entreprises existantes », a-t-il dit. A cet égard, le président des P.M.E. estime que 32 milliards de francs pourraient être « injectés dans les entreprises » si on supprimait le décalage d'un mois entre le paiement au fisco de la T.V.A. sur

les ventes et la récupération de la T.V.A. sur les achats. Dix milliards supplémentaires pourraient être dégagés en autorisant les entreprises à incorporer dans leur bilan, sous forme de provisions déductibles du bénéfice fiscal, une partie de certaines charges sociales payables annuellement. Mais M. Bernasconi pense qu'un système comparable aux prêts d'honneur que consentent les grandes écoles à leurs élèves et qui, statistiquement, bénéficient d'un taux de remboursement remarquable, pourrait être instauré au bénéfice, non pas des entreprises, mais des hommes qui les dirigent et auxquels il faut « faire confiance ». Il a, à plusieurs reprises, insisté sur la nécessité de respecter le programme de Blois qui, a-t-il dit, était sa « bible », et a proposé qu'on ne devait accepter aucun dérapage. « A ceux qui l'ont conçu et définis », a-t-il déclaré, « de s'y tenir, strict, il n'y aurait plus de confiance possible aux gens du sommet ». Enfin, il a assuré qu'il n'était pas possible d'instaurer un tel système sans que la moitié de l'année 1979 la libération des prix dans le commerce et les services.

En raison du préavis de grève déposé pour le mardi 19 novembre par la section C.G.T. de l'Institut national de l'audiovisuel, la journée publique d'information sur les archives de télévision prévue pour le lendemain a été annulée par la direction de l'INA.

COMMERCE EXTERIEUR

ENTRE JANVIER ET NOVEMBRE L'EXCÉDENT COMMERCIAL FRANÇAIS A ATTEINT 3 MILLIARDS DE FRANCS

Les échanges extérieurs de la France se sont soldés, en novembre 1978, par un excédent de 324 millions de francs — en chiffres corrigés des variations saisonnières — contre 731 millions en octobre (— 1 615 millions en novembre 1977). Le taux de couverture des importations par les exportations s'établit à 101 % (102,3 % en octobre et 94,6 % un an plus tôt). Les exportations se sont élevées à 31 877 millions de francs et les importations à 31 553 millions. En chiffres bruts, la balance a été pratiquement équilibrée (— 3 millions). Pour les onze premiers mois de 1978, la balance commerciale française a enregistré un surplus de 2,9 milliards de francs au lieu d'un déficit de 12,4 milliards, de janvier à novembre 1977. En chiffres bruts, l'excédent a été de 31 milliards de francs.

Le Nord se mobilise à son tour pour riposter aux licenciements

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. organisent, du 18 au 23 décembre, une semaine d'action des sidérurgistes pour s'opposer aux licenciements massifs qui ont été annoncés dans ce secteur. P.O. a donné des consignes semblables à ses syndicats.

De notre correspondant

Lille. — Comme la Lorraine, le Nord se mobilise cette semaine pour riposter à l'annonce des deux mille cinq cents licenciements d'Usinor-Chiers-Châtillon. Les sidérurgistes du Valenciennais poursuivent l'occupation des services centraux d'Usinor, à Trith-Saint-Léger. Depuis vendredi matin 15 décembre, les piquets de grève sont parfaitement organisés et les services de sécurité maintenus. Il s'agit surtout de bloquer l'ordinateur du groupe, qui se trouve dans ces locaux. Les occupants reçoivent une aide active de la municipalité communiste de Trith dont le maire, M. René Carpentier, leur fournit notamment le ravitaillement. Dimanche, ils ont reçu de nombreuses visites de travailleurs et de familles venus parfois en car. On a organisé des débats sur la situation de la sidérurgie.

On prépare une manifestation unitaire, le 23 décembre, à Denain, qui sera ce jour-là « ville morte » : tous les syndicats et les partis de gauche, de nombreuses associations, les commerçants, toute la ville en un mot, manifesteront certainement une inquiétude unanimement partagée. On assiste sur le terrain à un comble à-coude très étonnant, qui s'apparente à la concurrence, entre le P.C., qui est dans son fief, et le P.S., qui souhaite y retrouver une implantation plus forte. Les sidérurgistes d'Usinor étaient donc le point de mire de l'action politique, tandis qu'à Lille une réunion extraordinaire du conseil régional était prévue, ce lundi 18 décembre. Son président, M. Pierre Mauroy, s'est rendu à Trith-Saint-Léger samedi après-midi pour haranguer les travailleurs et donner lecture d'une lettre qu'il adresse au président de la République pour réclamer, au nom des élus régionaux, « un plan d'urgence pour le Nord-Pas-de-Calais ». Ce même jour, dans la soirée,

c'était au tour de M. Alain Bockquet, député communiste, de venir s'entretenir avec les grévistes. Le P.C. organise un meeting mardi soir avec MM. Fierman et Ansart, membres du bureau politique ; le P.S., de son côté, annonce la venue de M. Gaston Defferre pour un autre meeting jeudi. Sur ces événements douloureux se dresse en toile de fond la question européenne. Le P.C. ne cesse de dénoncer le plan Davignon — plan que le grand public ignore quasiment — pour demander sa suppression, en expliquant que le P.S. a participé par l'intermédiaire de M. Claude Chysson, conseiller économique de M. François Mitterrand, à son élaboration. On accuse donc le P.S. d'être complice « du démantèlement de l'industrie sidérurgique ». M. Mauroy rétorque vivement ces arguments et affirme au contraire qu'il n'y a de chance de redresser la situation que par une coopération européenne. Il qualifie l'attitude des communistes de « poujadiste ». — G.S.

LE MRAP SOUHAITE UN EXAMEN D'ENSEMBLE DES PROBLÈMES DES MIGRANTS

A l'occasion du trentième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du dépôt de plusieurs projets de loi sur l'immigration, M. Albert Lévy, secrétaire général du Mouvement contre le racisme et pour l'unité entre les peuples (MRAP) a souhaité, vendredi 15 décembre, que le débat parlementaire qui s'ouvrira en France sur ces problèmes soit l'occasion « non pas de nouvelles mesures restrictives et répressives, mais d'un examen d'ensemble de la situation des travailleurs immigrés et de leurs familles ».

« La mise au tapis d'une coopérative ouvrière » Un communiqué de SODECCO

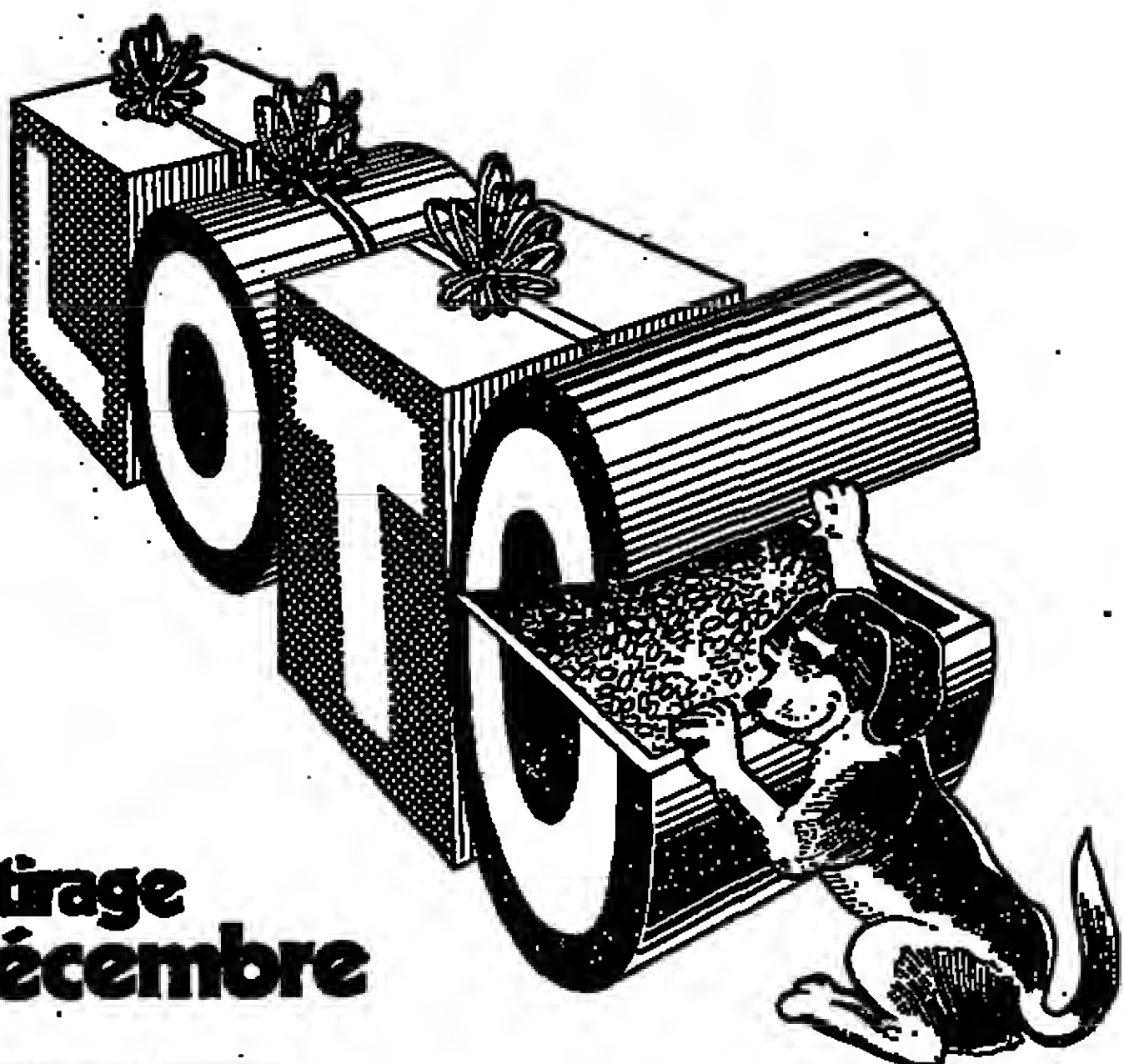
Après la publication dans le Monde daté du 2 décembre 1978 d'un article intitulé « A Landouzy (Haute-Loire), la mise au tapis d'une coopérative ouvrière », la société SODECCO (Société pour le développement économique du Centre et du Centre-Ouest) nous a envoyé le communiqué suivant :

« La réalité est très différente. Lorsque au mois de mai 1978, il fut demandé à SODECCO de faciliter l'octroi d'un prêt de 350 000 F à la société JOS en se portant caution, l'ensemble chiffré à 700 000 F les besoins financiers de la société. L'examen auquel nous avons procédé montre que les besoins globaux de fonds de roulement et de fonds de campagne et (exemple) d'investissement (exemple) rive haute 2 100 000 F, ce qui pour un chiffre d'affaires annuel de 2 800 000 F seulement. L'ampleur de ces besoins s'explique notamment par les difficultés de démarrage (chiffre d'affaires insuffisant et coût de formation du personnel non prévu) ; l'aspect très saisonnier des ventes, qui affectaient sur quatre mois environ (vêtements de ski et d'escalade) ; certains investissements nécessaires à la production et qui ne figuraient pas dans les besoins prévisionnels. En admettant même que les capitaux nécessaires aient été apportés, il n'est nul besoin d'être expert pour comprendre qu'un chiffre d'affaires aussi faible ne pouvait permettre de payer les frais financiers qu'ils auraient nécessairement entraînés. Par ailleurs, un organisme technique de l'industrie de l'habillement a, de son côté, relevé une autre faille dans cette affaire : JOS avait une productivité très insuffisante (50 à 60 % des valeurs habituelles dans la profession). Ce sont tous ces éléments qui justifient le refus de SODECCO d'intervenir dans la société JOS et non des « pressions extérieures » dont certains ont cru pouvoir faire état. SODECCO n'a jamais refusé de financer une affaire viable. Nous pensons d'ailleurs qu'au vu de la mise au point qui précède, les intéressés reconnaîtront le caractère non fondé des propos rapportés dans l'article en cause. Loin de ne pas être à la hauteur de sa tâche, SODECCO, par son refus, a fait la preuve de son sens des responsabilités. Il est des moments, en effet, où savoir dire non est non seulement une forme de courage, mais aussi un impératif social : il faut éviter de dilapider les capitaux nécessairement limités qui peuvent être mis à la disposition d'entreprises généralistes d'emplois stables, si l'on ne veut pas nourrir chez des salariés des espoirs qui seront démentis. Nous ne pouvons regretter qu'une chose : que les insuffisances que nous avons soulignées ne soient finalement manifestées au détriment des habitants d'une commune déshéritée chez lesquels ce projet a pu, une nouvelle fois, susciter des espoirs déçus. »

SUPER CAGNOTTE

ETRENNES

4 Millions



tirage 20 décembre

Noël en Sizzaro

Le parfum dédié à la grâce des femmes.



TRENTE A

face aux éché

les mal-almés

tombe sociale

TRENTE ANS DE BANQUE

Face aux échéances

Trente ans de banque depuis l'immédiat après-guerre, un développement fabuleux des dépôts, des effectifs, des instruments, et, au bout de tout cela, un océan de soucis. Le ralentissement de l'activité, la progression des frais généraux, la concurrence chaque jour plus vive des nouveaux banquiers mutualistes, le problème du passage à l'informatique avec les remous sociaux qui en résultent, et, pour la première fois depuis

1945, le gonflement énorme des risques sur la clientèle, qui accroît démesurément les responsabilités du banquier par rapport à l'entreprise qu'il finance : tel est, aujourd'hui, le lot d'une profession qui n'est pas encore vraiment menacée, mais qui sait qu'elle va le devenir. Après tout, pourquoi la banque échapperait-elle à la mutation profonde que connaît l'économie française dans tous ses secteurs ? La « fête », la

grande explosion des « années folles », entre 1960 et 1974, est bien finie, mais comme les banquiers s'y étaient habitués ! Bien plus, après le sauvetage de la sidérurgie, et la réforme du régime des prix, le gouvernement désire engager une réforme des circuits bancaires. « Il faut démanteler cette Bastille », affirmait récemment M. Raymond Barre, en parlant de la banque française. M. Monory a commencé à s'y em-

ployer, se fixant plusieurs orientations : le renforcement des fonds propres, qui va poser des problèmes aux banques nationales, très faibles sur ce point précis ; la sortie, à terme, de l'encadrement du crédit ; le rétablissement de la concurrence, qui en est la conséquence ; la décentralisation enfin, qui est l'aboutissement de tout ce que la banque et le Crédit agricole et le Crédit mutuel.

FRANÇOIS RENARD.

Les mal-aimés ?

« SOMMES-NOUS considérés et aimés ? », se demandait le mois dernier M. Maurice Lauré, président de la Société générale, s'adressant aux lauréats du Centre d'études supérieures de banque. Quand tout va bien, répondait-il, nous ne rencontrons que considération et flatteries, ce qui n'empêche pas nos clients de penser différemment, mais comme ils ont besoin de nous, ils ne nous le disent pas. « Cela ne nous assure d'aucun soutien si nous nous trouvons injustement menacés », ajoute-t-il, et cela n'empêche pas le Parlement de vouloir constamment taxer les bénéfices, les dépôts ou les crédits des banques lorsqu'il s'agit de dégrèver une recette nouvelle. On l'a vu à plusieurs reprises lors du débat sur la loi relative à l'orientation de l'épargne et lors du vote de la loi sur les plus-values.

L'image de la banque dans l'opti-

on est-elle donc déficiente ? Il semble bien que oui, et pour des raisons qui tiennent à l'évolution récente de cette profession. Dans un article de la revue Banque de juillet-août 1978, M. Danloy, spécialiste du marketing, estime que la « banalisation » de l'offre de service par la banque « à tout faire » et celle des contacts directs entraînent une défiance de la communication bancaire et une dégradation de l'image de marque de la profession. Il donne comme premier exemple l'encadrement du crédit, dont les contraintes, à l'entendre, n'ont donné lieu à aucune campagne d'information ou d'explication pour éviter au banquier d'être considéré comme l'instrument docile du pouvoir ou d'hommes qui donnent la préférence aux « gros » par rapport aux « petits ». Autre exemple, celui de la tarification des services bancaires, qui donne lieu à une

contestation permanente par le consommateur. Selon M. Danloy, l'erreur fut d'avoir laissé s'engager un débat sur un dossier mal argumenté, d'avoir laissé aux nombreux nouveaux clients, recrutés dans une atmosphère de concurrence exacerbée (« Votre argent m'intéresse »), l'impression d'avoir été « piégés ». L'idée qu'il faut faire payer au client déposant tout ou partie du coût des services divers dont il est bénéficiaire est simple et même logique : encore faut-il prévenir au départ. Ainsi font les banques américaines, dont les revenus sont constitués à 90 % par la rémunération des services : contre 5 % chez nous. On finira par y venir, comme l'a fait le Crédit mutuel en Alsace, en tarifiant le coût de chaque opération, mais en attendant, quelle contre-publicité pour une mesure (la taxation du compte) qui n'a même pas été prise !

La menace des mutualistes

A la fin de 1948, le Crédit agricole et le Crédit mutuel recueillaient, respectivement, 6,6 % et 2,1 % des dépôts bancaires. A la fin de 1977, la part de ces établissements est passée à 25,4 % et 5 %.

Les banques, qui, après les élections, avaient lancé une formidable offensive contre les « privilégiés » des mutualistes, ne se font pas d'illusions : les accords passés entre les pouvoirs publics et le Crédit agricole n'ont pas répondu à leur attente. Si les résultats de la « banque verte » sont bien assujettis à l'impôt, comme elles le réclament, en revanche, ses compétences sont élargies à la fois sur le plan géographique et sur le plan professionnel, notamment vis-à-vis des P.M.E. Certes, le Crédit agricole observera une pause dans l'ouverture de nouveaux guichets et accepte un plafonnement de

ses dépenses de publicité, mais son monopole de la distribution des prêts bonifiés à l'agriculture, « bête noire » des banques (et du Crédit mutuel, ce frère ennemi), est maintenu.

En contrepartie de l'impôt, considèrent avec quelque raison les banquiers, l'avance prise par la « banque verte » est consolidée, tandis que son dynamisme pourra encore se donner libre cours cette fois-ci au niveau des entreprises. Mais, pour les banquiers lucides, la menace potentiellement la plus importante est constituée par le Crédit mutuel, en progression très rapide. Par quelle aberration, se demandent-ils, M. Fourcade, alors ministre des finances, a-t-il, fin décembre 1976, accordé au Crédit mutuel dans son ensemble le bénéfice du livret d'épargne exonéré d'impôt ? Tant que cette mesure, reli-

quât de la présence germanique entre 1870 et 1919, était réservée à l'Alsace, comme elle le fut jusqu'en 1966, les banquiers nationaux n'y voyaient que demi-mal (excepté les banquiers locaux, bien évidemment).

Mais du jour où le dynamisme de son sociétariat, il menace les banques encore plus diaboliquement que le Crédit agricole. Ses activités s'exercent sur le même terrain de chasse : les villes et les services aux particuliers, notamment le logement.

Si on le laissait faire, le Crédit mutuel s'attaquerait à la clientèle des établissements financiers monopolisant le crédit à la consommation, en livrant une guerre des taux : « Pourquoi, avec nos excédents de dépôts, permettre à la Compagnie bancaire ou à Suez-Sofinco de prêter plus cher que nous ? », ne cessent de clamer ses dirigeants, partisans des « circuits courts ». Les établissements en question répondent que le financement de la vente à tempérament demande de grands moyens techniques et une expérience qui n'est pas donnée à tous : les grandes banques qu'il s'y sont lancées à partir de 1968 l'ont parfois constaté à leurs dépens.

Mais tout évolue, tout s'apprend. Dans les prochains mois, les bénéfices (pardon, les excédents d'exploitation) du Crédit mutuel seront assujettis à l'impôt comme ceux du Crédit agricole. Quant à l'avantage du livret « bien » exonéré d'impôt, il est douteux que les pouvoirs publics y touchent. S'ils le suppriment, c'est une formidable levée de bouilliers. S'ils le généralisent, comme le demandent les banquiers, ces derniers devront, comme le Crédit mutuel, accepter, en contrepartie, qu'une proportion appréciable (50 %) de l'épargne ainsi recueillie soit consacrée à des emplois privilégiés d'intérêt général, tels l'achat d'obligations et l'accroissement de prêts aux collectivités locales et régionales. Y sont-ils disposés ? Ce n'est pas sûr.

L'INFORMATIQUE :

Une bombe sociale

P our la première fois depuis bien longtemps, les effectifs des banques inscrites (deux cent trente-cinq mille personnes actuellement) ont diminué. De peu, il est vrai : - 0,1 % en 1977, mais probablement davantage en 1978. Le phénomène est significatif, car depuis des années la banque embauchait à « guichets ouverts », si l'on peut s'exprimer ainsi. Jusqu'en 1974, les effectifs augmentaient de 6 % à 7 % en moyenne : le Crédit lyonnais à cette date avait doublé ses effectifs en sept ans. En 1966, la liberté de « tout faire » donnée aux établissements déclencha une course aux dépôts et aux guichets qui contraignait les établissements à recruter massivement du personnel, comme si l'éternité leur était promise ! En 1975, hélas, le coup de frein formidable donné à l'expansion du crédit « cassa » brutalement ce rythme et l'augmentation des effectifs devenant progressivement nulle, pour laisser place à la diminution qui est actuellement constatée.

Un tel phénomène correspond, on le sait, à la réaction des directions de banques, soucieuses de ralentir une croissance des frais généraux plus rapide que celle du chiffre d'affaires. Partout, on a serré les écrous pour rétablir des marges bénéficiaires passablement malménées. La conséquence immédiate en a été l'arrêt de l'embauche. Et voilà brusquement un débouché fermé dans une activité tertiaire qui constituait traditionnellement un pôle d'attraction pour les jeunes. Un de plus, dira-t-on, mais à un bien mauvais moment. Il y a plus grave. Outre le ralentissement durable de l'expansion, et la concurrence très vive des mutualistes, le passage accéléré à l'informatique, avec l'installation de terminaux dans les agences et le traitement des opérations en « temps réel » par rapport aux ordinateurs centraux, va entraîner des milliers de suppressions d'em-

ploi. Le processus est irréversible, la banque étant pratiquement la seule activité où l'ordinateur est devenu lui-même un outil de production. Licenciés ? Les dirigeants de banque assurent qu'on n'en est pas là. Votre ! Etant données la surcapacité actuelle des réseaux de collecte de l'épargne et les restructurations en cours, sans parler de quelques fusions et concentrations encore possibles, il n'est pas garanti à 100 % que la suppression d'emplois ne donnera pas lieu un jour à des licenciements en règle.

C'est pourquoi on comprend les craintes des syndicats, qui réclament l'amélioration des conditions de travail et l'instauration de la semaine de trente-cinq heures. Pour eux, le passage à l'informatique soulève de nombreux problèmes de santé (fatigue accrue du fait du travail sur écrans de visualisation) et conduit à une déqualification d'un personnel souvent chargé de pointages fastidieux. D'un fait qui régit actuellement dans le personnel des banques, chez Paribas ou à la B.N.P. Les dirigeants seront tentés de répondre que ledit personnel devait s'estimer bienheureux d'être épargné, pour l'instant, par les licenciements qui ravagent des pans entiers de notre économie. Dans l'immédiat, peut-être. Mais à l'horizon 1980, l'informatisation accélérée est une bombe sociale placée au flanc de la profession bancaire.

La guerre des cartes de crédit et des chèques de voyage

La guerre fait rage ces temps-ci dans le secteur des cartes de crédit internationales. Le groupe Visa, devenu numéro deux en deux ans, qui, en outre, vient de se lancer dans le chèque de voyage, jetant un défi direct à l'American Express, chef de file incontesté

de la spécialité. En France, la Carte bleue semble se développer plus vite actuellement, ce phénomène étant dû pour une part appréciable à la distribution automatique de billets et, pour une autre part, à l'extension des garanties offertes aux commerçants.

LES cartes de crédit internationales magiques et multicolores, censées ouvrir les portes du monde, de ses palaces, de ses restaurants, de ses magasins, s'émeuvent pour s'introduire dans un univers immense sans bourse délier, du moins dans l'immédiat. Au-delà de cette image facile, une réalité : la guerre des cartes et des réseaux, qui fait rage tout autour de la planète. Le responsable de ce conflit : le groupe Visa, qui, en un peu plus de deux ans, s'est hissé au premier rang mondial, avec environ 70 millions de cartes, contre 55 millions pour Master Charge-Interbank, 21 millions pour Eurochèque, et 20 millions pour American Express. Selon son promoteur, le Bank of America, le nom et les couleurs de Visa sont actuellement utilisés dans les 130 000 établissements membres d'un réseau avec 71 000 bureaux, sa carte étant acceptée par 2,5 millions de commerçants dans cent vingt pays, avec un chiffre d'affaires qui a augmenté de 60 % en 1977, et pourrait atteindre 37 milliards de dollars en 1978. Parmi les membres du réseau citons, en France, la Carte bleue (90 % des banques inscrites).

en Grande-Bretagne, la G.B. Barclays Card, et les 4,5 millions de cartes des Trustee and Savings Banks (caisses d'épargne), en Espagne, le Banco de Bilbao, suivi de toutes les banques espagnoles, en Italie, 140 banques, et, aux Etats-Unis, toutes les grandes banques, avec 47 millions de cartes. Il semble que le système Visa doive son développement rapide à une très bonne organisation pour le règlement, en temps réel, des opérations internationales à un coût très bas (une sorte de système Swift) ; avec deux centres aux Etats-Unis, un à Londres et un à Paris. En Europe, son grand concurrent est le réseau Eurochèque, très répandu en Allemagne fédérale (12 millions de cartes sur 21 millions), auquel sont affiliés, en France, les banques parisiennes et le Crédit mutuel.

La dernière initiative du réseau Visa a été d'annoncer, en juillet

1978, qu'il s'attaquerait au domaine des chèques de voyage, lançant ainsi un défi direct au chef de file en ce domaine, l'American Express, « société dynamique et bien dirigée », selon les termes mêmes de M. Hook, président de Visa International, et qui tient 60 % environ du marché mondial, devant Citicorp et Bank of America.

L'originalité du projet, considéré comme quelque peu révolutionnaire, est que, contrairement à ses concurrents, la société Visa International n'a pas l'intention d'émettre elle-même ses chèques de voyage ni, a fortiori, de centraliser leur émission. Chaque établissement membre émettra ses propres chèques dans l'importance quelle monnaie, à commencer par la sténie.

F. R.

(Lire la suite page 34.)

« **Paris par le S.A.B.L. le Monde.** »
Généraliste : Jacques Favet, directeur de la publication, Jacques Sauvageot.

Informations du « Monde »
5, r. des Halles
PARIS-IX^e
1977

Reproduction interdite de tous articles, sans accord avec l'administrateur.

Classement

Les banques françaises de dépôt

(Bilan en milliards de francs fin 1977)
(Source : LE NOUVEAU ECONOMISTE)

1 Crédit agricole (gr.)	299,2	13 Lyonnaise de dépôts (group. C.I.C.)	16
2 B.N.P. (groupe)	272,5	14 B.I.A.O. (B.N.P.)	10,7
3 Crédit lyonnais (gr.)	248,5	15 Banque fédérale du crédit mutuel	10,5
4 Société générale (gr.)	248	16 Crédit industriel et commercial (C.I.C.) (groupe Buis)	8,6
5 Crédit industriel et commercial (C.I.C.) (groupe Buis)	86	17 Banque de Lorraine	8,4
6 B.N.P. populaires (groupe)	61,6	18 C.I.A.L. (gr. C.I.C.)	8,4
7 Crédit mutuel (confédération)	53	19 Banque Rothschild	8,7
8 Banque de Paris et des Pays-Bas	39,6	20 B.N.P. Intercontinental	7,9
9 Crédit du Nord (Paris-Bas)	35,6	21 Nacéenne de crédit (groupe C.I.C.)	7,9
10 Crédit commercial de France (C.C.F.)	34,9	22 Banque de la Seine	7,8
11 Société générale algérienne de banque (Société générale)	20,9	23 Crédit de Paris (P.U.K. et C.F.P.)	7,6
12 Banque de l'univers européen (Campain-Schneider)	18,9	24 Scalbert-Dupont (gr. C.I.C.)	7,5
		25 R.C.T.	7,05
		26 Crédit industriel de l'Ouest	6,8
		27 Union française de banque (Compagnie bancaire)	6,2



UNION MEDITERRANEEENNE DE BANQUES

S.A. au capital de 80 millions de F.F.
souscrit par :

- La Banque Nationale d'Algérie - Le Crédit Populaire d'Algérie
- La Banque Nationale de Paris - Le Crédit Lyonnais
- La Société Générale - La Banque de Paris et des Pays-Bas
- Le Crédit Commercial de France - Le Crédit Industriel et Commercial

Banque Commerciale à vocation internationale

Assiste les entreprises et finance leurs opérations de commerce extérieur
Est présente sur le marché des changes tant au plan des dépôts qu'à celui de l'arbitrage

50, rue de Lisbonne - 75008 PARIS
Tel. : 766.52.84 - Telex : 660.213
B.P. n° 181-08 - 75363 PARIS CEDEX 08



50 من المال

Le problème des banques

حكايات الأهل



Midland Bank France

Filiale du Groupe Midland Bank de Londres

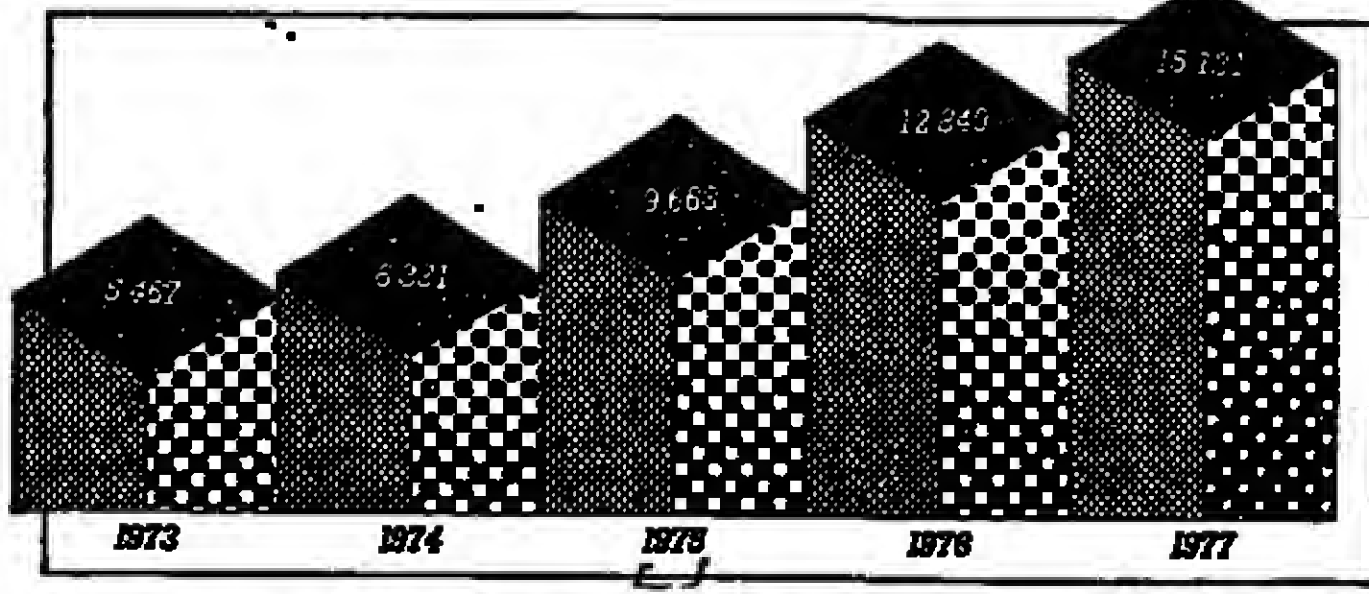
Un grand de la City à Paris pour vos affaires internationales

Midland Bank France S.A. 5 rue Royale, 75008 Paris. Tél: 266-90-11. Télex: 290706 MIDFRA

(Publicité)

Partout en France les Caisses d'Epargne Ecureuil participent à l'amélioration de notre environnement et de notre qualité de vie

Fondées voici plus d'un siècle et demi, les Caisses d'Epargne Ecureuil constituent le réseau de collecte de l'épargne liquide le plus important de France...



Montants des prêts « Minjoz » en millions de francs versés dans l'année

La sécurité, la rentabilité, la disponibilité qui ont fait, et font encore aujourd'hui, la réputation du Livret A...

Pour répondre à ces transformations, les Caisses d'Epargne ont, depuis quelques années, adapté leurs structures...

Son originalité fait sa force

A la différence de la banque, dont le rôle s'exerce dans une perspective de profit...

LA CAISSE D'EPARGNE ECUREUIL c'est aussi...

- DES PLACEMENTS avec les deux SICAV (le Livret Fortaillé, la Société Nouvelle France Obligations) et la toute dernière SICAV « Monary »...

nière désintéressée l'individu et la collectivité.

Certains évoquent parfois les « privilèges » de la Caisse d'Epargne. Il faut savoir que le seul avantage fiscal qu'elle offre est attaché au Livret A...

Ce dernier avantage, souvent mal connu et qui rejallit pourtant sur l'ensemble de la population, revêt une importance croissante.

Quinze milliards de prêts aux collectivités

En 1977, les Caisses d'Epargne ont versé plus de 11 milliards de francs d'intérêts aux épargnants, distribués 13,5 milliards de francs au titre des prêts personnels ou des prêts Epargne-Logement...

Ils jouent un rôle prépondérant dans l'économie nationale et situent les Caisses d'Epargne comme les premiers pourvoyeurs des collectivités locales.

Cette tâche immense, les Caisses d'Epargne l'exercent depuis longtemps par l'intermédiaire de la Caisse des Dépôts, mais leur rôle s'est considérablement amplifié depuis le vote en 1950 de la loi Minjoz...

L'énorme masse de capitaux dans du plus profond tissu social revêt ainsi à la communauté locale à travers le

financement de travaux qui participent à la qualité de la vie de chacun.

Au profit du développement régional

Les équipements administratifs et socio-éducatifs (stades, piscines, écoles, théâtres, bibliothèques, villages-retraite ou maisons de jeunes), les équipements de réseaux (voies, adductions d'eau, assainissement), le logement et l'urbanisme sont les principales catégories de réalisations bénéficiant des prêts consentis par les Caisses d'Epargne...

Comment pourrait-on attirer ces entreprises et faciliter le courant des affaires sans prévoir des équipements routiers ou portuaires, des aérogares et des zones industrielles?

C'est à tout cela que sert l'argent des épargnants, qui deviennent ainsi les artisans directs et efficaces de l'équipement de leur propre région et de la qualité de la vie de leur localité, qu'il s'agisse d'une grande cité ou d'un modeste hameau.

Enfin, ces prêts accordés par les Caisses d'Epargne Ecureuil offrent indirectement un autre avantage à la population. Comme ils sont essentiellement à long terme et à taux modérés, ils permettent, en effet, de limiter l'importance des impôts locaux.

Il n'est bien des raisons de répéter encore, s'il en était besoin, que l'argent recueilli par les Caisses d'Epargne Ecureuil ne dort pas.

Régulation PUBLICIS

La guerre des cartes de crédit et des chèques de voyage

(Suite de la page 33.)

Une telle initiative ne manque pas de provoquer des réactions. On a déjà enregistré la contre-attaque de l'Interbank, propriétaire de la carte Master Charge, qui veut créer un système de chèques de voyage utilisant le réseau Master Charge...

recte de la sienne. Enfin, le réseau Eurochèque vient émettre en 1980 des euro-traveller-chèques. Une belle bataille en perspective.

En France, les cartes de crédit, après un démarrage spectaculaire en 1968, puis une progression plus « sage » par la suite, semblent se développer plus vite à nouveau, spécialement en ce qui concerne la Carte bleue.

Bientôt des terminaux

Elle est utilisée par 1,8 million de porteurs contre 1,3 million en 1976, avec un taux de progression de 15 % en 1978, et son réseau comprend 78 000 commerçants, contre 60 000 en 1975.

Les banques, ses promoteurs, recherchent essentiellement, outre un accroissement de leur clientèle, le remplacement progressif du chèque, dont l'usage devient abusif, par une monnaie scripturale plus facile à traiter. Leur motivation n'a pas changé, le « taux de pénétration » de la Carte bleue dans les comptes de chèques, actuellement de 12 % à 15 %, devant rapidement passer à 25 %, avec un objectif de 50 % à moyen terme.

Les dirigeants de la Carte bleue avancent, toutefois que la très forte augmentation de leur chiffre d'affaires est due davantage à l'activité « commerçants » qu'à celle de billetterie, qui de-

valent plus ou moins s'équilibrer. Ils estiment même que le chiffre « commerçants » a tendance à croître plus vite, malgré les réticences des intéressés, exprimées par un de leur porte-parole, M. Pierre Halphen, président de la chambre syndicale parisiennne de l'habillement et vice-président de la chambre nationale. Pour lui, le prélèvement de 2 % plus 1 F par facture, et de plus en plus, 2,50 % « net », est trop important, notamment pour les commerces à marge réduite...

Les dirigeants de la Carte bleue répliquent que les garanties accordées, et le fait, pour les banques d'être « duocrates » pour les factures présentées, valent largement compensés par les avantages offerts aux commerçants à hauteur de 500 F, après consultation préalable d'une « liste noire » largement diffusée. Ils ont, depuis un an, lancé une innovation intéressante : un « centre d'autorisation » sans limite de garantie, qui peut être consulté par téléphone sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Le centre d'autorisation, qui réalise les programmes et en favorisant le développement régional.

la fin de 1979, une expérience sera lancée, consistant à installer une centaine de terminaux. Avec une carte magnétique, il sera possible non seulement de garantir les paiements en vérifiant les soldes du compte, mais également de saisir immédiatement les transactions et les données avec établissement d'un reçu.

Comme on le voit, le monde de la carte de crédit bouge. L'apparition de Visa International, qui remplace depuis un an la Carte bleue internationale, ne laisse pas de préoccuper les réseaux traditionnels de l'American Express (cent cinquante mille cartes) et du Diner's Club (cent mille cartes environ), sans oublier le chèque de voyage, nouvelle pomme de discorde.

F. R.

Le Monde

Service des Abonnements 5, rue des Italiens 75247 PARIS - CEDEX 06 C.P. Paris 097-25

ABONNEMENTS

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M. 128 F 235 F 343 F 454 F

TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE 225 F 435 F 643 F 850 F

ETRANGER (par mandat)

I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS 155 F 290 F 425 F 560 F

II. - SUISSE-TUNISIE 243 F 385 F 520 F 750 F

Par voie aérienne - Frais sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse détaillés ou provisoires (de 5 à 10 semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de réviser tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CAISSE NATIONALE DES MARCHÉS DE L'ÉTAT

le financement des entreprises titulaires de commandes publiques

FINANCEMENT DES COMMANDES ET MARCHÉS PUBLICS

Pour faire face aux besoins financiers afférents aux commandes publiques, qu'il s'agisse de travaux, fournitures, locations, entretiens, études... la C.N.M.E. offre à leurs titulaires :

Des crédits de préfinancement

Ils permettent à l'entreprise de financer ses dépenses initiales liées à l'exécution des marchés avant l'ouverture des droits à paiement.

Des crédits de mobilisation

Ils ont pour objet de mettre sans délai à la disposition de l'entreprise les sommes des créances qu'elle acquiert sur l'administration, au fur et à mesure de l'exécution des marchés ou commandes.

Mobilisation de créances sur marchés

La mobilisation des créances sur marchés peut s'opérer : - soit sur production d'un état récapitulatif périodique de factures ou situations de travaux établi par l'entreprise ; dans ce cas le crédit peut atteindre au maximum 75 % du montant net figurant sur chaque état dont le modèle est fourni par la C.N.M.E. ; - soit sur production d'attestations de droits constatés ou d'avis de mandat délivrés par le service qui a passé le marché ; dans ce cas, le crédit peut atteindre 100 % du montant net figurant sur chaque attestation ou avis de mandat.

Mobilisation de créances afférentes à des commandes sans marchés

Il s'agit d'une facilité accordée aux entreprises ayant un courant permanent de commandes administratives ne devant pas donner lieu à passation de marchés. Le montant du crédit de mobilisation peut atteindre au maximum 75 % du montant des factures ou mémoires présentés.

Des crédits de caution

Ils garantissent à l'entreprise les engagements qu'elle contracte vis-à-vis de l'Etat ou des collectivités publiques au titre de ses marchés.

Les entreprises titulaires de marchés de sous-traitance peuvent également bénéficier des procédures de financement de la C.N.M.E., au même titre que les titulaires de marchés publics.

PAIEMENTS A TITRE D'AVANCE

Les PME titulaires de marchés de l'Etat ou d'établissements publics nationaux à caractère administratif, peuvent désormais obtenir, par l'intermédiaire de la C.N.M.E., une assurance de règlement à bonne date par la procédure des paiements à titre d'avance.

Demande de Renseignements :

Pour tous renseignements sur ces procédures et sur les autres modalités d'intervention de la C.N.M.E. (Crédit d'équipement • Crédit-bail • Financement de l'innovation), s'adresser :

14, rue de Gramont 75084 PARIS CEDEX 02, Tél. 261.85.75

Entrées des bureaux : 14, rue du Quatre-Septembre, Paris

Délégations Régionales : BORDEAUX - LILLE - LYON - MARSEILLE - NANTES - TOULOUSE.

un partenaire de choix dans le domaine des relations économiques franco-allemandes

AMERISCHE BANK

Le problème des banques privées indépendantes

Le 4 décembre dernier, une petite banque de Lourdes, la banque Lacaze, devait fermer ses portes par décision de la commission de contrôle des banques et être placée sous le régime de l'administration provisoire, avec un découvert atteignant, dit-on, 16 à 25 millions de francs. Pour apaiser l'inquiétude des clients lourdaux, et à la demande des pouvoirs publics, des dispositions étaient prises pour le remboursement des dépôts immédiatement exigibles (comptes à vue et comptes sur livrets), la B.N.P. se trouvant chargée d'assurer le sauvetage. En revanche, certaines entreprises qui bénéficiaient de très considérables découverts à la banque Lacaze se trouvent prises à la gorge, notamment dix-sept affaires de bâtiment qui emploient plusieurs milliers de personnes. Certes, cette banque n'est que la cent dixième environ au classement des banques françaises, avec 120 millions de francs de dépôt et dix-huit employés, mais sa défaillance risque d'avoir de graves conséquences sur le plan local. C'est le deuxième cas de ce genre depuis la deuxième guerre mondiale, le premier étant celui de la banque Band d'Évian, en octobre 1976. Quant à celui de la banque Martinon, en 1963, à Nice, il doit être

mis à part en raison de son caractère très particulier. L'affaire de la banque Lacaze appelle plusieurs remarques. La première est qu'il n'existe pas en France d'organisme garantissant les dépôts dans les banques, comme il en existe dans de nombreux pays, à commencer par les États-Unis avec leur F.D.I.C.

Comme le disait récemment, et pudiquement, M. Georges Hervet, président de l'Office de coordination des banques privées, « l'unicité n'a jamais pu se faire dans la profession sur ce problème ». Cela veut dire, en clair, que les grandes banques nationalisées ont toujours refusé d'associer à la constitution d'un fond de garantie, qu'elles alimenteraient pour la plus grande partie, et dont les bénéficiaires exclusifs seraient les clients des petites banques en difficulté. Pour les grands établissements eux-mêmes, toute défaillance aurait des dimensions si importantes et des conséquences si graves que seul l'État et la Banque de France seraient susceptibles d'apporter une solution. C'est donc le statu quo, mais le problème demeure, et il est à souhaiter que les défaillances de petites banques ne se multiplient pas.

Pot de fer contre pot de terre

La deuxième remarque est que la fermeture de la banque Lacaze, quelles que soient ses causes, se produit au moment même où M. Hervet lance un véritable cri d'alarme, se demandant si « les pouvoirs publics envisagent avec sérénité la disparition de nos établissements, qui, par leurs dimensions, l'ancienneté de leur implantation, leur caractère souvent familial, constituent un élément jugé par nous irremplaçable du système bancaire français ». Craignant violemment l'accord passé par les pouvoirs publics avec le Crédit agricole, qui, moyennant l'assujettissement à l'impôt, consolide à ses yeux tout le terrain gagné par la « banque verte », le bouillant M. Hervet juge « insoutenable » la concurrence de cette dernière, de même que celle du Crédit mutuel avec son livret « bien » expédié d'im-

près : « C'est la lutte du pot de fer contre le pot de terre ». A terme, affirme-t-il, c'est la condamnation pure et simple des banques de province, dont l'exploitation se trouve « asphyxiée », « à la limite du supportable », « il admet donc les pouvoirs publics, s'ils souhaitent des banques comme les nôtres, de leur donner les conditions de leur survie ».

Le fait est que le nombre de ces petites banques décroît. Il diminue en valeur absolue (444 banques, dont 33 étrangères en 1947 ; 378, dont 106 étrangères en 1978) et en valeur relative : depuis 1968, 21 petites et moyennes banques sont passées sous le contrôle de grands établissements sans changer de raison sociale et 17 ont vu leur nom disparaître. En outre, le mouvement de concentration se poursuit. Ainsi, la banque Vernes et commerciale

de Paris, classée comme banque d'affaires, qui comptait 10 guichets au départ, vient de porter ce chiffre à 33, en acquérant 5 guichets de la banque Monod-La Hélin et les 14 de la Banque auxiliaire Inchauspé, sans compter une prise de participation minoritaire dans la banque Finibus (4 guichets) : toutes ces opérations lui permettent d'atteindre le seuil de l'indépendance financière.

De son côté, le Crédit lyonnais a porté à plus de 50 % son contrôle sur la banque Lazardier, en Savoie, tandis que les Mutuelles réunies cèdent à l'Union des banques de Paris et au groupe Riraud la majorité du capital de la banque Brière, à Noyon.

Une peau de chagrin

En définitive, si l'on met à part les établissements moyens comme la Marcellaise de crédit, avec ses 4,5 milliards de dépôts et ses 200 guichets, la Banque de Bretagne (2 milliards de dépôts et 40 guichets), l'Union de banques à Paris (1,5 milliard et 27 guichets), la Banque de Savoie (1 milliard et 40 guichets, très liée au Crédit commercial de France), on ne compte plus guère que 25 à 28 petites banques indépendantes, le plus souvent à caractère familial. L'éventail est large puisqu'il s'étend, par exemple, de la banque Nuger, à Clermont-Ferrand, avec son demi-milliard de francs de bilan et ses 7 guichets, à la folklorique banque Verger (4 millions de francs de bilan), que M. Verger, âgé de quatre-vingts ans, exploite seul avec sa fille à Vizille, près de Grenoble.

Malgré leurs liens très vivaces avec la population locale et le dynamisme de la plupart de leurs

lunettes propres avec **opticien** chez tous les opticiens

dirigeants, ces petites banques sont encore menacées d'absorption ou soumises à des « sollicitations », c'est-à-dire la prise d'intérêts minoritaires dans leur capital, avec des « relations spéciales ». Souvent, elles ne sauvegardent leur indépendance qu'en passant des accords d'assistance avec des établissements plus importants, mais leur existence est parfois précaire. Face aux « monstres » que constituent les grands groupes nationaux et à ces concurrents terribles que sont le Crédit agricole et le Crédit mutuel, supérieurement décentralisés, elles assurent toutefois une présence dont beaucoup déploieraient la disparition.

Les petites banques indépendantes ou familiales

(bilan en millions de francs au 31 décembre 1977)

De Bascque, Beau, Paris	328
Nuger, Clermont-Ferrand	323
Martin Mauril, Marseille	414
Pelletier, Dax	278
Marze, Aubenas	251
Gallière, Sarlat	99
Dechamps et Co, Bayonne	87
Majorel, Espalion	82
H. Bonnasse, Marseille	70
Banque niçoise de crédit, Nice	66,5
Baron frères, Montrejeun	57,6
Saint-Olive, Lyon	44,5
Béchetolle, Annanay	41,9
Héaux, Drenx	43,6
Roy, Donai	41
Clément, Morez	40,4
Agénais d'aval et de crédit, Agen	32
Grégoire Delon, Lyon	30,4
Banque d'escompte et de dépôt, Marseille	30
Banque du Haut-Foréz (Mme Gauchet Théolyre), Saint-Bonnet-les-Châteaux	27
Gaillard J., St-Ambroise	21
Delort et Co, Martres-Tolosane	21

banque de l'indochine et de suez INDOSUEZ

SIÈGE SOCIAL : 96, boulevard Haussmann - 75008 PARIS
tél. : (1) 266.20.20
SIÈGE CENTRAL : 44, rue de Courcelles 75008 PARIS
tél. : (1) 766.52.12
Telex : 650409 Paris

SUCCURSALES

GIBRALTAR	TOKYO	SEOUL
LONDRES	KUALA LUMPUR	BAHREIN
LAUSANNE	MANILLE	DUBAI
LUGANO	SINGAPOUR	SHARJAH
CHICAGO	BANGKOK	SANA'A
HONG KONG	PAPEETE	HAOIDEI
OSAKA	NOUMEA	TAIZ

BUREAUX DE REPRESENTATION

MADRID	JAKARTA
RIO DE JANEIRO	TOKYO
SAO PAULO	KUALA LUMPUR
CARACAS	SYDNEY
HOUSTON	

FILIALES ET BANQUES AFFILIEES

- EUROPE**
Crédit Foncier de Monaco
Trinkaus & Burkhart
Banque du Bénédix
Banque de Suez Italia S.p.A.
Finanziaria Indosuez S.p.A.
Banque de Suez Luxembourg S.A.
Banque de Suez Nederland N.V.
- AFRIQUE**
French Bank of Southern Africa Ltd.
Compagnie Marocaine de Crédit et de Banque
Nigerian Finance Services Ltd.
Banque de l'Indochine et de Suez - Mer Rouge (Djibouti)
- AMERIQUE DU NORD**
Suez American Corporation (Investment Bank)
Blyth Eastman Dillon and Co
- ANTILLES**
Banque Antillaise
- AMERIQUE DU SUD**
Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud
-SUDAMERIS-
- PROCHE ET MOYEN-ORIENT**
Al Bank Al Saudi Al Fransi - Arabie Saoudite
Banque Sabbag et Française pour le Moyen-Orient
-FRANSABANK-
Banque Libano-Française S.A.L.
Uthmaniyah Eudistri Ve Titarat Bankasi - UTEBANK -
- EXTREME-ORIENT**
Indosuez Asia Ltd, Hong Kong
- OCEANIE**
Banque de l'Indochine et de Suez - Nouvelles-Hébrides.

CAISSE NATIONALE MARCHES DE LE...

BV - un partenaire de choix dans le domaine des relations économiques franco-allemandes

Avec un bilan consolidé de 70 milliards de DM, la BAYERISCHE VEREINSBANK est l'une des grandes banques européennes.

Elle est donc en mesure de vous apporter un concours précieux dans toutes vos opérations commerciales avec la République Fédérale d'Allemagne.

Il y a cinq ans déjà, qu'elle a ouvert son bureau de représentation à Paris.

Depuis quatre ans, elle détient une participation dans le capital social du Crédit du Nord et est liée à cet établissement dans le cadre d'un contrat de coopération conclu avec le Groupe Paribas.

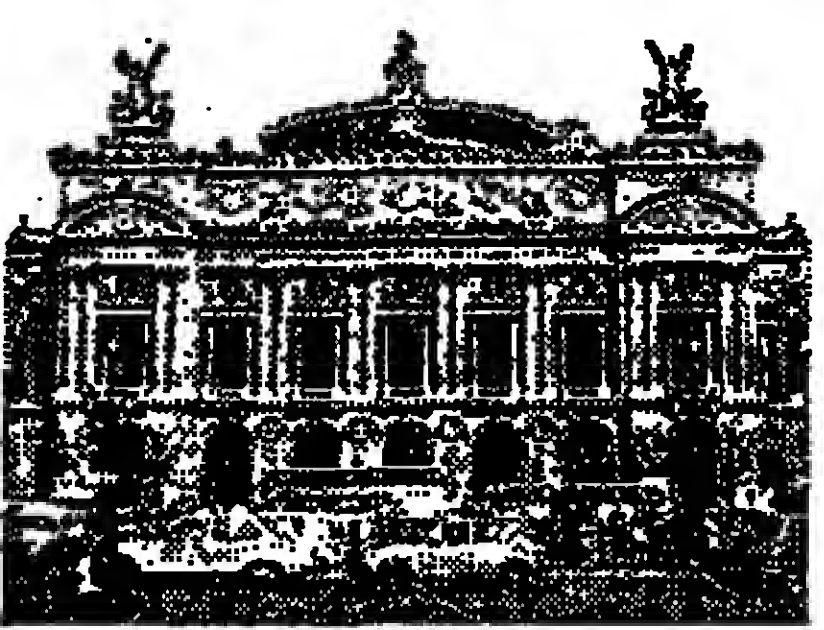
Nous avons aussi des implantations à New York, Londres, Tokyo, Chicago, Grand Cayman, Johannesburg, Los Angeles, Rio de Janeiro, Téhéran et une filiale à Luxembourg.

Bayerische Vereinsbank
Bureau de représentation pour la France
9, rue de la Paix
F-75002 Paris
Téléphone: 261 6208
Télex: 210219 bvp



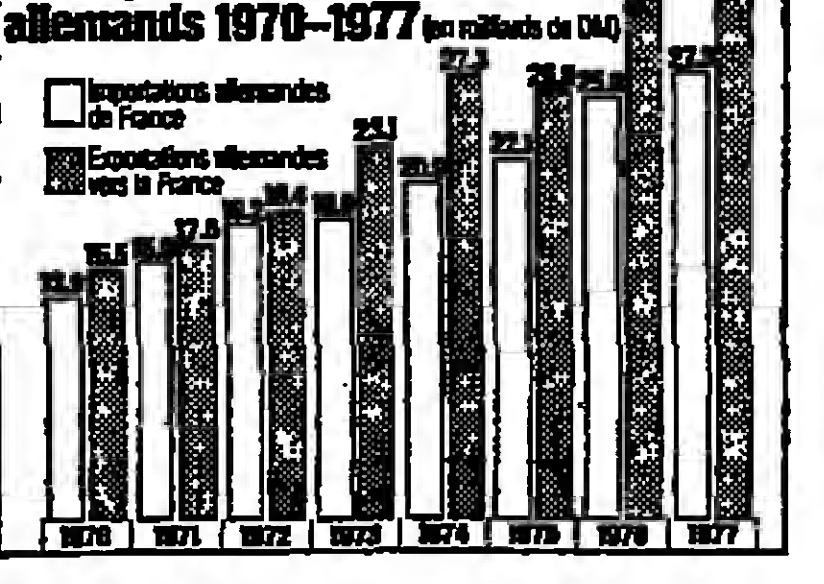
BAYERISCHE VEREINSBANK
RÉUNIE AVEC BAYERISCHE STAATSBANK AG

Quelques raisons valables de consulter la Commerzbank à Paris.



1 La succursale parisienne de la Commerzbank bénéficie des moyens et de l'expérience de l'une des trois grandes banques commerciales allemandes, avec un bilan consolidé de plus de 35 milliards de dollars U.S., environ 850 agences en Allemagne et un réseau mondial de succursales, d'agences, de bureaux de représentation et de correspondants.

2 Première banque allemande à ouvrir une succursale à Paris, la Commerzbank offre aux sociétés allemandes et françaises, ainsi qu'aux sociétés internationales installées en France, la gamme complète des services bancaires pour toutes leurs opérations commerciales. Le financement des échanges commerciaux avec l'étranger, y compris les crédits à l'exportation, les prêts en francs français, les crédits documentaires, les lettres de crédit, la couverture de change à terme et les opérations sur l'euro-marché figurent parmi les nombreux services que peut vous rendre l'équipe expérimentée de notre Banque à Paris.



3 Depuis plus d'un siècle, la Commerzbank a été le conseiller financier d'une clientèle de premier ordre dans le monde entier. Notre équipe de spécialistes peut vous donner des conseils d'expert sur tous les types d'émissions d'emprunts internationaux, vous faciliter les contacts pour des joint ventures, des fusions ou des acquisitions de sociétés ou vous conseiller sur les avantages d'une introduction en Bourse en Allemagne.

Pour un bon conseil sur tout problème financier, consultez la Commerzbank à Paris.

COMMERZBANK

Succursale à Paris: 3, Place de l'Opéra, 75002 Paris, Tél.: 7421329

Bureau central international: Boite postale 2534, D-6000 Frankfurt/Main - Agences à: Amsterdam - Anvers - Brno - Cologne - Londres - New York - Paris - Tokyo - Praha - Rome - Buenos Aires - Caracas - Copenhague - Genève - Hong Kong - Istanbul - Lima - Madrid - Mexico - Moscou - New York - Rio de Janeiro - Rotterdam - Sao Paulo - Singapour - Sydney - Téhéran - Tokyo - Vienne - Zurich.

صكنا من الأصل

صك زامن الاصل

Réflexions sur un classement

POUR la neuvième année consécutive, la revue britannique *The Banker* a publié, en juin 1978, son classement des trois cents premières banques mondiales. Sur la base du bilan au 31 décembre 1977, calculé en dollars des États-Unis, peu de changements se sont manifestés par rapport à l'année précédente, le glissement de la monnaie américaine étant encore peu accentué à cette date. Depuis, on le sait, le dollar a fortement fléchi, ce qui a minoré les bilans des banques américaines et gonflé ceux des non-américaines. Ainsi, pendant trois jours, en octobre 1978, au plus fort de la baisse du dollar, le *Crédit agricole* s'est trouvé en tête du classement, devant l'énorme *Bank of America*, pour retrograder à son rang initial au fur et à mesure que le « billet vert » reprétait un peu de couleur.

Pour les mêmes raisons, à savoir la baisse de la livre, les banques britanniques ont, au fil des ans, perdu du terrain, tandis que les banques allemandes et, surtout, japonaises ne cessent de monter en puissance, appuyées sur leurs monnaies, et que le *Banco de Brasil* se hisse au neuvième rang.

La France peut se targuer de compter quatre établissements dans les dix premiers. Cette performance, selon les uns, est le témoignage de la vigueur des grandes banques françaises, qui leur permet de tenir une place importante dans le monde et dans les relations internationales, tout au moins pour la B.N.F., le *Crédit lyonnais* et la *Société générale*. Pour les autres, comme M. Jean-Maxime Lévy, président du *Crédit commercial de France*, et grand défenseur de la banque privée, elle est tout à fait anormale, si l'on tient compte de l'importance de l'économie française dans le monde.

Il estime que, dans notre pays, la concentration bancaire est beaucoup plus forte qu'ailleurs, et constitue un phénomène nocif. À l'appui de cette thèse, certains font observer que, si le Japon doit loger six banques dans les vingt-cinq premières pour équilibrer le total des bilans des françaises, si bien placées, il en

place vingt-deux dans les cent premières, et pas d'une mince importance. Masse unique de la fédération d'établissements, gigantisme ou taille « plus humaine », le débat est ouvert, à ceci près qu'une action efficace dans le domaine international requiert une dimension et des moyens appréciables.

Les banques mondiales

(d'après *THE BANKER*)
(Total du bilan en milliards de dollars à la fin de 1977.)

1. Bank America Corp (États-Unis) (Bank of America)	88,2	21. Bayerische Vertriebsbank (Allemagne fédérale) ..	38,9
2. Citicorp (États-Unis) (Citibank)	75,6	22. J.P. Morgan et Co (Morgan Guaranty Trust Co of New York) ..	30,6
3. Caisse nationale de Crédit agricole (France) ..	63,4	23. Royal Bank of Canada ..	30,1
4. Deutsche Bank (Allemagne fédérale)	58,3	24. Chemical New York Corp (Chemical Bank) ..	29,8
5. Groupe BNP (France) (Banque Nationale de Paris)	52,7	25. Industrial Bank of Japan	29
6. Chase Manhattan Corp (Chase Manhattan Bank) (États-Unis) ..	52,4	26. Banca Nazionale del Lavoro (Italie)	28,5
7. Crédit lyonnais (France)	47,2	27. Norinchukin Bank (Japon)	27,9
8. Société générale (France)	46,9	28. Union de Banques suisses (U.B.S.)	27,6
9. Banco de Brasil	46,9	29. Allgemeine Bank (Pays-Bas)	27,6
10. Dresdner Bank (Allemagne fédérale)	45,8	30. Canadian Imperial Bank of Commerce	27,6
11. Dai-ichi Kangyo Bank Japon	43	31. Société de banque suisse (S.B.S.)	27,6
12. Barclays Bank (Grande-Bretagne)	41,9	32. Bank of Tokyo	27,3
13. Westdeutsche Landesbank Girozentrale (Allemagne fédérale)	39	33. Tokai Bank (Japon) ..	27,3
14. Fuji Bank (Japon)	38,2	34. Rabo-Bank (Pays-Bas) ..	26,8
15. Sumitomo Bank (Japon) ..	38,1	35. Bank of Fukuoka (Japon)	26,3
16. Mitsubishi Bank (Japon) ..	36,7	36. Meitetsu Bank (Japon) ..	26,2
17. National Westminster Bank (Grande-Bretagne)	35,5	37. Amsterdam-Rotterdam Bank	25,9
18. Sanaa Bank (Japon)	35,7	38. Lloyds Bank (Grande-Bretagne)	25,7
19. Commerzbank (Allemagne fédérale)	35,5	39. Bayerische Hypothek und Wechsel Bank (Allemagne fédérale)	25,7
20. Manufacturers Hanover Corp. (Manufacturers		40. Banca Commerciale Italiana	25,7
		41. Continental Illinois Corp (Continental Illinois National Bank) (États-Unis)	25,5
		42. Midland Bank (Grande-Bretagne)	25,4

Les «étrangères» s'intéressent davantage à la France

SI les banques françaises développent leurs réseaux à l'étranger, seule façon pour elles de maintenir ou d'augmenter leurs marges bénéficiaires, les banques étrangères font, à l'heure actuelle, un effort particulier pour s'installer en France. Ce sont plus particulièrement des établissements originaires des États voisins, appartenant ou non à la Communauté économique européenne, qui jugent indispensable d'implanter une tête de pont dans notre pays, considéré comme l'une des plaques tournantes dans l'Europe de demain.

L'exemple le plus récent est la venue à Paris du Banco Urquijo, première banque d'affaires de la péninsule ibérique, et neuvième établissement espagnol à ouvrir une succursale en France. Le Banco Urquijo entend, dans un premier temps, et en raison de l'encadrement du crédit, se limiter aux opérations d'échange de devises et de change pour l'Europe, qu'elle estime pouvoir mieux traiter à partir de Paris.

Plus importantes sont les am-

bitions de la Dresdner Bank, deuxième établissement d'Allemagne fédérale, qui vient de créer une certaine sensation en rachetant au groupe Pricel la majorité du capital de la banque lyonnaise Veuve-Morin-Pons, quarantième banque française, avec ses 11 guichets et ses 1 200 millions de dépôts.

La Dresdner va développer ses activités en Europe, et plus particulièrement en France, a déclaré son président. Selon toute vraisemblance, les autorisations nécessaires à cet achat pourraient être données par les pouvoirs publics. Elles ne l'ont pas été. En revanche, jusqu'à présent, pour la prise de contrôle éventuelle de la Banque Dreyfus par le groupe bancaire belge Bruxelles-Lambert, l'opération aurait été bloquée au haut lieu par l'Élysée, dit-on. Tel n'aurait pourtant pas été le cas lors de l'acquisition progressive de la très protestante banque Neufville-Schlumberger-Mallet par le géant hollandais Algemeen-Bank-Nederland.

Les Anglais débarquent

Mais la démarche la plus significative est sans doute celle des grandes banques de d'États britanniques, qui sont en train d'opérer un débarquement en force dans notre pays, soit qu'elles y renforcent leurs positions, soit qu'elles s'y installent. La filiale française du plus grand établissement d'outre-Manche, la Barclays Bank, avec son président, M. Pierre de Calan, se classait déjà, par le nombre de ses agences (vingt-deux) au premier rang des filiales de banques étrangères opérant en France. Or, elle vient de racheter à la Banque franco-allemande ses trois succursales de Strasbourg, de Sarreguemines et de Saint-Avold, puis de prendre une participation de 51 % dans la Société bancaire de Paris, dont la vocation principale est la ges-

tion des portefeuilles, notamment de SICAV, et de 26 % dans la SOBI, banque à moyen terme bien connue dans le midi de la France; ces deux établissements appartenant au groupe Palue-Marmont.

Le mois dernier, la Barclays française annonçait enfin une prise de participation majoritaire dans le capital de la banque La Prudence, à Grenoble, cent onzième banque française, avec 130 millions de francs de dépôts environ, et dans celui de la société financière Lutécia, actuellement sous le contrôle de la holding La Mure. Selon les dirigeants de Barclays Bank S.A., cette acquisition permettra à l'établissement de renforcer son implantation dans le sud-est de la France, où elle est déjà présente dans six villes.

Une filiale française

Enfin, dernière venue, la Midland Bank, l'une des «quatre grandes» britanniques, vient de créer une filiale française, dont le président et directeur, M. Herve de Carrocy, remplissait les mêmes fonctions à la Chase Manhattan de Paris. La Louvelle banque « continuera à favoriser et à financer les exportations et les activités à l'étranger des grandes entreprises françaises et apportera un appui efficace aux entreprises multinationales implantées en

France. Tout un programme. Le plus, elle «déploiera une activité soutenue sur le marché monétaire français et sera en mesure de traiter toutes les opérations qui lui sont rapportées», y compris les opérations de change, pour lesquelles elle a recruté deux cambistes réputés de la Place. Nul ne sait si la Grande-Bretagne entrera dans le système monétaire européen, mais ses banques, en tout cas, entendent y jouer leur partie.

Classement

Banques étrangères de dépôts en France	
(Total du bilan en milliards de dollars)	
(Sources : «Le Nouvel Economiste»)	
1. Citibank N.A. (États-Unis)	17,3
2. Banque commerciale pour l'Europe du Nord (U.B.S.)	15,5
3. Morgan Guaranty Trust Bank of America N.Y. et N.A.	12,2
4. Bank of America N.Y. et N.A.	9,8
5. Chase Manhattan Bank N.A. (États-Unis)	9,8
6. International Westminster (Grande-Bretagne)	5,6
7. Banco de Brasil	5,4
8. Chemical Bank (États-Unis)	5,3
9. Bank of Tokyo	4,5
10. Barclays Bank S.A. (Grande-Bretagne)	4,7
11. Jordan (A.B.N.) Pays-Bas	4,6
12. Manufacturers Hanover (États-Unis)	4
13. Banque Franco-Arabe d'Investissements Int. ..	3,9
14. Banque Européenne de Tokyo	3,9
15. First National Bank of Boston	3
16. Bank Polska, Kaso Oplecni (Pologne)	2,5
17. Bankers Trust (États-Unis)	2,7
18. First National Bank of Chicago	2,7
19. Commerzbank (Allemagne fédérale)	2,6
20. Lloyds Bank International (Grande-Bretagne)	2,4
21. Banco de Bilbao	2,3
22. Banque Royale du Canada	2,2

Le Groupement carte bleue: 110 banques unies pour un même service.

Née il y a plus de 10 ans de la volonté des grandes banques françaises, la Carte Bleue permet aujourd'hui à 1,6 million de porteurs de régler une part grandissante de leurs achats. (80.000 commerçants affiliés, 640 distributeurs automatiques de billets.)

En 1978, le Groupement aura réalisé 7,5 milliards de francs de chiffre d'affaires. Au cours des 12 derniers mois la progression du CA aura été supérieure à 50%.

Cette expansion constante fait de la Carte Bleue un phénomène irréversible. Moyen de paiement pratique par sa simplicité et sa sécurité, elle répond aux exigences des consommateurs, des commerçants et des banques.

Avec ses partenaires internationaux du groupe Visa, la Carte Bleue offre à ses porteurs le plus grand réseau de cartes du monde, implanté dans 136 pays.

*Vous avez une banque...
avez-vous un banquier ?*

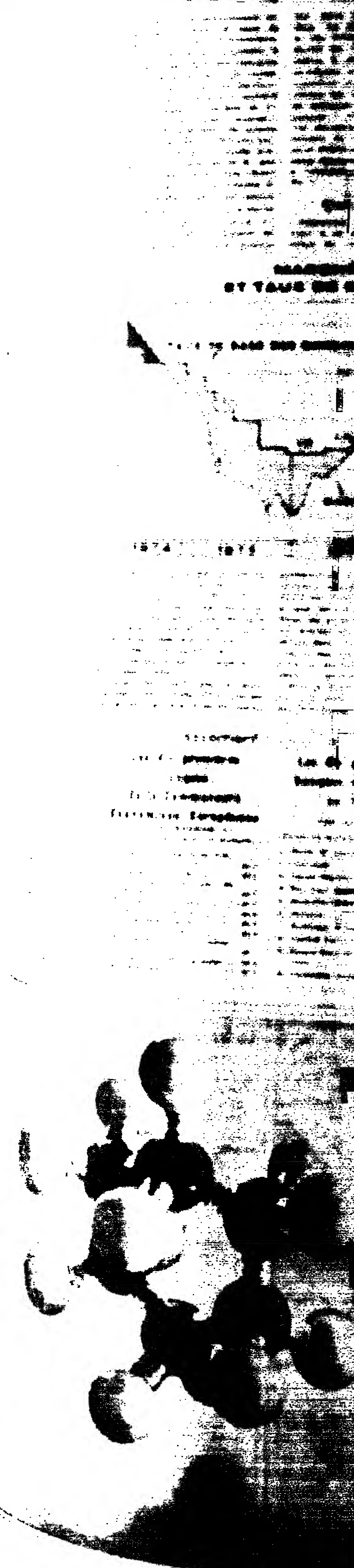
BANQUE VERNES ET COMMERCIALE DE PARIS

Société Anonyme au Capital Social de 125.100.000 F



- Siège social : 52, avenue Hoche, 75008 Paris
- 32 agences dans la région parisienne, une succursale à Lyon
- Réseau de correspondants dans le monde entier

LA BAISSÉ DES TAUX JUSQU'...



DE BANQUE

LA BAISSÉ DES TAUX EN FRANCE : JUSQU'OU ?

DEPUIS les élections législatives, on observe sur les taux d'intérêt en France ce que les économistes appelleraient un « mouvement tendanciel à la baisse ». Sur le marché monétaire, le loyer de l'argent au jour le jour, après une pointe à 10 1/2 % pendant la semaine précédant le scrutin, a baissé avec les craintes pré-électorales et un accès de faiblesse du franc, n'a cessé de fléchir pour s'établir aux environs de 6 1/2 % à l'approche de la fin de l'année.

Ce loyer retrouve ainsi son niveau de la fin de 1975 et même celui du début de 1973. Parallèlement, mais à un rythme moins rapide, le taux de base des banques (T.B.B.), resté stable à 9,3 % à partir d'août 1977, a commencé à « décrocher » au début de 1978 dernier par petites réductions de 0,25 %, puis de 0,10 %, il fléchit doucement : de 9,20 % à 8,90 % en six mois.

A ce niveau, et comme l'indique le graphique, le T.B.B. se retrouve à plus de deux points au-dessous du taux du marché monétaire, ce qui ne s'était pas produit depuis janvier 1976, et ne peut que satisfaire les banquiers.

Sur le marché financier, enfin, le taux de rendement nominal des obligations à l'émission diminue peu à peu. La cadence de la baisse semble donnée par les pouvoirs publics à l'occasion de leurs « petits » emprunts, lancés tous les deux mois pour couvrir une partie du déficit budgétaire : 10 % actuariel brut en mai, 9,80 % en juillet, 9,45 % en octobre et 8,80 % la semaine dernière. Si l'on tient compte de l'exonération de la retenue à la source sur les coupons de ce genre d'émission, qui correspond à 1 % de moins, le rendement des obligations « classiques » de première catégorie s'établit aux alentours ou un peu au-dessous de 10 %, contre 11 % un an auparavant.

C'est donc partout la baisse. Les pouvoirs publics ne s'en cachent pas : un tel phénomène correspond à leurs souhaits, presque même à leur volonté. M. Monory, ministre de l'économie, en mai et juin derniers, a très vivement « incité » les banques à commencer à abaisser leur taux de base, et, maintenant que le processus est entamé, il entend que les divers taux d'intérêt suivent le T.B.B. Ainsi, à partir du 1^{er} janvier prochain, le taux de base du crédit à la consommation, qui était fixé à 18,80 % depuis deux ans, va être ramené à 17,30 %, ce qui intéresse directement les acheteurs à tempérament de véhicules automobiles et d'appareils électroménagers.

La rémunération de l'épargne populaire

Un tel mouvement au point où il en est, vient heurter un autre de taille : celui de la rémunération de l'épargne populaire, à savoir le taux d'intérêt des comptes sur livrets de caisses d'épargne et des banques, fixé à 6,50 % depuis le 1^{er} janvier 1978.

Or ce niveau est précisément celui où est parvenu le taux de l'argent sur le marché monétaire, qui influence assez fortement le coût des ressources des banques (comptes à terme, bons de caisse, etc.). En outre, pour un particulier titulaire d'un livret exonéré d'impôt (Caisse d'épargne et livret « bleu » du Crédit mutuel), un tel rendement est très proche de celui offert par le dernier emprunt d'Etat à 8,50 % après prélèvement forfaitaire de 25 %, soit 6,40 % : on comprendra que l'écart entre le revenu du court terme et du long terme est bien mince en ce cas précis, ce qui n'incite guère l'épargnant à placer « long », comme ne cessent de le réclamer des pouvoirs publics

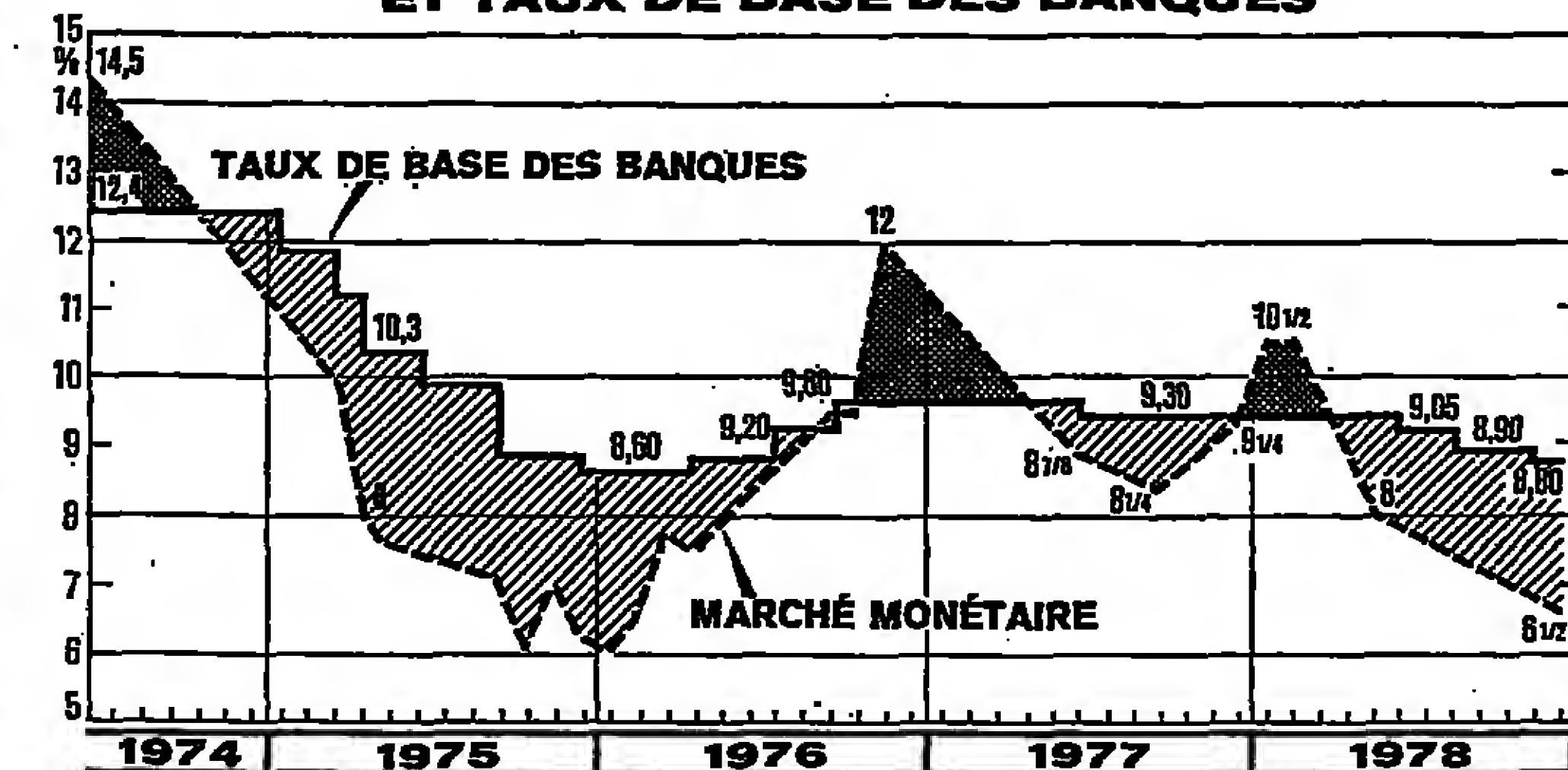
tier dans les cabinets ministériels. La décision, qui pourrait, le cas échéant, prendre effet à partir du 1^{er} janvier prochain, obéira à des critères à la fois politiques et économiques. Est-il opportun, alors que le taux d'inflation est encore voisin de 10 %, de pénaliser aussi l'épargne populaire ? Ou convient-il de ralentir le rythme de l'inflation pour diminuer la rémunération de cette épargne et contribuer ainsi à l'abaissement du coût du crédit ?

Quel horizon ?

Répondre à cette question revient à en poser une autre : au début de 1978, quelles sont les

probabilités d'une réduction de l'érosion monétaire et d'une stabilité du franc, bref d'un retour à une situation bien oubliée ? Pour les pouvoirs publics, il semble acquis que les efforts réalisés en ce sens — pause des salaires, liberté des prix, entrée du franc dans le système monétaire européen — porteront leurs fruits. Si cela était, la baisse tendancielle du coût du crédit, amorcée en 1975 après la « pointe » for-

MARCHÉ MONÉTAIRE ET TAUX DE BASE DES BANQUES



soucieux de favoriser le financement des investissements.

Enfin, il est clair que les banques subordonnent une réduction ultérieure de leur taux de base à une diminution du coût de leurs ressources rémunérées, qui implique de faire sauter le « verrou » constitué par le taux d'intérêt des livrets.

Dans ces conditions, il était logique que l'étude d'une baisse de ce taux ait été mise en chan-

probabilités d'une réduction de l'érosion monétaire et d'une stabilité du franc, bref d'un retour à une situation bien oubliée ? Pour les pouvoirs publics, il semble acquis que les efforts réalisés en ce sens — pause des salaires, liberté des prix, entrée du franc dans le système monétaire européen — porteront leurs fruits. Si cela était, la baisse tendancielle du coût du crédit, amorcée en 1975 après la « pointe » for-

Classement

Les dix premières banques de la Communauté Economique Européenne (« THE BANKER »)		Les dix premières banques mondiales en 1970 (« THE BANKER »)	
(Bilan en milliards de dollars)		(Bilan en milliards de dollars)	
1. Caisse Nationale de Crédit Agricole	63,4	1. Bank of America	25,6
2. Deutsche Bank	58,2	2. Citibank	23,1
3. Banque Nationale de Paris	52,7	3. Chase Manhattan	22,2
4. Crédit Lyonnais	47,2	4. Barclays Bank	15,1
5. Société Générale	46,9	5. Manufacturers Hanover	12
6. Dresdner Bank	45,9	6. Morgan	11,4
7. Barclays Bank	41,9	7. National Westminster	10,6
8. Westdeutsche Landesbank	39	8. United California Bank	10,6
9. National Westminster	36,4	9. Banca Nazionale del Lavoro	10,2
10. Commerzbank	35,2	10. Chemical Bank	9,7



BANQUE D'AFFAIRES FRANCO-ARABE S.A.

Activité bancaire financière, commerciale et internationale. Fondée en juillet 1976. Opérationnelle à partir de septembre 1977.

SIÈGE SOCIAL :

2, Rue Vernet, 75008 PARIS - FRANCE
Téléphone : 723-78-13
Télex : 611 631 BAFA
Télégraphes : BAFA

CAPITAL :

50.000.000,00 Francs Français

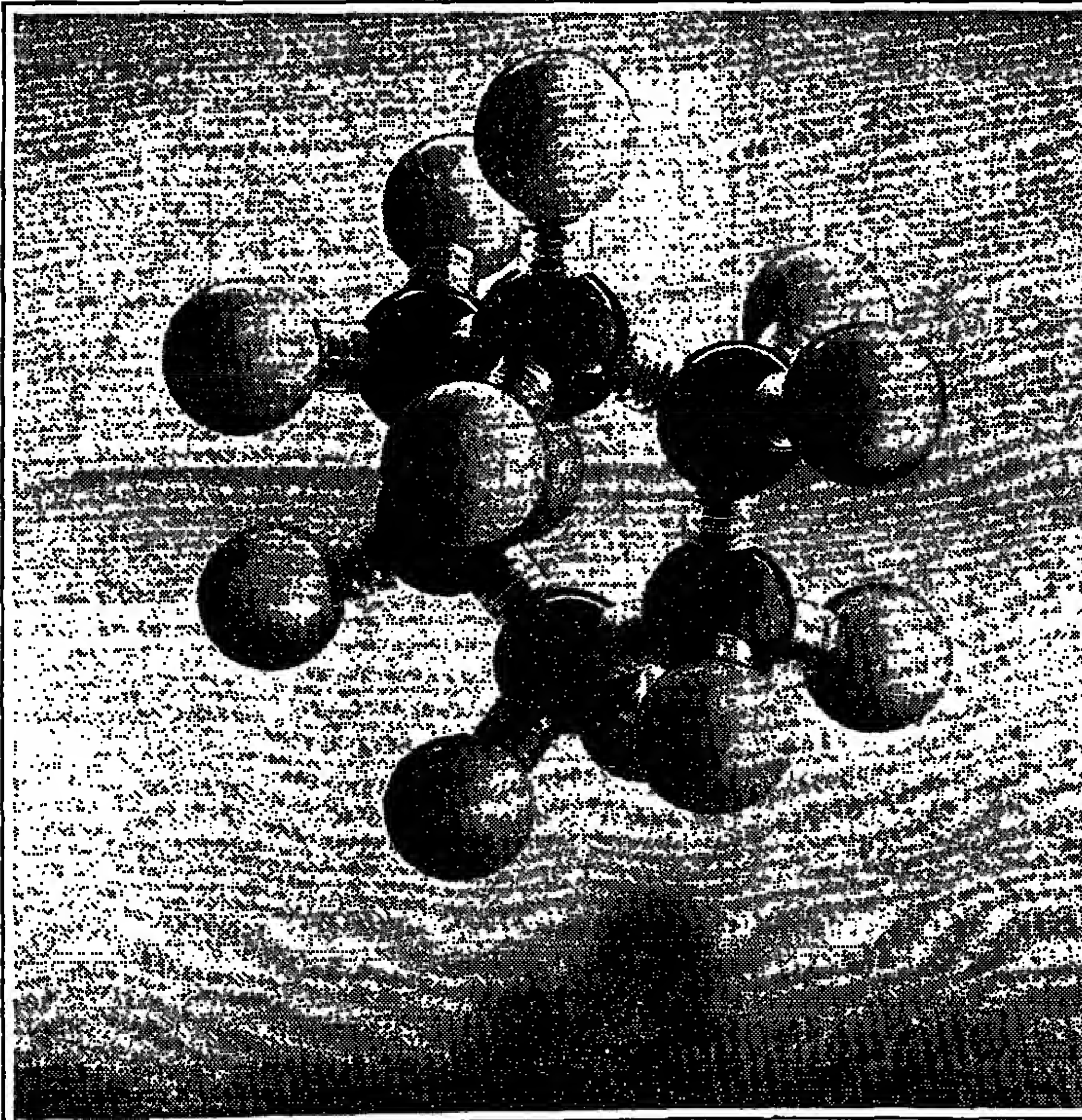
DIRECTION :

PRÉSIDENT
DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. JOSEPH ABDO EL-KHOURY
M. JEAN-HUBERT DEMEULENAERE

ACTIVITÉS :

- Opérations commerciales de niveau important.
- Activité et opérations de change.
- Mise en place du cadre financier et technique de projets industriels dans les pays arabes.
- Evaluation des investissements.
- Conseil des Sociétés Occidentales pour la création de nouveaux marchés d'associations dans les pays arabes.
- Gestion de portefeuille.
- Syndications d'Emprunts.



Deutsche Bank une banque universelle depuis un siècle.

L'ensemble représente plus que la somme de ses éléments

Nous avons dû mettre en place une gamme complète de services pour devenir une banque internationale et universelle capable de répondre avec la souplesse nécessaire aux exigences les plus diverses. Et grâce à notre connaissance approfondie de tous les secteurs des affaires, chacun de nos départements peut contribuer à trouver la meilleure solution à votre problème.

Traiter des opérations de change, même dans une devise qui n'est pas utilisée couramment dans le commerce, mettre en place un crédit à l'exportation tenant compte de la réglementation du pays importateur ou établir un crédit à long terme pour un joint-venture: tout ceci entre

dans le cadre de nos services. Nos experts dans le monde entier sont à même de résoudre ces problèmes parmi bien d'autres.

Un ensemble de services adaptés sur mesure aux besoins de chaque client, c'est certainement plus que la somme de nombreuses propositions isolées. C'est pour vous un ensemble homogène qui vous fera économiser beaucoup de temps et d'énergie.

La Deutsche Bank et ses experts vous attendent.



Deutsche Bank AG, Succursale de Paris, 10, Place Vendôme, F-75001 Paris, Boite Postale 488, F-75028 Paris/Cedex 01, Tél.: (16) (1) 2 61 82 02

سكزامن الأصل

Les «étrangères» s'intéressent davantage à la France

COMMERCIAL

سكزامن الاصل

MONNAIES

Le S.M.E. reste à inventer

(Suite de la première page.)

Au président Giscard d'Estaing on pardonnerait mal tant d'obstination à elle devait conduire à un nouvel et patent échec, que les dispositions compliquées du S.M.E. ne parviendront pas à masquer complètement. Au chancelier Schmidt, on demande au contraire qu'il sache modérer les succès remportés jusqu'ici par la R.F.A. dans la lutte contre l'inflation. Gageons qu'on lui ferait grief de laisser dans l'avenir le mark se singulariser encore par une force trop évidente, et

peut-être à la longue économiquement dangereuse, parce que facteur de dépression au moins relative en Allemagne. Les deux partenaires les plus importants du S.M.E. en sont aussi les deux initiateurs. Les faits viendront-ils justifier les espoirs qu'ils placent visiblement l'un et l'autre dans leur entreprise commune, à laquelle huit sur neuf pays de la C.E.E. vont s'atteler, en attendant que d'autres nations, telles la Suisse et l'Autriche, s'y associent probablement de façon plus ou moins discrète ?

La confiance de Paris

A Paris, on aborde l'aventure avec d'autant plus de confiance, et chez certains d'enthousiasme raisonné, que, en effet, elle a beaucoup de chances de débiter pour le franc dans des conditions nettement plus favorables que l'opinion publique, en France et à l'étranger, ne s'y attend. Une sorte de schéma passe-partout qui fait encore figure de raisonnement chez un bon nombre d'observateurs vise à accélérer l'idée que le franc, dès le départ, serait menacé. Malgré la décision finalement prise par M. Andreotti de participer au système, c'est le franc qui risquerait d'être le premier objectif de la spéculation, puisque la lire sera, pour un certain temps du moins (sauf événements politiques graves), hors de ses atteintes grâce au statut privilégié que les dirigeants de Rome ont été assez « sages » de réclamer pour elle — une marge de fluctuation de part et d'autre du taux central de 6 % au lieu de 2,5 % pour les autres. Pour un certain nombre de raisons, il est au contraire très probable que la devise française, au lieu de se traîner en queue du peloton, se retrouvera en tête. Les autorités françaises ne sont pas

seules à le penser. De nombreux opérateurs partagent, semble-t-il, leur avis et auraient commencé à en tirer les conséquences dans leurs arbitrages. Voilà, sera-t-on tenté d'objecter, une bien plaisante prévision, après tant de discours prononcés sur les dangers de lier statutairement le franc au mark. Comment expliquer que celui-ci puisse demain « coiffer » celui-ci, alors qu'aujourd'hui il est moins coté que de s'endetter en francs qu'en dollars ; ce qui signifie que le franc est passé techniquement du côté des monnaies fortes ou semi-fortes (position éminemment réversible...). La comparaison avec les conditions du marché monétaire américain n'est qu'un des facteurs à considérer. Puisqu'il s'agit en fin de compte de rentrer dans le « serpent » européen, il est aussi important de savoir comment le marché français se situe relativement à celui de la R.F.A. C'est ici qu'apparaît en pleine lumière le sens de la manœuvre. M. Barre par rapport au niveau qu'il atteignait il y a quelques mois, le taux français est encore le double du taux allemand. C'est pourquoi on estime que les financiers et les trésoriers des entreprises engagées dans le commerce international seront amenés à faire le calcul suivant : puisque le risque de voir se modifier au cours des prochains mois la parité officielle entre le franc et le deutschemark est quasiment nul, profitons en attendant de la rémunération plus forte servie en France aux déposants à terme. M. Barre et sa politique, ajoute-t-on, continuent d'inspirer confiance aux opérateurs étrangers. Raison de plus pour penser que les faits se conformeront au scénario monté et que les capitalistes préféreront « être placés en franc » plutôt qu'en mark. Si le différentiel de taux d'intérêt

est maintenu à un niveau jugé adéquat, il suffirait, pour maintenir le taux de change, de constater en France une tendance au ralentissement de la hausse des prix. Le soulci des autorités françaises est, personne ne s'en étonnera, de faire du S.M.E. un instrument d'intervention à usage différent que possible de l'ancien « serpent » ; ce qui, malgré les précautions prises, n'est pas acquis d'avance. La Bundesbank et les banques d'émission des pays du Benelux se méfient au contraire des innovations en la matière. C'est notamment sur leur insistance que le chancelier Schmidt a fini par convaincre, en septembre dernier à Aix-la-Chapelle, M. Giscard d'Estaing de maintenir un système classique de parités fixes, avec interventions obligatoires de la part des banques centrales à un « plafond » et à un « plancher » connus d'avance. Sur ce mécanisme on a été greffé un autre, autour duquel on a fait beaucoup de bruit, et dont le caractère effectif n'a pas été révélé qu'à l'expérience. Qualifié, pour la commodité du

langage, de « sonnette d'alarme » liée à un « indicateur de divergence » chargé de détecter les ferments de déséquilibre avant que ne soient atteints les seuils d'intervention obligatoire, le dispositif en question a été conçu en réalité pour empêcher que le deutschemark ne lève constamment vers le haut l'ensemble monétaire européen. Si la monnaie la plus forte « diverge » par rapport à l'ECU (européen Currency Unit), c'est-à-dire par rapport à la moyenne pondérée des monnaies du S.M.E., le pays « responsable » doit être invité à prendre des mesures correctives, et, en cas d'abstention de sa part, de s'en expliquer devant les institutions communautaires, y compris, le cas échéant, le conseil des ministres. En langage moins diplomatique, cela signifie qu'on espère faire accroître par ce biais la pression sur l'Allemagne fédérale pour qu'elle prenne « à temps » des mesures de relance et qu'elle révaline officiellement le deutschemark si celui-ci continue, comme par le passé, à faire bande à part.

est vraisemblable, que les spéculateurs jouent pendant un certain temps le franc à la hausse. A moins que le mouvement ne prenne effectivement une grande ampleur et n'amorce un « cercle vertueux » à l'allemande (pression durable sur les prix intérieurs et le par la revalorisation constante de la monnaie), ce qui, à première vue paraît peu probable, la première conséquence de l'afflux des capitaux en France sera de rendre encore plus illusoire le contrôle du crédit. Or celui-ci a déjà perdu ses dents du fait de l'impulsion donnée à la masse monétaire par un déficit budgétaire très important (eu égard à la tradition française). Si, dans de telles circonstances, la France, sous prétexte de donner le « bon exemple européen », s'avise de s'opposer à la hausse du franc en abaissant par trop le loyer de l'argent, elle risquerait de recréer une situation du genre de celle de 1972, où l'on a vu le taux du marché monétaire ramené à 3,5 % et l'inflation repartir de plus belle (ces craintes sont assez théoriques étant donné, notamment, la prudence actuelle de la Banque de France).

Ne pas sortir du rang

Toujours selon l'idée a priori qu'on se fait du fonctionnement du S.M.E., la principale crainte est que la R.F.A. ne cherche à laisser tomber en désuétude ces dispositions de la « bible » de Bruxelles, en ne prenant pas au sérieux la « présomption d'action » (autre mot) censée peser sur le pays qui aurait la fâcheuse tendance de sortir du rang (entendez : de se distinguer par un taux « in » « anormalement » bas). Aussi les autorités françaises sont-elles animées de l'ambition de mettre à profit au maximum la bonne tenue qu'elles attendent du franc pendant les premiers mois de l'expérience. Il s'agirait, pour elles, de veiller soigneusement à ce que la « bible » soit appliquée

dans toute sa rigueur supposée. Si, par exemple, le franc était la première monnaie à « diverger » vers le haut, la France prendrait, en quelque sorte, les devants, en provoquant immédiatement l'ouverture d'une discussion sur les mesures de correction éventuelles à appliquer. On établirait ainsi un précédent destiné, espère-t-on, à faire jurisprudence. S'aidant à première vue, ces intentions ne correspondent guère aux vues exprimées par ailleurs par le gouvernement, non plus qu'à la situation réelle de la France en ce qui concerne l'inflation. Admettons, parce que ce

l'instabilité chronique des changes a engagé les pays industrialisés du monde capitaliste dans un processus diabolique : la concentration des pressions inflationnistes dans les pays à devise faible, tandis que les pays à devise forte risquent constamment de devenir des zones de relative dépression économique. Le formidable soutien apporté pendant l'automne de 1977 par l'Allemagne au dollar a temporairement levé sa main sur la contrediction en créant indirectement un pouvoir d'achat supplémentaire en R.F.A. Mais c'est une politique dangereuse qui nous ramène plusieurs années en arrière.

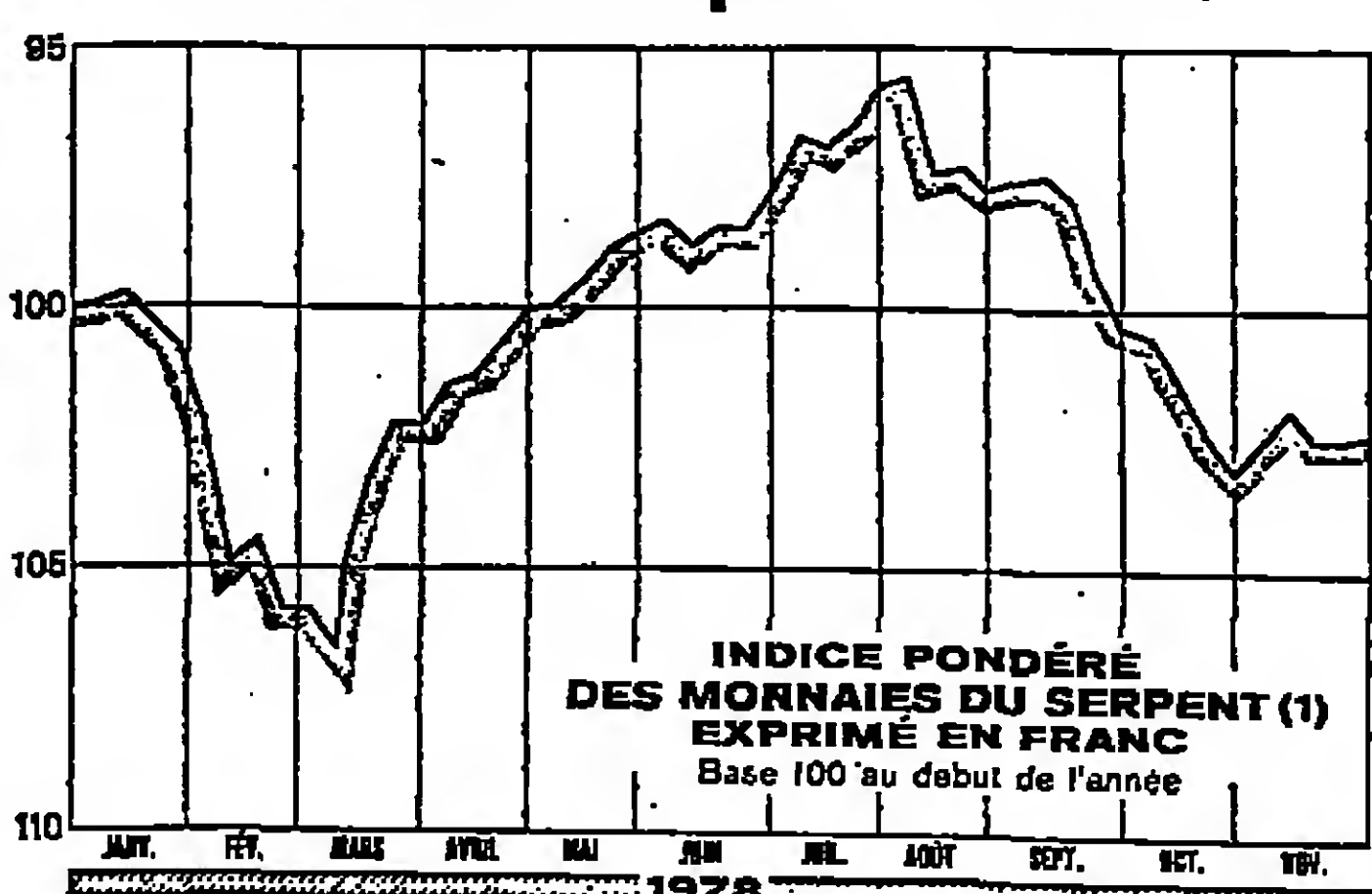
Le S.M.E. et le processus diabolique

Pour l'essentiel, le S.M.E. reste à inventer. Au stade actuel, l'ECU ne sera qu'une monnaie de compte (une de plus...), c'est-à-dire simplement une nouvelle façon de comptabiliser des réserves de change. L'extension importante des facilités de crédit à court terme prévue pour les pays participants qui pourraient en avoir besoin est, dans le droit fil des pratiques internationales en vigueur, et constitue en soi, il ne faut pas l'oublier, un nouveau potentiel d'inflation. En plus et surtout, le dollar restera, par la force des choses et quoi qu'en dise le texte de la résolution des Neuf, la principale monnaie d'intervention en Europe, puisqu'il n'y a guère de transactions entre, par exemple, le franc et le deutschemark qui ne passent par son intermédiaire (sans compter le fait qu'il n'y a à Copenhague aucun marché pour la lire ou à Rome pour le florin, etc.). Il n'y aura pas de stabilité monétaire tant qu'un même groupe de pays fera toujours figure de créanciers et un autre groupe de débiteurs au moins virtuels. En introduisant à titre expérimental

dans son dispositif l'idée que des mesures correctives doivent être prises tant par les uns que par les autres, le S.M.E. pourrait en principe aider à rétablir progressivement un régime plus souple où l'or verraît jouer le rôle de leader. Déjà les grands pays de la C.E.E. ont en commun de tous avoir une balance des paiements positive. Mais il existe encore de trop grandes différences dans les mouvements de prix pour qu'on puisse espérer qu'avec ou sans S.M.E. l'ère des dévaluations et des réévaluations à répétition est close. En comptant trop exclusivement sur les effets déflationnistes de la revalorisation monétaire pour lutter contre l'inflation, l'Allemagne a contribué aussi à fausser les mécanismes. Une autre politique ne serait toutefois possible que si les impulsions inflationnistes venues des Etats-Unis diminuaient d'intensité. Le problème du dollar reste au centre des affaires européennes. Les Européens ne peuvent le résoudre seuls.

PAUL FABRA.

Le franc aurait-il pu rester dans le « serpent » s'il en avait fait partie en 1978 ?



NOUS avons inversé l'échelle du graphique, ce qui permet de voir au premier coup d'œil que, lorsque l'indice des monnaies du « serpent » (exprimé en francs) s'élève, cela signifie que le franc baisse. De l'évolution de la moyenne pondérée des cours des monnaies de l'actuel « serpent » européen (deutschemark, franc belge-luxembourgeois, florin, couronne danoise) pendant les onze premiers mois de cette année, les optimistes tirent la conclusion que le franc aurait pu, en 1978, faire partie d'un S.M.E. sans changement notable des rapports de change. Il aurait fallu que la Banque de France s'entende pendant la première partie de l'année (pendant la période d'avant les élections législatives des 12 et 19 mars) pour empêcher les monnaies partenaires de crever leur plafond. Le freinage de la remontée du franc de la fin avril au mois d'août aurait permis à l'institut d'émission de gagner les devises nécessaires au remboursement.

Il reste que ce bel équilibre se dégage après coup et que dans la réalité le deutschemark a oscillé à Paris entre 2,38 et 2,17 francs, soit sensiblement au-delà d'une marge de fluctuation de 2,25 % de part et d'autre de la future parité de 2,30 franc pour 1 deutschemark. Quant à la baisse du franc de septembre au début novembre, elle est le résultat d'une politique délibérée visant à aborder l'entrée dans le S.M.E. avec un taux de change « favorable » pour la France, c'est-à-dire légèrement sous-évalué.

PARIS-KANO
A PARTIR DU 6 JANVIER
OUVERTURE
D'UN VOL HEBDOMADAIRE

UTA
 Compagnie Aérienne Française

AFRIQUE
KANO

UTA. 4 VOLS PAR SEMAINE SUR LE NIGERIA

* EN ASSOCIATION AVEC NIGERIA AIRWAYS

REACTION

INTERNAZIONALE

441 PROBLEME

ÉNERGIE

ÉTRANGER

La hausse des prix du pétrole atteindra progressivement 14,5%

Abou-Dhabi. — « Je ne suis pas pleinement heureux de ce résultat. Nous espérons une augmentation plus substantielle », a déclaré le 17 décembre, à la fin de la conférence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, le cheikh Yamani, ministre saoudien. « A tous égards, nos pertes ont été beaucoup trop importantes pour que le niveau des prix retenus pour 1979 nous satisfasse. Le marché pouvait supporter une hausse de 15 % dès le 1^{er} janvier », affirmait de son côté le ministre algérien, M. Ghosali. La loi de l'unanimité qui préside aux décisions de l'OPEP veut que de la reprise des petites insatisfactions sorte un choix acceptable par tous.

Mais dans la capitale des Emirats arabes unis, les sourires démentent par trop l'amertume des propos. Après deux années difficiles (la scission sur les prix à Doha, suivie de l'incapacité de parvenir à un quelconque accord à Caracas et à Genève), l'OPEP a retrouvé quelque cohésion. Cela s'est produit d'autant plus rapidement lors de cette session que les ministres, qui s'étaient rencontrés à Genève sur le pourcentage moyen de la hausse pour 1979, « Le pouvoir d'achat des pays membres a considérablement baissé », a déclaré le cheikh Yamani. Le ministre des Emirats, M. Al Othaila, le plus moderne des trois ministres, chiffrerait cette perte à 37 % depuis la hausse du 1^{er} juillet 1977.

D'autre part, le marché a radi-

calement changé au dernier trimestre. Certains pétroles légers, par exemple, qui se vendaient au début de l'année 12,85 dollars le baril pour un prix officiel de 12,80 dollars, se sont traités, à la veille de la réunion de l'OPEP, de 13 dollars. Les prix des dernières semaines ont été tels que le « marché nous avait, en fait, dépassés », avouait le ministre saoudien.

La situation en Iran est évidemment l'une des raisons majeures de ces tensions. Ce qui faisait ajouter à M. Yamani : « A moins d'une solution rapide à la crise (d'Irân), vous allez payer le pétrole encore plus cher que nous ne l'avons décidé. » Mais les spéculations des compagnies pétrolières n'ont pas non plus été sans effet. Les ventes trimestrielles ont pour but principal d'éviter ce phénomène. « Les engagements écopés des compagnies sont chaque conférence son néfaste pour les producteurs comme pour les consommateurs. » Les Américains, qui craignaient que ces augmentations ne pallient le décalage entre les prix du pétrole et la dévaluation du dollar, ont constitué un premier pas vers une indexation, seront peut-être partiellement rassurés par la dégradation marine des ministres. Mais le communiqué final n'a ajouté pas moins : « Si l'inflation et l'instabilité monétaire devaient se poursuivre, affectant négativement les revenus de chaque pays membres et encourageant le pillage de cette ressource importante et limitée, la conférence se verrait dans l'obligation absolue de réputer entièrement les effets d'une telle inflation et d'une telle dévaluation du dollar. »

Abou-Dhabi, les treize participants étaient encore convaincus

UNE HAUSSE ÉTALÉE SUR UN AN

Le prix du baril de pétrole « arabe léger » (prix de référence) qui est actuellement de 12,70 dollars, passera à 14,92 dollars le 1^{er} octobre, ce qui représente une hausse de 14,5 %.

Cette hausse sera étalée dans le temps. Au 1^{er} janvier + 5 % ; 12,325 dollars le baril. Au 1^{er} avril + 3,89 % : 12,843 dollars le baril. Au 1^{er} juillet + 2,24 % : 14,183 dollars le baril. Au 1^{er} octobre + 2,63 % : 14,542 dollars le baril.

En procédant de la sorte les treize ministres du pétrole ont non seulement assuré à leurs pays une augmentation moyenne de revenus de 10 % pour 1979, mais aussi de 4,8 % supplémentaires pour 1980. Avant le ministre saoudien, le cheikh Zaki Yamani s'est-il déjà déclaré « favorable à un tel geste en 1978 » ?

par la dévaluation du dollar pour des pays dont les revenus pétroliers et la grande majorité des contrats d'achats de biens d'équipement sont facturés, eux aussi, dans la devise américaine. Une hausse moyenne de 10 % apparaissait donc, dès avant la réunion, comme le point d'arrivée vraisemblable. Le reste n'était

qu'une question de cuisine. Les hausses décidées (5 % le 1^{er} janvier, 3,89 % le 1^{er} avril, 2,24 % le 1^{er} juillet et 2,63 % le 1^{er} octobre) outre qu'elles totalisent 10 % en moyenne sur l'année, permettront d'harmoniser les rentrées des revenus pétroliers saoudiens. D'autre part, le passage du baril de 12,70 à 14,542 dollars le 1^{er} octobre garantira aux États membres une augmentation de leur revenu de 4,5 % en 1980 en plus des 10 % pour 1979, quel que soit l'état du marché. L'Arabie Saoudite s'est en effet engagée à réduire sa production (« à porter le fardeau ») et si, en 1979 comme en 1977, le marché devait redevenir excédentaire.

Les treize pays ont aussi décidé d'accorder une prime supplémentaire (quelques cents par baril) aux pétroles légers, plus demandés car ils offrent une meilleure valorisation des produits finis. « Les raffineries devront investir », a averti M. Yamani, pour éviter « cracker » du pétrole lourd, car celui-ci sera de moins en moins cher sur rapport au pétrole léger.

Le communiqué final manifeste enfin l'espoir que la constitution du Fonds commun de stabilisation des matières premières, décidée à Paris lors de la conférence Nord-Sud et dont la négociation traîne en longueur à Genève, interviendra rapidement. Cela n'a pas empêché M. Ghosali d'affirmer que « l'OPEP n'était plus une force en faveur du tiers-monde ». Le redoublement-elle ? Lui fut-il demandé. « Si je produisais 10 millions de barils par jour (l'actuelle production saoudienne) je vous le dirais », répondit alors le ministre algérien.

BRUNO DETHOMAS.

Six mois après le voyage de M. Giscard d'Estaing à Madrid

La lune de miel franco-espagnole est en partie effacée par des querelles commerciales

De notre correspondant

Madrid. — Six mois après le voyage à Madrid de M. Giscard d'Estaing, et le dégel alors constaté dans les relations économiques entre les deux pays, M. Juan Antonio Garcia Dies, ministre espagnol du commerce et du tourisme, vient faire le point à Paris auprès de son homologue français, M. François Deniau, ministre du commerce extérieur. Le dégel s'est-il poursuivi ? Ou bien la lune de miel a-t-elle été de courte durée ?

Du côté français il est frappant de constater qu'après quelques mois d'accalmie les plaintes qu'on entendait à la veille du voyage présidentiel sont formulées aujourd'hui presque dans les mêmes termes. Les produits français sont heurtés, pour entrer en Espagne, à plusieurs obstacles administratifs, et seraient soumis sur place à un système de taxation qui les pénalise dans le même temps qu'ils sont marchandise espagnole destinée à l'exportation bénéficiant de subventions déguisées. C'est ce qui expliquerait qu'en 1978 l'Espagne ait encore augmenté son excédent commercial avec notre pays. De janvier à octobre, en effet, la valeur des exportations espagnoles vers la France a dépassé de 28 % celle de ses importations alors que la différence n'était que de 5 % pendant la même période de 1977.

M. Garcia Dies estime d'ailleurs que le déséquilibre de ces échanges franco-espagnols — qui survient après un long déséquilibre en sens inverse — est en bonne partie conjoncturel. « Il tient à la stagnation de notre industrie, dit-il, au fait qu'elle ne peut plus importer les produits semi-manufacturés dont elle a besoin. » Le ministre espagnol ajoute : « L'important à notre avis, c'est que le commerce s'intensifie entre nos deux pays, et dans les deux sens. La France a assuré cette année 8,80 % de importations espagnoles, contre 8,20 % l'an dernier. Ce que nous lui avons rendu a représenté 17,3 % du total de nos exportations, contre 16,9 % en 1977. La progression est encore plus nette si l'on compare d'une année sur l'autre la part, au sein de la Communauté européenne, des achats que nous avons faits en France : 25,7 % cette année, contre 24,2 % en 1977. »

En outre, les deux pays ont défini d'importantes possibilités de coopération dans l'aéronautique, le nucléaire, l'électronique

et l'informatique. M. Garcia Dies affirme que son pays est prêt à utiliser la technologie et les capitaux français pour fabriquer des ordinateurs et à choisir la France comme partenaire pour développer son industrie nucléaire. En outre, Iberia a annoncé l'achat de quatre Airbus et une prise d'option sur plusieurs modèles de quatre Airbus. Enfin autre thème de discussion permanente entre les deux pays : les relations de l'Espagne avec la Communauté européenne. Madrid est convaincu que Paris peut entraver ou faciliter de telles relations. La candidature espagnole au Marché commun a été présentée en 1970 d'un accord avec la C.E.E. qui prévoyait un désarmement douanier étalé sur sept ans et nettement favorable à l'Espagne, alors que si l'on se compte un pays insuffisamment développé. Aujourd'hui on considère du côté français que les conditions d'entrée à l'année ont été plus et que le degré de protection accordé à Madrid devrait diminuer. L'abaissement des barrières douanières a été effectivement profitable aux exportations espagnoles de textiles et de produits sidérurgiques, à tel point qu'en 1977 l'Espagne a dû diminuer de 7 % ses ventes d'acier en Europe à la demande de la Communauté.

« Si l'accord de 1970 nous était si favorable, explique M. Garcia Dies, je ne vous pas pourquoi depuis sa signature nous aurions accumulé avec la C.E.E. un déficit commercial de 10 milliards de dollars. »

Renégocier l'accord ? L'Espagne en a ouvert à toutes les négociations, affirme le ministre, dès l'instant où elle commencera à négocier son entrée dans le Marché commun. Nous pensons en effet qu'il faut discuter en temps et d'accord de 1970 et des conditions de notre adhésion. »

CHARLES VANHECKE.

Les conséquences pour l'économie française

Les conséquences du relèvement du prix du « brut » sur l'économie française seront de divers ordres : la majeure partie des produits pétroliers — donc hausse de l'indice du coût de la vie — répercutés sur certains secteurs industriels gros consommateurs, déflation de la balance commerciale.

● **Hausses des carburants et produits pétroliers.** — Le ministre de l'Industrie a rappelé que toute hausse de 5 % du prix du « brut » se traduit, dans les quarante-cinq jours suivants, par une augmentation de 3 centimes du prix du litre de supercarburant. Les pays exportateurs ayant décidé de majorer de 14,5 % le prix du « brut » en plusieurs étapes, c'est globalement une hausse d'environ 10 centimes par litre qui devrait en découler.

Ce ne sera pas la seule. Dès le 1^{er} janvier, en effet, une hausse fiscale — déjà votée par le Parlement — de 13 centimes par litre de super et de 12 centimes par litre d'essence ordinaire, prendra effet. Cette conjonction de facteurs, ne sera pas intégralement répercutée à la pompe. Ces hausses, en premier lieu, devraient être atténuées par la « ce dernier constitué par le gouvernement à la fin du mois d'août, à la suite de la dévaluation du dollar. Cette « cagnote », a précisé M. Girard, ministre de l'Industrie, représente 63 centimes par litre de super. Théoriquement, la hausse fiscale effectuée ne devrait donc être, le 1^{er} janvier, que de 13 — 63 centimes = 50 centimes.

Toutefois, le gouvernement peut décider à cette occasion d'augmenter les marges de distribution (de 1 à 2 centimes). D'autre part, le dollar s'est redressé ces derniers temps phénomènes dont il faut également tenir compte puisque le prix du « brut » est habituellement facturé en dollars.

Dans ces conditions, le prix du « super » à la pompe pourrait augmenter de 10 centimes environ le 1^{er} janvier ; puis, progressivement, de 10 autres centimes en cours d'année, vu la hausse mécanique consécutive aux décisions de l'OPEP. Soit une majoration globale de 20 centimes du prix du litre de super pour l'ensemble de l'année — en ne tenant pas compte des variations du dollar. À supposer que la devise américaine varie peu en cours d'année, le prix du litre de super, actuellement de 2,68 F, passerait donc à 2,88 F le 15 novembre 1979.

● **Répercussion sur l'indice des prix de détail.** — Bien qu'il soit possible que le prix du « brut » soit également réajusté pour empêcher un déséquilibre entre tarifs énergétiques (le coût de l'électricité produite à partir du fuel augmentera de son côté), la seule incidence que l'on puisse actuellement mesurer assez bien est celle de la hausse de l'essence et du super. Les 10 % de hausse moyenne annuelle (14,5 % échelonnés sur toute l'année) correspondent à une hausse de 2 % du poste « essence » (ordinaire et super) dans l'indice des prix de détail. Sur l'indice d'ensemble, la répercussion serait de 0,07 % seulement pour l'ensemble de l'année 1979. Le relèvement de la fiscalité pesant sur l'essence se traduira, de son côté, par une augmentation de 3,9 % du poste « essence » de l'indice des prix de détail et de 0,15 % de l'indice d'ensemble des prix de détail en 1979.

C'est dire que les hausses décidées par les exportateurs de pétrole, d'une part, par le gouvernement français, d'autre part, se traduiront, une fois cumulées, par une hausse de 8 % environ du poste « essence » de l'indice des prix de détail en 1979, mais de 12 % seulement de l'ensemble des prix de détail.

● **Les secteurs industriels les plus concernés.** — Ce sont, comme d'habitude, les grands utilisateurs de fuel domestique, à savoir, un peu la sidérurgie (pour ses fours de réchauffage), l'industrie alimentaire. Pour la production d'énergie électrique, on sait qu'E.D.F. a reconverti au charbon plusieurs centrales.

● **Répercussion sur la balance commerciale de la France.** — Selon les premières estimations, l'augmentation moyenne de 10 % sur l'année pourrait porter à 80 milliards de francs le coût de la facture pétrolière de la France l'année prochaine. En 1978, cette facture a atteint environ 83 milliards de francs, mais notre pays a bénéficié d'une conjonction de facteurs particulièrement favorables : températures clémentes, forte hydraulicité, et surtout, baisse du prix du pétrole, ce qui n'est qu'en 1979 cette conjonction ne se reproduise pas ; ce qui risquerait de faire passer la facture du pétrole non pas de 83 à 88 milliards de francs (+ 6 %), mais à un niveau supérieur.

Le communiqué

Nous publions ci-dessous des extraits du communiqué remis à la presse à l'issue de la conférence des ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), à Abou-Dhabi.

« La conférence a examiné le rapport de la direction de la commission économique et noté avec intérêt la présentation d'un tableau des prix du pétrole et de la dévaluation du dollar pendant ces deux dernières années, et par voie de conséquence, a déploré substantiellement des revenus pétroliers des pays membres et ses effets défavorables sur leur développement économique. « Toutefois, afin d'accroître l'économie mondiale dans le développement de sa croissance et également afin de soutenir les efforts actuels déployés pour renforcer le dollar américain et mettre un terme aux tendances inflationnistes, la conférence a décidé de ne réajuster que partiellement le prix du pétrole d'un montant de 10 % en moyenne pour l'année 1979. En outre, dans un geste de bonne volonté, la conférence a décidé que cette révision sera fractionnée en ajustements trimestriels sur une base cumulative. Si l'inflation et l'instabilité monétaire continuent affectant ainsi les revenus pétroliers des pays membres et encourageant l'usage abusif de ces ressources importantes mais épuisables, la conférence se trouvera dans l'obligation de répercuter complètement les effets d'une telle inflation et d'une telle dépréciation du dollar. »

La conférence réitéré le soutien total des ministres des finances de l'OPEP à la création d'un fonds commun de stabilisation des matières premières, objet d'un projet convenu d'un programme intégré pour les matières premières. Prenant note des progrès accomplis au cours de la réunion qui s'est tenue le mois dernier à Genève, elle exprime l'espoir persistant que les problèmes en suspens seront résolus de façon satisfaisante. »

LES RÉACTIONS

Surprise, déception et inquiétude. Tels sont les sentiments que traduisent les premières réactions après la décision des treize pays membres de l'OPEP.

« Cette forte hausse des prix compromet les programmes de reprise économique mondiale et de lutte contre l'inflation », a déclaré M. Carter avant de poursuivre : « Nous regrettons cette décision et espérons qu'elle sera reconsidérée avant la mise en application de ses prochaines étapes. »

« La hausse est substantiellement plus forte que ce que nous avions espéré », a déclaré de son côté le secrétaire à l'énergie, M. James Schlesinger, qui estime que les décisions de l'OPEP devraient accroître le taux de l'inflation aux États-Unis d'environ 0,5 % en 1979. Il a précisé, en outre, que les importations américaines de pétrole, qui ont diminué cette année, devraient se redresser l'an prochain et progresser d'environ 10 %. Cela, a-t-il dit, accroîtra encore l'impact inflationniste de la hausse.

Même réaction au Japon, où le ministre du commerce extérieur et de l'industrie, M. Esaki, a déploré la décision de l'OPEP, qui pourrait se traduire par une augmentation de 27 milliards de dollars des achats de brut de l'empire du Soleil-Levant.

Pour M. Guido Brunner, commissaire européen chargé des questions de l'énergie, la décision prise à Abou-Dhabi n'est « pas une bonne nouvelle ». Selon M. Brunner, la hausse décidée par l'OPEP majorera de 5 milliards de dollars la note pétrolière des neuf pays de la Communauté.

Le Mexique, qui ne fait pas partie de l'OPEP, a pour sa part décidé d'augmenter « modérément » (10 à 12 %) le prix de son pétrole.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ ou -	+ ou -	Dep. + ou Dep -	Dep. + ou Dep -	Dep. + ou Dep -	Dep. + ou Dep -	Dep. + ou Dep -	Dep. + ou Dep -
\$ E.-U.	4,2970	4,3028	-180	-180	-260	-230	-1070	-990
\$ Can.	3,6328	3,6180	-130	-100	-280	-230	-1750	-683
Yen (100)	2,2180	2,2268	+80	+110	+185	+200	+385	+450
DM	2,3000	2,3068	+40	+60	+90	+120	+215	+270
Franc	2,1222	2,1275	+45	+85	+25	+80	+250	+280
F. S.	14,5400	14,5300	-40	-280	-300	-250	-1900	-1190
F. S.	2,3850	2,3920	+120	+160	+270	+310	+610	+870
L. (1 000)	5,1288	5,1327	+45	+350	-100	-100	-2880	-2780
F. franc	6,6020	6,6025	-50	-445	-1000	-990	-2880	-2780

TAUX DES EURO-MONNAIES

	3 1/2	3 1/2	3 1/2	4	3 1/2	4 1/16	15/16	4 3/16
\$ E.-U.	10 11/16	10 1/4	10 7/8	10 1/4	11 3/8	11 5/8	12	12 1/4
Franc	7 5/8	8 3/8	8 3/4	8 1/2	9 3/4	10 1/8	9 5/8	10 3/8
F. S.	1 1/16	1 1/16	1 1/16	1 1/8	1 1/8	1 1/4	1 3/8	1 1/2
L. (1 000)	11 3/8	12 1/8	12 3/8	12 1/4	13 1/4	13 3/4	14	14 1/2
F. franc	6 3/8	7 1/8	7 1/8	7 1/8	8 1/8	8 3/8	8 9/16	9 15/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de séance par une grande banque de la place.



Le réveil-radio libre comme l'air que vous respirez partout est le réveil-radio Braun à patte.

Un réveil-radio signés Braun, cela veut dire mécanisme à quartz, précision absolue, réveil pile à l'heure. Avec en plus la musique (GO - FM).

Il aurait été dommage qu'un tel réveil-radio passe sa vie en laisse au pied d'un lit.

Un adaptateur est prévu en accessoire pour le brancher sur secteur.

En vente dans les Grands Magasins et les Magasins d'électroménager.

BRAUN

صكزامن الأصل



• 50 usines
• 140 filiales
• 1000 produits
• 20000 collaborateurs
• 5,5 milliards de chiffre d'affaires en 1978

Prévisions 78

• Un chiffre d'affaires en augmentation de + 16% ;
• Un bénéfice en progression plus rapide, supérieur à 200 millions de francs ;
• Un dividende proposé en forte augmentation : 15 F contre 10,65 F en 1977.

Perspectives

Une croissance moyenne de l'ordre de 15% par an.

Aux tout 1^{ers} rangs de l'Industrie Mondiale du cosmétique, présent dans plus de 100 pays.

L'ORÉAL

Augmentation de capital

1 action nouvelle pour 4 actions anciennes

• Prix d'émission: 500F ;
• Jouissance: 1^{er} janvier 1978 ;
• Avantages fiscaux de la loi Monory pour 1978 et pour 1979 ;

• Souscription: du 4 décembre 1978 au 5 janvier 1979

Bolo du 27 novembre 1978.
La note d'information (Vita COB n° 78-149 du 23 novembre 1978) est disponible auprès de la Société, 41 rue Montreuil-92117 Clichy Cedex et des établissements chargés de recevoir les souscriptions.



GROUPE VICTOIRE

COMPAGNIE FINANCIÈRE DU GROUPE VICTOIRE

DIVIDENDE DE 14 FRANCS NET MIS EN PAIEMENT LE 21 DÉCEMBRE 1978

Les assemblées générales ordinaire et extraordinaire, réunies le 14 décembre 1978 sous la présidence de M. Robert Gachet, président du conseil d'administration, ont statué sur les points suivants:

Assemblée générale ordinaire:
Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1978. Bénéfice 48 096 024 F contre 46 283 898 F.

— Mise en paiement le 21 décembre d'un dividende net militaire de 14 F contre 12,80 F mais s'appliquant à un capital augmenté de 10 % par attribution d'actions gratuites réalisée en janvier 1978.

Distribution totale : 30 000 000 F contre 24 965 600 F.

Ratification de la nomination de M. Philippe Malet comme administrateur en remplacement de M.A. Corporation.

Assemblée générale extraordinaire:
— Modification de la date de clôture de l'exercice social ramenée du 30 septembre au 31 août de chaque année.
— Exercice exceptionnel de 11 mois : 1^{er} octobre 1978-31 août 1979.



UNIDEL

Les prises de commandes des entreprises du groupe globalement pour les trois premiers trimestres de l'exercice 1978 : 1 487 millions de francs contre 1 389 millions de francs au 30 septembre 1977, en progrès d'environ 7,5 %.

Le chiffre d'affaires des commandes en carnet au 1^{er} octobre 1978 progresse dans les mêmes conditions, celles-ci représentant 1 249 millions de francs, soit sensiblement huit mois d'activité. La part relative des commandes à l'exportation atteint à présent 28 % contre 24 % un an plus tôt.

Le résultat d'Unidel de l'exercice social en cours, à clôture au 30 juin 1979, devrait atteindre, comme il avait été annoncé à l'assemblée du 28 septembre 1978 et, sauf événements imprévus, un niveau égal sinon supérieur à celui de l'exercice social 1977-1978.

Union générale d'investissements immobiliers

UGIMO

Le conseil d'administration, réuni le 12 décembre 1978, a procédé à l'examen de la situation provisoire des titres détenus par UGIMO à fin connaissance du compte rendu d'activité ainsi que des perspectives de résultats de la société pour l'ensemble de l'exercice.

Les conditions d'exploitation sont restées satisfaisantes au cours de l'année, le taux d'occupation des appartements demeurant supérieur à 99 %.

Les recettes locatives de 1978, y compris les indemnités compensatrices de loyers, s'élevèrent à 44 millions de francs environ contre 39 millions 815 000 francs en 1977, soit une progression de l'ordre de 10,5 %.

Il se confirme ainsi que l'exercice 1978 permettra une augmentation du dividende

LES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT DE LA BANQUE DE L'INDOCHINE ET DE SUEZ

— Des solutions originales et variées
— Une gestion de patrimoine personnalisée

Le montant global des programmes souscrits auprès de la Banque de l'Indochine et de Suez, au titre des seules valeurs mobilières, par les particuliers désireux de bénéficier de la gestion de cette banque d'affaires du groupe Suez, s'élevait, au 30 septembre 1978, à 1 milliard 883 millions de francs.

Les avoirs de chaque titulaire sont répartis, après une analyse de patrimoine personnalisée, entre les secteurs suivants :

Investissements en valeurs garanties par l'Etat

Conçus pour permettre une croissance régulière grâce à un revenu garanti important (valorisations globales : + 16,30 % en 1975, + 7,48 % en 1976, + 15,92 % en 1977, comprenant les dividendes bruts dans les trois cas).

Investissements internationaux à caractère immobilier

Bénéficiaires des avantages d'un placement sûr et en vue d'obtenir une croissance progressive grâce à des plus-values exportées d'impôt et de revenus équilibrés (valorisations globales : + 18 % en 1975, + 7,61 % en 1976, + 10,08 % en 1977, comprenant les dividendes bruts dans les trois cas).

Investissements industriels français

Dans des entreprises de moyenne importance choisies pour leurs fortes perspectives de plus-values (valorisations globales : + 18,87 % en 1975, + 4,42 % en 1976, + 11,26 % en 1977, comprenant les dividendes bruts dans les trois cas).

Il est précisé que ces investissements bénéficient des dispositions fiscales de la loi du 13 juillet 1978 (déductibilité de 5 000 F pour les sommes investies chaque année pendant la durée d'application de la loi).

Investissements industriels internationaux

Basés sur la recherche de plus-values importantes à long terme par la gestion diversifiée de grandes valeurs internationales sans exposer l'investisseur à des fluctuations sensibles à court terme (valorisations globales : + 30,19 % en 1975, + 10,97 % en 1976, + 7,1 % en 1977, comprenant les dividendes bruts dans les trois cas).

Investissements industriels américains

Basés principalement sur la recherche à long terme de la croissance en capital grâce à une sélection de grandes titres américains (valorisation globale : 9,84 % depuis sa création en mars 1977 jusqu'au 31 décembre 1977).

Eventuellement assortis de garanties d'assurance, de déductibilité et d'exonération fiscales, ces programmes permettent désormais d'offrir des solutions « sûr » adaptées à tous les problèmes d'épargne et de placement.

Des informations détaillées peuvent être obtenues sur ces programmes ainsi que sur toute autre forme de placement, sur rendez-vous ou par correspondance, auprès du Groupe Diffusion Immobilière, programme d'investissement de la Banque de l'Indochine et de Suez, 59, rue de Valenciennes, Paris 11^e, tél. : 03-48-94, ou dans l'une de ses délégations régionales.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

LETTRE DU PRÉSIDENT AMBROISE ROUX AUX ACTIONNAIRES

MADAME, MONSIEUR ET CHER ACTIONNAIRE

La fin de l'année approche. Il m'a semblé souhaitable de vous donner dès maintenant un certain nombre d'indications sur les opérations réalisées au sein du Groupe au cours de ces derniers mois, ainsi que sur la marche de nos affaires.

Parmi les faits marquants, je citerais d'abord notre augmentation de capital. Préparée de longue date pour pouvoir être déclenchée dès la tendresse de l'échéance électorale de mars dernier et, comme j'en avais toujours eu la conviction, le résultat de cette consultation permettait d'écartier pour longtemps la menace de collectivisation qui pesait sur l'ensemble de notre économie, cette opération a été accueillie de façon éminemment favorable par nos actionnaires. Ceux-ci ont, en effet, à une très forte majorité pouvant être estimée à près de 80 %, conservé leurs droits et souscrit les actions nouvelles auxquelles ils pouvaient prétendre.

Devant ce succès, l'exemple donné par la CGE a d'ailleurs été largement suivi par d'autres grandes affaires de la place.

Les 300 millions de francs de trésorerie supplémentaires, dont votre Compagnie se trouve disposer à la suite de cette augmentation de son capital social, vont lui permettre de poursuivre la politique de développement et de diversification de ses activités qu'elle mène avec constance depuis de longues années et que les perspectives économiques des prochaines décennies rendent plus nécessaire encore.

Les incertitudes politiques qui ont marqué le début de l'année n'ont évidemment pas favorisé la réalisation des opérations de prise de contrôle destinées à assurer la croissance externe du Groupe. De ce fait, ces opérations auront été de peu d'importance en 1978, bien que certaines négociations soient, au moment où j'écris ces lignes, à la veille d'aboutir. En revanche, l'exercice en cours aura été mis à profit pour mener à bien plusieurs opérations internes, soit de restructuration, soit de mise en place d'organismes d'intérêt général pour le Groupe visant à assurer pour l'avenir un développement équilibré de ses activités.

Dans le secteur de l'Entreprise qui a beaucoup progressé ces dernières années, tant par croissance propre que par adjonction d'affaires nouvelles, il est apparu nécessaire de donner à l'ensemble industriel constitué par SGE et ses filiales des structures mieux adaptées à ses nouvelles dimensions.

Ainsi, les activités de Bâtiment ont été regroupées au sein d'une société créée à cet effet, dénommée Société Générale d'Entreprises-Construction (SGE-Construction), tandis que de leur côté les activités de travaux publics et industriels ont été rassemblées au sein de l'Européenne d'Entreprises qui a pris à cette occasion la dénomination de Société Générale d'Entreprises pour les Travaux Publics et Industriels (SGE-TPI).

La Société Générale d'Entreprises, qui compte ces deux sociétés à parité, reprend en direct les intérêts majoritaires du Groupe dans l'affaire de travaux routiers, Bourdin et Chaussé. Les activités qu'elle exerce par l'intermédiaire de ses filiales industrielles représenteront pour 1978 un chiffre d'affaires de près de 5 milliards de francs.

Dans le domaine international, aussi essentiel pour notre pays que pour notre Groupe, la CGE et ALSTHOM-ATLANTIQUE, sa principale société affiliée, désireuses de renforcer leurs moyens de prospection et de vente hors métropole, tout en en réduisant le coût, ont décidé de réunir leurs réseaux d'implantations commerciales à l'étranger. C'est CGE Internationale, société de représentation de la CGE, qui a été choisie comme support de ce groupement. Sa dénomination est devenue CGE ALSTHOM INTERNATIONAL. Son capital, porté à 23 millions de francs, est réparti à raison de 25 % pour CGE, 25 % pour ALSTHOM-ATLANTIQUE et 50 % pour chacune de leurs principales filiales intéressées : CGE, CIT-Alcatel, CGEE ALSTHOM, ALSTHOM UNIELEC et DELLE-ALSTHOM.

Le nouvel organisme ainsi constitué couvre 90 pays, comme domaine d'activité, la plupart des produits et services proposés par ses sociétés actionnaires et leurs filiales. Les commandes prises en 1978 par l'ensemble des sociétés représentées seront de l'ordre de 10 milliards de francs.

L'instrument ainsi forgé est de très loin le plus important des réseaux français de vente de biens d'équipement à l'étranger. Il constitue un stout capital pour le développement de notre Groupe.

Les domaines susceptibles de nous apporter de nouvelles possibilités de développement et de diversification figurent également parmi nos préoccupations essentielles. Lors de notre dernière Assemblée Générale, j'avais déjà attiré votre attention sur les recherches poursuivies par le Groupe depuis plusieurs années en matière d'énergies

nouvelles et d'économies d'énergie, domaines dont les perspectives se sont considérablement élargies depuis la crise pétrolière.

En appui de l'important programme de promotion et de développement lancé par le Groupe dans ces deux domaines, il a été procédé à la création d'une structure particulière sous forme d'une société dénommée NOVELERG, dont le capital a été souscrit à raison de 60 % par la CGE et de 40 % par chacune des cinq entreprises du Groupe principalement intéressées, soit : CGEE ALSTHOM, qui a une forte position dans le domaine des automatisations industrielles, la Société Générale d'Entreprises, très largement concernée du fait de son activité « Bâtiment », la Compagnie Européenne pour l'Équipement Ménager (CEPEM), productrice de matériels électro-domestiques, la Compagnie Industrielle des Piles Électriques CIPEL, qui réalise des panneaux photovoltaïques permettant la captation de l'énergie solaire et sa transformation directe en énergie électrique, enfin, l'Union Industrielle Blanz-Quest (UNI - B.O.), spécialisée dans les activités de chauffage.

Quatre thèmes principaux ont été retenus dans le programme de recherche et de développement du Groupe dont le coût est évalué à 300 millions de francs jusqu'en 1985 : le chauffage de l'habitat ; les économies d'énergie dans l'industrie ; le stockage de l'énergie ; le recours aux « énergies de substitution » et notamment à l'énergie solaire, sujet sur lequel un accord de recherche conjointe avec Rhône-Poulenc vient d'être conclu.

Le chiffre d'affaires attendu de ces activités nouvelles est de 1 milliard et demi de francs en 1985.

En ce qui concerne la marche de nos affaires, je vous avais indiqué, au cours de notre dernière Assemblée générale ordinaire, que l'amélioration de la conjoncture observée en début d'année laissait espérer, pour 1978, des taux d'évolution relativement satisfaisants du chiffre d'affaires et des engagements de commandes. Cette reprise s'est malheureusement interrompue dès le printemps et, depuis lors, la production industrielle est dans l'ensemble relativement stagnante avec, bien entendu, de sensibles variations d'un secteur à l'autre.

Cette conjoncture peu soutenue explique la progression plus modérée que précédemment de l'activité de notre Groupe. Au cours des neuf premiers mois de 1978, le chiffre d'affaires des sociétés contrôlées affiliées a augmenté de 10 % (1) par rapport à la période correspondante de 1977. Pour l'ensemble de l'année, le taux de progression pourrait être assez voisin et résulterait d'une évolution semblable de l'activité métropolitaine et de l'activité réalisée ou destinée à l'étranger. Quant aux engagements de commandes, leur accroissement global à la fin des trois premiers trimestres est comparable à celui des facturations et tout laisse supposer, sauf événements imprévisibles, que leur taux d'évolution d'un exercice à l'autre sera également proche de 10 % (1). Signalons enfin que le carnet de commandes est à nouveau en accroissement sensible, atteignant 21 milliards de francs pour les seules filiales contrôlées et 64 milliards pour l'ensemble du Groupe, chiffres supérieurs de, respectivement, 17 et 20 % à ceux de l'an dernier à la même époque.

Ces appréciations d'ensemble recouvrent des situations assez différentes suivant les secteurs d'activité.

L'entreprise électrique (CGEE-ALSTHOM), l'ingénierie (SOGELERRE), les matériaux (CERAVIER), la grande informatique (CIT-HONEYWELL BULL) connaissent des rythmes d'accroissement de chiffre d'affaires supérieurs à 15 %.

Les télécommunications (CIT-Alcatel), les accumulateurs (SAFT et CEAC), progressent comme la moyenne du Groupe.

Les matériels électro-domestiques (CEPEM) et l'entreprise (SGE), tout en accusant une augmentation, se situent au-dessous de la moyenne.

Enfin, le petit équipement électrique (FAE) et LES CABLES DE LYON connaissent une stagnation ou une régression de leurs activités.

Trois secteurs méritent une attention particulière :

— Le secteur des télécommunications a connu depuis plusieurs années une remarquable expansion et grâce aux succès très importants remportés par le système de commutation électronique temporelle, le relevé des systèmes classiques éprouvés, mais aujourd'hui dépassés, est assuré.

A la fin de 1978, 14 pays auront adopté le système E 10 et le nombre total de lignes en fonctionnement ou en commande dépassera 1 800 000. Mais il convient de souligner que si cette nouvelle technologie présente des avantages universellement reconnus, son essor plus rapide que prévu ne va pas sans difficultés au niveau des entreprises. La fabrication des équipements de commutation temporelle fait appel à moins de main-d'œuvre que celle des matériels de commutation de type classique, et l'abandon de celle-ci soulève, à court et moyen

terme, des problèmes d'adaptation auxquels CIT-Alcatel n'échappe pas.

Cette évolution nous confirme dans la nécessité de poursuivre les efforts de diversification et d'internationalisation engagés depuis plusieurs années aussi bien dans l'électronique professionnelle que dans l'automatisme et les services informatiques. L'activité des filiales correspondantes de CIT-Alcatel représente désormais les deux tiers de celle de leur société mère contre un tiers seulement il y a huit ans.

CERAVIER, qui détient une position importante dans le marché mondial des isolationnaires de ligne, vient de terminer et de mettre en service, par ses filiales ELECTROVIDRO, une nouvelle usine à Sao Gonçalo, près de Rio de Janeiro.

Les moyens mis en œuvre permettent à la fois de répondre à l'importante demande du marché brésilien et d'assurer une part significative du marché de l'exportation.

Cet investissement d'un montant de 15 millions de dollars renforce sensiblement la présence de notre Groupe sur le continent sud-américain.

Enfin pour ALSTHOM-ATLANTIQUE, la progression du chiffre d'affaires sera positive mais vraisemblablement modérée en raison de la situation du marché des biens d'équipement. D'autre part, la crise mondiale des constructeurs de la construction révèle dans le monde s'est encore aggravée et il se confirme qu'elle est à la fois structurelle et durable. Le plan de charge de Saint-Nazaire devrait être assuré jusqu'au début de 1980, mais l'avenir moins immédiat reste préoccupant. Les solutions permettant de résoudre ce difficile problème sont actuellement recherchées en liaison étroite avec les Pouvoirs Publics.

Vous attendez certainement de moi des indications sur les résultats de l'exercice en cours.

Après le point bas de 1975 où il avait été de 161 millions de francs, le bénéfice net consolidé a rapidement progressé au cours des deux derniers exercices atteignant 300 millions en 1976 et 330 millions en 1977. Dans l'état actuel de nos estimations et avec toutes les incertitudes qui subsistent encore à cette époque de l'année, le bénéfice net consolidé de 1978 ne devrait pas être inférieur à celui de l'exercice précédent.

En ce qui concerne les résultats de la Compagnie elle-même, beaucoup plus faciles à préfigurer puisqu'ils sont en très grande partie conditionnés par les revenus de notre portefeuille qui sont aujourd'hui soit encasés, soit partiellement connus, je puis vous confirmer que ces revenus, qui étaient passés de 110 à 136 millions de francs l'an dernier, seront cette année au moins de 150 millions. Cette progression du principal élément de notre résultat courant permet de penser que celui-ci sera également en amélioration sensible.

Cette évolution positive assure bien entendu, comme je vous l'avais déjà annoncé, le maintien de notre dividende au niveau de celui mis en distribution au titre de l'exercice 1977, soit 21 F et cela pour un capital augmenté de 20 %. Elle doit vous permettre en outre, dans le cadre des décisions que vous aurez à prendre lors de l'Assemblée générale de juin 1979, de porter ce dividende au niveau de 22,60 F, somme des 21 F de dividende de l'exercice 1976 et du complément de dividende de 1,60 F afférent à l'exercice 1978 mais versé en 1979.

Sur la base d'un tel dividende et compte tenu d'un avoir fiscal de 11,30 F, le revenu global de l'action CGE atteindrait tout près de 34 F. Le rendement correspondant serait de 8,5 % au niveau actuel des cotations voisin de 400 F.

En ce qui concerne les cours de notre action, on ne peut que se réjouir de leur forte remontée venant d'un peu plus de 200 F au plus bas au milieu de 1977 alors que l'hypothèque politique déjà évoquée pesait lourdement sur la Bourse. Ils ont aujourd'hui pratiquement doublé, droit de souscription détaché. La valeur estimative de notre titre, qui s'établit actuellement à 620 F pour un nombre d'actions social, fait cependant ressortir très clairement le niveau d'appréciation encore inestimable attribué par la Bourse au titre CGE.

Je souhaite que ces indications soient de nature à répondre à votre légitime soif d'information et à justifier la confiance que vous nous avez massivement manifestée à l'occasion de notre récente augmentation de capital. Cette approbation de notre action a constitué pour mes collaborateurs de tous rangs comme pour moi-même un témoignage de votre estime auquel nous avons été particulièrement sensibles et dont je tiens à vous remercier au nom de tous.

AMBROISE ROUX.

(1) Ce taux de progression s'entend à structure réelle du Groupe. Il serait légèrement inférieur à structure constante.

MARCHÉ FINANCIER

MARCHÉ FINANCIER

LES MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Table with 2 columns: Index Name, Value. Includes indices for general market, construction, and various sectors.

Table with 2 columns: Index Name, Value. Includes indices for general market, construction, and various sectors.

Table with 2 columns: Index Name, Value. Includes indices for general market, construction, and various sectors.

Table with 2 columns: Index Name, Value. Includes indices for general market, construction, and various sectors.

Table with 2 columns: Index Name, Value. Includes indices for general market, construction, and various sectors.

LONDRES

La décision des pays de l'OPEP d'augmenter le prix du pétrole brut de 15 % provoque, lundi, un effondrement des cours...

Table with 3 columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various stocks and their prices.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS. COMPAGNIE DES MACHINES BULL. - Le chiffre d'affaires des filiales...

INDICES QUOTIDIENS. (Général, Base 100 : 30 déc. 1977) 14 déc. 15 déc.

NEW-YORK

Optimisme pour 1979. New-York. - Les agents de changes et les banques d'investissements...

Table with 3 columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various stocks and their prices.

B.A.L.O. France-F.I.M. (Gouvernement national pour le financement des organes de la Santé)

INDICES QUOTIDIENS. (Général, Base 100 : 30 déc. 1977) 14 déc. 15 déc.

VALEURS

Large table with multiple columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various international stocks and their prices.

BOURSE DE PARIS - 15 DÉCEMBRE - COMPTANT

Table with 4 columns: Valeurs, Cours, Dernier cours, % de variation. Lists various stocks and their prices.

MARCHÉ A TERME

Table with 4 columns: Valeurs, Cours, Dernier cours, % de variation. Lists various stocks and their prices.

CHANGEMENTS

Table with 4 columns: Valeurs, Cours, Dernier cours, % de variation. Lists various stocks and their prices.

COTE DES CHANGES

Table with 4 columns: Valeurs, Cours, Dernier cours, % de variation. Lists various stocks and their prices.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with 4 columns: Valeurs, Cours, Dernier cours, % de variation. Lists various stocks and their prices.

ALE D'ELECTRICITE

OUX AUX ACTIONNAIRES

Large vertical text block on the left side of the page, likely a continuation of the 'ALE D'ELECTRICITE' advertisement.

Handwritten signature or stamp at the bottom center of the page.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. IDÉES — EUROPE
- 3-4. ÉTRANGER — La reconnaissance de la Chine par les États-Unis.
- 4-5. AFRIQUE — La Guinée vingt ans après (III), par Jean-Pierre Longueville.
- 6. PROCHE-ORIENT — La négociation de traité de paix entre la Syrie et Israël.
- 7-8. EUROPE
- 9-11. POLITIQUE — Le CERN donne naissance à trois « contributions » différentes.
- 12. SOCIÉTÉ — LIBRES OPINIONS : « Auxiliaires de la justice non des juges », par Eric Boyer.
- 12. SCIENCES
- 14-15. CULTURE
- 17. RELIGION
- 18. RÉGIONS
- 19. ÉQUIPEMENT — La culture des usages de la S.N.C.F. et des P.T.T.
- 20. SPORTS — RUGBY : la victoire des All Blacks sur les Barbarians.

M. Giraud rappelle à M. Chalandon qu'El-Aquitaine doit agir

< en conformité avec les textes qui l'ont créé >

Dans une lettre envoyée le samedi 16 décembre 1978 à M. Albin Chalandon, président du groupe pétrolier El-Aquitaine, M. André Giraud a précisé :

« Si le gouvernement approuve le projet que vous manifestez de maintenir, voire d'accroître, la rentabilité du groupe », celui-ci « parallèlement, doit continuer à agir en conformité avec les textes qui l'ont créé, dans le cadre de la loi du 30 mars 1928 et selon les orientations générales de la politique pétrolière décidée par le gouvernement. Créé pour consolider l'approvisionnement pétrolier de la France, le groupe doit continuer à considérer cet objectif comme prioritaire, sans que ceci puisse être jugé inconciliable — pas plus que dans le passé — avec la recherche de la rentabilité ».

« Les activités de diversification du groupe, quant à elles, ne sont qu'un complément, bien que certaines d'entre elles puissent contribuer à traduire la politique industrielle du gouvernement. Le choix de nouvelles opérations doit certes s'inspirer de considérations de rentabilité, mais requiert en outre l'approbation des pouvoirs publics, seuls juges en matière d'extension du domaine public. »

« Ces orientations générales trouvent leur traduction dans les plans de l'entreprise. A cet égard, un programme pluriannuel devrait être soumis à votre conseil d'administration, afin que puissent être appréciés les objectifs retenus, tant au regard des moyens de financement de votre groupe que de leur compatibilité avec les orientations. »

[Cette mise au point intervient après des déclarations à la presse de M. Albin Chalandon, qui, le 11 décembre dernier, précisait que « l'Etat est actionnaire [El-Aquitaine] en même temps que cent cinquante mille autres actionnaires » (« Le Monde » du 13 décembre). Il affirmait surtout : « Je considère que je n'ai plus de mission de service public », mais « une finalité au service de la nation » et « une mission cruciale dont je me sens imparti ». Tirant argument des recommandations du gouvernement sur la libération des prix et la concurrence nécessaire, M. Chalandon estimait qu'il doit jouir d'une autonomie plus grande pour ne pas se trouver en infériorité par rapport aux grands groupes internationaux. Il semblait que de tels propos aient manifestement ému les autorités de tutelle, qui ont voulu marquer, par la lettre de M. Giraud, les limites de la libéralisation en matière pétrolière pour El-Aquitaine et pour les autres.]

M. Jacques Ferry va quitter LA PRÉSIDENCE DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE GÉNÉRALE DU C.N.P.F.

M. Jacques Ferry, président de la Chambre syndicale de la sidérurgie française, va quitter prochainement la présidence de la commission de politique économique générale du C.N.P.F. (Conseil national du patronat français) qu'il occupait depuis janvier 1975. Dans un communiqué publié le 16 décembre, M. Jacques Ferry, qui est également vice-président du C.N.P.F., indique qu'il quittera ce poste « immédiatement après la présentation de son rapport à l'assemblée générale [du C.N.P.F.] du 16 janvier ». M. Ferry « souhaite consacrer plus de temps aux graves problèmes que posent actuellement le crise européenne de la sidérurgie » et « continuera, bien entendu, à représenter sa profession dans les instances délibératives du C.N.P.F. ».

[Ce départ ne constitue pas une surprise. Voilà plusieurs semaines déjà qu'il était évoqué dans les milieux patronaux (« Le Monde » du 29 novembre). Ce n'est au secret pour personne, la cote de M. Ferry auprès des pouvoirs publics, qui, à tort ou à raison, lui font porter une part de responsabilité dans la dégradation de la situation de la sidérurgie française, n'était pas à la hausse. Ces critiques, à peine voilées, ont rencontré un certain écho dans les milieux patronaux et même au C.N.P.F. où l'on s'interrogeait sur le bien-fondé du maintien à la présidence de la commission économique de l'organisation patronale d'un homme qui symbolise en quelque sorte une économie administrée ».

Qui remplacera M. Ferry ? En janvier 1979, ce dernier avait succédé à M. Ambroise Roux, le président du groupement des producteurs de ciment C.N.P.F. Il s'agissait, sinon d'écarter, du moins de placer en retrait un homme dont on disait alors qu'il n'était guère en cour à l'Élysée. M. Roux redevenait-il président de la commission économique du C.N.P.F. ? S'il n'en était rien, au contraire, l'occasion de faire du neuf en nommant à ce poste très important une figure nouvelle ? On ne tardera pas à être fixé. — Ph. L.]

Les habitants de Vassy (Calvados) avant la manifestation agricole : < Un honneur trop lourd... >

De notre correspondant

Caen. — Comme il y a un an et deux jours, Vassy est la capitale de la France rurale. Le 16 décembre 1977, ce petit bourg agricole gris et triste du bocage normand, à la frontière du Calvados, de l'Orne et de la Manche, avait accueilli le président de la République venu « rencontrer la France profonde ». M. Valéry Giscard d'Estaing avait cité la table sur le bon et le mauvais choix, et déclaré : « L'agriculture est le pétrole de la France ». Ce 16 décembre 1978, pour protester contre la crise du porc, des milliers d'agriculteurs se sont donné rendez-vous au même endroit pour fêter à leur façon cet anniversaire. Les organisations officielles (F.N.S.E.A., Fédération nationale porcine et celle des producteurs de lait), comme les « dissidents » du Comité de coordination et de sauvetage de l'élevage de l'Ouest, ou du Syndicat des travailleurs paysans, ont décidé de rappeler à Vassy qu'elle était devenue un symbole. Cette bourgade de commerçants et de retraités se serait volontiers passée d'un tel honneur. « Une telle renommée est lourde à porter pour ce gros village sorti brutalement de l'anonymat où il sommeillait depuis toujours. »

Déjà, le maire assure que la FICAPEM (la seule usine de Vassy) a subi un long conflit social qui a achevé de la mettre à mort parce que tout ce qui arrive à Vassy grand valseur de test. Certes, le président a aussi laissé après son passage un million de francs de travaux, dont un bout de route et un grand parking, qui vont être bien utiles pour accueillir les agriculteurs en colère. Mais le terrain de foot, où étaient plantés les chapiteaux du cirque présidentiel, n'a toujours pas été remis en état. Heureusement, disent les responsables locaux, il aurait été à nouveau labouré.

Les Vassiens se sont préparés en faisant le gros dos. Les enfants des écoles ont été mis en congé lundi après-midi. Les deux boulangeries et les deux charcuteries ont fourni pain, jambon, fillettes, aux organisateurs de la manifestation pour autant de sandwiches. Il leur a été demandé de rester exceptionnellement ouverts, et des particuliers vont vendre saucisses et frites aux abords du terrain, et les restaurateurs vont tenter de faire face.

Le marchand de journaux a augmenté sa commande, déjà ceux de la fin de semaine se sont bien vendus, alors que les deux hebdomadaires locaux parlent à peine de l'« événement ». Par indifférence ou crainte, les gens parlent peu de la manifestation. En fait, une sourde inquiétude pèse sur Vassy où chacun rentre le tête dans les épaules en attendant l'orage.

Les commerçants, eux, évoquent Pontivy et surtout Caen où, le 17 novembre à la fin d'une manifestation, quelques vitrines du centre-ville avaient été brisées.

« Je ne peux quand même pas mettre un panneau : ici cochon frais, dit la charcutière. Je vais chercher les porcs à l'abattoir, mais je ne sais pas où ils sont produits. »

Le maire (modéré), un vétérinaire, résume bien le sentiment général : « Vivement lundi soir, et pourvu que les Bretons ne soient pas trop nombreux. » Il se rassure en pensant que le rassemblement se fera dans le haut du bourg, loin du centre commercial, et qu'il y a guère de « symbole » qui pourrait être pris d'assaut.

La gendarmerie, peut-être, la paragonne ou l'agence du Crédit agricole... « Pas ma maison quand même, ce n'est qu'un pouvoir local qui n'est pour rien dans la chute du cours du porc. »

THIERRY BREHIER.

En Nouvelle-Calédonie CINQ GENDARMES BLESSÉS PAR COUPS DE FEU

De notre correspondant

Nouméa. — Au moment où le secrétaire d'Etat M. Paul Dijoud arrivait à Nouméa pour une visite de quatre jours, des événements que l'on peut qualifier de « sérieux » se sont produits sur la côte est du territoire. Cinq gendarmes mobiles ont été blessés lundi matin 18 décembre alors qu'ils assuraient avec le reste d'un peloton l'évacuation d'un warf de chargement du nickel à N'Goye.

Déjà, en février et en août derniers, ce poste de chargement situé au sud de la commune de Thio avait été l'objet de contestations et d'épaves de tonne entre les représentants de la société des mines de Rouvray et les habitants des tribus mélanésiennes de Petit et Grand-Borindil.

La raison de ces manifestations est officiellement la pollution, mais on peut penser qu'elles ne sont pas dénuées de caractère politique. Samedi, une nouvelle manifestation des habitants des tribus a eu pour conséquence l'occupation du warf. Les manifestants ont indiqué une nouvelle fois qu'ils en avaient assez d'être « victimes de la pollution minière ». Ils ont estimé que la justice, qui a été saisie, était trop longue à trancher et ils ont renouvelé leur demande d'indemnités. Finalement, les gendarmes mobiles ont été envoyés sur place lundi matin pour faciliter la reprise du travail. C'est à ce moment-là que des coups de fusil ont été tirés, blessant légèrement plusieurs gendarmes. Ces incidents ont entraîné l'envoi de renforts pour retrouver les agresseurs, qui se sont enfuis dans la montagne. M. Paul Dijoud déclarait qu'en tout état de cause l'ordre serait maintenu. — J.N. E.

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

- Pages 21 à 24
- Trente-cinq heures dans la sidérurgie ?
- Les banques chinoises de Hongkong cherchent le profit maximal.
- « Génie du quotidien pour retrouver la croissance », un point de vue de Ch. Milton.
- Les résultats du commerce extérieur et le développement industriel : Une balance commerciale excédentaire est-elle désirable ? La France, pays « interne ».
- Comment peut-on être « quaysien » ?

32. ÉCONOMIE

TRENTE ANS DE BANQUE

Face aux échéances (PAGES 33 à 37.)

38. MONNAIES

39. ÉNERGIE

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TELEVISION (16)

annonces classées (25 à 31) ; Aujourd'hui (31) ; Carnet (16 et 17) ; « Journal officiel » (31) ; Météorologie (31) ; Mots croisés (31) ; Bourse (41).

● Un des animateurs de « Radio-Mirabelle », M. Jean-Michel Vergin, a été condamné par le tribunal correctionnel de Nancy à 1 500 francs d'amende pour infraction à la loi sur la radio-diffusion. Cependant, les responsables de cette station pirate affirment qu'elle continuera à émettre tous les soirs, de 18 h. 30 à 19 heures.

● Narbonne-Carcassonne par autoroute. — Sur l'autoroute A-6 (Bordeaux-Narbonne) le tronçon Narbonne-Carcassonne, d'à peu près 100 kilomètres, sera ouvert à la circulation le mercredi 20 décembre.

Publieuse

2 super-calculatrices


pour vos examens. Prix réduits par quantités

DURIEZ a sélectionné pour étudiants et ingénieurs 2 nouvelles calculatrices Texas Instruments à prix abordables et performances maxi : T157 : 278 F ttc. 2 fois moins cher que programmables de performances voisines. Evite tous calculs répétitifs. Puissance étonnante : jusqu'à 150 pas ; 8 mémoires ; 2 niveaux de sous-programmes ; étiquettes ; tests de décision ; détermination pour x, etc. ; impossible de résumer le passionnant manuel d'emploi de 80 pages. • T151 - III : 324 F ttc. Le maximum de fonctions toutes prêtes : trigo, log et Log, trigo hyperb. et inverses ; conversions mesures et polaires/rectang., stat ; moyenne, écart-type, régression linéaire, corrélation, x1 Plus 10 mémoires et 32 pas/programme • Chez Duriez 132, Bd St-Germain

TEXAS INSTRUMENTS calculatrices électroniques

A B C D E F G

Givenchy habille aussi les hommes.



GIVENCHY GENTLEMAN

BOUTIQUE GIVENCHY GENTLEMAN
8, Avenue George V - 75008 PARIS

Les nouveaux calculateurs Hewlett-Packard en vedette à "la Règle à Calcul"

Scientifiques

HP-31E 388,08 F.ttc.	HP-32E 558,60 F.ttc.
-------------------------	-------------------------

HP-33E 670,32 F.ttc.

Financiers

HP-37E 511,56 F.ttc.	HP-38E 817,32 F.ttc.
-------------------------	-------------------------

Le prix comprend : batterie, chargeur 110 ou 220V, housse de protection, manuel d'utilisation et d'application, garantie 1 an. Démonstration vente sur stock.

1^{er} distributeur agréé en France des calculateurs électroniques HP.
66-67 bd Saint-Germain, 75005 Paris
Tél. 033 02.63/033.34.61.

HEWLETT PACKARD

La grève de la sidérurgie allemande se prolonge

LA BASE SYNDICALE REFUSE LES PROPOSITIONS PATRONALES

Bonn. — Les chances de voir le conflit qui paralyse l'industrie sidérurgique ouest-allemande se débloquer rapidement se sont amoindries à la suite des observations de la commission arbitrale du syndicat I.G. Metall d'entériner le projet de compromis mis au point dimanche matin 17 décembre par les partenaires sociaux.

Seuls deux syndicalistes ont voté pour l'adoption du compromis, suivant ainsi les directives du président de I.G. Metall, M. Eugen Lodner, partisan d'une acceptation. Selon les observateurs, ce retournement de situation, après l'annonce, samedi 16 décembre, d'un accord imminent, serait le signe d'une tension entre dirigeants syndicalistes pressés de voir la grève se terminer et leur base, qui n'a toujours pas abandonné l'espoir d'obtenir sous une forme ou une autre la semaine de trente-cinq heures.

Un dirigeant syndical a, en effet, précisé que le refus de la commission portait sur la proposition patronale de réduction du temps de travail hebdomadaire de trente-six minutes par le biais de quatre vacations payées et non effectuées réparties sur toute l'année à partir de 1979. « Il est impossible d'accepter ainsi ce compromis, a déclaré le représentant syndical, étant donné qu'il est seulement destiné aux ouvriers qui travaillent la nuit, soit la moitié des deux cent vingt mille travailleurs de la branche ». Cette réduction du temps de travail correspond à une semaine de trente-neuf heures, au lieu des trente-cinq exigées par les syndicats.

La grève qui paralyse la sidérurgie allemande est le premier conflit important dans ce secteur depuis cinquante ans. — (A.F.P.)

Le numéro de « Monde » daté 17-18 décembre 1978 a été tiré à 523 307 exemplaires.

BERTELL

PARIS - DEAUVILLE - ROUEN

« Raffinement de l'élégance... »

Sued
Lambwool
Cashmere
Hawell

... depuis 1840

Austin Road - Aqueductum
3, place Saint-Augustin
75008 Paris - 265.28.52
Le Chapelain de Paris



LA CHINE D'UNE LONGUE NOISSANCE

1. — Noissanc

VOYAGE CONTRE-COÛTS

